



HAL
open science

Complexité phrastique : construction, linéarisation, marquage

Audrey Roig

► **To cite this version:**

Audrey Roig. Complexité phrastique : construction, linéarisation, marquage. Linguistique. Sorbonne Université, 2018. tel-03144739

HAL Id: tel-03144739

<https://shs.hal.science/tel-03144739>

Submitted on 25 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**COMPLEXITÉ PHRASTIQUE :
CONSTRUCTION, LINÉARISATION, MARQUAGE**

Document de synthèse

en vue de l'obtention de
l'habilitation à diriger des recherches

Audrey ROIG

Sous la direction de Monsieur le Professeur Franck NEVEU

Jury composé de :

Monsieur Jan GOES, Professeur, Université d'Artois

Madame Eva HAVU, Professeure, Université de Helsinki

Madame Véronique LAGAE, Professeure, Université Polytechnique des Hauts-de-France,

Monsieur Franck NEVEU, Professeur, Sorbonne Université, Directeur

Monsieur André THIBAUT, Professeur, Sorbonne Université

† Monsieur Marc WILMET, Professeur, Université libre de Bruxelles

7 décembre 2018

INTRODUCTION

« *On ne naît pas linguiste : on le devient* »¹. Cette citation volontairement détournée de Simone de Beauvoir vise à rappeler que le métier de linguiste n'est pas inné, il s'apprend. Pour notre part, il est le fruit d'une quête personnelle à l'origine, dont les racines se trouvent dans nos premières années de collège, mais également la conséquence d'une réorientation puisque nous nous destinions initialement à l'enseignement du français.

Tour à tour enseignante, chercheuse, puis enseignante-chercheuse, la liste de nos travaux personnels annexée fait état d'une recherche encore jeune, qui n'a pas dix ans mais qui depuis le début (2010) témoigne d'un intérêt certain pour les faits de syntaxe et de sémantique, et pour la question de la présentation de ces phénomènes dans les manuels scolaires. Notre intérêt véritable pour la didactique et l'histoire de l'enseignement de la grammaire s'est révélé plus tardivement toutefois, sous l'influence de facteurs externes. Cette ouverture à d'autres domaines de la science n'est donc pas à mettre sur le compte du hasard ; elle est intimement liée à notre parcours de vie, plutôt, comme nous allons tenter de le montrer dans les premières pages de ce mémoire d'habilitation.

La première partie de ce document de synthèse nous invitera en effet à revenir sur différents points tels que • notre formation et notre parcours professionnel, lesquels nous ont offert chacun l'atout d'un regard pluridisciplinaire ; • l'interaction complexe entre les mondes de la recherche et de l'enseignement, qui mettra en évidence les apports d'une recherche couplée à l'enseignement mais qui reviendra en parallèle sur les apories du discours grammatical enseigné ; • et enfin, les thématiques qui sont au cœur de nos principales recherches et qui, pour le moment, sont essentiellement au nombre de trois : la *détermination nominale*, les *modes de liaison* et l'*inversion du sujet (pro)nominal*.

Le corps même de ce document de synthèse comprendra quant à lui trois parties majeures, dissociées pour la clarté de l'exposé mais dont la complémentarité deviendra évidente au fil de l'avancement de ce mémoire. Ces trois parties ont pour dénominateur commun d'exposer chacune une forme de *complexité* phrastique différente. Nous verrons en effet qu'une première forme de complexité concerne la *construction* de la phrase au moyen d'un outil spécifique qui est l'*incidence*. Une deuxième a davantage trait à la *linéarisation* de la phrase ; elle s'exprime au moyen d'un autre opérateur particulier : la *lecture thétiq*ue. La troisième partie, enfin, reviendra sur la complexité du *marquage* en français, lequel n'est pas seulement lexical comme nous le verrons. Assemblées mais surtout organisées, ces trois complexités nous permettront d'exposer alors, pour achever ce mémoire, un modèle d'analyse syntaxique original, lieu de rassemblement des trois composantes listées précédemment.

De façon générale, nous avons voulu donner à ce mémoire d'habilitation la forme d'un document de synthèse *enrichi*, c'est-à-dire reprenant l'ensemble de nos travaux mais en actualisant par ailleurs les informations données. Par le croisement des apports des différentes contributions auquel il incite, ce mémoire entendra faire émerger, ici, de

¹ Et de surcroît, *on ne le devient pas seul(e)*... Nous savons particulièrement gré à tous ceux qui nous ont montré le chemin à suivre, comme à ceux qui nous ont appris à sortir des sentiers battus. À toutes ces personnes, parmi lesquelles l'on compte sans nul doute Franck Neveu, garant de ce mémoire d'habilitation, ainsi qu'un nombre important de collègues – devenus pour certains des amis depuis lors – dont on ne parviendrait à citer ici les noms de façon exhaustive, nous leur adressons donc nos remerciements les plus sincères.

nouveaux apports encore, comme il invitera à remettre un peu d'ordre dans les différents chantiers entrepris, à en réorganiser certaines articulations mais aussi, parfois, à réviser l'une ou l'autre conclusion proposée au début de notre parcours de recherche mais invalidée depuis lors par d'autres recherches. En l'état, il subsiste en effet dans nos travaux une forme de contradiction évidente sur certaines questions. Nous espérons donc que cette synthèse permettra de faire la lumière sur les quelques points ainsi rendus obscurs.

Parcours

Après l'obtention d'une maîtrise en *Langues et littératures françaises et romanes à finalité didactique* en juin 2009 à l'Université libre de Bruxelles, nous avons été engagée, dès 2009-2010, dans ce même établissement universitaire pour une recherche menée dans le cadre d'un « projet FEE » (*Fonds d'encouragement à l'enseignement*) à mi-temps. Nous avons complété ce premier mandat par un autre, de 0,5 ETP également, de type enseignement à l'Université de Mons, où nous avons dispensé des cours de *Grammaire française raisonnée* et de FLE. L'obtention, l'année d'après, d'une bourse belge du *Fonds de la Recherche Scientifique – FNRS* nous a permis de réaliser, entre octobre 2010 et septembre 2014, une thèse de doctorat à l'Université libre de Bruxelles auprès du centre de recherche LaDisco. Cette thèse a été défendue publiquement en vue de l'obtention du grade de docteur en *Langues et lettres* le 23 octobre 2013 à Bruxelles.

Nommée à l'automne 2014 puis titularisée sur un poste de Maître de conférences en linguistique générale et didactique du français à l'Université Paris Descartes, nous nous sommes depuis lors établie à Paris où nous poursuivons nos activités d'enseignement et de recherches, auprès du laboratoire EDA (*Éducation, Discours, Apprentissages* ; EA 4071) comme membre permanent, du STIH (*Sens, Texte, Informatique, Histoire* ; EA 4509), depuis 2015, comme membre associé. En septembre 2016, enfin, nous avons été invitée à dispenser un cours magistral de 20 heures au Centre universitaire de Mayotte (Dembéni), dans le département de *Lettres modernes*, au titre de Chargée de cours.

1. REGARD PLURIEL SUR LA LANGUE

Le passage dans chacune des universités mentionnées ci-dessus a certes requis un effort d'adaptation et d'intégration, mais il nous a également obligée à adopter des regards différents sur le langage et la langue. Inscrite en doctorat dans le département de *Langues et lettres* de l'Université libre de Bruxelles, nous avons dispensé nos premiers cours dans le supérieur au sein de la *Faculté de Traduction et Interprétation* de l'Université de Mons tandis que nous enseignons actuellement dans le département des *Sciences du langage* de l'Université Paris Descartes. Si ces établissements ont pour dénominateur commun d'étudier les langues, tous ne les étudient cependant pas de la même manière, le point de vue adopté procédant de la finalité du cursus. Intervenir pédagogiquement dans des parcours universitaires d'orientations variées oblige donc à porter un regard multiple sur l'objet *langue*, diffracté : le point de vue du littéraire n'est pas celui du traducteur ni celui du linguiste. L'étude de la langue à travers ces trois prismes s'apparente aujourd'hui, pour nous, à une richesse dans la mesure où les questions que se pose le linguiste ne sont pas les mêmes que celles que posent un traducteur ou un candidat en littérature. Et les

réponses que l'on peut apporter aux questions des littéraires et des traducteurs invitent parfois à revenir et à interroger certains fondamentaux que le linguiste spécialisé pourrait prendre pour acquis. Or, « rien n'est jamais acquis... », chantait Brassens...

2. "LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE"

Notre parcours professionnel nous a donc conduite à nous déplacer un peu : en plus de Bruxelles, nous avons enseigné dans les villes de Mons puis de Paris et, plus récemment, à Mayotte. Outre ces déplacements liés à nos heures d'enseignement, une série de colloques auxquels nous avons pris part a également favorisé notre mobilité géographique : Allemagne (Berlin), Belgique (Liège, Bruxelles, Mons), Espagne (Madrid), Finlande (Helsinki), France (Arras, Lyon, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Strasbourg, Toulouse, Tours), Pologne (Opole), Suisse (Genève, Neuchâtel) sont quelques exemples de destinations où nous nous sommes rendue au fil de manifestations scientifiques, auxquelles nous avons activement participé ou à l'organisation desquelles nous avons collaboré.

Nous voyons dans cette mobilité un intérêt scientifique double. Le premier avantage rejoint, même s'il ne s'applique pas directement au monde de la recherche, le bienfait du voyage évoqué en guise d'exemple par Furetière dans son *Dictionnaire universel* :

VOYAGE. s. m. [...] Les *voyages* sont nécessaires à la jeunesse pour apprendre à vivre dans le monde. (Furetière 1690 : VOYAGE)

La mobilité géographique œuvre en effet pour la découverte du monde de la recherche et sert l'intérêt scientifique par la rencontre de chercheurs travaillant dans des domaines (et parfois des conditions de travail) qui nous sont (originellement) peu familiers. Cet atout, bien connu déjà des penseurs grecs et latins ou des philosophes du Siècle des Lumières comme le rappelle l'*Encyclopédie* de Diderot & d'Alembert (1765), est toujours resté d'actualité puisque, à l'inverse des lectures, la mobilité géographique incite à l'interaction, et donc à la *discussion* (au sens étymologique²), entre chercheurs, pratique qui permet d'affiner la pensée scientifique.

VOYAGE, (*Education*). les grands hommes de l'antiquité ont jugé qu'il n'y avoit de meilleure école de la vie que celle des *voyages* ; école où l'on apprend la diversité des tant d'autres vies, où l'on trouve sans cesse quelque nouvelle leçon dans ce grand livre du monde ; & où le changement d'air avec l'exercice sont profitables au corps & à l'esprit.

Les beaux génies de la Grece & de Rome en firent leur étude, & y employent plusieurs années. [...].

Aujourd'hui les *voyages* dans les états policés de l'Europe (car il ne s'agit point ici des *voyages* de long cours), sont au jugement des personnes éclairées, une partie des plus importantes de l'éducation dans la jeunesse, & une partie de l'expérience dans les vieillards. [...] Les *voyages* étendent l'esprit, l'élevent, l'enrichissent de connoissances, & le guérissent des préjugés nationaux. C'est un genre d'étude auquel on ne supplée point par des livres, & par le rapport d'autrui ; il faut soi-même juger des hommes, des lieux, & des objets. [...] (Diderot & d'Alembert, t. 17, 1765 : 476-477)

La mobilité ouvre plus largement la porte à la découverte voire à l'initiation à d'autres écoles de pensée linguistiques. Il n'est pas rare qu'en colloque, par exemple, le chercheur soit confronté à des problématiques qui échappent à son domaine d'étude principal – la

² Le terme *discussion* désigne à l'origine tout « examen attentif, contradictoire » (CNRTL : en ligne).

syntaxe et la sémantique françaises, pour notre part. La durée de ces rencontres limite cependant l'échange, souci que pallie plus facilement une mobilité de longue durée comme le séjour de recherche de type long. Pour notre part, nous n'avons pas fait ce type de séjour ; la prise de fonctions à l'Université Paris Descartes a cependant compensé cette lacune en ce qu'elle nous a obligée à nous familiariser avec le *fonctionnalisme* de Martinet par exemple, théorie qui nous était peu familière avant notre arrivée à Paris.

Ce pan des *voyages scientifiques* peut inviter à une remise en question (d'un point) du cadre d'analyse que s'est initialement approprié le chercheur, à l'image du contenu de cette citation que l'on rattache souvent à Confucius : « Le plus grand voyageur est celui qui a su faire une fois le tour de lui-même ». Cette démarche, si elle est bien souvent *energiphage*, voit son coût rapidement compensé par la plus-value conférée au cadre théorique initial. C'est en tout cas le sens que nous avons voulu donner à notre affectation à Paris Descartes, établissement universitaire dans lequel nous enseignons toujours actuellement.

Recherche & enseignement

Le choix et/ou le développement d'un cadre théorique n'est pas forcément dénué de tout lien avec l'enseignement³. Si la séparation de la recherche et de l'enseignement fait l'objet d'une évidence en France, elle est moins claire dans les universités belges qui ne comptent pas de *laboratoires de recherche* au sens français du terme. À titre d'exemple, l'AEQES (« Agence pour l'évaluation de la qualité de l'*enseignement* supérieur ») évalue prioritairement les enseignements des établissements d'enseignement supérieur belges à Bruxelles et en Wallonie tandis que l'HCERES (« Haut Conseil de l'évaluation de la *recherche* et de l'*enseignement* supérieur ») évalue séparément la formation conduisant à un diplôme et la qualité et le dynamisme d'un laboratoire de recherche en France.

C'est donc dans un système sans division nette entre la recherche et l'enseignement que nous avons fait nos armes, ce qui a compliqué sans doute nos débuts dans les universités françaises où nous avons dû faire face à une séparation accrue des deux domaines d'activité de tout maître de conférences/professeur. Pourtant, à ce jour encore, nous ne concevons pas un enseignement sans recherche ou une recherche sans enseignement, l'un(e) et l'autre s'enrichissant mutuellement. L'enseignement universitaire oblige par exemple le candidat, qui ne peut être expert dans toutes les matières, à élargir ses horizons, à lire des ouvrages qu'il ne consulterait probablement pas par ailleurs, à interroger aussi les savoirs parfaitement maîtrisés dans l'optique d'une transposition didactique. *A contrario*, la recherche nourrit bien souvent l'enseignement et, partant, participe à la formation des étudiants : interrogez n'importe quel enseignant-chercheur, il serait étonnant qu'il ne puisse citer rapidement un exemple de cours dans lequel il a pu réinvestir une partie du fruit de ses recherches. Pour notre part, ce sont essentiellement nos cours d'*Histoire de la linguistique*⁴ (licence 2), de *Morphologie* (licence 3), de *Maîtrise de la langue orale et écrite* (licence 3) et de *Didactique du français : grammaire et production écrite* (licence 3) qui ont tiré profit de nos recherches tandis qu'un cours

³ Les cas du FNRS (Belgique) et du CNRS (France) étant particuliers – et ne se confondant pas vraiment –, nous les rangeons ici à part.

⁴ Ce cours nous a permis par exemple de revenir sur la place de l'enseignement dans l'histoire de la grammaire, fil conducteur au demeurant de notre monographie sur la *juxtaposition* ([a]).

comme *Structures et diversité des langues* (licence 2), que nous avons dispensé quelques années, n'a cessé de réinterroger certains principes syntaxiques qui semblent pourtant bien établis en français, et a nourri, en conséquence, notre recherche.

De façon plus générale, nous pensons que la recherche fondamentale – telle que nous la menons, à tout le moins – gagne à être mise en relation avec l'enseignement, supérieur mais pas seulement. Par-delà la valeur ajoutée aux cours de type universitaire, la recherche n'a d'intérêt que lorsqu'elle est diffusée, au sein de la communauté scientifique d'une part, à l'échelle de la société d'autre part. Concernant notre axe de recherche principal, à savoir la description syntaxique et sémantique de phrases françaises, celui-ci ne trouve d'intérêt que s'il conduit à une *meilleure description du langage* et permet, subséquemment, une *amélioration du discours traditionnellement enseigné ou appris* par les locuteurs français langue maternelle (FLM / L1) ou les apprenants français langue étrangère (FLE) ou langue seconde (L2).

1. APORIES DU DISCOURS GRAMMATICAL ENSEIGNÉ

À ce jour, en effet, les **explications grammaticales** rencontrées dans les supports pédagogiques sont généralement insuffisantes (Coltier, Audras & David 2016) sinon en rupture avec les pratiques et usages réels comme le montre l'examen⁵ de manuels scolaires contemporains. En FLM, le traitement de la *juxtaposition* est un exemple du premier cas de figure : décrite comme une forme de coordination sans conjonction dans certains ouvrages, elle est présentée comme un troisième mode de liaison (à valeur tantôt de subordination tantôt de coordination lexicalement non marquées) dans d'autres supports pédagogiques obéissant pourtant aux mêmes prescriptions ministérielles, quand elle n'est pas regardée comme un type de proposition plutôt qu'un mode de liaison syntaxique proprement dit : *Fleurs d'encre 5^e* (Hachette, 2016) et *Le Livre scolaire 5^e* (en ligne, 2016), par exemple, opposent en effet trois modes de liaisons (*juxtaposition*, *coordination*, *subordination*) alors que le *Français au collège/cycle 4* (Ellipses, 2016) parle de trois types de propositions distincts (*propositions juxtaposées*, *coordonnées*, *subordonnées*), et que *Terre des lettres 5^e* (Nathan, 2016) opte pour le rapprochement des *propositions juxtaposées* et les *propositions coordonnées*, lesquelles contrastent ensemble avec les *propositions subordonnées*.

Un autre exemple de cette même difficulté nous est donné par l'observation du traitement des « compléments essentiels de lieu » – tels qu'à *la mer* dans *Pirlouit va à la mer* : alors que certains manuels scolaires récents (e.g. *Jardin des lettres 4^e*, 2016 : 310 ; *Le livre scolaire 3^e*, 2016 : 279 ; *Fleurs d'encre 5^e*, 2016 : 344) associent ces compléments à la famille des compléments du verbe, d'autres (comme *Envol des lettres 5^e*, 2016 : 308) les situent du côté des compléments de phrase. Si des raisons historiques motivent cette indexation différente ([34]), cette discordance illustre cependant une nouvelle fois la faible cohérence du discours grammatical enseigné ; et cela, en dépit des injonctions officielles, lesquelles, au demeurant, portent leur part de responsabilité dans ce désordre actuel (Vargas 2009 ; cf. [a], [34]).

Le problème de la description grammaticale en milieu scolaire se pose également à travers la **nomenclature**, bien souvent (Chiss 2013). L'examen du *complément d'objet*

⁵ E.g. ouvrages [1] & [a] ; articles [21], [26], [f] ; communications [46], [47], [57].

second ([34], [35], [46], [48]) suffit à le montrer pour les fonctions, celui de l'*article* ([32], [57]) pour les natures. En effet, le *complément d'objet second*, d'abord, s'il désigne le *complément d'objet indirect*, généralement produit après le *complément d'objet direct*, dans certains manuels destinés à l'école primaire, fait aussi référence parfois au deuxième *complément d'objet indirect* trouvé dans des phrases telles que *Je parle de ce livre à ma sœur*, dont l'analyse pose davantage de soucis à la grammaire scolaire... La thématique de l'article exemplifie une difficulté d'un autre ordre, à savoir le décalage entre les discours proposés en FLM et en FLE. Rangé parmi les *déterminants* en FLM depuis l'arrêté relatif à la nomenclature grammaticale de 1975 en France, de 1986 en Belgique (sous l'influence du distributionnalisme), il demeure étiqueté *adjectif* dans de nombreuses méthodes FLE contemporaines ([32], [57]).

D'un point de vue épistémologique, le problème est peu neuf ([a]) ; il était même au cœur des discussions au début du XX^e siècle, époque à laquelle la concurrence entre l'analyse logique et l'analyse grammaticale était encore très importante. L'instituteur avait d'ailleurs la liberté d'opter pour l'enseignement de l'un ou l'autre cadre d'analyse, voire pour le mélange des deux avec les problèmes qu'un tel mariage implique (Chervel 1977, 2006 ; Piron 2010a). C'est en vue de mettre fin à ce désordre qu'en 1906, nous informe Brunot,

eut lieu, au Musée pédagogique, à Paris, une série de conférences sur l'enseignement de la grammaire ancienne et moderne. L'une d'entre elles avait pour objet les nomenclatures grammaticales. M. Sudre, professeur au lycée Montaigne, montra avec une grande force qu'il était nécessaire et urgent d'unifier et de simplifier la nomenclature, et la réunion vota un vœu dans ce sens. M. le Recteur se laissa convaincre, et chargea une Commission d'étudier la question. (Brunot 1909 : 13)

Le code de terminologie de 1910 qui en résulta et qui marqua la première intervention politique française sur la nomenclature grammaticale scolaire, entendait remédier au problème. Pourtant, force est de constater que malgré la parution, entretemps, de nouveaux codes de terminologie en France (1949, 1975 & 1976, 1997 ; voire 2015⁶), le métalangage continue de fluctuer dans les manuels comme dans les classes ; et c'est en partie la faute aux *scienceS du langage* (Tisset 2010, Ehram 2013 : 11⁷)...

La *Terminologie grammaticale* [scolaire] reflète en partie les apports de ces sciences. Sous le chapitre consacré à l'énonciation et au discours, la distinction entre les modalités d'énoncé et les modalisateurs ainsi que le terme « déictique » relèvent de l'analyse de l'énonciation ; les termes de « présupposé » et de « sous-entendu », de la sémantique ; les types de discours et les types de textes, de l'analyse textuelle ; la thématisation, de l'analyse textuelle quand on travaille sur les progressions et de la syntaxe quand on regarde l'ordre des mots. (Tisset 2010 : 11)

Utile et profitable aux recherches en sciences du langage, la démultiplication des cadres d'analyse pour l'étude de la langue devient un problème dès lors qu'elle déteint sur l'enseignement. *Faut-il alors sélectionner une théorie particulière (et exclure en conséquence toutes les autres) au motif d'une harmonisation terminologique ?* La proposition est difficile à retenir, comme le montre Combettes (2009), même dans le cadre de l'enseignement puisque les différents champs d'études qui composent les

⁶ Si l'on accepte que les encadrés terminologiques pour les cycles 3 et 4 figurant dans le *Bulletin officiel* du 26 novembre 2015 soient assimilés à un code de terminologie.

⁷ Ehram (2013 : 11) présente d'ailleurs l'« absence de consensus dans le domaine terminologique et dans l'approche même du fait linguistique au sein de la recherche universitaire » comme l'une des causes de la baisse de performance des élèves français, aujourd'hui, en matière de maîtrise de la langue.

sciences du langage sont plus complémentaires qu'ils n'entrent en contradiction. Le problème réside davantage dans les différents outils proposés pour décrire un même fait de langue et dans l'importation, dans les classes, de termes issus de traditions grammaticales différentes (*i.e.* le mot *prédicat* de retour dans les programmes scolaires français en vigueur depuis la rentrée 2016 pour désigner le *groupe verbal* (GV)).

Il existe une pluralité de théories linguistiques auxquelles se référer pour l'étude de la morphologie, de la syntaxe, des textes et des discours. Ces théories s'appuient sur des appareils conceptuels et méthodologiques différents. La complexité des phénomènes linguistiques est cependant telle qu'il n'existe aucune théorie capable de les traiter dans leur intégralité. *Le défi qui se pose donc à l'enseignement est de parvenir à sélectionner de façon cohérente les diverses connaissances acquises en sciences du langage en fonction des besoins de l'apprentissage de la langue*⁸. (Simard, Dufays, Garcia-Debanco & Dolz 2010 : 306)

Dans ce contexte, il est tentant pour le chercheur en linguistique d'essayer d'imposer quelques-uns de ses métatermes (*a fortiori*, parce que l'acceptation de sa nomenclature suppose implicitement la validation de son cadre d'analyse). Pourtant, quelle est l'utilité première de la description grammaticale à l'école/au collège⁹, sinon la maîtrise de la langue orale et écrite à dessein d'une meilleure communication (Bronckart & Besson 1988 : 74, Chartrand 2012) ?

[...] l'apprentissage de la grammaire se réduit trop souvent à l'apprentissage des métatermes, de l'étiquetage des mots et de leurs fonctions au détriment d'une observation et d'une réflexion sur le fonctionnement de la langue. Là, le débat est encore ouvert. Le Ministère [français] a pris position pour la réflexion en 2005, pour l'étiquetage en 2008[, et à nouveau pour la réflexion en 2015]. [...] L'essentiel est que l'arbre ne cache pas la forêt. La dénomination n'est qu'un faux savoir. C'est l'explication d'un phénomène qu'on vise, même sur la langue qu'on utilise pour communiquer. Il paraît plus important de savoir quelles représentations les élèves se forgent du fonctionnement de la langue, plutôt que de leur inculquer des mots qu'ils répètent comme des singes savants sans en maîtriser le contenu. L'acquisition de la terminologie n'est pas une fin en soi, ce n'est qu'un outil pour parler de la langue. (Tisset 2010 : 13-14)

C'est donc une meilleure description de la langue qu'il importe de proposer aux enseignants de langue (FLM, FLE) et, partant, aux élèves/apprenants. C'est pourquoi nos recherches personnelles ont toujours eu à cœur de redonner avant tout du sens et de la cohérence au discours grammatical en amont, pour en faciliter l'enseignement et l'apprentissage – moyennant le passage par la nécessaire *transposition didactique* (Chevallard 1985) – en aval.

Nous avons fait du principe de la transposition didactique notre profession de foi dès nos débuts dans le monde de la recherche comme le donnent à voir quelques-uns de nos travaux. En FLE d'abord, nous avons participé à l'élaboration d'un dispositif d'autoformation en ligne à la grammaire française¹⁰ dans le cadre d'un projet FEE

⁸ La mise en italique nous revient.

⁹ Étant entendu que la description grammaticale est plus l'apanage du FLM ; en FLE, la grammaire est plus souvent travaillée de façon implicite.

¹⁰ L'outil contient 70 fiches de grammaire organisées selon six modules correspondant à une progression conforme aux niveaux du *Cadre Européen Commun de Référence*, soit du niveau A1 à C2 ; des exercices autocorrectifs de type structural ; et des activités plus communicatives, nécessitant l'intervention d'un tuteur. Dans chaque module, les fiches grammaticales intègrent une progression linguistique, du simple vers le complexe, et du point de grammaire le plus fréquent vers le moins usité ; certains points sont récurrents. L'outil comprend également des dictées « zéro faute » et un dictionnaire grammatical, intégrant quelques 200 entrées, et présentant la particularité de comporter des entrées de type grammatical (ex. : article, subjonctif,...), lexical (ex. : *si*, *chez*,...), et sémantique (ex. : hypothèse, ordre,...), ainsi que d'autres aides à l'apprentissage (fiches de conjugaison, listes de verbes demandant la préposition *à* et *de*), dont la

(*Fonds d'encouragement à l'enseignement*, ULB ; 2009-2010) ([45] ; [40], [71], [72]). En FLM, nous avons participé plus récemment à l'élaboration de la partie *Étude de la langue* d'un manuel scolaire ; plus précisément, nous sommes l'auteure de la moitié des fiches de grammaire de l'ouvrage *Fleurs d'encre 3^e*, paru aux éditions Hachette au printemps 2016 ([42], [43]). La récupération du terme *prédicat* dans les programmes scolaires de novembre 2015, l'on s'en souvient, s'était d'ailleurs soldée par une cacophonie « tohu-bohuesque » – particulièrement tardive – autour du terme « *prédicat* », en janvier 2017. C'est en regard du nombre d'inepties que nous avons pu lire alors à ce propos dans la presse, que nous avons fini par proposer, avec deux collègues¹¹, une tribune¹² sur le *prédicat* et plus largement sur l'*analyse grammaticale* défendue par le *Bulletin officiel* du 26 novembre 2015 ([44]).

2. EN QUÊTE DE SENS, ENQUÊTE SUR LE SENS

Cette partie « plus pratique » s'apparente en outre à un essai de réponse aux discours en circulation qui (ré)interrogent régulièrement le rapport des enseignants et des élèves à la grammaire française voire, plus spécifiquement, le sens même du discours grammatical. Ces questions excèdent bien évidemment les frontières géographiques ; elles se posent dans toutes les régions de la francophonie : sans exhaustivité, l'on se reportera par exemple aux travaux de Chartrand & Falardeau (2008) ou de Gauvain & Aubertin (2014) pour le Canada ; à ceux de Van Raemdonck (2014) ou de Wilmet (2015) pour le Nord de l'Europe francophone ; de Vargas & Grossmann (1996), Beacco (2010), Garcia-Debanc, Paolacci & Boivin (2014) pour la France ; de Béguelin & *al.* (2000), De Pietro (2010), Bronckart (2016) pour la Suisse ; etc. D'un commun accord,

L'appropriabilité du discours grammatical dépen[d] de la réinstauration du sens. En effet, si le savoir a du sens pour l'apprenant, si le système présenté est organisé de manière cohérente et ne se réduit pas à une classification ou un étiquetage décalés de l'usage et de la construction ou de l'interprétation de la signification, la grammaire apparaîtra plus en phase avec la langue telle que l'exploitent les divers usagers, et ne sera plus vue comme un discours abstrait inappropriable car inadaptable. (Van Raemdonck 2012 : en ligne)

(A) C'est en connaissance de ces travaux et des problématiques dont ils font état qu'avec notre collègue Emilie Deschellette, nous avons mené une enquête axée sur les compléments du verbe ([35], [48]), point de grammaire senti comme l'un des parangons du malaise général décrit *supra*. Réalisée entre la publication des nouveaux programmes scolaires français (novembre 2015) et leur entrée en vigueur dans les classes (septembre 2016), l'enquête érigée autour des compléments d'objets direct (COD) et indirect (COI) entendait apporter des éléments de réponses aux trois questions principales qui ont présidé à cette recherche.

En guise de premier axe, cette recherche souhaitait sonder spécifiquement les enseignants sur l'importance qu'ils accordaient à la différenciation des COD et COI. Dans le cadre d'une refonte des programmes scolaires qui invitait à la suppression de la distinction COD/COI, nous voulions notamment jauger le degré d'enclinité des enseignants à se

cohérence d'ensemble est assurée par le caractère syntaxicofonctionnel des discours grammaticaux (sur la base des modèles syntaxiques de Wilmet et Van Raemdonck). Il est (/était) disponible sur l'université virtuelle de l'Université libre de Bruxelles.

¹¹ Emilie Deschellette et Caroline Lachet.

¹² Destinée au grand public, cette tribune a été publiée dans le *Télérama* en janvier 2017 ([44]).

passer de cette frontière grammaticale, et récolter au passage quelques-unes de leurs impressions face à ce changement qui leur est politiquement imposé.

Cette première interrogation, de niveau micro, s'inscrivait elle-même dans un questionnement plus large, de niveau meso. Si elle se présente comme un héritage des accusatif et datif bien connus notamment des langues classiques (Bouard 2008, 2016) ([34], [35]), l'opposition COD/COI, en français, est sans doute moins importante à travailler aujourd'hui dans la mesure où elle ne conditionne plus la bonne déclinaison des termes. La reconnaissance du COD facilite tout au plus l'accord de certains participes passés, point de grammaire qui accepte au demeurant de se passer de l'opposition fonctionnelle COD/COI comme l'ont (dé)montré Cherdon & Wautelet (2014). D'ailleurs, force est de constater que seul le COD intervient dans les règles d'accord du participe passé ; jamais le COI. En conséquence, à quel dessein devrait-on chercher à repérer le COI dans une phrase ? C'est suite à ce constat que nous avons choisi de questionner le sens qu'attribuaient les élèves et les enseignants à cette activité de repérage/étiquetage. Cette problématique préparait en outre le terrain pour mesurer le degré de maîtrise, par les deux parties, des notions de COD & COI, d'un point de vue théorique et pratique : si l'élève ou l'enseignant parvient à définir le COI ou, plus justement, en connaît les particularités qui le différencie des autres compléments (aspect théorique), réussit-il toujours à le repérer dans une phrase (aspect pratique) ?

Au niveau macro, enfin, nous souhaitons revenir sur la légende urbaine qui défend l'idée d'une grammaire non appréciée des élèves et des enseignants, voire punitive. « - *Silence ! a crié la maîtresse. Si vous continuez tous comme ça, nous allons faire de la grammaire [...]* »¹³, peut-on d'ailleurs lire dans le *Petit Nicolas*. Or, la grammaire s'apparente-t-elle réellement à une punition pour les élèves ? Serait-il vrai que ces derniers n'apprécient pas l'étude de la langue – à tout le moins telle qu'elle est présentée et travaillée en classe – en raison du manque de sens dont elle fait preuve ? Dans l'affirmative, le discours se vérifie-t-il à tous les niveaux de la scolarité ou observe-t-on une corrélation entre le niveau d'étude et l'amour/le désamour pour l'étude de la langue ? Somme toute, comment les élèves motivent-ils leur jugement à l'égard de cette matière scolaire ?

(B) Les réponses à ces questions nous avaient été fournies par la passation de deux questionnaires différents selon qu'ils étaient adressés aux élèves ou aux (futurs) enseignants¹⁴ ([35]). Le questionnaire soumis aux élèves comprenait les quatre questions

¹³ Gosciny & Sempé, *Le Petit Nicolas a des ennuis : Leçon de code*.

¹⁴ Les résultats de l'enquête prennent appui sur les réponses de 366 personnes, parmi lesquelles l'on compte 161 futurs enseignants français (19 se préparant à l'enseignement du français au collège ou au lycée ; 142 se destinant à l'enseignement à l'école primaire) et 205 élèves français inscrits dans les niveaux suivants :

• CE2 dans une école parisienne du XX ^e arrondissement (15 p.)	CE2
• CM1-CM2 dans une école parisienne du XX ^e arrondissement (16 p.)	CM2
• CM2a dans une école parisienne du XX ^e arrondissement (22 p.)	
• CM2a dans une école parisienne du XX ^e arrondissement (27 p.)	
• 3 ^e a dans un collège de Nanterre (92) (26 p.)	3 ^e
• 3 ^e b dans un collège de Nanterre (92) (25 p.)	
• 3 ^e c dans un collège de Nanterre (92) (22 p.)	
• 3 ^e a dans un collège à Chartres (28) (20 p.)	
• 3 ^e b dans un collège à Chartres (28) (17 p.)	
• 3 ^e c dans un collège à Chartres (28) (15 p.)	

La diversité de ces profils nous assurait une représentation de tous les niveaux-clés pour l'étude de la langue, à la fois au cours de la scolarité obligatoire et dans le cursus de la formation des enseignants. Nous

suivantes :

- 1) a. Aimez-vous l'étude de la langue ? oui non
b. Pour quelles raisons ?
- 2) Cochez toutes les propositions qui vous semblent définir le COI. [...]
- 3) Cochez les phrases qui ont un COI et soulignez-le dans la phrase. [...]
- 4) Selon vous, à quoi cela sert-il de chercher à identifier le « COI » dans une phrase ?

tandis que les questionnaires remis aux (futurs) enseignants comportaient deux questions supplémentaires¹⁵ :

- 5) Vous semble-t-il pertinent de le distinguer du COD ? Justifiez votre réponse.
- 6) a. Seriez-vous favorable à ne plus différencier les COD et COI, pour ne plus parler que de « compléments du verbe » (sans distinction) ? oui non
b. Pour quelles raisons ?

Cet ajout visait à mieux cerner le regard que les enseignants portent sur le discours grammatical et sur sa transposition didactique.

(C) La question 4 a particulièrement retenu notre attention dans la mesure où elle s'enquerrait du sens que les élèves et les enseignants reconnaissent ou confèrent à l'activité d'identification du COI ; et, par extrapolation, informait de l'(in)utilité ressentie du travail d'étiquetage des fonctions des groupes dans la phrase. Le dépouillement des questionnaires fut sans appel : de l'avis de beaucoup d'élèves et de près d'un tiers des futurs enseignants, repérer le COI dans une phrase ne sert « à rien » ; à tout le moins, l'utilité de l'exercice reste sibylline. Les élèves de CM2 se démarquent cependant des répondants plus âgés en ce qu'ils ne sont qu'un quart à avouer ne pas comprendre la finalité de cette activité grammaticale. La plupart des élèves de CM2 tentent au contraire d'y trouver du sens, et les réponses apportées vont rarement dans le même sens (cf. « *autres réponses* » : 44%). De façon générale, parmi les élèves, si certains finissent par déplacer l'objet de la question (« *identifier de qui/quoi l'on parle* », « *à mieux écrire* », ...), d'autres admettent ne trouver du sens que dans la seule finalité pratique immédiate (« *avoir une bonne note au contrôle* » ; CM2 et 3^e), alors que d'autres encore

avons tenté par ailleurs de diversifier, dans la limite du possible, les publics scolaires : c'est à cette fin que nous avons sondé des élèves de 3^e scolarisés pour certains à Nanterre, pour d'autres à Chartres par exemple, et que nous avons tenté de cibler des établissements représentatifs d'un public scolaire moyen pour les niveaux du primaire.

¹⁵ La première question revenait donc sur le goût des individus sondés pour l'étude de la langue. Les deuxième et troisième questions ciblaient plus spécifiquement le COI et visaient à comparer le degré de connaissance du discours grammatical à celui de sa mise en application à travers une tâche de reconnaissance des COI dans une série de phrases (qui ne comportaient pas toutes un tel complément). Plus épistémologique, la question 4 revenait plutôt sur l'utilité de reconnaître un COD et un COI dans une phrase donnée. Destinées exclusivement aux (futurs) enseignants, les questions 5 et 6 concernaient davantage la transposition didactique : pourquoi enseigner la différence entre le COD et le COI aux élèves ? ; à quoi cela sert-il, fondamentalement, de chercher à différencier ces deux types de compléments verbaux ? ; et, de façon sous-jacente, l'accord du participe passé employé avec *avoir* peut-il être enseigné autrement que par la reconnaissance préalable du COD ? La question 6 entendait quant à elle profiter du contexte dans lequel a germé l'étude : puisque l'étiquette *compléments du verbe* s'est substituée à la distinction COD/COI lors la mise en application des programmes scolaires de novembre 2015, il nous semblait intéressant de questionner la réception de cette modification par les (futurs) enseignants.

font état d'une absence de liberté de l'enseignant en matière de contenus scolaires, fruits d'injonctions ministérielles (« *parce que la maitresse est obligée d'en parler* », CM2).

Réponses apportées	CE2	CM2	3 ^e	FPE	FPCL
• à rien, je ne sais pas	60%	25%	57%	32%	37%
• à comprendre le sens d'une phrase			24%	22%	5%
• à comprendre la structure/le fonctionnement d'une phrase			3%	20%	42%
• à compléter le verbe		2%	3%	20%	26%
• à identifier de qui/quoi l'on parle	7%	9%	8%	1%	
• à distinguer le COI du COD (visée généralement orthographique)		8%	1%	7%	5%
• à différencier les verbes transitifs et intransitifs				6%	
• à ne pas confondre le COI avec les autres compléments (du nom, circonstanciels)		5%	3%	2%	11%
• à voir si le COI est dans la phrase ou pas	7%	2%	1%		
• à mieux écrire, s'exprimer	7%	5%	1%	1%	
• à comprendre la pronominalisation				1%	
• à avoir une bonne note au contrôle		8%	1%		
• parce que la maitresse est obligée d'en parler		2%			
• autres réponses	19%	44%	0%	0%	0%

Tableau 1 – Synthèse des réponses obtenues relativement à la question de l'utilité de chercher à identifier le COI

4) Selon vous, à quoi cela sert-il de chercher à identifier le « COI » dans une phrase ?

Je ne sais pas

Figure 1 – Réponse apportée par un élève de CM2

4) Selon vous, à quoi cela sert-il de chercher à identifier le « COI » dans une phrase ?

Cela sert à nous aider dans notre année de CM2 et les autres classes qui suivent.

Figure 2 – Réponse apportée par un élève de CM2

4) Selon vous, à quoi cela sert-il de chercher à identifier le « COI » dans une phrase ?

Je n'en ai aucune idée. Bien que je suppose que ça a une utilité, je ne vois pas laquelle.

Figure 3 – Réponse apportée par un élève de 3e

4) Selon vous, à quoi cela sert-il de chercher à identifier le « COI » dans une phrase ?

Je trouve que ça ne sert à rien, dans la vie on ne se dit pas et si je retrouve le COI dans ma phrase.

Figure 4 – Réponse apportée par un élève de 3e

Du côté des enseignants, le constat est identique : malgré leur prise de fonction imminente, les enseignants en formation peinaient eux aussi à trouver du sens à cette activité (« *à rien* », « *je ne sais pas* »). Si une personne sur cinq évoque toutefois la

« *complétude verbale* » pour justifier que l'on travaille la reconnaissance du COI, certains enseignants qui se destinent à l'école primaire estiment également que le repérage aide à la « *compréhension du sens de la phrase* ». Mais l'identification du COI facilite-t-elle vraiment la « *compréhension* » de la phrase dans laquelle ledit complément se trouve ? L'on pourrait en douter dès lors qu'on se figure qu'un enfant, dès l'âge de 2 ans et demi / 3 ans (Hudelot & Salazar Orvig 2004), commence à produire des « *phrases* » avec des compléments ((in)directs, correctement réalisés) sans qu'il sache pour autant ce qu'est un COD ou un COI : un peu comme Monsieur Jourdain¹⁶ fut surpris un jour d'apprendre qu'il faisait de la prose depuis des décennies à son insu, l'enfant ignore qu'il produit des compléments dits « *direct* » et « *indirect* » au quotidien avant d'être scolarisé – et plus précisément, avant d'entrer en classe de CE1-CE2.

Finalement, l'enquête menée a confirmé le fait que le discours grammatical et les activités qui en développent l'acquisition, ne font pas toujours sens, pour les élèves comme pour les (futurs) enseignants. Elle a aussi mis au jour la tendance, par bon nombre, à essayer de lui reconnaître du sens : *si l'on nous impose de travailler tel point de grammaire, c'est forcément parce que cela a une finalité (bien que nous ignorions laquelle)*. Cette enquête nous a donc confirmé, quoique modestement, l'attente des élèves et des (futurs) enseignants à recevoir/dispenser un discours grammatical cohérent. Et si le sens ne transparait pas immédiatement, ce n'est pas forcément qu'il n'y en a pas. Cette absence de transparence pousse au contraire les individus questionnés à trouver du sens à tout prix, même dans les activités ou contenus grammaticaux qui, a priori, n'en ont pas ; au détriment parfois de la logique et du bon sens, en cédant souvent à la tautologie : *il faut reconnaître le COI pour le différencier du COD, et identifier le COD pour ne pas le confondre avec le COI...*

À la suite de cette enquête, une question s'est alors naturellement posée à nous : le discours grammatical peut-il retrouver du sens dans les classes tout en obéissant aux prescriptions ministérielles ? S'il appartient au linguiste de proposer un discours cohérent, sincère et le plus exact possible pour décrire la langue, tel n'est pas le rôle de l'enseignant qui, aidé le plus souvent par des supports pédagogiques conçus à cette fin, a pour tâche de transmettre ce discours mais aussi de le retravailler afin de le rendre accessible d'une part, utile et intéressant aux yeux des élèves d'autre part. Mais pour le rendre intéressant, encore l'enseignant doit-il lui-même pouvoir en saisir le sens.

¹⁶ Cf. le *Bourgeois gentilhomme* de Molière.

Recherche fondamentale

Nous venons d'esquisser ci-dessus les lignes directrices d'un chemin qui part de la recherche vers l'enseignement et qui tente de faire bénéficier l'école du fruit des « découvertes » scientifiques. À rebours, c'est parfois l'observation même de ces problèmes de descriptions au sein des manuels qui nous a ouvert les portes de nouvelles problématiques de recherche. Cette autre démarche méthodologique fut notamment à l'origine de nos travaux sur la *juxtaposition* ([a], [f], [26]) et sur l'*adjet* ou les *compléments essentiels (de lieu)* ([34]), nés respectivement de la mise en évidence des contradictions ou des écueils qui ressortaient de l'analyse de différents supports d'enseignement. Cette autre façon de conduire notre recherche témoigne d'une nouvelle complémentarité entre l'enseignement et la recherche, méthodologie que tout chercheur en sciences du langage peut a priori expérimenter.

Si l'on se centre à présent sur la seule recherche fondamentale, l'on peut dire que, d'un point de vue méthodologique, peu de place a été laissée à l'arbitraire. Mener des recherches sur la syntaxe française procède pour nous de choix délibérés. Seule notre inscription dans le champ particulier de la *linguistique descriptive (française)*¹⁷ – par opposition à la *linguistique comparée, historique, ...* – fait peut-être exception à cette ligne de conduite, puisqu'elle résulte à la fois de la formation reçue et de notre affiliation, peu après, à une équipe de travail qui menait déjà des recherches en ce sens¹⁸. Autrement, notre spécialisation s'apparente à une suite de réponses à l'exploration de différents horizons (disciplines, branches et modèles) linguistiques découverts au fil de l'étude d'observables déterminés. Ce n'est donc pas par hasard que nous œuvrons aujourd'hui pour la description de la syntaxe française.

1. L'ÉPREUVE DES CHOIX

En effet, en parallèle du questionnement d'objets linguistiques, nous avons souvent eu à cœur de (ré)interroger notre inscription dans l'un des multiples cadres des sciences du langage. Cette pratique nous a permis jusqu'alors de prendre un certain nombre de décisions quant à la direction qu'allaient prendre nos travaux, que ce soit par rapport au courant de pensée, au type de syntaxe travaillée, ou encore au modèle retenu pour être développé. Nos premières recherches, par exemple, portaient sur l'*article en français* et entendaient comparer le traitement des unités de cette classe grammaticale dans différents courants linguistiques après 1980¹⁹ ([2]). Cette question de recherche nous a ainsi permis de nous plonger tour à tour dans les mondes de la psychomécanique du langage et de son héritage actuel (Curat 1999, Joly 1998, Moignet 1981, Van Raemdonck 2011, Wilmet 1986 et 1997, etc.), de la linguistique énonciative et de la sémantique référentielle et non référentielle (Charolles 2002, Corblin 1987, Culioli 1991-1999, Furukawa 1986, Hawkins 1978, Kleiber 1983 et 1990, etc.), des syntaxes formelles et des grammaires d'unification (Abeillé 1993, Abney 1991, Baschung 1991, Bès 1988, Bresnan 2001, Gazdar & al. 1985, Pollard & Sag 1987, Zribi-Hertz 2008), ou encore de la linguistique cognitive (Epstein 1994 et 2001, Fauconnier 1984, Langacker 1987 et

¹⁷ Bien que nous tentions également de nous familiariser depuis peu avec certains principes de la *linguistique générale* ([b], [c], [75] ; cours de *Structures et diversité des langues* en licence 2).

¹⁸ Comme *la pomme ne tombe jamais loin de l'arbre...*

¹⁹ Date symbolique de la dernière édition du *Bon usage* publiée du vivant de Grevisse.

1991). C'est au terme du parcours de ces quelques écoles de pensée que nous avons opté pour une spécialisation en syntaxe (et en sémantique), non formelle mais du type de celle développée par ceux que nous avons qualifiés alors d'« héritiers » de la psychomécanique du langage du fait de la récupération, plus ou moins marquée selon les auteurs, du tenseur binaire guillaumien (cf. Guillaume 1919). Notre intérêt s'était alors porté en particulier sur la notion d'incidence à travers la question de qui du nom ou de l'article constituait la tête du groupe (*nominal* ou *déterminatif*) simple, à deux entrées lexicales, et se présentait donc comme le point d'incidence de l'autre ([33]).

Cependant, même cloisonnés à un seul domaine de la linguistique, les orientations et les modèles développés restent à ce point pléthoriques que parler de *la syntaxe*, au singulier, ressemble à une duperie. Comme l'examen de l'article en français nous a menée vers la syntaxe (et la sémantique), notre deuxième thème de recherche principal, à savoir la *corrélacion* et plus largement les *modes de liaison*, nous a confortée dans le choix d'un cadre microsyntaxique pour la poursuite de nos travaux.

L'analyse du traitement des structures corrélatives isomorphes dans différents modèles syntaxiques requérait en effet que l'on se penche au préalable sur les discours qui particularisent ces écoles de pensée. C'est ainsi que nous avons étudié et testé quelques-unes des théories développées dans le cadre des approches en continuum (des modes de liaisons) notamment. Par l'entrée « *corrélacion* », nous avons ainsi été initiée aux travaux de Lehmann (1988), de Foley & Van Valin (1984) ou Van Valin & LaPolla (1997), de Rebuschi (2001, 2002) par exemple, dont le point commun tient en l'organisation des modes de liaison sur un gradient. Formant ensemble l'*approche graduelle*, ces théories présentaient cependant à nos yeux l'inconvénient de marginaliser la corrélation en la considérant comme une saisie moyenne entre les deux pôles de l'axe formalisé. Peu convaincue par ces thèses, nous nous étions ensuite aventurée sur le terrain de la *macrosyntaxe*.

Loin de constituer une voie unifiée, le cadre macrosyntaxique se déploie aujourd'hui sous différentes formes suivant le modèle (Avanzi 2007) : d'Aix-en-Provence, de Florence et de Fribourg. Si elles s'accordent à ce jour « sur les concepts essentiels de la composante macro-syntaxique » (Deulofeu 2003 : en ligne) et plaident chacune pour l'abolition de la notion de *phrase* par exemple, ces trois écoles restent néanmoins très différentes par les outils qu'elles ont élaborés pour la description grammaticale des énoncés. Alors que les macrosyntacticiens aixois parlent en termes de *noyau*, *préfixe*, *postfixe* et *suffixe* (Blanche-Benveniste 1984, 1990, 1997 ; Deulofeu 2001 ; Benzitoun & Sabio 2010), le modèle de Florence (Cresti 2000) propose une analyse en *topic*, *comment* et *appendice*, tandis que le Groupe de Fribourg (Berrendonner 1990, 2002, 2011 ; Béguelin 2003 ; Groupe de Fribourg 2012) travaille plutôt à partir des notions de *période* et d'*actions communicatives*.

À travers l'étude des structures corrélatives isomorphes, il nous est apparu que toutes ces écoles communiquaient peu les unes avec les autres. Les discours ne sont pourtant pas toujours incompatibles, et les points d'intersection recherchés devenaient de plus en plus évidents à mesure que la recherche progressait. Le croisement des résultats issus des travaux traditionnels, graduels et macrosyntaxiques s'est ainsi soldé par la proposition d'une autre façon de (se re)présenter la connexion syntaxique et les modes de liaison ([1], [38], [64], [f]). De base microsyntaxique, prenant la notion d'incidence pour pilier central, le système développé se voulait également riche de quelques apports de la

macrosyntaxe et des approches graduelles (comme les schémas prosodiques, repris au Groupe de Fribourg, ou la rection verbale, abondamment évoquée dans les travaux de l'École d'Aix et tout aussi importante dans la théorie de Foley & Van Valin, par exemple).

2. MODÈLE SYNTAXIQUE SUIVI

Notre retour à une syntaxe plus classique, aux fondements microsyntaxiques, n'était pas totalement fortuit dans la mesure où nos recherches (sur l'article mais surtout) sur les corrélatives isomorphes ont été fortement imprégnées, pour ne pas dire qu'elles y puisent leur eau, des pensées d'un modèle (micro)syntaxique particulier. Si notre entrée à l'Université Paris Descartes nous a amenée à nous familiariser avec le *fonctionnalisme* d'A. Martinet – qui y reste la figure de proue pour la syntaxe –, nous travaillons aujourd'hui encore dans la continuité des travaux de M. Wilmet et de D. Van Raemdonck, tous les deux représentants de l'*École de Bruxelles*.

Cette fois encore, parler *du* modèle de l'*École de Bruxelles* relève de l'artifice. Il s'agit plus justement d'une école composée d'un nombre limité de chercheurs, qui ont développé des cadres d'analyse qui ne sont pas toujours compatibles. L'on notera cependant au rang des propriétés communes l'ancrage profondément guillaumien mais également tesnierien et beauzéen, des modèles développés. Ces courants linguistiques sont rappelés notamment à travers les notions²⁰ d'*incidence* (Guillaume ; Wilmet 1986, 2006), de *translation* (Guillaume²¹, Tesnière ; Wilmet 2003, 2010, 2011), ou encore d'*extension*²² et d'*extensité*²³, quelques notions qui sont à l'origine notamment du système organisant les parties du discours en français (Port-Royal, Beauzée, Guillaume ; Wilmet 1978, 1986, puis Van Raemdonck 1996, 2011). Les membres de l'École de Bruxelles s'accordent également sur l'opposition de la *détermination* à la *prédication*, par exemple, ou sur la façon d'organiser les modes et temps verbaux. Il n'en reste pas moins cependant qu'en dépit de leurs bases communes, les théories ou cadres d'analyse rassemblés dans cette école se montrent assez différents, parfois même contradictoires²⁴.

²⁰ Moyennant parfois une modification de la portée originelle des termes.

²¹ Guillaume utilise le terme *translation* dans sa *Leçon de linguistique* du 23 mai 1940, notamment, pour décrire la *conjonction de subordination* : « La conjonction de subordination réunit en elle, dans un même nœud : a) un morphème de translation (de nominalisation de la phrase), b) un morphème de fonction, ces deux morphèmes étant associés intimement en vue d'une fonction synthétique » (2009 : 246).

²² L'*extension* est l'« Ensemble des objets du monde auxquels N ou GN est applicable » (Wilmet 2003 : 132). Elle est retrouvée sous diverses appellations au gré des auteurs et des époques, notamment sous les appellations d'*étendue* (Port-Royal) ou de *latitude d'étendue* sous la plume de Beauzée (Wilmet 1986 : 194). Par la suite, « Dieudonné Thiébault (*Précis de grammaire générale*, 1771), le disciple majeur de Beauzée, glose *étendue* au moyen d'*extension* ; et un deuxième épigone, Destutt de Tracy (*Éléments d'idéologie*, 1803), escamote carrément le mot *étendue*. Roch Sicard (*Éléments de grammaire générale appliquée à la langue française*, 1799) et Silvestre de Tracy [sic : Sacy] (*Principes de grammaire générale mis à la portée des enfants*, 1803 [1799]) assimilent l'*étendue* à l'ancienne *extension*, c'est-à-dire la *latitude d'étendue* de Beauzée, et l'inscrivent dans un rapport de proportionnalité inverse avec la *compréhension*. Le malentendu est consommé » (Wilmet 2006 : 50).

²³ L'*extensité* est la « Quantité d'objets du monde auxquels N ou GN est appliqué » (Wilmet 2003 : 132). Elle équivaut à l'*étendue* de Beauzée ou à l'*extension* de Thiébault ou de Destutt de Tracy (Wilmet 1986 : 194).

²⁴ À titre d'exemple, Wilmet fait du couple « sujet-verbe » la base de la phrase tandis que Van Raemdonck cible plus précisément le sujet en ce que ce dernier supporte fonctionnellement le prédicat (et donc le verbe).

En ce qui nous concerne, force est de constater que notre recherche récupère beaucoup de la terminologie de Wilmet (1986, 1997, 2010, 2013). Pour la description formelle et fonctionnelle des tours, par contre, elle prend davantage appui sur le modèle de syntaxe génétique développé par Van Raemdonck (1996, 2011).

À la différence du discours présenté dans la *Grammaire critique* de Wilmet, le modèle de Van Raemdonck (2011) part de l'idée que quatre fonctions suffisent pour décrire l'ensemble des relations entretenues par les termes constitutifs de la *phrase*²⁵ : *noyau*, *déterminant*, *prédicat*, et *ligateur* sont les seules fonctions syntaxiques rencontrées dans le modèle. En outre, l'organisation fonctionnelle établie est toujours corrélée à une organisation sémantico-informationnelle de la phrase, d'*apport* à *support* de signification : à partir du *noyau de phrase* (le sujet), il s'établit donc un réseau de liaisons syntaxiques mais également sémantiques, reliant des mots *apports* (de sens) à leur *support* (de sens), dans le respect des règles édictées par le type d'*incidence* des parties du discours liées (Van Raemdonck 1998). C'est ainsi que le *verbe* par exemple, en tant que terme « au mode d'accès à l'extension *indirect* »²⁶ (Van Raemdonck 2011 : 81), se présente comme un apport (syntaxico-sémantique) pour un *noyau*, le plus souvent le sujet de la phrase dont il est l'apport *prédicatif*.

Le *noyau*, d'abord, s'entend simplement comme le centre d'un groupe ; il est un support pour un apport possible mais non obligatoire.

Noyau. (*fonctions*) Un mot est un noyau d'un groupe s'il en est le centre, c'est-à-dire qu'il est le support d'informations au sein de ce groupe, lequel groupe sera dénommé en référence à ce noyau (Ex. : on appellera un groupe déterminatif nominal un groupe déterminatif dont le noyau est un nom). À l'étage supérieur, se trouve le noyau de phrase, support absolu d'information. (Van Raemdonck 2011 : 417)

De façon plus générale, le modèle développé repose sur le principe qu'à tout noyau, quel que soit son niveau d'apparition dans la (genèse de la) phrase, peut être rattaché un élément *apport*, soit par *détermination*, soit par *prédication*.

La *détermination* met en rapport un apport avec son support en réduisant l'extension ou en précisant l'extensité de ce second (elle est représentée par une flèche simple sur les schémas de phrase). La détermination avec réduction de l'extension opère notamment dans le cas de l'association d'un adjectif qualificatif (apport) à un nom (support) : l'ensemble des *canards jaunes* étant une sous-partie de l'ensemble plus vaste des *canards*, il y a bel et bien réduction de l'extension originelle du nom *canard*. Il y a modification de l'extensité, par contre, dès lors que l'apport touche au nombre, à la *quantité*, des éléments de l'ensemble d'origine convoqué par le terme support ; c'est le cas lorsqu'un déterminant s'associe à un nom, par exemple (*canard vs des canards*).

Par *détermination*, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation et 1°) réduit l'extension ou donne une indication sur l'extensité de l'élément déterminé, 2°) réduit l'extension de la relation sur laquelle il porte. Le déterminant se comporte comme un complément d'information. Nous parlerons donc de déterminants du nom, du pronom, du verbe, de l'adjectif, de l'adverbe, du connecteur prépositionnel..., ainsi que de déterminant de relation (relation prédicative, relation entre le

²⁵ Laquelle, couplée à une *énonciation*, constitue un *énoncé* (Van Raemdonck 2011). Pour Wilmet, en revanche, c'est la *phrase* qui se présente comme la somme d'un *énoncé* et d'une *énonciation* (2003 : 478).

²⁶ Ou d'*extension médiate*, pour reprendre les termes de Wilmet.

déterminant et le noyau nominal, entre le déterminant et le noyau verbal...). [...] La détermination est encore à l'œuvre lorsqu'il s'agit d'apporter de l'information non pas à la composante phrastique de l'énoncé, mais bien à la composante énonciation de celui-ci. Ainsi, *Franchement* dans *Franchement, tu exagères* sera-t-il considéré comme déterminant de l'énonciation. (Van Raemdonck 2009 : en ligne)

À l'inverse, la **prédication** unit un apport à son support sans altérer l'extension ou l'extensité de ce deuxième (elle est schématisée par une flèche double) : c'est ce mécanisme fonctionnel qui permet le rattachement d'un groupe verbal (prédicat) au noyau de phrase (sujet), par exemple.

Par **prédication**, nous entendons le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément ou à une relation sans en réduire l'extension. Le prédicat se comporte comme un supplément d'information, car lorsqu'il intervient sur un terme de la phrase, il le fait une fois la détermination opérée et le groupe déterminatif constitué, soit après la clôture de celui-ci. (Van Raemdonck 2009 : en ligne)

La modélisation laisse sans doute mieux transparaître le jeu de relations qui s'opère au sein d'une phrase ; c'est pourquoi le modèle développé par Van Raemdonck entend souvent modéliser les phrases analysées. À notre tour, partons d'un exemple pour mieux cerner les (types de) relations qui s'établissent au sein d'une phrase comme « *Un enfant le sait déjà* » (fig. 8). L'analyse donne premièrement à voir le rattachement d'un prédicat (*le sait déjà*) à un noyau de phrase (*un enfant*) par le biais d'une relation *prédicative*, tandis que les éléments *un* et *enfant* ou *le* et *sait* sont ensuite unis par le mécanisme de la *détermination*. L'adverbe *déjà* donné dans cet exemple rend par ailleurs compte de la possibilité, pour un terme ou un groupe, d'être incident à une relation plutôt qu'à un autre terme. Ce cas de figure est fréquemment rencontré pour les mots dont l'accès à l'extension est *doublement indirect* (adverbe, groupe prépositionnel, etc.). Cette schématisation met donc en évidence le caractère bidimensionnel de la syntaxe génétique proposée, les termes apports se rapportant en effet soit à d'autres termes (*i.e. un enfant ; le sait*), soit à une relation entre deux termes (*i.e. déjà*).

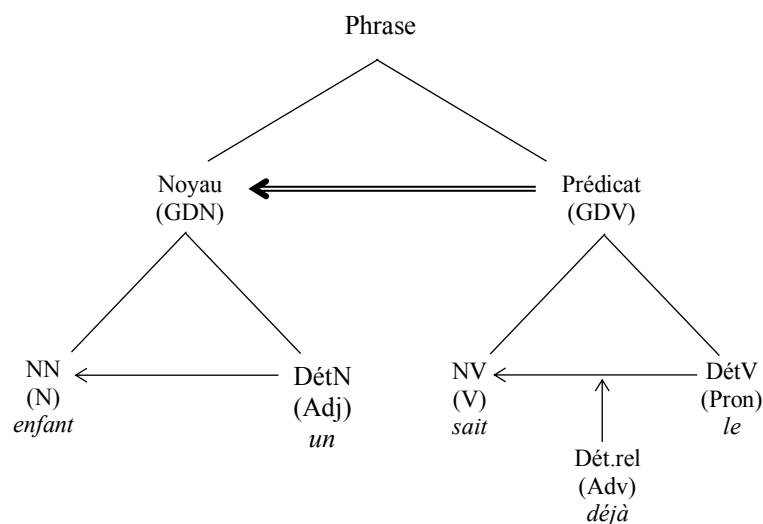


Figure 5 – Modélisation de la phrase « *Un enfant le sait déjà* » selon Van Raemdonck (2011)

Volontairement simple, l'exemple modélisé ci-dessus ne présente aucune illustration de la fonction **ligateur**. Ordinairement représentée par un trait simple, cette fonction assure et matérialise la connexion entre deux (groupes d')éléments de fonction identique.

La **ligature** est un mode de fonctionnement purement syntaxique prototypique des connecteurs (qui endossent donc la fonction de ligateurs) : établir une relation entre deux ou plusieurs structures. (Van Raemdonck 2011 : 416)

Que la connexion soit lexicalement marquée ou non, la fonction *ligateur* est représentée dans tous les cas de coordination de *groupes déterminatifs*²⁷ (GD) notamment : dans la figure 9, les GD nominaux (GDN) *Louis* et *Jean* sont liés par un connecteur *et* qui matérialise la fonction ligature, de sorte à former le GDN plus vaste *Louis et Jean*.

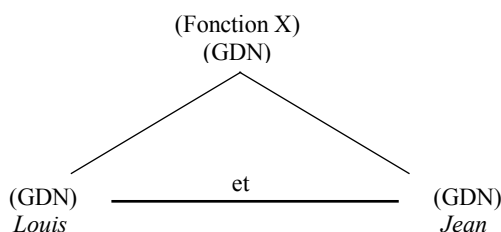


Figure 6 – Modélisation du GDN « *Louis et Jean* » selon Van Raemdonck (2011)

Nous pourrions poursuivre la description du modèle mais l’aperçu que nous en avons donné ci-dessus suffit, nous semble-t-il, pour comprendre les propos qui suivront dans la suite de ce document de synthèse.

3. MISE À L’ÉPREUVE DU MODÈLE

Jusqu’à maintenant, nos recherches ont toujours eu pour finalité première la description de la langue française. Du fait de s’inscrire dans un courant de pensée linguistique et, plus précisément, dans un modèle syntaxique spécifique, elles se sont également présentées comme autant d’entrées pour tester le modèle dans lequel elles s’inscrivaient, en vue d’en cibler les limites d’abord, de proposer une alternative ensuite.

Nos recherches ont en effet souvent interrogé le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck : nos travaux sur l’**article**, à l’origine de notre premier axe de recherche (cf. *supra*), ont questionné d’abord la relation d’apport à support entre l’article et le nom ([2], [33], [70]). Alors que l’article constitue un apport au nom-support selon Van Raemdonck (2011¹), nous avons conclu en la possibilité d’analyser différemment les rapports syntaxiques et sémantiques de façon à inverser les rôles : en tant qu’actualisateur du nom, l’article pourrait également être senti comme le support d’un nom-apport, à tout le moins syntaxiquement. De la même façon, notre deuxième thématique de recherche, à savoir la **corrélation**²⁸, était revenue sur plusieurs aspects du modèle. La présentation de nos travaux sur les structures corrélatives isomorphes avait ainsi encouragé le père du modèle décrit ci-dessus à réorganiser les modes de liaison et, partant, à reconsidérer le classement des connecteurs dans la deuxième édition du *Référentiel* (Van Raemdonck 2016²). Cependant, c’est probablement la problématique de l’**inversion du sujet** en français contemporain ([3], [10], [21], [27]), soit notre troisième et dernier axe de recherche majeur, qui a conduit à la principale révision du modèle initial. L’examen de la

²⁷ L’adjectif *déterminatif* rappelle l’existence d’une relation de détermination dominante au sein du groupe formé.

²⁸ Cf. [1], [4], [7], [8], [17], [18], [19], [22], [23], [25], [29], [37], [38], [38], [39], [41], [49], [50], [52], [53], [55], [58], [59], [63], [64], [68], [69], [76], [79], [d], [e].

question de l'inversion du sujet et du verbe a mis en lumière, en effet, la rigidité du modèle de base : comme nous avons pu le montrer ([21]), dès lors qu'il est placé à la droite du verbe, le sujet entre dans la portée de la négation descriptive (cf. Ducrot 1972). Il réagit en cela de façon comparable au complément verbal, ce qui pose problème étant entendu que le complément verbal fait partie du prédicat dont le sujet se présente comme le support (noyau de phrase). Cette première observation nous avait donc amenée à creuser davantage la problématique de l'inversion du sujet, thématique d'autant plus intéressante qu'elle est régulièrement évoquée dans les travaux sur l'intégration propositionnelle.

En plus de se questionner et de s'enrichir mutuellement²⁹ – fait qui sera montré dans la suite de ce document de synthèse –, nos trois thématiques de recherche principales ont donc constamment interrogé, quoiqu'à des degrés divers, le modèle initial et ses limites.

A) MÉTHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE DE FAÇON RÉCURRENTÉ

D'un point de vue méthodologique, les trois thématiques de recherches listées ont toutes, nous semble-t-il, bénéficié d'un traitement plus ou moins comparable bien que la démarche adoptée ait souvent dû être ajustée en fonction des problèmes rencontrés, notamment en matière de (constitution de) corpus.

(a) Le premier dénominateur commun à toutes nos recherches reste sans doute la **revue critique de la littérature scientifique** sur la question posée, en phase liminaire. Dresser un état de l'art est autrement plus compliqué aujourd'hui qu'au siècle dernier en raison de la prolifération des travaux en sciences du langage depuis les années 1960-1970. Il s'ensuit la nécessité, pour l'heure actuelle, de proposer de façon systématique un état de l'art qui, sans être exhaustif – il ne saurait l'être –, revienne néanmoins sur certaines solutions déjà proposées. La revue (d'une partie) de la littérature scientifique est ainsi nécessaire pour mieux problématiser la recherche, et la rendre intéressante d'après nous. Car à ce jour, l'apport de réponses ou de conclusions en l'absence de référence aux travaux passés ne fait plus vraiment sens ; c'est bien là l'une des principales différences entre les recherches menées au XXI^e siècle et celles du début du XX^e siècle (Saussure, Guillaume, etc.).

Par ailleurs, nous ne concevons pas un état de l'art qui ne soit pas « *critique* », ce dernier adjectif devant être pris dans le sens de :

Qui implique l'examen objectif, raisonné auquel on soumet quelqu'un ou quelque chose en vue de discerner ses mérites et défauts, ses qualités et imperfections. (*TLFi* : CRITIQUE)

Un état de l'art *critique* procède selon nous de la confrontation de modèles, cette pratique facilitant la mise en évidence des apports ou faiblesses des théories examinées. C'est cette posture que nous nous sommes efforcée de toujours adopter depuis notre entrée dans le monde de la recherche, en nous restreignant aux travaux les plus contemporains dans un premier temps, en couplant un regard diachronique à un tour d'horizon synchronique par la suite. En effet, si nos trois thématiques de recherche s'inscrivent prioritairement dans le champ de la *linguistique descriptive (française) synchronique*,

²⁹ Nos recherches sur la corrélation nous ont invitée à reconsidérer par exemple la question de l'incidence au sein du groupe nominal/déterminatif.

toutes les trois se rejoignent par la réinscription régulière et voulue des notions syntaxiques/grammaticales contemporaines dans une perspective diachronique, à des fins généralement épistémologiques : interroger les notions, questionner leur rendement ou leur performance. Bien sûr, cette démarche ne s'imposait pas d'emblée. Elle est au contraire le fruit d'une réflexion menée au fil des années, la traduction de notre cheminement de pensée ; c'est pourquoi cette posture est rencontrée à des degrés divers au fil de notre parcours de recherche. Nos travaux sont certes peu historiques dans le cas de la détermination nominale. Ils le sont un peu plus, déjà, en ce qui concerne l'inversion du sujet (pro)nominal. Ils le sont nettement davantage en revanche dans le cadre de l'étude des modes de liaison. Au demeurant, nous ne concevons plus une recherche, aujourd'hui, qui ne prendrait connaissance de la construction (historique) des notions interrogées. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nos derniers travaux proposent tous une réinscription historique de l'objet questionné avant d'examiner son traitement synchronique à proprement parler ([26], [a] ; [34], [35]). « Heureux qui connaît l'origine des choses », écrivait déjà Virgile...

(b) Une attention particulière a toujours été apportée également aux **discours et textes de référence** ([46], [47]) : dès nos premiers travaux (e.g. [2]), nous avons eu à cœur de confronter les discours officiels, qui font office de références et qui sont véhiculés par les programmes scolaires, les codes de terminologie (belges, français), les divers arrêtés ministériels, etc., aux discours linguistiques. Jusqu'ici, cette comparaison a souvent, sinon dénoncé – d'autres l'ont déjà fait avant nous : Brunot (1909) par exemple –, rappelé l'écart entre le savoir commun, transmis à l'école notamment, et le savoir scientifique disciplinaire (université, recherche), ainsi que la relative herméticité de l'enseignement officiel à intégrer le discours de recherche³⁰ d'autre part.

(c) En outre, la réinscription historique des notions interrogées et l'examen de leur place dans les textes officiels actuels ont souvent conduit soit au retrait de notions/termes du métalangage (e.g. *juxtaposition*), soit à leur redéfinition (e.g. *subordination*). Quel que soit l'axe de recherche, en effet, un **point terminologique** nous a toujours semblé nécessaire. Ces réflexions sur le métalangage se sont le plus souvent soldées par (i) une élimination de fioritures terminologiques (*parataxe*, *hypotaxe*, *asyndète*, ...), (ii) la suppression d'outils grammaticaux jugés trop peu performants (*juxtaposition*, *conjonctions de coordination* vs *de subordination*, *adjet*, *complément d'objet indirect*, ...), (iii) la proposition de redéfinitions de termes ou de notions grammaticales (*subordination*³¹, via l'*incidence externe*).

(d) Lorsque cela s'avérait utile, nos recherches ont également visé à confronter les discours scientifiques théoriques aux données de **corpus** afin de vérifier ou d'invalider les hypothèses précédemment formulées. Si les linguistique théorique et linguistique de corpus demeurent souvent opposées, le bénéfice d'une recherche en linguistique théorique fondée sur des énoncés authentiques est aujourd'hui largement admis dès lors qu'il s'agit de « préciser l'[a] valeur sémantique » (Nølke 1994 : 29) de la théorie examinée. La linguistique théorique s'appuyant sur des exemples *in vitro* n'est pas pour autant dénuée d'intérêt ; elle sert simplement une autre finalité, celle de « test[er] la

³⁰ Cf. Introduction, § « Recherche & enseignement : 3. *Censure du sens* ».

³¹ La récupération du terme *subordination* a pu nous être reprochée mais aujourd'hui encore, nous restons sur le principe que l'on ne saurait complètement refaire la grammaire en changeant tout le métalangage sans rencontrer les mêmes écueils que Damourette & Pichon (1911-1927, 1968-1987) par exemple, dont les travaux souffrent d'un cruel manque de clarté.

frontière de l'acceptable » (*ibid.*). Le choix de la démarche à adopter est une nouvelle fois dicté par les objectifs fixés, ce qui explique que les deux façons de mener une recherche, sur la base d'exemples³² authentiques ou d'exemples *in vitro*, sont rencontrées dans nos travaux. En fonction des problématiques, le recours à un corpus de productions réelles n'a pas toujours été nécessaire : une linguistique de corpus n'aurait pas facilité l'apport d'une réponse à la question de *l'article apport ou support du nom*. Par contre, le corpus a occupé une place centrale dans la recherche que nous avons menée sur la corrélation puisque les occurrences récoltées ont permis de valider ou d'invalider les réponses imaginées aux nombreux tests syntaxiques évoqués dans le cadre de la linguistique théorique *stricto sensu* (Abeillé & Borsley 2006, Abeillé & al. 2006, Hadermann & al. 2010). À côté de cette fonction de *vérification*, qui rappelle la méthode *hypothético-déductive* dont parlait Blanchet (2012 : 31), il est également arrivé que le corpus soit pris comme guide de la recherche. C'est précisément sa fonction *heuristique*³³ qui a été convoquée dans les textes [24], [27], [36], notamment.

Qu'ils servent la vérification ou la découverte, les corpus constitués ont souvent revêtu une dimension quantitative importante. Si un corpus de taille considérable est plus difficilement maniable, rassembler un nombre élevé d'occurrences authentiques permet toutefois de mieux (i) identifier les tendances générales, (ii) repérer l'exception, (iii) tester la règle générale ([59], [69]). Constituer un vaste corpus n'a cependant pas été possible pour l'examen de toutes les questions de recherche. La description des structures corrélatives non marquées (du type *Tu joues ta carte, tu gagnes* ; [4], [11], [17], [37]), par exemple, requerrait l'analyse d'un corpus de productions réelles, mais il nous a été impossible d'opérer une recherche dans les bases de données en vue d'en constituer un en raison de l'absence de lexème à entrer dans le moteur de recherches. C'est donc « à l'ancienne » que nous avons constitué ce corpus, en glanant les occurrences au fil de nos lectures (romans, bandes dessinées, magazines) et des émissions écoutées (télévision, radio), ou dans la vie quotidienne (conversations, affiches publicitaires,...).

Cette dernière mention rappelle l'importance de s'interroger constamment sur la nature du corpus à constituer : rarement *exhaustif*, le corpus est-il suffisamment *représentatif* (Mellet 2002) ? Faut-il le construire à partir d'exemples écrits ou, à l'inverse, d'occurrences orales ? Là encore, seule la finalité de la recherche peut éclairer le chemin à suivre, et les voies que nous avons empruntées ont été très différentes selon les questions de recherches posées. Lorsqu'il s'agissait d'étudier la prosodie, seul un corpus oral pouvait évidemment convenir, alors que la validation ou la contradiction d'un principe (*e.g.* un test syntaxique) pouvait aussi bien procéder d'une occurrence orale que d'un exemple écrit. Si les premiers corpus que nous avons constitués étaient essentiellement écrits ([19], [21], [31]), certains de nos travaux ont invité à mêler plutôt les productions orales et les occurrences écrites – en vue notamment de considérer les spécificités inhérentes aux médiums – ([1], [11], [37]), tandis que d'autres encore ne souhaitaient prendre appui que sur des occurrences orales – de surcroît spontanées – pour mieux décrire le français vernaculaire ([25], [41]).

³² Pris dans le sens de « donnée[s] observable[s] en linguistique » (Milner 1989 : 51). Désormais, nous utiliserons les termes *exemple* et *occurrence* en synonymes l'un de l'autre.

³³ Sans être tout à fait identique, cette autre utilisation du corpus rappelle quant à elle davantage la méthode *empirico-inductive* de Blanchet (2012 : 33).

B) LIMITES DU MODÈLE

La confrontation du modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck à des données authentiques a également permis d'en tester les limites. Au terme de nos recherches sur les thématiques de l'article, de la corrélation et de l'inversion, il nous est apparu que le modèle achoppait principalement sur trois pierres, auxquelles s'ajoute un autre obstacle, plus épistémologique.

(a) La première pierre d'achoppement a déjà été évoquée brièvement plus haut. Elle a trait à la conception limitée de la « **subordination** » : pourquoi la subordination se verrait-elle restreinte aux liaisons propositionnelles alors que la coordination est aussi bien rencontrée au niveau des liaisons de groupes que des liaisons prédicationnelles ? Ce faisant, nous en sommes arrivée au constat que, plus que sa portée, c'est la définition même de la subordination qui devait faire l'objet d'une révision, voire même plus largement la typologie des modes de liaison.

(b) Le deuxième obstacle a également déjà été mentionné ci-dessus. Il concerne l'ordre des mots, en particulier l'**inversion sujet-verbe** (SV). Formellement trop rigide, le modèle développé par Van Raemdonck (2011¹) souffre selon nous de ne pas parvenir à différencier syntaxiquement les séquences SV et VS qui, pourtant, ne connaissent pas les mêmes portées : dans l'ordre VS, le sujet semble être sous la portée de la négation descriptive, par exemple.

- (1) Beau catalogue, dans lequel, ô surprise, *ne se trouve aucune ville française* ! (Armand de Rendinger, *La tentation olympique française*, 2014, § Conclusion)

Nos recherches ont montré toutefois que cette question ne saurait être traitée sans être préalablement réinscrite dans la problématique plus vaste des voix/topicalisations de façon à croiser la notion de la **lecture théorique**.

(c) Le troisième problème identifié regarde la question du **marquage** des connexions syntaxiques et plus largement la **typologie des connecteurs** développée tour à tour par Wilmet (2007, 2008⁴, 2010⁵) et Van Raemdonck (2011¹). Le tableau proposé par les deux chercheurs organise les connecteurs – primaires et secondaires³⁴ – en fonction des réponses des items à quatre (Wilmet) ou cinq (Van Raemdonck) traits : *ligateur*, *transposeur/subordinateur*³⁵, *enchâsseur*, *représentant* ; et *foncteur*.

Nous nous sommes basé pour ce faire [= pour établir les sous-classes de *connecteurs*] sur les critères de fonctionnement que Wilmet avait mis en évidence pour expliquer, dans la *Grammaire critique*, les différentes valeurs du mot *que* : *ligateur*, *translateur*, *enchâsseur* et *représentant*. Nous en avons ajouté un autre (*foncteur*), ce qui nous a permis d'envisager tant les connecteurs primaires (prépositions et conjonctions) que les connecteurs secondaires (pronoms relatifs et adverbes). (Van Raemdonck 2011¹ : 430-431)

³⁴ Sont considérés comme connecteurs secondaires tous les items qui exercent la fonction de *ligateur* sans appartenir pour autant à la classe grammaticale des conjonctions ou des prépositions. *Plus* dans l'énoncé *Plus il parle plus il ennuie son voisin*, par exemple, est un adverbe-connecteur. À ce titre, il est dit « *connecteur secondaire* ».

³⁵ Selon la terminologie de Van Raemdonck (« *transposeur* », 2011¹ ; « *subordinateur* », 2016²). Wilmet (2008⁴) préfère quant à lui le terme (tesnien) de « *translateur* ».

	LIG	TRANS	ENCH	REPR	FONCT
Connecteur coordonnant	✓	✗	✗	-	-
Connecteur prépositionnel	✓	✓	✗	-	-
Connecteur subordonnant	✓	✓	✓	-	-
Connecteur secondaire	✓	(✓/✗)	(✓/✗)	(✓/✗)	✓

Tableau 2 – Synthèse des grilles de classement des connecteurs développées par Wilmet puis Van Raemdonck

Le bât blesse pourtant dès lors que l'on constate que les réponses à certains traits sont tributaires de l'analyse du mode de liaison et que l'examen du mode de liaison... dépend étroitement de l'analyse qui est faite du connecteur employé ([1]). Le problème n'est pas neuf ; Brunot en faisait déjà état dans son ouvrage de 1936.

Ce problème est doublé d'une autre difficulté, plus spécifique cette fois au modèle de syntaxe génétique proposé : il s'agit de la formalisation excessivement compliquée de certaines phrases corrélatives telles que *Paul ne mange ni viande ni poisson*. Dans les représentations triangulaires qui caractérisent le modèle, la place semble manquer pour situer les items corrélatifs (à tout le moins le premier des deux). Ce souci ne peut être résolu autrement que par la pose d'une relation en attente³⁶ de support comme le montre la figure suivante (fig. 10) :

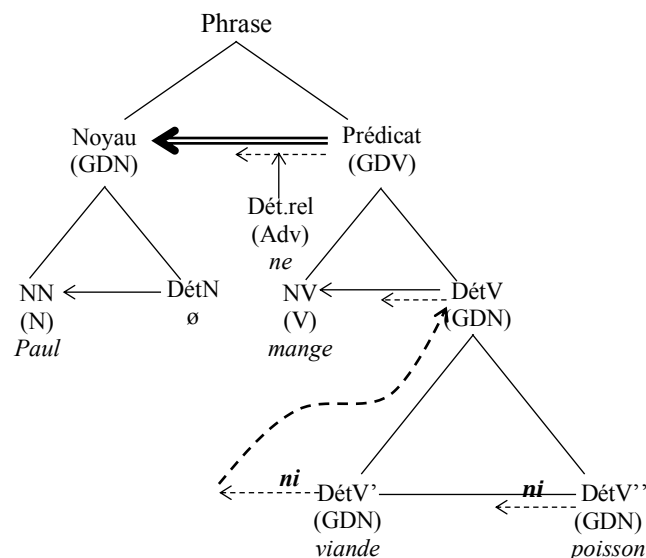


Figure 7 – Formalisation de la phrase « Paul ne mange ni viande ni poisson »

(d) Inscrit dans la continuité de ces observations mais sans doute plus épistémologique que les difficultés précédentes, un autre point de désaccord a pour nous trait à la détermination fonctionnelle de connecteurs, notamment des prépositions. À l'origine de la formation de *groupes déterminatifs prépositionnels* – désormais rebaptisés « *groupes déterminatifs connectifs* » (GDC) par Van Raemdonck (2016²) –, la préposition, comme

³⁶ À propos des *relations d'attente*, lire notamment Van Raemdonck (1996, 1998, 2010).

la conjonction de subordination (mais non la conjonction de coordination³⁷), se présente habituellement comme un noyau de groupe support pour la *détermination* d'un autre groupe (nominal, par exemple).

[Dans le GDC *Le château de ma mère*,] le connecteur subordonnant [= prépositionnel] permet à son déterminant d'être rattaché à un support par son intermédiaire : *ma mère* (GDN) pourra être rattaché au noyau nominal *château* (GDN), pour autant que l'on passe par la constitution préalable d'un GDC dont le noyau serait le connecteur *de*. Sans ce *de*, point de rattachement possible ; on ne dit pas *Le château ma mère*. Dès lors, le rôle du noyau du GDC ainsi constitué est de permettre d'articuler deux segments inarticulables sans lui. Il joue donc un rôle organisateur primordial, ce que reflète son statut de noyau. [...]

Si l'on s'attarde sur la constitution du groupe, on remarque que dans le cas du GDN *ma mère*, le noyau sera le nom *mère* lui-même, ce qui lui confère un statut non négligeable. Ce GDN, pour être rattaché à son support-noyau *château*, dont il devrait être déterminant, a besoin d'un élément articulatoire : le connecteur subordonnant. L'alliance avec ce connecteur est constitutive d'un GDC, dont le connecteur est le noyau, et *ma mère* le déterminant. Le rattachement est dès lors rendu possible du déterminant ainsi constitué *de ma mère* au support *château*. (Van Raemdonck 2016² : 162)

Soit la représentation suivante :

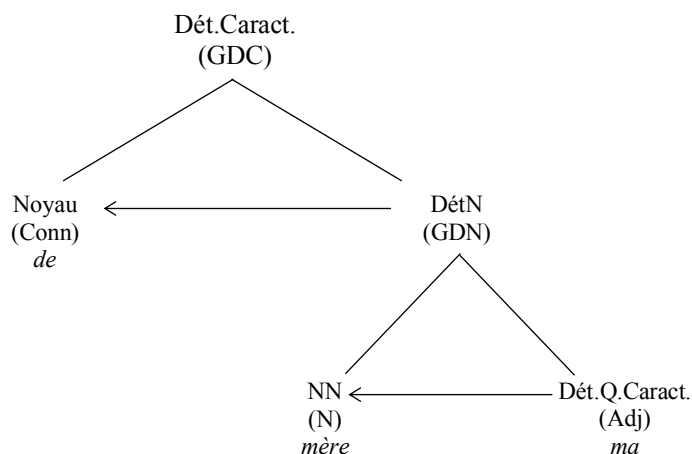


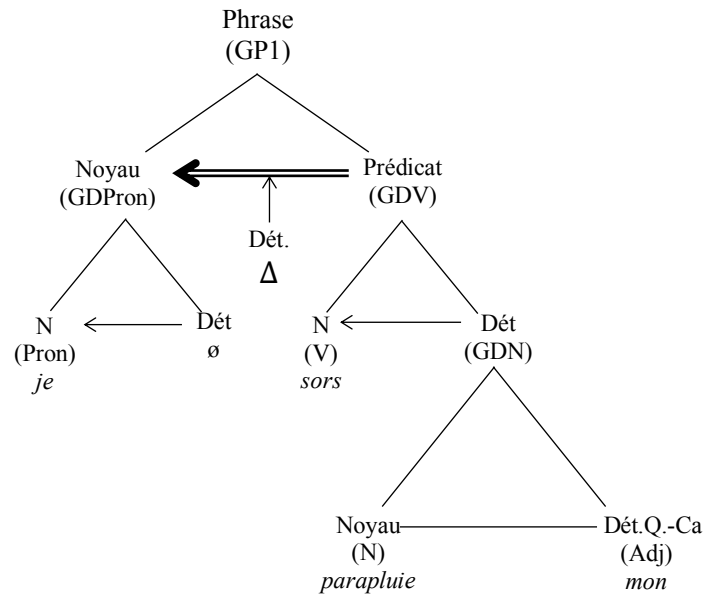
Figure 8 – Modélisation du groupe « de ma mère » selon le modèle de Van Raemdonck (2011¹, 2016²)

Mais un connecteur prépositionnel peut-il vraiment fonctionner en « noyau » ? En tant que telle, cette question n'est pas propre au modèle de syntaxe génétique questionné : elle est convoquée dans tous les modèles syntaxiques qui admettent la préposition comme noyau d'un groupe ou d'un syntagme. Le modèle de syntaxe génétique ici décrit entend néanmoins faire de la préposition un support pour une nouvelle détermination. C'est ce dernier point qui, en particulier, nous semble poser problème : est-il possible qu'un groupe (*e.g.* nominal) puisse fonctionnellement *déterminer* une préposition ? Autrement dit, l'adjonction d'un GDN à une préposition de façon à former un GDC/GDPrép conduit-elle vraiment à la réduction de l'*extension* de la préposition – principe qui différencie la *détermination* de la *prédication* (cf. *supra*) ? Dans ce cas, en regard de la typologie des connecteurs proposée par Wilmet et Van Raemdonck, l'on est naturellement amenée à nous demander pourquoi il n'en va pas de même pour les conjonctions de subordination : si les conjonctions de coordination ne disposent pas intrinsèquement du trait *translateur* (Wilmet) ou *transposeur/subordonateur* (Van Raemdonck), critère qui suffirait à lui seul à justifier l'absence de détermination adossée

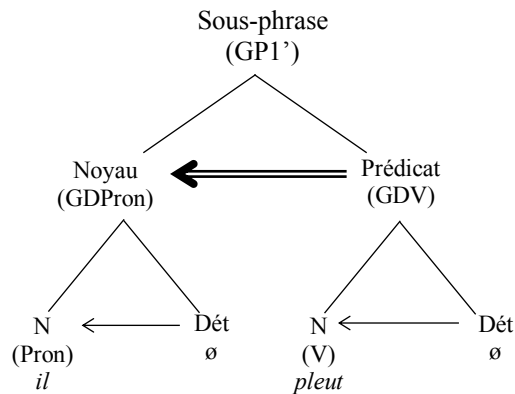
³⁷ En raison de l'absence du trait *translateur* (Wilmet) ou *transposeur/subordonateur* (Van Raemdonck) dans la carte d'identité des conjonctions de coordination (Wilmet 2008, Van Raemdonck 2011¹).

au connecteur coordonnant – qui n'est donc jamais « noyau » –, tel n'est pas le cas des conjonctions de subordination qui regroupent quant à elles les traits « *ligateur* » et « *translateur/transposeur/subordinateur* », à l'image des prépositions. Pourtant, les conjonctions de subordination ne sont jamais représentées, dans le modèle de syntaxe génétique étudié, en noyaux d'un quelconque groupe déterminatif ou prédicatif. Alors que leur fonctionnement approche celui des prépositions, les conjonctions de subordination font seulement l'objet d'une mention liminaire et en marge des représentations arborescentes comme le montre cet extrait de la deuxième édition du *Sens grammatical* :

- Soit la phrase intégrant une sous-phrase connective : **Quand il pleut, je sors mon parapluie.**



Dans un deuxième temps, l'analyse du Δ donne :
 Δ = ligateur-subordonateur-enchâsseur (connecteur enchâssant **Quand**) + sous-phrase connective (GP1') *il pleut*.



(Van Raemdonck 2016² : 254-255)

Le traitement réservé aux connecteurs prépositionnels et aux connecteurs subordonnants gagnerait selon nous à être uniformisé, au motif donc que les items de ces deux classes grammaticales ont en commun de porter intrinsèquement le trait « *translateur/transposeur/subordinateur* » qui permet l'articulation de deux groupes phrastiques. Autrement dit, il manque à la réorganisation des connecteurs opérée entre la

première et la seconde édition du *Sens grammatical* (2011¹, 2016²)³⁸ l'accomplissement d'un dernier pas, qui serait celui de l'homogénéisation du sort réservé aux connecteurs prépositionnels et subordonnants dans les représentations arborescentes d'une part, sur le plan théorique³⁹ d'autre part.

C) VERS UNE RÉVISION DES OUTILS POUR LE MODÈLE

Les quatre points soulevés à l'instant ont en commun de toucher à la « **complexité (de la construction) phrastique** ». Ils ne sauraient pour autant être placés à égalité dans la mesure où ils concernent, selon nous, des étapes différentes de la construction de la phrase. Le premier problème listé s'inscrit dans la **construction**⁴⁰ même de l'énoncé et fait appel, comme nous le verrons *infra*, à un outil syntaxique spécifique qui est l'*incidence externe*. Le deuxième concerne plutôt la **linéarisation** de l'énoncé : il se présente au moment de l'agencement formel de la phrase, étape au cours de laquelle la notion de *lecture thétiq*ue entre en scène. Les troisième et quatrième écueils que nous avons listés se posent quant à eux lors de la dernière phase, celle du **marquage** des connexions syntaxiques. C'est au cours de cette étape que les relations syntaxiques instaurées deviennent ou non lexicalement marquées – c'est-à-dire représentées par un *connecteur*.

La construction, la linéarisation et le marquage sont donc trois étapes à l'origine de la *complexité phrastique*⁴¹ (cf. [a]). À nos yeux, en effet, toute phrase est le résultat de la coopération des acteurs de trois équipes présentes sur un même chantier (la *phrase*), disposant chacune de leurs outils propres. Pour mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent la construction de la phrase, il convient donc d'observer isolément le travail de chacune de ces équipes. Cette séparation est certes artificielle – puisqu'il n'y a qu'un seul chantier visible et un seul monument construit au final –, mais elle nous semble indispensable pour cerner au mieux la succession des différentes opérations menées.

Abstraction faite de la métaphore du chantier, il nous semble donc nécessaire de regarder la phrase comme le lieu de symbiose des résultats livrés au terme de trois opérations successives. La première opération est proprement syntaxique : elle fait intervenir le critère de l'*incidence externe*, seul outil apte à lier les différents groupes constitutifs de la phrase. Dans la **première partie** de ce document de synthèse, nous reviendrons donc sur la notion d'*incidence externe*, laquelle nous permettra notamment de consigner et de croiser nos recherches sur la détermination nominale, sur la corrélation et les modes de liaison, et sur certains cas d'inversion du sujet et du verbe (ceux où l'inversion signale l'intégration phrastique). La **deuxième section** de ce mémoire d'habilitation portera ensuite sur la phase de linéarisation de l'énoncé. Elle entendra montrer comment la

³⁸ Opéré sur la base de nos recherches doctorales, le changement entre la première et la seconde édition du *Référentiel* (2011¹, 2016²) a permis l'étendue de la notion de subordination aux liaisons prépositionnelles. Cet acte a ainsi marqué l'apport d'une réponse à la première des limites que nous avons citées dans ce mémoire d'habilitation, laquelle a, en réalité, été soulevée déjà dans notre thèse de doctorat (2013).

³⁹ Cette mention réfère à la restriction actuelle de l'accès à la fonction « noyau » (déterminable) à la seule préposition : la préposition est en effet le seul des connecteurs primaires à pouvoir être à l'origine d'un *groupe déterminatif connectif* (GDC ; GDPrép).

⁴⁰ Tel que nous l'employons, le terme *construction* ne réfère jamais aux « grammaires de *construction* » mais qualifie plus largement le *développement, la mise en place d'une structure syntaxique quelconque*.

⁴¹ Ce qui motive évidemment la division de ce document de synthèse intitulé « *Complexité phrastique* » en trois parties distinctes.

lecture théorique intervient dans le système des voix et agit donc potentiellement sur l'ordre des mots dans la phrase, mais elle rappellera aussi l'importance de cette notion dans la problématique de la détermination nominale. **La troisième partie**, enfin, s'attardera sur le marquage (non) lexical des relations syntaxiques. Conciliant le fruit de recherches menées au sein des trois axes⁴², elle reviendra ce faisant sur la typologie des *connecteurs* dont nous avons parlé plus haut, comme elle discutera quelques autres outils opérant potentiellement en faveur du marquage de la connexion. De façon plus générale, elle interrogera la nécessité de toujours marquer les relations syntaxiques.

Cette tripartition de notre mémoire d'habilitation ne doit pas occulter en outre l'interaction souhaitée entre les chapitres cités *supra*. Les trois parties, au contraire, se montrent complémentaires ; elles œuvrent ensemble dans le modèle d'analyse de la phrase que nous avons pensé, modèle qui nous est plus personnel et que nous sommes désormais en mesure de préciser. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous **achèverons** ce document de synthèse par sa présentation générale, dont les ébauches ont jusqu'ici été disséminées au fil de nos travaux scientifiques. Car si ce modèle n'a pas encore vu ses principes réunis au sein d'une même publication, il a en effet pris forme à mesure de l'avancée de nos recherches, et c'est donc par la présentation du résultat de sa construction – toujours inachevée à ce jour ; c'est sans doute là l'œuvre d'une vie – que nous concluons ce mémoire.

⁴² Pour rappel, l'article, la corrélation et l'inversion sujet-verbe.

1^{RE} PARTIE. CONSTRUCTION DE LA PHRASE PAR L'INCIDENCE EXTERNE

Outil au service de la première phase de réalisation de la phrase, l'*incidence* se présente également comme la pierre angulaire du système syntaxique en cours d'élaboration. Bien entendu, la récupération du critère guillaumien de l'incidence (externe) n'est pas à mettre sur le compte du hasard. Elle fait suite à un constat, celui du relatif échec à définir à ce jour *un* système de modes de liaison, unique et partagé de tous les linguistes qui œuvrent dans un cadre microsyntaxique ([1]). Les typologies organisant les mécanismes de jonctions syntaxiques sont au contraire pléthoriques et les ressemblances observées sont parfois ténues. Contre toute attente, toutes ne comptent d'ailleurs pas une entrée *subordination*, terme pourtant bien intégré dans la tradition grammaticale scolaire.

Incidence & subordination

L'examen d'une série de grammaires scolaires ou d'usage et d'ouvrages d'initiation à la linguistique publiés après 1970⁴³, a révélé en effet la coexistence de pas moins de six typologies des modes de liaison différentes (cf. [a]), qui se laisseraient organiser, au mieux, de la façon suivante :

A) Typologies des modes de liaison sans entrée « subordination »

- i) **Typologies à trois entrées** : Galichet (1973 : *juxtaposition, coordination, intercalation*), Blois & Bar (1975 : *juxtaposition, coordination, inclusion*).
- ii) **Typologie à deux entrées** : Dubois & Lagane (1995 : *coordination, juxtaposition*), Braun & Cabillau (2007 : *rattachement, enchâssement*).

B) Typologies des modes de liaison avec une entrée « subordination »

- i) **Typologie à cinq entrées** : Gardes Tamine (2015 : *juxtaposition, coordination, subordination, corrélation, incise/parenthèse*).
- ii) **Typologie à quatre entrées** : Verjans (2013 : *subordination, coordination, juxtaposition, corrélation*), Riegel, Pellat & Rioul (2016 : *juxtaposition, coordination, subordination, insertion*).
- iii) **Typologies à trois entrées** : Dubois & Lagane (1973), Chevalier & alii (1990), Lagane (1995), Gobbe & Tordoir (1999), Académie française (2000, 9^e éd.), Baccus (2002), Leeman (2002), Delatour & alii (2004), Eluerd (2008), Porée (2011), Simard & Chartrand (2012), etc. (*Subordination, coordination, juxtaposition*).
- iv) **Typologies à deux entrées-mères** : Grevisse (1975, 1980), Grevisse & Goosse (1980 ; 1986, 1993, 2007, 2011, 2016), Béchade (1994), Denis & Sancier-Château (1994), Tomassone (2002), Cherdon (2005), Pellat (2009), Gousseau (2010), etc.

À l'homogénéité de la famille d'auteurs listés en « B.iii » répond une hétérogénéité inégalable des organisations des modes de liaison du côté des grammairiens indexés en

⁴³ Décennie choisie pour ce qu'elle signe l'entrée dans l'ère de la quatrième grammaire scolaire (cf. Piron 2010b).

« B.iv ». Dans cette dernière catégorie, la typologie traditionnelle (*coordination* vs *subordination*) côtoie une série d'organisations systémiques dans lesquelles la subordination n'occupe pas l'une des deux entrées-mères (e.g. Tomassone 2002 ; tableau 3). Il arrive également que la subordination soit présentée comme un métaterme non essentiel, la préférence étant alors donnée au substantif *hypotaxe* (e.g. Pellat 2009 ; tableau 4).

Mécanismes de liaison			
Parataxe		Hypotaxe	
Coordination	Juxtaposition	Subordination	Insertion
			Incise

Tableau 3 – Typologie à deux entrées selon Tomassone (2002)

Mécanismes de liaison		
Parataxe		Hypotaxe ou subordination
Coordination	Juxtaposition	

Tableau 4 – Typologie à deux entrées-mères selon Pellat & alii (2009)

Qu'elle s'effectue sous l'angle de la subordination ([1], [30]) ou de la juxtaposition ([a], [26]), la comparaison de ces typologies donne ainsi à voir une palette de façons d'envisager les modes de liaison en français qui, parce que ces organisations ne se recoupent pas toujours (cf. A vs B), peut laisser perplexe le lecteur non initié. Un constat identique peut être dressé à partir de l'observation des définitions mêmes des notions convoquées par ces typologies, comme la « *subordination* ».

1. DE LA SUBORDINATION À L'INCIDENCE

Le croisement de différents regards contemporains portés sur la *subordination* en grammaire et en linguistique fait ressortir la plurisémancticité du terme, mais également son application dans des domaines de la linguistique parfois très différents de la syntaxe ([1], [30]) – bien que celle-ci reste son champ de prédilection⁴⁴.

A) LA SUBORDINATION EN LINGUISTIQUE

La subordination est retrouvée en **sémantique**, d'abord : sous la plume d'Andersen (1995), elle prend la forme d'un « rapport de dépendance » (1995 : 45) entre deux propositions, que traduit par exemple une relation de cause à conséquence. Cette idée est retrouvée notamment dans les travaux d>Allaire (1982) et de Culicover & Jackendoff (1997) au chapitre de l'analyse des structures corrélatives (plus ou moins) isomorphes

⁴⁴ Bien que le développement de la *subordination* doive beaucoup à l'essor des *propositions subordonnées* au début du XIX^e siècle (cf. [a]), il est à noter toutefois que le terme *subordination* bénéficiait déjà d'une acception grammaticale au XVIII^e siècle (Raby 2002). En atteste par exemple cet extrait de l'*Encyclopédie* : « SUBORDINATION, s. f. (Gramm.) est un terme relatif qui exprime les degrés d'infériorité entre une chose & une autre. [...] (Diderot & d'Alembert, *L'Encyclopédie*, 1765 [1751] : 571).

(e.g. *Plus il parle, plus il assomme son public ; One more can of beer and I'm leaving*), lesquelles sont décrites comme des cas de *coordination syntaxique* doublée d'une *subordination sémantique*. Sans être identique, cette façon de regarder les phrases corrélatives ne va pas sans rappeler la *subordination sémantique* de Ducrot (1972 ; Anscombre & Ducrot 1977), directement inspirée des *phrases liées* de Bally (1944²) (cf. Larcher 1992).

Chez Ducrot, il y a *coordination sémantique* chaque fois qu'il y a deux phrases et que l'une prend l'autre pour thème, autrement dit chaque fois qu'elles font l'objet d'énonciations reliées mais distinctes, que ces deux phrases soient, sur le plan syntaxique, juxtaposées, coordonnées ou l'une subordonnée à l'autre (alors qu'en ce dernier cas, Bally parle de phrase segmentée). Et il y a phrases liées = *subordination sémantique* chaque fois qu'il y a deux phrases fondues en une seule structure sujet-prédicat (complexe), autrement dit chaque fois que ces deux phrases font l'objet d'une énonciation unique, que ces deux phrases soient sur le plan syntaxique coordonnées ou subordonnées. (Larcher 1992 : 35)

En revanche, ce n'est pas tant le sens que donne Sekali (2012) à l'expression « subordination sémantique ». Selon elle, il est plus approprié de :

[...] définir la *subordination sémantique* en tant qu'opération linguistique marquée, par laquelle un énonciateur asserte, par un ou plusieurs signes linguistiques en interaction, l'existence d'un processus de repérage inter-énoncés qui prend pour cible le niveau énonciatif de la structuration du premier conjoint P. (Sekali 2012 : en ligne)

Cette acception de la *subordination sémantique* procède évidemment du cadre théorique retenu, plutôt culiolien (cf. Culioli 1999). Comme chez Ducrot (1980, 1984), la subordination met ici les voiles vers une acception plus **énonciative**, l'énonciation étant un autre domaine dans lequel la notion grammaticale a trouvé matière à se déployer. Bres (1999, 2014), notamment, mêle la *subordination* à la problématique du *dialogisme*,

(1) Il savait, sans en pouvoir douter, qu'il *aimerait* cette femme. (Balzac, *Béatrix*)

La subordination syntaxique signale la *subordination énonciative* : le locuteur-énonciateur E₁, à savoir ici le narrateur, rapporte la pensée (*savait*) d'un autre énonciateur e₁, (*il*), cette énonciation enchâssée (e) est antérieure pour E₁, le procès de son contenu (*aimer*) est ultérieur pour e₁. (Bres 2014 : 23)

dans laquelle les conjonctions subordonnantes (comme *que* ou *puisque*) jouent un rôle potentiellement important : « *Que*, subordonnant syntaxique, offre ses services à la *subordination énonciative*. Cette aptitude se trouve réalisée dans la causale introduite par *puisque*, et par certaines subordonnées en position initiale thématique » (Bres 1999 : en ligne).

De même, l'examen des structures corrélatives en *à peine* (e.g. *À peine elle est rentrée, elle râle déjà*) invite Maurel (1992 : 72-76) à admettre l'existence d'une forme de *subordination énonciative* distincte de la plus traditionnelle subordination *syntaxique* eu égard à la *relative autonomie* (*ibid.* : 72) *intonative* des prédications⁴⁵ liées dans les schémas en « *À peine...*, ... ».

Alors que la subordination « syntaxique » [...] obéit aux mêmes géométries que celles de la syntaxe (une S enchâssée a des fonctions ordinaires dans la S matrice : complément, modificateur, etc.), la subordination « énonciative » fait apparaître des arrangements superficiels dont les figures

⁴⁵ Dans ce travail, nous utiliserons les termes *prédication* et *proposition* en synonymes l'un de l'autre. Dans les deux cas, il conviendra de désigner un groupe prédictif comportant un verbe conjugué à un temps fini.

principales sont la succession ou l'interruption. Chaque séquence en effet est une manifestation distincte de l'activité du locuteur et doit donc pouvoir recevoir une intonation propre ; et la voix est contrainte par la linéarité. (Maurel 1992 : 74)

Cette même idée est rencontrée chez Muller (2002¹/2008²), qui considère à son tour la perte de propriétés énonciatives d'une prédication comme la manifestation d'une « subordination énonciative » (Muller 2008). Parce qu'elle n'en est pas le calque fidèle, celle-ci apparaît indépendamment de la réalisation d'une *subordination syntaxique* (*ibid.*). C'est d'ailleurs plus ou moins dans cette acception que l'étiquette de *subordination énonciative* est utilisée par Mignon, aussi, sur la base cette fois de l'étude des enchaînements du type « [...] *Non X.* ». Dans ces derniers, explique l'auteure, la relation d'interdépendance qui lie les deux parties donne à voir une *subordination énonciative*.

À ce jour, la subordination est également évoquée dans les travaux de **pragmatique**. Elle est liée alors aux *actes de langage*. Forsgren, par exemple, répertorie quatre réalisations de *subordination pragmatique* (1996 : 179-180), dont la *subordination argumentative* qu'il reprend à Roulet & alii (1985) – et qui offre la particularité d'opposer un *acte subordonné* à un *acte directeur* (Forsgren 1996 : 180). Rubattel (1987, 1988), de même, recourt à la notion de *subordination pragmatique*. De son avis, « La subordination pragmatique peut être marquée par la subordination syntaxique, par la coordination ou par la juxtaposition » (1988 : 15). Si elle double systématiquement les subordinations syntaxiques, la subordination pragmatique n'est en revanche pas toujours rencontrée aux côtés d'une coordination syntaxique. Elle l'est cependant lorsque la connexion syntaxique s'effectue au moyen des conjonctions *mais, car* ou *or* – « si tant est », ajoute l'auteur, « que ce soient vraiment des coordonnants » (1987 : 381)⁴⁶.

En outre, la notion de subordination est parfois exploitée, encore, à des fins plus spécifiquement **informationnelles**. Dans une série de travaux (Ferrari & Mandelli 2010 : 281, Ferrari & Ricci 2011 : 43, etc.), la *subordination* désigne en effet l'organisation, dans une construction⁴⁷ pluri-informationnelle (*e.g. Je veux qu'il s'en aille vs Il dit qu'il a faim*), des différentes informations. Une information sera ainsi dite *subordonnée* à une information principale si elle est jugée secondaire par rapport à cette autre information (Andersen 1996). Inscrite dans la continuité des subordinations énonciative et pragmatique, la *subordination informationnelle* voit son appellation ainsi réservée aux questions des répartition et pondération des informations au sein d'un énoncé.

La subordination croise enfin la route du marquage, lexical et prosodique. La *subordination lexicale*, d'abord, également appelée – paradoxalement – « *subordination sans marqueur* » (Béguelin 2010 : 28), est parfois évoquée dans le cadre des structures corrélatives du type *Plus il dort, plus il est fatigué*, sans conjonction apparente. Elle est plus fréquemment rencontrée au détour de l'examen de phrases comme *Il peut toujours parler, je ne le crois pas* (Marcotte 1997 : 16), qui illustrent sans doute mieux la jonction *paratactique/juxtaposante/asynétique*. Plus souvent retrouvée sous l'étiquette *subordination implicite* (Antoine 1958 : 429, Remacle 1960, Wagner & Pinchon 1962,

⁴⁶ Nous reviendrons sur cette question dans la troisième partie de ce document de synthèse.

⁴⁷ Dans ce mémoire d'habilitation, nous utiliserons le terme *construction* en synonyme des termes *structure* ou *tour* (*syntaxiques*). Dans les trois cas, il s'agira de désigner alors le *patron syntaxique de la phrase étudiée*.

Damamme Gilbert 1989 : 157, Morel 1996 : 154, Garagnon & Calas 2002, Verjans 2013 : 155, etc.),

Subordination implicite : relation entre deux propositions, dont la première est interprétable comme la subordonnée de celle qui la suit, sans être introduite par une conjonction de subordination. Toutes les propositions relevant de la subordination dite « implicite » [...] présentent un marqueur lexical (*avoir beau, pouvoir*), ou sont marquées par un mode spécifique (conditionnel), qui permet d'analyser leur statut de « subordonnée » [...] par rapport à la proposition à laquelle elles sont associées. (Morel 1996 : 154)

cette acception de la subordination concerne finalement autant les registres de la morphologie et de la syntaxe que celui du lexique à proprement parler. Au demeurant, cette réalisation de la subordination est souvent étudiée conjointement sous l'angle de la prosodie, ce qui a pour effet de doubler la *subordination implicite/lexicale* d'une *subordination prosodique*. Pour autant, les deux types de subordination (lexical et prosodique, donc) ne sont pas intimement liés ; c'est pourquoi l'identification d'une *subordination prosodique* (Martin 2013a, 2013b ; Di Cristo 2016) dans un énoncé présentant une conjonction (= subordination *explicite*) demeure tout à fait possible comme le montre Martin (2013a, 2013b), notamment à travers les exemples qu'il dissèque à la loupe de la macrosyntaxe aixoise (2013a : 420-421). En effet, par-delà le problème que pose toute identification hâtive du mode de liaison en fonction du type de conjonction utilisée (et de l'analyse qui en est traditionnellement faite)⁴⁸,

il a été établi depuis longtemps qu'il n'y a pas nécessairement de congruence entre l'organisation syntaxique et la structure prosodique d'un énoncé [MAR[TIN 20]09]. Rien ne garantit alors qu'une relation de rection ou son absence puisse être inférée à partir des seuls faits prosodiques de regroupement ou non des unités correspondantes, qui seraient alors considérées d'emblée comme dominants par rapport à d'autres indications morphosyntaxiques. (Martin 2013a : 411)

Si elle n'ancre pas ses racines dans la morphosyntaxe, la subordination intonative se présente donc comme une réalisation différente et singulière, encore, de la subordination lexicale (Groupe de Fribourg 2012, Avanzi 2012, Avanzi & Johnsen 2015). Selon Martin, les coordination ou subordination prosodiques ne peuvent d'ailleurs être révélées autrement que par ces quelques principes :

Sur l'axe temporel, les groupes A et B sont perçus séquentiellement par l'auditeur. S'ils se terminent par des contours mélodiques identiques (c'est-à-dire reconnus comme appartenance à une même classe), leurs composants A et B seront identifiés comme étant dans une relation de coordination [...]. S'ils se terminent par des contours différents, soit B se termine par un contour hiérarchiquement supérieur à celui placé en fin de A, et A sera subordonné à B [...], soit B se termine par un contour hiérarchiquement inférieur à celui placé en fin de A, et A et B n'auront pas de relation directe de coordination ou de subordination (Martin 2013a : 413)

Quoiqu'il reste certainement incomplet, ce premier tour d'horizon montre combien la notion de *subordination* est polysémique à ce jour : elle touche désormais tous les domaines de la linguistique (la sémantique, l'énonciation, la pragmatique, l'information, le lexique, la prosodie, etc.), et son acception, loin d'être unifiée aussi au sein de ces différentes branches de l'étude du langage, est à ce point multiple que l'on pourrait penser qu'elle est fonction du linguiste étudié. Ce constat ouvre la porte à un autre questionnement, celui de l'incertitude du signifié qu'assignent les syntacticiens à la

⁴⁸ Cf. troisième partie de ce document de synthèse.

subordination syntaxique : la *subordination* est-elle entendue de la même façon par tous les grammairiens et linguistes qui l'étudient sous l'angle particulier de la connexion *syntactique* ?

B) LA SUBORDINATION EN SYNTAXE

S'il est important de préciser que nous retiendrons exclusivement l'acception syntaxique de la subordination, il ne faut pas bien longtemps avant de constater que le terme *subordination* n'est pas mieux circonscrit dans les études de syntaxe. Que l'on examine son champ d'application (§ a) ou les critères avancés pour définir la notion (§ b), la subordination reste une notion grammaticale difficile à cerner tant ses acceptions sont multiples ([1], [30], [a]).

(a) Concernant son domaine d'exercice, force est de constater que le terme *subordination* n'est pas toujours employé pour désigner un même cas de figure : alors que « *Le chat parti, les souris dansent* » exemplifie une subordination propositionnelle (participiale) d'après la grammaire de Baccus (2002 : 107), la liaison des deux parties de la phrase resterait sans étiquette si l'on s'en remet à la grammaire de Simard & Chartrand (2012 : 188-189). La raison de cette différence est à chercher du côté de l'étendue même des phénomènes grammaticaux couverts par la *subordination*, plus ou moins large selon les auteurs. De manière plus générale, la lecture et la comparaison de différents discours grammaticaux et linguistiques sur la portée du champ d'application de la subordination ouvrent la porte à la création d'un continuum, allant des acceptions les plus restreintes de la subordination à ses étendues les plus larges.

Étendue du champ d'application de la *subordination*

- La **première entrée** de ce gradient, son *terminus a quo*, reprend l'acception la plus étriquée de la subordination. À ce stade, la subordination est cantonnée au domaine propositionnel, et les propositions se caractérisent prototypiquement par la présence d'un verbe conjugué à un temps fini (indicatif, subjonctif). C'est l'option que retiennent entre autres Van Raemdonck (2011¹) et Simard & Chartrand (2012), ou encore Gardes Tamine (2015)⁴⁹.
- Le **deuxième stade** rassemble les grammairiens et linguistes qui envisagent également la subordination sous l'angle des liaisons de propositions mais qui définissent différemment la proposition : définie par la seule présence d'un verbe, cette dernière peut aussi bien intégrer un verbe conjugué à un temps *fini* (cf. stade 1) qu'un verbe à un temps *non fini* (participe, infinitif). Ce principe permet la reconnaissance des propositions participiale et infinitive, qui sont donc deux types de propositions *subordonnées* (Grevisse 1980¹¹ et éditions antérieures ; Chevalier & alii 1990 : 126 ; Baccus 2002 : 108 ; Tomassone 2002 : 168 ; Riegel, Pellat, Rioul 2004³ : 473-474 ; Eluerd 2008 : 167 ; Verjans 2013 : 83 ; Pellat & Fonvielle 2016 : 285).
- Illustré par une maigre poignée de grammairiens et linguistes, le **troisième échelon** de ce continuum doit sa reconnaissance aux discours qui font de la subordination un mécanisme de liaison propositionnelle (peu importe le temps

⁴⁹ Après avoir discuté les cas des « propositions infinitives » et « propositions participiales », Gardes Tamine choisit en effet de leur refuser l'accès à la *subordination* (2015 : 182-183).

de conjugaison du verbe de la prédication subordonnée) et qui admettent, de surcroît, que la subordination se déploie également au niveau des liaisons de groupes prédicatifs seconds à noyau vide (e.g. *Brillante, elle réussissait tout*). Cherdon (2005), par exemple, identifie une subordination du groupe⁵⁰ *Tout à fait souûl* à la prédication première *il s'endormit* dans la phrase « *Tout à fait souûl, il s'endormit* » (2005 : 164).

- Le ***terminus ad quem*** concentre les discours qui octroient une large amplitude à la notion syntaxique examinée : à ce stade, la subordination s'applique à toutes les liaisons syntaxiques associant un élément apport à un élément support (Dubois & *alii* 1973, par la première des deux acceptions données dans leur dictionnaire⁵¹ ; Martinet 1979 ; Grevisse & Goosse 1980 ; Grevisse & Goosse 1986¹², 1993¹³, 2007¹⁴, 2011¹⁵, 2016¹⁶ ; Ancourt & Denuite 1992 ; Braun & Cabillau 2007 ; Van Raemdonck 2016²). Grevisse & Goosse, entre autres, définissent la subordination comme toute

relation qui unit, à l'intérieur de la phrase, des éléments qui ne sont pas du même niveau, qui ont des fonctions différentes, dont l'un dépend de l'autre. Ils forment un groupe, un *syntagme*, dans lequel il y a un élément syntaxiquement plus important, le *noyau*, qui est comme le *support* des éléments dépendants, subordonnés, appelés généralement *compléments*. (Grevisse & Goosse 1986¹² : 408 ; 1993¹³ : 387)

Pour ces auteurs, la subordination est donc rencontrée, déjà, dans un groupe nominal (GN) simple du type « *la linguistique* » par exemple ; de même, il se réalise deux subordinations dans le GN étendu « *le livre marron* ».

Ces différentes positions théoriques semblent donc pouvoir être ramenées au nombre de quatre, tandis que deux critiques générales suffisent, nous semble-t-il, pour trancher en faveur de l'option qui nous paraît la plus pertinente dans un cadre d'analyse microsyntaxique. La première remarque naît du fait que la *coordination* est, à de rares exceptions près ([1], [26], [a]), systématiquement regardée comme un mécanisme jonctif de large envergure, liant aussi bien deux propositions (ex. 2) que deux groupes (3), voire même un groupe et une proposition (4).

- (2) *Je viendrai et je te montrerai comment faire.*
- (3) *Il achète une pomme et une poire.*
- (4) *J'avais si peur de ne pas pouvoir venir, et que tu m'en veuilles encore plus !* (Google, blog)

Dès lors, pourquoi refuserait-on de reconnaître le même champ d'application à la *subordination* ? Cette question sert d'assise épistémologique, sans doute, à notre seconde remarque, induite par le principe de la commutation. Le test de la commutation rappelle en effet que les positions saturées fonctionnellement par une proposition subordonnée peuvent l'être également par un groupe (ex. 5 et 6).

- (5) (a) *J'entends que les oiseaux chantent.*

⁵⁰ Ces derniers sont nommés, dans le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck (2011), « *groupes prédicatifs seconds* » (GP2). La particularité de ces groupes tient en la réalisation d'une relation prédicative unissant un terme apport (prédicat) à un terme support (noyau du groupe) bien qu'il n'y ait pas de verbe conjugué à un mode personnel (*ibid.*). Dans l'exemple que cite Cherdon, la position noyau n'est pas saturée. Elle l'est en revanche dans un énoncé comme *Le chat parti, (les souris dansent)*.

⁵¹ SUBORDINATION : « Rapport qui existe entre un mot régissant et un mot régi » (Dubois & *alii* 1973 : 462).

- (b) J'entends *les oiseaux chanter*.
 (c) J'entends *le chant des oiseaux*.
- (6) (a) *Qu'il parte* m'attriste.
 (b) *Son départ* m'attriste.

S'il est question de subordination dans les phrases (5a) et (6a), est-il pour autant proscrit de parler de *subordination* dans les exemples (5b), (5c) et (6b) ? Pourquoi restreindre la portée de la subordination aux liaisons *propositionnelles* (avec ou sans verbe conjugué), sinon au motif de la nature/classe grammaticale des éléments linguistiques ? La définition de la *proposition*, et plus généralement la composition naturelle des unités lexicales de la phrase, ne devrait pas intervenir dans la résolution du problème des rapports syntaxiques entre les unités de la phrase, à notre sens. Pour nous, il importe plutôt de considérer tout élément linguistique, seul ou en association avec d'autres, comme un groupe – même si cet ensemble ne compte parfois qu'un singleton – susceptible d'être lié à un autre groupe de la phrase : soit par coordination, soit par subordination⁵² ([1], [18], [30], [38]).

Pour autant, nous ne pensons pas qu'il y ait une absence de congruence totale entre la nature des éléments linguistiques et le type de liaison syntaxique puisque, comme l'ont montré Wilmet (1986, 1997¹, 2010⁵) et Van Raemdonck (1996, 2011¹) avant nous ([1], [2]), les parties du discours ont chacune un fonctionnement prototypique : un groupe verbal (qui a donc un verbe pour centre) est le plus souvent lié à son support par une relation *prédicative* tandis qu'un adjectif est ordinairement relié à un nom-support par une relation de *détermination*. Mais... ne s'agirait-il pas de *subordination* dans les deux cas ? Admettre ce principe reviendrait à accepter l'idée d'une subordination d'acception (très) large étant donné que les groupes mis entre crochets dans les phrases (7) et (8) seraient tous les deux dits *subordonnés*.

- (7) Jacques dit [*qu'il arrivera en retard*].
 (8) Jacques [*mange*].

Accepter ce principe revient à souscrire à la dernière des quatre options du continuum ; autrement dit, à se rallier au discours des grammairiens et linguistes mentionnés au niveau du terminus *ad quem*. Pour notre part, c'est bien la voie dans laquelle nous avançons depuis quelques années ([1], [30], [38]). Ce choix s'est vu conforté, d'ailleurs, par les observations listées ci-après, qui procèdent de la comparaison des différentes propriétés qui font, dit-on, de la *subordination* un mode de liaison distinct de la *coordination*.

(b) Comme son étendue, la liste des propriétés définitoires de la subordination fluctue selon les auteurs consultés. En fin de compte, l'examen de la littérature syntaxique sur la question ([1], [30]) a révélé la coexistence de six arguments différents, qui, s'ils sont souvent combinés, dénoncent une nouvelle fois l'aspect tautologique de la terminologie grammaticale contemporaine – problème régulièrement dénoncé depuis trente ou quarante ans (cf. Leduc-Adine & Vergnaud 1980, Milner 1989, Willems 1999, Colombat & Savelli 2001, Swiggers 2006, Neveu 2006, 2016, etc.).

⁵² À ce stade, nous délaissions volontairement la *juxtaposition*. Celle-ci sera discutée dans la troisième partie de ce mémoire d'habilitation.

L'**intégration** se trouve être l'une des six propriétés définitoires de la subordination syntaxique. Elle est présentée comme une forme d'*association* par Allaire (1982), Raible (1992), Melis (1994), Pierrard (1994), Koch (1995), Riegel & alii (2004³), Cherdon (2005). Selon Wilmet (2003), elle se traduit d'ailleurs par un *enchâssement*, tandis que Hadermann & alii (2010), parce qu'ils se centrent sur l'opération de phagocytage structurel exécutée, décrivent plus volontiers l'intégration comme une mise en « rapport syntaxique », qui oriente déjà vers la *hiérarchisation*.

L'**enchâssement** est un deuxième paramètre recensé. Défini souvent par l'*intégration*, l'enchâssement désigne en particulier chez quelques auteurs le mécanisme syntaxique de l'emboîtement (Foley & Van Valin 1984 ; Van Valin & La Polla 1997 ; Le Goffic 1993 ; Wilmet 2003³) bien que certains grammairiens recourent plus volontiers au terme *enchâssement* pour désigner le mode même de la *subordination*. Cette dernière étiquette est alors abandonnée (Ancourt & Denuite 1992), pour quelques-uns parce que la *subordination* porte historiquement en elle les germes d'une lecture restreinte au domaine propositionnel (Cherdon 2005, Braun & Cabillau 2007) ([a]). S'il en fait pareillement un mode de liaison, Lehmann (1988) se distingue néanmoins des auteurs précités en opposant l'*enchâssement* à la *subordination*, deux mécanismes syntaxiques du ressort de l'hypotaxe qui se différencient par la nature des entités liées : la subordination œuvre dans la liaison de prédications alors que l'enchâssement permet l'insertion d'un groupe non propositionnel dans la phrase.

Parmi les traits définitoires listés, l'on trouve encore la **hiérarchisation**. De façon générale, la hiérarchisation fait référence à la non-équivalence syntaxique des entités liées (Melis 1994, Pierrard 1994, Wilmet 2003³/2010⁵, Neveu 2004, Hadermann & alii 2010, Verjans 2013, etc.). Grevisse & Goosse (1986 et éditions suiv.) parlent ainsi d'« éléments qui ne sont pas du même niveau » ; Riegel & alii (2004³), de *relations asymétriques de dépendance*. Gardes Tamine, de même, définit la subordination « comme l'instauration d'une relation hiérarchique et unilatérale » (2015 : 158) entre deux propositions dont l'une est dite « *rectrice* » (*ibid.*).

La **rection** est une autre propriété de la subordination syntaxique, non plus homogène que les précédentes puisque cette fois encore l'acception de cette entrée change selon les auteurs. Si Melis (1994), Pierrard (1994) ou Gardes Tamine (2015) cantonnent la rection au domaine verbal – un peu à l'image de la *rection* en macrosyntaxe aixoise –, cette limite transparait moins dans les travaux de Dubois & alii (1973) ou de Le Goffic (1993). Au demeurant, le mot *rection* lui-même n'est pas toujours utilisé : alors que Dubois & alii parlent explicitement de « Rapport qui existe entre un mot régissant et un mot régi » (1973 : 462), Le Goffic évoque la rection à travers l'expression : « les éléments se commandent » (1993 : 70).

À ces quatre premiers paramètres s'ajoute celui de l'**autonomie** dont est privé l'élément subordonné (Baccus 2002). Argument écarté par Eluerd (2008), l'absence d'autonomie est évoquée tour à tour par Chevalier & alii (1990), Lehmann (1988) ou encore Melis (1994) à travers la *dépropositionnalisation*, révélée notamment par la perte des modalités énonciatives d'après Foley & Van Valin (1984) puis Van Valin & LaPolla (1997). Cette propriété est moins rencontrée dans la littérature scientifique, sans doute en raison du fait qu'elle ne saurait être identifiée pour une entité d'une autre nature que la proposition. Or, la subordination syntaxique ne serait pas toujours propositionnelle comme nous l'avons vu.

La **dépendance** de l'élément subordonné, en revanche, figure souvent sur le devant de la scène. Dernière des six propriétés définitives de la subordination, la dépendance est citée notamment par les grammairiens formelles pour les propositions complétives et circonstancielles, mais également par bon nombre de linguistes et grammairiens comme Allaire (1982), Foley & Van Valin (1984), Grevisse & Goosse (1986 et suiv.), Le Goffic (1993), Melis (1994), Pierrard (1994), Van Valin & La Polla (1997), Cherdon (2005), Van Valin (2005), Braun & Cabillau (2007), Muller (2008²), Pellat & Fonvielle (2016), etc. La *dépendance* est sans doute la plus obscure des caractéristiques de la subordination : phénomène tantôt syntaxique tantôt sémantique (Van Valin 2005), la *dépendance* désigne le rattachement inclusif d'une séquence phrastique à une autre – ce qui rappelle au passage les notions de *hiérarchisation* et d'*intégration* (cf. Braun & Cabillau 2007, Muller 2008) –, avec une *perte d'autonomie* de la séquence dépendante (cf. Allaire 1982) qui, dès lors, finit par exercer une fonction dans le groupe intégrant (Cherdon 2005, Grevisse & Goosse 2011).

Si elles caractérisent toutes la subordination, ces propriétés pourraient aussi bien convenir à la définition d'une autre notion, pensons-nous : celle de l'**incidence (externe)**. À la condition toutefois que cette dernière soit regardée comme un principe syntaxique et fonctionnel avant de servir de justification aux parties du *discours*⁵³ ; or, ce n'est pas tout à fait ce que proposait Guillaume à l'origine.

2. DE L'INCIDENCE À LA SUBORDINATION

A) DE L'INCIDENCE GUILLAUMIENNE...

En dépit du nombre de travaux sur la notion guillaumienne (e.g. Moignet 1974, Wilmet 1978, 1997, 2006, Douay & Roulland 1990, Stefanini 1992, Vassant 1993, 1998, 2005, Boone & Joly 1996, Van Raemdonck 1996, 1998, etc.), définir l'incidence – dans son acception originelle – reste une opération épineuse. Objet de discussions puis de tensions (cf. Wilmet 2006 contre Vassant 2005), l'incidence demeure assez difficile à théoriser avec exactitude en raison de sa présentation fragmentée au fil des *Leçons de linguistique* dispensées par son père, Gustave Guillaume. C'est particulièrement vrai pour l'*incidence* que d'aucuns nommeront plus tard – sans doute à tort dès lors qu'il s'agit de discuter de l'*incidence guillaumienne* – « *syntactique* » (Douay & Roulland 1990 : 99, Neveu 2006 : 74), en vue de la distinguer de son autre utilisation.

À ce jour, l'on s'accorde en effet à dire que l'incidence est exploitée par Guillaume à deux fins différentes : la notion intervient dans le cadre d'une théorie du temps verbal (*incidence vs décadence* ; cf. Wilmet 1974 : 49-50, Douay & Roulland 1990 : 98-99, Boone & Joly 1996 : 227-229, Neveu 2006 : 74), mais également dans celui (de l'organisation) des parties du discours. Certes, ces deux emplois sont corrélés ; pourtant, seul le deuxième pan de la notion sera discuté ici en ce qu'il est le seul à nous intéresser réellement.

S'il est vrai qu'elle intervient dans des questions de syntaxe et, partant, de fonctions grammaticales (e.g. Guillaume 1988 : 63-67), l'incidence guillaumienne du deuxième

⁵³ Par opposition aux natures en *langue*.

type se présente davantage comme une notion sémantico-référentielle, directement liée à la problématique des parties du discours. Car la notion d'incidence ne sert qu'implicitement le système des fonctions chez Guillaume, à l'issue du sort réservé à l'organisation des *parties du discours* dont l'incidence est le véritable pilier central :

Pour n'avoir pas été aperçu par les grammairiens du passé, le régime d'incidence n'en est pas moins le déterminant principal de la partie du discours dont la théorie ne fait plus difficulté dès l'instant qu'il en est tenu un juste compte. (Guillaume 1964 : 251)

L'incidence, dite *interne* ou *externe*⁵⁴ selon les parties du discours examinées, conduit en effet Guillaume à opérer trois subdivisions principales : le nom, d'abord, est incident à lui-même, comme l'est l'infinitif⁵⁵. Tous les deux sont donc d'incidence interne. Le verbe (conjugué) et l'adjectif, en revanche, sont régis par un mécanisme d'incidence externe du *premier degré* tandis que l'adverbe donne à voir une incidence du *second degré*⁵⁶ en ce qu'il

n'opère son incidence au substantif que d'une manière indirecte, en s'accrochant à un élément pourvu d'une incidence directe au substantif. Ce que l'adverbe exprime dans la langue, du point de vue systématique, c'est par conséquent une incidence, non pas immédiate, mais médiata par rapport au substantif. Autrement dit, une incidence du second degré qui échoit non pas directement à son terme, mais à une autre incidence en développement. (Guillaume 2009 : 239)

La modélisation proposée par l'auteur lors de sa *Leçon du 23 mai 1940* est relativement parlante à cet égard :

⁵⁴ Comme le résumait Boone & Joly, « L'incidence est soit *interne*, soit *externe*. Elle est interne lorsqu'elle ne sort pas de ce que le mot connote, c.-à-d. lorsque l'apport et le support de signification ne peuvent être dissociés. C'est le cas du substantif : [...]. L'incidence est externe lorsque l'apport et le support de signification sont dissociés et qu'il y a, par conséquent, incidence à un support pris en dehors du mot. L'incidence externe comporte elle-même deux degrés, selon que le support, en tant qu'apport, a lui-même besoin d'un support ou non. L'incidence externe est dite de *premier degré* lorsqu'elle se fait à un support possédant lui-même une incidence interne. C'est le cas de l'adjectif et du verbe (à l'exception de l'infinitif) : [...]. L'incidence externe est dite de *second degré* lorsqu'elle opère indirectement à l'endroit d'un mécanisme d'incidence en fonctionnement. C'est le cas de l'adverbe : [...] » (1996 : 229-230).

⁵⁵ Proposition contestable et d'ailleurs contestée, notamment par Wilmet. En ce qui nous concerne, nous sommes plus enclins à suivre Wilmet que Guillaume sur cette question.

⁵⁶ Cette proposition de Guillaume évince toutefois une série d'autres portées que l'adverbe peut exercer dans une phrase. Comme le relève Van Raemdonck (1996) et Wilmet (1997¹, 2010⁵), l'adverbe peut en effet porter aussi sur un article (*toute une histoire*), une préposition (*droit sur l'objectif*), une conjonction (*peu avant que Pierre ne sorte*), un mot-phrase (*merci beaucoup*), voire même une phrase (*je vous attendrai certes*), ou encore, cas plus ennuyeux, sur un nom ou un pronom (*Jean boit principalement du vin ; Toi aussi, mon fils*) (Wilmet 2003³ : 459).

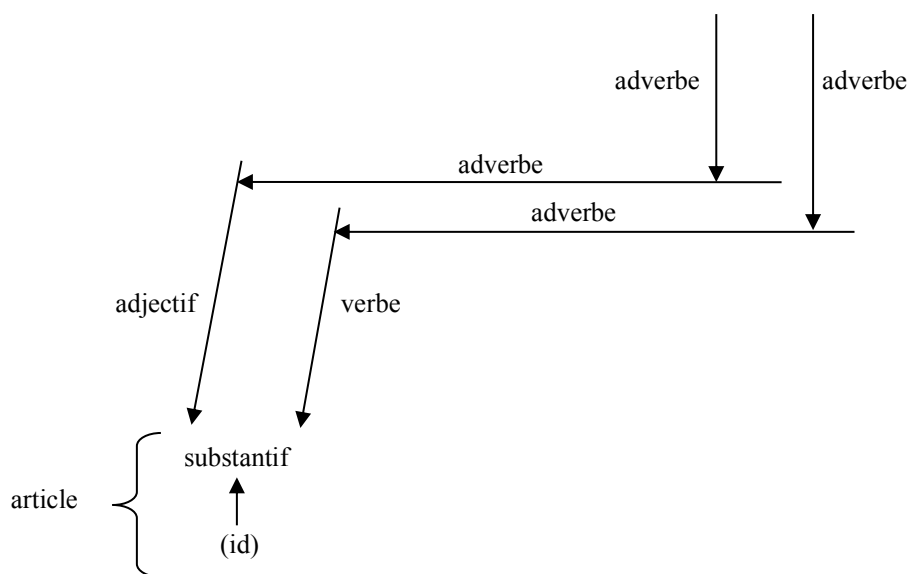


Figure 9 – Représentation et organisation des différents types d'incidence selon Guillaume (2009 : 229)

Cette organisation des parties du discours se présente en outre comme une porte d'entrée à la justification de certains faits de syntaxe, comme la possibilité de rencontrer un adjectif (en langue) utilisé tel un nom (en discours)⁵⁷ par exemple. Pour ce faire, explique Guillaume,

[...] il suffit de faire l'adjectif incident à lui-même, c'est-à-dire de promouvoir l'apport en support, pour avoir du même coup, l'incidence étant redevenue interne, un substantif. Par exemple : *Le beau est un visage du vrai*. Dans cette phrase l'apport *beau* s'applique à lui-même, promu support. Et il en est de même pour *vrai*. De là les substantifs : *le beau*, *le vrai*, qui sont des apports initialement adjectifs que la pensée fait retomber sur eux-mêmes, l'apport se faisant support pour lui-même. On rentre ainsi dans la condition formelle de définition du substantif : à savoir une incidence aboutissant à un support dont l'apport annonce expressément la nature. (Guillaume 1973a : 60)

L'emploi nominal de l'adjectif procède ainsi de la modification du type d'incidence qui caractérise traditionnellement l'adjectif : d'externe du premier degré qu'elle était, l'incidence de l'adjectif est « *redevendue interne* » (*ibid.*) dans l'exemple donné dans la citation. Un phénomène semblable est rencontré lors de l'utilisation adjectivale d'un substantif : dans ce cas, le nom troque son incidence interne au profit d'une incidence externe du premier degré, pratique nécessaire pour qu'il puisse exercer la fonction d'attribut (*Pierre est médecin*), écrit Guillaume.

Il est à remarquer que le passage [du] substantif à l'état d'adjectif vient très exactement de ce qu'à une incidence interne, on a substitué une incidence externe, ou du moins le mécanisme d'une telle incidence. C'est ainsi que la fonction attribut tend à adjectiver le substantif. Pourquoi ? Parce que cette fonction emporte avec elle le mécanisme d'incidence externe (Guillaume 1971 : 138)

De façon générale, Guillaume ne propose pas de définition véritablement syntaxique de l'incidence⁵⁸. Les termes *apport* et *support* qu'il évoque régulièrement sont pris dans un sens prioritairement référentiel : Guillaume parle ainsi plus volontiers de *supports* et d'*apports de signification* au moment de préciser le sens du mot *incidence*.

⁵⁷ Guillaume parle alors d'« incidence effective ».

⁵⁸ Sauf erreur de notre part, ce qui reste évidemment possible.

[L'incidence] a trait au mouvement, absolument général dans le langage, selon lequel, partout et toujours, il y a apport de signification et référence de l'apport à un support. La relation apport/support est couverte par le mécanisme d'incidence. (Guillaume 1971 : 137)

Et c'est d'ailleurs cette acception qui est donnée en définition dans les dictionnaires de psychomécanique du langage de Douay & Roulland (1990) ou de Boone & Joly (1996) :

Le mot *incidence* doit être entendu ici dans le sens de *référence à un support* (Douay & Roulland 1990 : 100)

L'incidence est un mécanisme qui régit la relation entre apport de signification et support de signification. Elle est la faculté qu'ont les mots de se référer à un support. (Boone & Joly 1996 : 229)

Douay & Roulland se démarquent cependant de Boone & Joly en reconnaissant d'entrée de jeu une fonction syntaxique à l'incidence :

La notion d'incidence est fondamentale car c'est elle qui établit le rapport de subordination syntaxique, c'est-à-dire qui assemble entre eux les éléments de la phrase mais ce mécanisme qui règle la façon dont les mots prennent support dans la réalité du discours étant déterminée dès la langue, la même notion d'incidence permet de définir les parties du discours (Douay & Roulland 1990 : 99)

Intéressante, cette description fonctionnelle de la notion étudiée oriente vers une relecture de l'incidence, présentée dès lors en synonyme de « *subordination syntaxique* » (1990 : 99). Si Guillaume ne s'étend pas sur cet aspect de l'incidence à notre connaissance, force est de reconnaître cependant que cette autre fonction attribuée à l'incidence permet d'établir un parallèle fort entre l'*incidence* (plutôt *externe* et *effective*, dans ce cas) et la *subordination* discutée à la section précédente. Dans cette perspective, en effet, comme la subordination, l'incidence externe allie, en syntaxe, intrinsèquement le concept de *hiérarchisation* à celui de *dépendance*, mais aussi d'*intégration* ou d'*enchâssement*. La *rection* est trouvée a minima à travers la relation syntaxique d'*apport à support* qui unit deux termes en ce sens qu'un groupe-apport est (parfois) gouverné ou commandé par un autre, son support⁵⁹. Comme pour la subordination, enfin, la *non-autonomie* de l'élément dépendant est constatée dès lors que l'apport prend la forme d'une prédication verbale intégrée dans une prédication matrice/support.

Admettre ces correspondances reviendrait à accepter l'équation « ***subordination = incidence (externe)*** ». Et c'est bien là un pas que nous avons choisi de franchir : pour nous, les deux notions se laissent définir, très simplement et de la même manière, comme « *toute relation syntaxique d'apport à support* ».

B) ... À L'INCIDENCE FONCTIONNELLE, OU LA « SUBORDINATION »

Il n'en fallait pas davantage donc pour que la porte entrouverte par Douay & Roulland soit totalement enfoncée : dans le cadre du développement de notre modèle d'analyse, nous avons ainsi fait le choix d'inscrire l'incidence (externe) dans le seul domaine de la syntaxe et de vider la notion, en conséquence, de son acception référentielle originelle. Cette pratique permet d'envisager différemment la phrase, désormais bien plus réticulaire

⁵⁹ C'est le cas dans tout groupe nominal notamment, où les nom et article – fût-il *zéro* (cf. Wilmet 1986) – se réalisent conjointement.

que ne l'admet aujourd'hui la grammaire scolaire moderne, puisque toute relation entre deux termes sera dite ou *subordonnée*, ou *coordonnée*⁶⁰. Et cela, peu importe que l'entité liée prenne la forme d'une prédication (ex. 9) ou d'un groupe monomorphémique (ex. 10).

- (9) L'hiver sera là *quand il neigera*.
(10) *Ici*, tout est gratuit !

En effet, redéfinie de la sorte (cf. *supra*), l'incidence syntaxique nous semble bien convenir, par sa puissance, pour opposer les mécanismes de la *coordination* et de la *subordination* (la *juxtaposition* n'étant pas un mode de liaison selon nous⁶¹) et décrire en ces deux seuls termes l'ensemble du réseau syntaxique qui sous-tend toute phrase. Pour l'illustrer, posons d'abord l'existence d'une paire fictive de termes, « X » et « Y », et envisageons les relations incidentielles que ces éléments peuvent entretenir l'un avec l'autre. Une première possibilité consiste en l'absence de toute relation d'incidence entre X et Y : dans ce cas, X n'est pas incident à Y de même que Y n'est pas incident à X. Pour autant, X et Y entretiennent-ils une relation d'équivalence fonctionnelle ? Dans l'affirmative, il s'agira d'une *coordination syntaxique* des deux éléments (soit : « [(X) et (Y)] ») ; dans la négative, X et Y sont simplement deux termes qui n'ont *aucun lien syntaxique* (ou mieux, *syntagmatique*) *direct/immédiat* entre eux⁶². Supposons maintenant que X et Y soient unis par une relation d'incidence. Dans ce cas, soit X est incident à Y (= « [(X)Y] »), soit Y est incident à X (= « [X(Y)] »). Quelle que soit la configuration retenue, il est question ici de *subordination* dans la mesure où l'existence d'une relation incidentielle entre les deux termes est vérifiée.

L'incidence apparaît donc comme un critère fondamentalement binaire : il y a ou il n'y a pas de relation d'incidence entre les éléments questionnés. Si une telle relation est attestée, c'est qu'il se réalise une *subordination* d'un terme à l'autre. Si tel n'est pas le cas, un examen de la fonction des termes interrogés est alors requis afin de déterminer si les éléments sont unis ou non par le procédé de la *coordination*. Car, comme nous l'avons montré au terme d'un examen critique des notions de *coordination* et de *juxtaposition* ([a]), il ne peut y avoir *coordination* qu'entre éléments *de même fonction* – mais pas forcément de même nature (*ibid.*). Partons de l'exemple suivant :

- (11) Demain, Louis et Jeanne collecteront des sucreries.

L'analyse syntaxique de cette phrase donne à voir la réalisation d'un réseau *organisé* de relations entre les différents termes qui la composent. Le groupe *les sucreries*, d'abord, est bâti sur une relation de *subordination*⁶³ – de surcroît, de type *déterminatif*⁶⁴ (cf. *supra*) –, de même que le groupe *des sucreries* est *subordonné* au verbe *collecteront*. Le

⁶⁰ Mais jamais « *juxtaposée* » dans la mesure où la *juxtaposition* ne constitue pas, pour nous, un mode de liaison. Cf. [a], [26].

⁶¹ Cf. [a], [26].

⁶² Absente dans nos travaux antérieurs, cette précision nous semble néanmoins devoir être apportée pour éviter que toute *absence de relation incidentielle* soit considérée comme la réalisation d'une *coordination*, proposition qui serait bien évidemment fautive.

⁶³ À ce stade, nous omettons volontairement de préciser qui de l'article ou du nom est subordonné à l'autre. Nous réservons le traitement de cette question à la suite de ce mémoire d'habilitation (cf. § « Saisie 2 : Incidence déterminative à un groupe déterminatif : 1. Incidence entre les nom et article »).

⁶⁴ Modélisée, pour rappel, par une flèche simple (←) dans le modèle de Van Raemdonck (2011¹).

groupe verbal ainsi formé⁶⁵ est quant à lui *subordonné* au sujet-support de la phrase⁶⁶, par une relation d'incidence de type *prédicatif*⁶⁷. *Louis* et *Jeanne*, en revanche, ne sont pas des termes incidents l'un à l'autre. À ce titre, ils sont *coordonnés*⁶⁸, tandis que l'adverbe *demain*, dernier terme à devoir être interrogé dans cette phrase⁶⁹, est *subordonné* par *détermination* à la relation prédicative première. C'est ce qui en fait un *circonstant* ou un *complément de cadre* dans le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck (2011). Il se dessine ainsi le réseau de relations suivant :

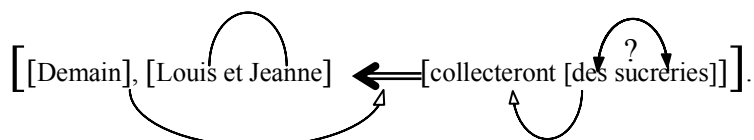


Figure 10 – Représentation des relations incidentielles et non incidentielle dans la phrase « *Demain, Louis et Jeanne collecteront des sucreries* »

Outre la modélisation qui, ici, nous est déjà plus personnelle⁷⁰, le modèle à l'élaboration duquel nous travaillons depuis quelques années entend donc considérer, à la différence de la proposition initiale de Van Raemdonck (2011)⁷¹, toute *relation d'apport à support syntaxique* comme une *relation de subordination* ; par opposition à la relation non incidentielle qui se trouve être la *relation de coordination*. Dans ce cadre, la subordination couvre un large spectre de relations syntaxiques, proposition qui, si elle peut en étonner quelques-uns, est finalement peu inédite. Elle rejoint notamment l'un des principes vecteurs de la *Grammaire fonctionnelle du français* de Martinet (1979) par exemple, ou les discours grammaticaux d'Ancourt & Denuite (1992), de Braun & Cabillau (2007), ou de Grevisse & Goosse (2016) (cf. *supra*). Ce faisant, il devient désormais capital de préciser systématiquement les objets de la relation questionnée : autrement dit, puisque la subordination comme la coordination peuvent se manifester à tous les niveaux de la phrase, il devient particulièrement important, à présent, de spécifier toujours et de façon précise les éléments de la phrase dont on interroge la nature de la relation.

Pour terminer, signalons enfin qu'à nos yeux, les mécanismes de la subordination et de la coordination sont tout à fait indépendants de la question de l'*intégration fonctionnelle* et

⁶⁵ C'est-à-dire le *prédicat*, si l'on suit la terminologie des programmes scolaires français en vigueur depuis la rentrée 2016.

⁶⁶ En considérant que le sujet exerce la fonction de noyau de phrase ; à ce titre, le sujet se présente comme le support syntaxique du prédicat, lui-même apport.

⁶⁷ Représentée, pour rappel, par une flèche double (↔) dans le modèle de Van Raemdonck (2011¹).

⁶⁸ Graphiquement, cette relation est donc notée par un trait simple.

⁶⁹ Nous taisons provisoirement le connecteur *et*. Nous y reviendrons plus loin dans ce document de synthèse.

⁷⁰ Cette représentation diffère en effet de celle qu'en donnerait Van Raemdonck (1996, 2011¹, 2016²) : dans le modèle de syntaxe génétique de ce dernier, la phrase aurait dû être décomposée en une succession de triangles comme nous l'avons rappelé dans l'introduction. Notre souhait, ici, est de faciliter la lecture du graphique mais aussi de dépasser les problèmes engendrés par une représentation trop contrainte. Nous ne faisons pas pour autant l'impasse sur la dimension hiérarchique (voire génétique) de la phrase puisque celle-ci est symbolisée par la kyrielle de crochets, la phrase se laissant autrement regarder comme une série de boîtes imbriquées les unes dans les autres.

⁷¹ Dans la première édition du *Référentiel* (Van Raemdonck 2011¹), la *subordination* était en effet définie comme « un mécanisme d'intégration d'une sous-phrase dans une phrase matrice, dans laquelle elle occupe une place fonctionnelle comme un simple groupe déterminatif » (2011¹ : 422). Sur notre proposition, la définition a été étendue à toute relation syntaxique d'incidence externe dans la deuxième édition du même *Référentiel* (2016²).

propositionnelle. Ils ne sont rien de plus que les outils pour la construction de la phrase⁷². Dans nos travaux précédents (e.g. [1]), nous proposons néanmoins de retenir en parallèle les étiquettes *hypotaxe* et *parataxe* pour désigner les familles de relations subordonnantes pour l'une, coordonnantes pour l'autre⁷³. Dans une optique de restriction de la nomenclature grammaticale à des fins de simplification et de rationalisation, nous sommes tentée aujourd'hui de supprimer complètement les étiquettes d'*hypotaxe* et de *parataxe*, aussi polysémiques que les termes qui en désignent les mécanismes. C'est la proposition que nous avons faite déjà dans notre dernière monographie ([a]), laquelle proposait de ne plus conserver que les seules appellations *subordination* et *coordination*, redéfinies sur la base du seul critère de l'*incidence externe syntaxique*.

Identification de la relation d'incidence

Les *subordination* et *coordination* redéfinies, il reste à présent à répertorier les indices qui permettent d'identifier objectivement la nature de la relation syntaxique ; ou, autrement dit, à lister les tests qui permettent de savoir si une relation entre deux éléments phrastiques est de type incidentiel ou non. Le parcours de la littérature scientifique sur le sujet a révélé l'existence de plusieurs tests susceptibles d'apporter une réponse à cette question. Dans la continuité du travail d'Hadermann & alii (2010), nous avons pour notre part recensé une quinzaine de tests⁷⁴ ([1], [38], [63]) qui, selon les propriétés qu'ils interrogent, permettraient d'orienter vers une lecture plus ou moins coordinative (ou plus ou moins subordinative) de la phrase à deux prédications/propositions⁷⁵. Car la particularité de ces tests est d'interroger systématiquement la nature de la relation syntaxique entre deux prédications⁷⁶, en vue de déterminer s'il s'agit d'une *phrase complexe*⁷⁷ ou d'une *phrase multiple*⁷⁸ (selon la terminologie de Wilmet 1997¹/2010⁵ et de Van Raemdonck 2011¹/2016²).

• Parmi les tests supposés défendre la thèse d'une relation coordonnante, l'on trouve :

- (1) **l'extraction d'un complément séquentiel commun** aux deux prédications liées, avec ou sans reprise pronominale (pratique du *gap* ; Culicover & Jackendoff 1997, 1999 ; Abeillé & Borsley 2006 : 27 ; Cappelle 2013).

⁷² C'est-à-dire des outils au service de la matérialisation de la première des trois phases annoncées dans l'introduction de ce document de synthèse.

⁷³ Dans l'article [30], il fut également question de différencier la *subordination* et l'*enchâssement*. Cette proposition, qui émane de D. Van Raemdonck et qui a été développée dans Van Raemdonck (2016), ne nous a jamais vraiment convaincue, cependant ; c'est pourquoi nous ne l'avons pas incorporée dans le modèle que nous développons.

⁷⁴ Parmi les tests supposés défendre l'idée d'une relation coordonnante, l'on trouve d'abord : (1) l'extraction d'un complément séquentiel commun aux deux prédications liées, avec ou sans reprise pronominale (pratique du *gap* ; Culicover & Jackendoff 1997, 1999 ; Abeillé & Borsley 2006 : 27 ; Cappelle 2013)

⁷⁵ Pour rappel, nous employons les termes *prédication* et *proposition* en synonymes l'un de l'autre.

⁷⁶ Notamment dans le cas particulier des *structures corrélatives*.

⁷⁷ Une phrase est dite « *complexe* » lorsqu'elle présente deux prédications verbales dont l'une est subordonnée à l'autre.

⁷⁸ Une phrase est dite « *multiple* » lorsqu'elle présente deux prédications verbales coordonnées.

- (2) l'**inversion du sujet pronominal dans les deux propositions** (c.-à.-d. dans Préd1 et Préd2⁷⁹), agencement syntaxique qui ne saurait être rencontré dans les phrases complexes (Abeillé & Borsley 2006 : 26 ; Hadermann & al. 2010).
- (3) la **réduction possible de la Préd2**, en principe admise s'il s'agit d'une coordination prédicationnelle où la Préd2 comporte le même prédicat que la Préd1 (e.g. *Pierre mange, (et) Marie aussi.*) (Cappeau & Savelli 1995 : 178 ; Abeillé & Borsley 2006 : 28).
- (4) la **présence de *et*** à l'intermédiaire des deux prédications liées, laquelle serait proscrite s'il s'agissait d'une subordination (Savelli 1993, Abeillé & Borsley 2006, Muller 2008², Stage 2009).

• Néanmoins, une réponse positive aux tests suivants s'apparente plutôt à un argument allant à l'encontre d'une jonction coordonnante des prédications :

- (1) la **possible présence de *et* à l'intersection des Préd1 et Préd2 dans une phrase à trois prédications** de sorte à former la suite « *Préd1 et Préd2, Préd3* ». Cette formule syntaxique est en effet proscrite dans les énumérations (coordonnantes) classiques, par exemple : « **Pierre et Paul, Jacques* » ; mais « *Pierre, Paul et Jacques* » (Hadermann & al. 2010 : 229).
- (2) l'**ordre de présentation des prédications immuable**, sous peine d'altérer le sens de la phrase ou de modifier les identités des *comparant* et *comparé* dans une structure comparative à deux propositions. À l'inverse, les prédications coordonnées acceptent normalement la modification de l'ordre d'apparition des séquences sans changement consécutif de sens (Allaire 1982).
- (3) la possibilité de trouver un **sujet pronominal en Préd1 coréférent du sujet nominal de la Préd2** (Savelli 1993 : 235 ; Abeillé & Borsley 2006 : 28 ; Stage 2009 : 271, Hadermann & al. 2010 : 226), pratique complexe pour les structures coordonnées classiques (Abeillé & Borsley 2006).
- (4) l'**effacement difficile du sujet ou du verbe dans la Préd1 ou la Préd2** (Piot 2000 : 63).
- (5) l'absence de « ***et que*** » dans une phrase à trois propositions présentées à la suite, dans laquelle Préd2 et Préd3 sont subordonnées : « *Je pense qu'il viendra et qu'il restera* » vs « *Je pense qu'il sait où se cache le trésor* » / « *Je pense qu'il sait qu'il est caché* » (Abeillé & Borsley 2006, Hadermann & al. 2010).
- (6) l'impossibilité de modifier la **force illocutoire** dans l'une des deux prédications sans altérer pareillement la force illocutoire de l'autre proposition (Abeillé & Borsley 2006 : 23-24).

• Au rang des tests plaidant en faveur d'une connexion subordonnante, l'on trouve :

- (1) les **tag questions**. S'il est « *possible to have a tag question which reflects the second clause but not one which reflects the first clause* » (Borsley 2004 : §2.2 ; cf. aussi Culicover & Jackendoff 1999 : 549-550), c'est que la construction est subordonnée, à tout le moins sémantiquement. Cependant, s'il semble se confirmer pour l'anglais d'après Borsley (2004) et Taylor

⁷⁹ « Préd1 » désigne la « première prédication » dans l'ordre linéaire. De même, « Préd2 » fait référence à la deuxième prédication rencontrée dans l'ordre linéaire.

(2004), le test reste difficilement vérifiable pour le français dans la mesure où la formule correspondante, « *n'est-ce pas ?* », porte toujours sur l'ensemble de la construction interrogée (Abeillé & Borsley 2006, Stage 2009, Hadermann & al. 2010).

- (2) la présence d'un **subjonctif** en Préd2 régi par la Préd1 (Abeillé & Borsley 2006, Hadermann & al. 2010).
- (3) la **faible autonomie des prédications liées** : si « Toute réalisation découplée [des prédications] rend l'énoncé douteux ou agrammatical » (Cappeau & Savelli 1995 : 177), c'est qu'il s'agit probablement d'une structure à liaison incidentielle.
- (4) la **focalisation de l'une des deux prédications seulement** (Van Raemdonck 1996, Hadermann & al. 2010 : 231). Une proposition coordonnée ne saurait en effet être focalisée seule, c'est-à-dire sans que soit également focalisée la prédication à laquelle cette première est rattachée.

• Tandis qu'une réponse positive à ce dernier test défendrait, au contraire, l'option d'une connexion non véritablement subordonnante :

- (1) la possibilité d'insérer **et** entre les deux prédications jointes (cf. *supra*) (Hadermann & al. 2010).

En regard de leur nombre et des résultats contraires auxquels ils conduisent souvent, ces tests ont chacun fait l'objet d'un examen critique en vue de mesurer leur efficacité respective ([1], [38]). Le constat fut sans appel : tous les tests proposés, qu'ils soient évoqués dans le cadre des approches graduelles ou non graduelles, binaires ou macrosyntaxiques, ne se valent pas. La plupart d'entre eux soulignent au mieux l'une ou l'autre propriété de la construction étudiée ; rares sont finalement les tests qui déterminent vraiment la nature de la relation syntaxique interrogée.

1. QUELS TESTS PRIVILÉGIER ?

Nous avons néanmoins choisi de retenir trois des quinze tests cités ci-dessus – à savoir la focalisation, la présence d'un verbe régi au subjonctif et le partage de la force illocutoire –, auxquels nous avons ajouté l'argument de la prosodie, inspiré des travaux développés en macrosyntaxe aixoise et fribourgeoise.

S'il est admis aujourd'hui que la **prosodie** ne dit pas grand-chose du mode de liaison utilisé (Martin 2009, 2013, Groupe de Fribourg 2012, Avanzi 2012, Avanzi & Johnsen 2015), l'intonation donne néanmoins des indications sur la segmentation⁸⁰ à opérer, et c'est à ce titre que nous avons retenu la prosodie au rang des paramètres intéressants à étudier. La prosodie informe le linguiste de l'utilité d'enquêter sur la nature de la liaison syntaxique entre deux propositions en ce qu'elle indique (d'abord et seulement) l'existence d'un tel lien syntaxique⁸¹. Dans cette optique, c'est évidemment le ton

⁸⁰ Cf. section relative à la subordination prosodique, *supra*.

⁸¹ Nous précisons à ce propos dans [14] que « puisque tout énoncé assertif (voire injonctif ou même interrogatif s'il y a présence d'une marque lexicale) se termine normalement par une intonation finale descendante, laquelle "indiqu[e] une fin provisoire de communication" (Landercy & Renard 1977 : 97), nous pouvons en effet retenir le liage prosodique entre deux éléments comme indice potentiel en faveur d'une liaison syntaxique » (2015 : 43).

achevant la première des deux prédications examinées⁸² qui nous intéresse spécifiquement. En effet, alors que les suites tonales [B, (H+/H/B/B-)], [H, (H+/H/B/B-)] et [H+, (H+/H/B/B-)]⁸³ ne renseignent pas le chercheur sur le mode de liaison employé pour joindre les deux prédications, la présence d'un ton « B- » à la fin de la première séquence interrogée (soit la suite [B-, (H+/H/B/B-)]) invite à considérer les deux séquences questionnées comme deux *clauses* (ou deux prédications) *indépendantes*. Autrement dit, les deux prédications qui se suivent sont syntaxiquement *autonomes* : elles ne sont ni coordonnées ni subordonnées. La présence d'un tel ton à la fin de la Préd1 rend donc vaine toute quête d'une éventuelle relation incidentielle entre les séquences interrogées puisque le ton B-, conclusif par nature, révèle l'absence même de connexion syntaxique entre ces deux prédications. À l'inverse, la présence d'un ton « B », « H » ou « H+ » à la fin de la réalisation de la première séquence doit inviter le linguiste à poursuivre son travail d'investigation. Il convient alors de s'en remettre aux trois tests suivants pour jauger l'aspect incidentiel de la relation syntaxique interrogée.

Retenu déjà par Van Raemdonck (1996) puis par Hadermann & alii (2010), le test de la **focalisation** ou du **clivage en *c'est/ce sont... que***⁸⁴... permet d'apporter des premiers éléments de réponse à la question de savoir s'il se réalise une relation incidentielle. Dans la phrase (12), par exemple,

(12) Hier, Louis et Martin ont mangé du saumon.

le groupe *du saumon* est focalisable : *C'est du saumon que, hier, Louis et Martin ont mangé*. Le test révèle donc l'existence d'un point d'incidence pour ce groupe dans la phrase ; le groupe *du saumon* échoit en l'occurrence au verbe (*ont mangé*).

Il est à remarquer toutefois que le test de la focalisation présente rapidement des limites ([1], [38]) : comme le déterminant *du*, le substantif *saumon*, pris isolément, n'est pas focalisable : **C'est du que, hier, Louis et Martin ont mangé saumon* ; **C'est saumon que, hier, Louis et Martin ont mangé du*. Il y a pourtant tout lieu de penser que, en tant que parties d'un groupe syntagmatique, l'un des deux termes est incident/subordonné à l'autre : soit l'article au nom, soit le substantif à l'article. Le test de la focalisation ne fonctionne donc que pour certains groupes, de surcroît de type déterminatif ainsi que le montre l'impossible clivage du prédicat, *ont mangé du saumon* : **C'est ont mangé du saumon que, hier, Louis et Martin*. Il en va de même pour les groupes prédictifs seconds⁸⁵ d'ailleurs (13) – avec ou sans noyau représenté –, et pour les *déterminants de l'énonciation* (14) (Van Raemdonck 1996)⁸⁶.

⁸² Sinon dans une phrase bi-propositionnelle, au moins dans un enchaînement discursif du point de vue macrosyntaxique.

⁸³ Suivant une ligne intonative moyenne dictée par les écarts supérieurs et inférieurs.

⁸⁴ Nous écartons volontairement les tours *C'est... qui...* et *Ce sont... qui...* en raison du fait que cette forme du pronom relatif permet la focalisation du groupe sujet, par définition intégré dans la phrase mais incident à lui-même en tant que support/noyau de la prédication.

⁸⁵ Abrégés « GP2 » dans le modèle de Van Raemdonck (2011¹, 2016²).

⁸⁶ Van Raemdonck écrit à ce propos dans sa thèse : « la procédure de focalisation à l'aide de *c'est ... que* procède par rhématisation. En effet l'élément intégré dans cette structure se retrouve en position de rhème, par rapport au pronom *Ce*, qui, lui, se trouve en position de thème. Or, la répartition thème/rhème de l'énoncé ne peut se faire qu'avec les éléments du contenu propositionnel constitutifs de l'énoncé. En conséquence de quoi, seront exclus de cette structure les éléments qui ne sont pas partie intégrante de l'énoncé, soit parce qu'ils le commentent (*Malheureusement*), soit parce qu'ils en commentent l'énonciation (*Franchement*) » (1996 : 343).

- (13) *Malade*, il choisit de rester allongé.
↳ *C'est malade qu'il choisit de rester allongé.

- (14) *Franchement*, tu exagères (Van Raemdonck 2009 : en ligne)
↳ *C'est franchement que tu exagères.

Il procède de ces observations que le test de la focalisation, s'il fonctionne, révèle bel et bien l'existence d'une relation de subordination tandis qu'une réponse défavorable à ce premier n'oriente pas forcément vers une lecture coordonnante. En cas de réponse négative, il est donc plus sage d'écarter provisoirement le test et d'observer, à tout le moins si la construction étudiée le permet, la réponse aux deux autres tests retenus.

Les deux autres paramètres préservés ne concernent en effet que les structures bipropositionnelles pour cette raison qu'ils s'attardent respectivement sur les propriétés verbales et énonciatives de la prédication (pensée) subordonnée. La présence d'un **subjonctif**⁸⁷ **régi**, d'abord, se présente comme un indice de connexion subordonnante. C'est ainsi que dans la phrase (15), par exemple, la forme verbale de la Préd2 (*vienne*) est commandée par la forme lexicale même du verbe de la Préd1 (*veux*). Comme le test de la focalisation cependant, le critère du subjonctif n'est pas toujours fiable : l'absence d'un verbe au subjonctif – mais bien à l'indicatif – en Préd2 en (16) suffit à rappeler les limites de ce critère.

- (15) Je *veux* qu'il *vienne*.
(16) Je *vois* qu'il *vient*.

Le dernier test retenu a trait à la **force illocutoire** des propositions jointes. Comme l'ont remarqué Foley & Van Valin (1984), Lehmann (1988), Van Valin & LaPolla (1997) et bien d'autres encore, la force illocutoire est la première des propriétés que perd une proposition dès lors qu'elle est mise sous la tutelle d'une autre prédication, c'est-à-dire dès qu'elle est subordonnée à une prédication matrice. C'est la raison pour laquelle l'inversion du sujet et du verbe, laquelle signale en principe, du point de vue des modalités énonciatives, l'interrogation, est systématiquement perdue lorsqu'une prédication simple avec inversion questionnante (17) devient incidente à une autre prédication (18) de sorte à former une phrase complexe.

- (17) *Viendra-t-il* ?
(18) Penses-tu qu'il *viendra* ?

Mais cette fois encore, la garantie du paramètre est souvent compromise⁸⁸. Comme l'a relevé Rebuschi (2001 : 48), deux prédictions coordonnées n'ont pas forcément d'autonomie illocutoire : dans la phrase (19), par exemple, toute modification de la force illocutoire de l'une des deux prédictions rend l'énoncé curieux sinon irrecevable.

⁸⁷ C'est-à-dire d'une forme verbale ancrée *en personne* mais *non en temps* (cf. Guillaume, Wilmet, Van Raemdonck).

⁸⁸ Muller (2008²) signale notamment le risque de s'en remettre aveuglément au paramètre de la force illocutoire. Cette dernière, explique-t-il, illustre mieux la *subordination énonciative* que la *subordination syntaxique* ; et si la *subordination syntaxique* s'accompagne toujours d'une *subordination énonciative* (ex. : *J'aimerais qu'il vienne*), tel n'est pas le cas de la *subordination énonciative* qui n'est pas toujours doublée, elle, d'une *subordination syntaxique* (ex. : *Qu'il vienne !*). L'avertissement perd cependant de son intérêt en reconnaissant aux énoncés du type *Qu'il vienne !* une incidence à une prédication matrice zéro (∅), position contraire à celle de Muller mais défendue dans une certaine mesure par Creissels (1995) et Van Raemdonck (2011¹).

- (19) Marie chante et Paul peint.
↳??/*Marie chante-t-elle et Pierre peint ?
↳??/* Marie chante et Pierre peint-il ?

Comme les précédents, ce test présente donc des limites : s'il peut être un *indice* de subordination, le test du partage de la force illocutoire n'est jamais un argument à lui seul.

2. L'INVERSION DU SUJET ET DU VERBE : UN CRITÈRE SUPPLÉMENTAIRE ?

Dans le prolongement de ces observations, nous avons été amenée plus récemment à réinterroger un quatrième critère potentiel pour l'identification du caractère incidentiel d'une relation syntaxique ([10], [27]). Il s'agit de l'**ordre des mots** et, en particulier, de la place du **sujet** par rapport au verbe au sein de la proposition (potentiellement) subordonnée. Cette inversion, de l'avis de certains auteurs, pourrait signaler la subordination : Gardes Tamine (2015), par exemple, fait du blocage de l'inversion du sujet et du verbe (SV) le témoin de la perte de la modalité énonciative.

Il faut enfin signaler qu'une subordonnée ne peut marquer la modalité : dans le cas des subordonnées dites interrogative[s] indirectes (percontatives), on ne rencontre jamais d'inversion du sujet, comme dans les interrogatives directes, car la modalité est portée par le terme introducteur et le verbe dont dépend la subordonnée, non par la construction de celle-ci :

Je vous demande quand vous viendrez.

*Vs *Je vous demande quand viendrez-vous.* (Gardes Tamine 2015 : 158)

L'impossible inversion SV dont il est question ici, n'est pas pour nous le signe immédiat d'une incidence propositionnelle. Il s'agit plutôt d'une inversion « *hypothétique* » qui, comme nous l'avons montré avec Dan Van Raemdonck ([27]), regarde en priorité l'ancrage du procès comme c'est le cas dans les constructions hypothétiques (auxquelles ce genre d'inversion doit d'ailleurs son nom) :

Elle [= l'inversion hypothétique] doit être regardée comme une variante de la conjonction *si*, qui discute l'ancrage du procès, tant dans son emploi d'interrogation indirecte que dans celui du cadrage conditionnel, comme dans l'exemple : *Ferait-il un don, il y gagnerait.* (Roig & Van Raemdonck 2015 : 51)

Les exemples que cite Gardes Tamine illustrent ainsi le blocage, du fait de l'intégration propositionnelle, de l'ancrage verbal autrement permis dans les interrogatives classiques du type « *Viendrez-vous ?* ». L'inversion hypothétique n'est donc pas à proprement parler un indice d'incidence. Elle renseigne plutôt sur la *constituance* de la prédication (GP1). Elle est l'expression d'une forme de *dépropositionnalisation* ou de *nominalisation*⁸⁹, c'est-à-dire d'*intégration propositionnelle* au même titre que les

⁸⁹ Guillaume liait quant à lui la conjonction de subordination (c'est-à-dire le marqueur) à la nominalisation. Pour notre part, si c'est davantage la prédication subordonnée que nous envisageons comme le premier stade de la nominalisation/dépropositionnalisation (et non la conjonction), nous le rejoignons toutefois sur le mécanisme décrit : « Dans une conjonction comme *pour que*, *que* se charge de la translation de la phrase dans le plan nominal et, la translation faite, *pour* exprime la fonction de la phrase nominalisée introduite dans la phrase complexe et dont elle devient partie intégrante. [...] On voit que, pour former une conjonction de subordination, il faut en premier lieu nominaliser, plus exactement, substituer une phrase. Or nous savons que le substantif est un mot qui a son incidence à lui-même ; qu'un mot, quel qu'il soit, si on le fait incident à lui-même, devient un substantif : *le beau*, *le vrai*. Le principe vaut pour la phrase. La phrase est un propos qui, si on le fait incident à lui-même, devient un nom en plusieurs mots. On obtient

groupes prédicatif second (GP2)⁹⁰ et déterminatif (GDét)⁹¹ dans les exemples (5b) et (5c) déjà mentionnés.

- (5) b) J'entends [*les oiseaux chanter*]_{GP2}.
c) J'entends [*le chant des oiseaux*]_{GDét}.

D'ailleurs, les structures en (5a), (20a) et (20b) ne sont-elles pas syntaxiquement identiques ?

- (5) a) J'entends [*que les oiseaux chantent*]_{GP1}.

(20) a) Je me demande [*s'il viendra*]_{GP1}.
b) Je pense [*qu'il viendra*]_{GP1}.

Le blocage de l'inversion SV dans une proposition qui l'accepte par ailleurs traduit donc la perte des modalités énonciatives pour cette proposition, c'est-à-dire la perte de sa force illocutoire propre. À cet égard, le blocage de l'inversion SV dans une proposition n'est pas un *signal d'incidence* supplémentaire comme le pense notamment Allaire (1982), mais plutôt une *aide* pour pallier en partie les écueils du test de la force illocutoire évoqués ci-dessus.

Pour terminer, rappelons que les inversions hypothétiques ne sont jamais rencontrées qu'aux côtés des sujets pronominaux (21a), jamais nominaux (21b) sinon par le biais de l'inversion complexe (21c).

- (21) a) *Parlerait-il* qu'on ne l'entendrait pas.
b) **Parlerait Pierre* qu'on ne l'entendrait pas.
c) *Pierre parlerait-il* qu'on ne l'entendrait pas.

C'est ce qui la différencie notamment de l'autre type d'inversion que nous avons mis en évidence, à savoir l'*inversion thétiq*ue ([1], [21]) qui a trait, elle, à la *linéarisation* de la phrase et qui, de ce fait, se verra développée dans la deuxième partie de ce document de synthèse.

Niveaux d'intervention de l'incidence dans la phrase

Des relations d'incidence externe (effective) sont remarquées à tous les niveaux de la phrase : comme nous l'avons écrit, la subordination peut aussi bien lier des prédications entre elles (*Je pense [qu'il viendra]*) qu'un groupe déterminatif à un autre groupe (*mange [une pomme]*). Elle relie parfois même les différentes composantes d'un substantif (*chef d'œuvre*) ainsi qu'entend le montrer la suite de ce mémoire d'habilitation. La prise en

cette incidence de la phrase à elle-même en la faisant retomber sur un morphème qui la représente en position nominale : en français, le mot *que* principalement » (Guillaume 2009 : 247).

⁹⁰ Dans la terminologie de Van Raemdonck, un *groupe prédicatif* (GP) est une « Structure intégrative (notée GP1 (phrase), GP1' (sous-phrase) ou GP2), issue de la relation apport-support entre un noyau et son prédicat (premier ou second) (auxquels s'ajoutent les déterminants et prédicats seconds de cette relation [Préd.1 ou 2 – Noyau]). Comme un groupe déterminatif, le groupe prédicatif est porteur d'une fonction » (2011¹ : 431-432).

⁹¹ Dans la terminologie de Van Raemdonck, un *groupe déterminatif* (GDét) est une « Structure intégrative [...] issue de la relation apport-support entre un noyau et ses déterminants (auxquels s'ajoutent les déterminants de la relation [Dét. – Noyau]) » (2011¹ : 431).

considération de ces différents niveaux de liaison nous invite pourtant à repenser, d'abord, le continuum d'*intégration fonctionnelle* que nous avons initialement proposé dans notre thèse de doctorat – repris plus tard dans [1] – et qui entendait organiser les points d'incidence possibles d'un groupe (quelconque) dans une phrase.

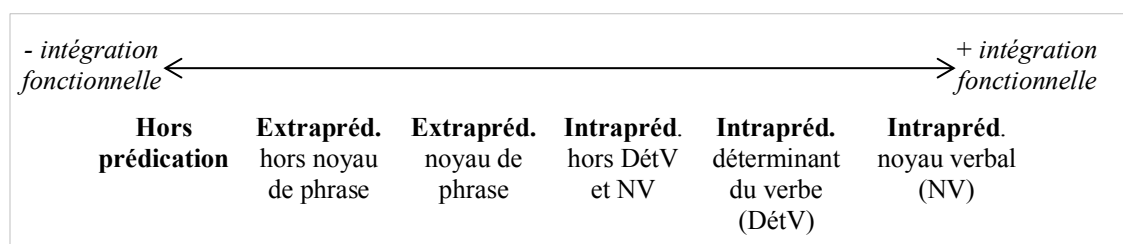


Figure 11 – Première version du continuum d'intégration fonctionnelle

Verbo-centré, le gradient imaginé (fig. 14) entendait prendre les saisies « *Hors prédication* » pour terminus *a quo* et « *Intrapredication : noyau verbal* » pour terminus *ad quem*. Entre ces deux pôles figuraient quatre autres entrées qui, selon nous, se présentaient comme les intermédiaires entre les deux extrémités du continuum en ce qu'elles théorisaient le passage de l'extrapredication à l'intrapredication, dont le verbe constituait le noyau dur. Ce dernier principe nous a souvent été reproché dans la mesure où il entre en contradiction avec l'une des propriétés fondamentales du modèle de syntaxe génétique dans lequel nous nous inscrivons, et dans lequel c'est le *sujet* qui exerce la fonction de noyau de phrase (et non le verbe).

La poursuite de nos travaux de recherches nous a donc amenée à revenir sur cette problématique. La solution qui nous apparaît naturellement aujourd'hui est de repenser complètement le continuum d'intégration fonctionnelle originel. Alors que l'École de Bruxelles (Wilmet, Van Raemdonck), d'inspiration guillaumienne, a retenu et défendu le principe de corrélation entre les parties du discours et leur fonctionnement prototypique (et, par conséquent, leur fonction canonique), pour notre part, nous choisissons, dans une optique strictement fonctionnelle, où l'incidence est regardée comme une notion de syntaxe, de n'observer que (1) la **portée de l'élément subordonné/incident** dans la phrase à la loupe de (2) la genèse syntaxique de celle-ci, et plus particulièrement de **l'ordre d'intervention des procédés syntaxiques** (fonctions déterminative et prédicative, en discours) qui la sous-tendent.

1. NIVEAUX D'INTÉGRATION

Dans une phrase, les éléments lexicaux ne connaissent pas tous le même niveau de subordination d'un point de vue fonctionnel : un élément subordonné peut ainsi être incident (i) à une *prédication*⁹² entière, (ii) à un *groupe* de cette prédication, ou (iii) à un *morphème* particulier, à la base d'un nouveau groupe lexicalement figé aujourd'hui. Ces trois portées constituent les entrées principales du gradient d'intégration fonctionnelle repensé.

⁹² Première ou seconde.



Figure 12 – Bases du continuum d'intégration fonctionnelle

Saisie (i). L'incidence à une prédication, d'abord, ne peut se produire ailleurs qu'au niveau de la relation prédicative première (cf. Van Raemdonck 2011¹). C'est ce lieu d'incidence particulier qui confère à l'élément subordonné la fonction de complément de phrase (fig. 16, « *maintenant* »). À ce stade, le groupe subordonné peut prendre la forme d'un groupe prédicationnel (GP1 ; 22a), d'un groupe prédicatif second (GP2 ; 22b) ou d'un groupe déterminatif (éventuellement formé d'un singleton) (GDét, 22c).

- (22) a) [*Comme le jour s'est levé*]_{GP1}, Pierre le voit.
 b) [*Le jour levé*]_{GP2}, Pierre le voit.
 c) [*Maintenant*]_{GDét}, Pierre le voit.

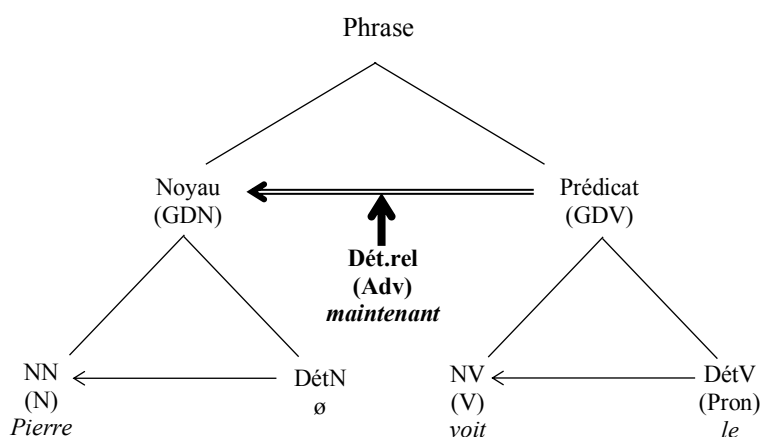


Figure 13 – Représentation arborescente de la phrase « *Maintenant, Pierre le voit* »

Le point commun à ces trois groupes⁹³ – GP1, GP2, GDét – tient en l'impossibilité d'exercer, à ce niveau de liaison, une incidence de type *médiate* puisque dans le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck, cette dernière n'autorise que la subordination directe d'un élément à un autre. Comme le point d'incidence se trouve être une *relation syntaxique*, l'incidence est donc typiquement *bimédiate* (Wilmet) ou *doublement indirecte* (Van Raemdonck) dans la terminologie de l'École de Bruxelles.

Saisie (iii). Le terminus *ad quem* signale l'existence de relations d'incidence qui ne sont plus tellement visibles aujourd'hui du fait de la lexicalisation du groupe dans lequel elles interviennent. C'est le cas notamment des noms composés comme *chef d'œuvre*, où le groupe déterminatif *d'œuvre* est incident (par détermination) au noyau *chef*. Le substantif *pomme de terre* en est un autre exemple, de même que *col roulé* où *roulé* est, avant lexicalisation du groupe, un terme incident à *col*. Cette fois encore, l'incidence peut mettre en rapport avec le noyau soit un GP1 (*truc qui pète/cloche*/etc.), soit un GP2 (*feu clignotant, maréchal-ferrant, papier collant*⁹⁴), soit un GDét (*crise d'adolescence, bec de*

⁹³ Le terme *groupe* est à prendre ici dans le sens de « structure intégrative composée d'un noyau et de zéro, un ou plusieurs apports (au terme noyau ou à une relation entre le terme noyau et son apport) » (Van Raemdonck 2011¹ : 431).

⁹⁴ Belgicisme pour désigner le *ruban adhésif*.

gaz, eau-de-vie, gentilhomme, sage-femme). Ensemble, ces noms composés par subordination contrastent avec les noms composés par coordination sur lesquels nous reviendrons *infra*⁹⁵.

Saisie (ii). La saisie moyenne, enfin, comprend la plupart des subordinations phrastiques ; elle couvre un très large spectre de connexions syntaxiques. Elle rassemble notamment les liaisons internes au noyau de phrase et les relations syntaxiques intrapredicatives. À l'image des saisies précédentes, la nature des éléments subordonnés varie à ce niveau d'intégration : un groupe prédicationnel premier (GP1) ou second (GP2) comme un groupe déterminatif (GDét) peuvent être incidents au noyau verbal, par exemple. C'est le cas lorsque ces derniers exercent la fonction de déterminant du verbe comme dans les phrases (23), où les éléments en italique sont par ailleurs directement incidents au noyau verbal – ils sont donc d'incidence *médiate/indirecte* (fig. 17).

- (23) a) Pierre entend [*la pluie*]_{GDét}.
 b) Pierre entend [*la pluie tomber*]_{GP2}.
 c) Pierre entend [*qu'il pleut*]_{GP1}.

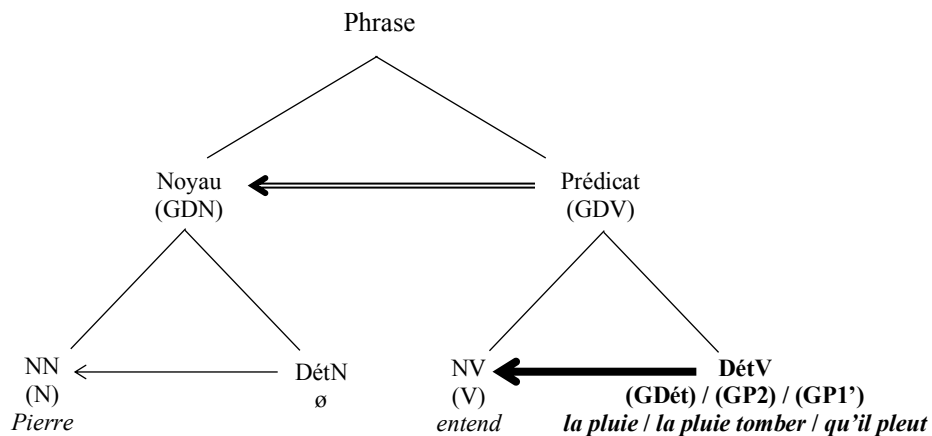


Figure 14 – Représentation arborescente des phrases « *Pierre entend qu'il pleut / la pluie tomber / la pluie* »

Dans cette représentation arborescente (fig. 17), l'*intégration fonctionnelle* est différente de celle du groupe mis en évidence dans la figure 16 en ce que les éléments subordonnés font partie intégrante, ici, du *prédictat*, c'est-à-dire d'un groupe fonctionnel à la base même de la prédication. En revanche, l'intégration d'un groupe incident au noyau verbal ne saurait être jugée plus ou moins forte qu'en situation d'incidence d'un groupe ou d'une prédication à un GDét de fonction sujet, par exemple : en effet, l'adjectif mis en italique dans la phrase « [*Petit Paul*] est curieux » ne saurait être dit plus ou moins intégré que les déterminants du verbe donnés en exemples à l'instant (fig. 18 vs fig. 17). Ce qui pourrait interroger le lecteur, évidemment, au vu du modèle syntaxique choisi qui est centré sur le sujet.

⁹⁵ Cf. partie 1, § « Saisie 1 : Incidence à un morphème : 1. Incidence dans les noms composés ».

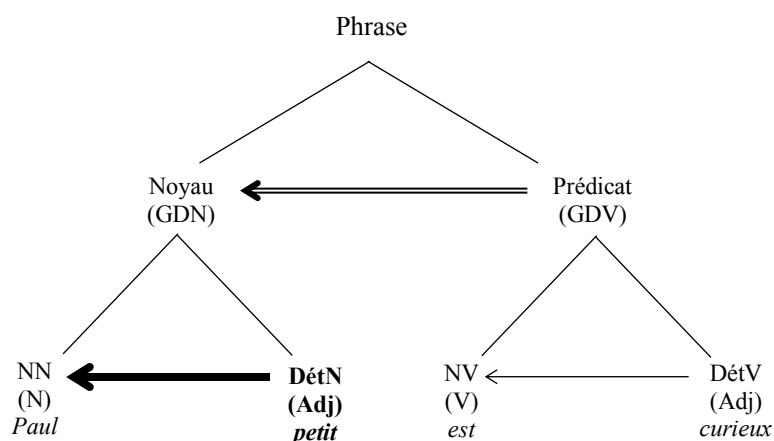
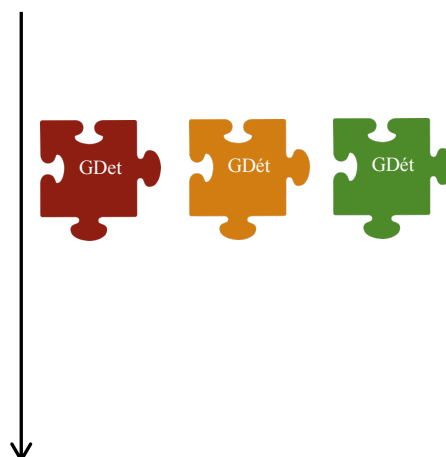


Figure 15 – Représentation arborescente de la phrase « *Petit Paul est curieux* »

2. UNE INTÉGRATION FONCTIONNELLE PLUS CENTRÉE SUR LE SUJET ?

Si le modèle de syntaxe que nous suivons prend le sujet pour noyau de phrase – en raison de l'incidence (*médiate/indirecte*) du prédicat (GDétV) à ce premier –, nous ne pensons pas judicieux d'étiqueter « (*fonctionnellement*) *plus intégrés* » les éléments incidents internes au groupe sujet que les éléments subordonnés dans le prédicat. Considérer différemment les liaisons syntaxiques internes au sujet et au prédicat revient en effet à hiérarchiser ces deux groupes. Or, de notre avis, il nous paraît moins nécessaire de savoir qui du sujet ou du verbe domine fonctionnellement l'autre que de repenser la genèse même de la phrase. Alors que les arbres syntaxiques de Van Raemdonck (2011¹, 2016²) se lisent de la droite vers la gauche et de bas en haut, nous envisageons plutôt la construction de la phrase comme une association de deux pièces d'un même puzzle, lesquelles doivent être pleinement formées avant d'être assemblées. L'architecture finale de la phrase obéit donc à un autre plan de construction qui, outre sans doute l'étape liminaire du choix des entrées lexicales qui relève moins de la syntaxe, comprend selon nous quatre moments-clés :

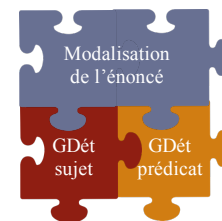
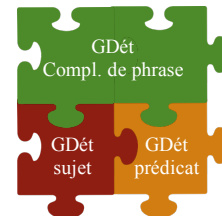
1. La construction des différents **groupes déterminatifs au moyen de relations d'incidence (externe) déterminatives** : c'est à cette étape que s'opère la combinaison des différents GDét⁹⁶ constitutifs des deux membres fondateurs de la prédication, le S(ujet) et le P(rédictat), voire, aussi, des éventuels compléments de phrase (CP).
2. La réunion des principaux **groupes déterminatifs au moyen de relations**



⁹⁶ Par facilité, nous partons d'un exemple où le noyau de phrase est saturé par un GDét. Il aurait aussi bien pu s'agir d'un GP2 (« *Le chat parti* est une expression populaire ») ou encore d'un GP1' (« *Qu'il parte* m'est bien égal »). Dans ces deux derniers cas, l'ordre des opérations reste fondamentalement identique ; la différence tient seulement en la réalisation d'un GP2 ou d'un GP1' avant même la réalisation de la prédication première (matrice) en ce que ces GP2 ou GP1' sont les groupes constitutifs du noyau de phrase.

d'incidence prédictives : c'est la phase d'assemblage des deux grands groupes constitutifs de la prédication (S + P), mais aussi, le cas échéant, du/des prédicat(s) au noyau du groupe à la formation duquel ils participent (GP1', GP2).

3. L'association de **compléments de cadre à l'ensemble de la prédication** (première, seconde) formée **via une relation d'incidence déterminative** : c'est à ce moment que la prédication minimale, constituée du S et du P, est alors augmentée d'un ou plusieurs compléments de phrase.
4. La réalisation d'une éventuelle **relation d'incidence prédictive reliant un terme modalisateur à l'ensemble de la prédication** : dernière arrivée dans l'ordre d'apparition, cette étape permet l'insertion de groupes modalisateurs comme *sans doute*, *certainement*, *probablement*, *n'est-ce pas*, etc. qui, de portée large, exercent une fonction prédictive par rapport à la prédication tout entière.



Ce raisonnement n'autorise plus la hiérarchisation fonctionnelle des relations déterminatives internes au S et au P, puisque l'association de ces deux pièces maîtresses du puzzle ne survient qu'au terme de la formation complète des deux parties. En effet, qui s'accorde avec ce principe ne peut dès lors accepter de regarder les relations d'incidence internes au noyau de phrase comme des subordinations plus intégrées, fonctionnellement, que les relations syntaxiques internes au prédicat. Autrement dit, les déterminants du noyau de phrase ne sauraient plus être sentis comme des compléments plus intégrés que les déterminants du verbe (et vice-versa) étant entendu que ces deux catégories de relations de détermination se réalisent en même temps. Les relations d'incidence au sein du groupe *noyau de phrase* ne font donc pas l'objet d'un stade d'intégration supplémentaire. En revanche, le groupe verbal est bel et bien relié au groupe sujet par le biais d'une relation prédictive, mais dans un second temps seulement ; et ce n'est qu'à ce titre que le sujet constitue le noyau de la phrase. En conséquence, la comparaison des groupes mis en italique dans les exemples (24) et (25) donne à voir des relations syntaxiques fonctionnellement de même niveau :

- (24) (a) *La longue promenade de l'étudiant en droit fut solennelle.* (H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 1983 [1835], p. 233)
 (b) *Ma mère, que nous appelions Millie, et qui était la ménagère la plus méthodique que j'aie jamais connue, était entrée aussitôt dans les pièces remplies de paille poussiéreuse, [...]* (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*, 1971 [1913], p. 14)

- (25) Les avocats, le bâtonnier (M. Babel) à la tête, *ont été* [chez M. le Premier président qui a dit que les avocats avaient été parfaits en tout et qu'il faudrait être bien difficile pour n'être pas contents d'eux]. (M. Marais, *Journal de Paris (1722-1727)*, vol.2, 2004, p. 307)

Un argument en faveur de cette logique se trouverait du côté des inversions SV en français : pourquoi le sujet occupant la position traditionnellement dévolue au complément du verbe dans les phrases (26) serait-il considéré comme plus intégré que le déterminant verbal dans l'exemple (25) alors que (i) ils occupent formellement la même position et que par ailleurs (ii) les sujets inversés tout comme les déterminants du verbe se trouvent sous la portée de la négation descriptive... ?

- (26) (a) Mais triste est *celui-là* qui écoute sonner la cloche sans qu'elle exige rien de lui. (A. de Saint-Exupéry, *Citadelle*, LXXXIII)
(b) Le long de cette façade, entre la maison et le jardinet, règne *un cailloutis en cuvette, large d'une toise, devant lequel est une allée sablée, bordée de géraniums, de lauriers-roses et de grenadiers plantés dans de grands vases en faïence bleue et blanche.* (H. de Balzac, *Le Père Goriot*, 1983 [1835], p. 7)

3. FAIBLE INTÉRÊT DE DIFFÉRENCIER L'INCIDENCE MÉDIATE ET BIMÉDIATE DANS LE CADRE DES FONCTIONS SYNTAXIQUES

Ci-dessus, nous venons de voir que les trois entrées majeures qui composent le nouveau continuum d'intégration fonctionnelle, à savoir la subordination (i) à l'ensemble d'une prédication, (ii) à un groupe déterminatif ou (iii) à un morphème, sont définies d'après le point d'incidence du groupe subordonné. Elles pourraient aussi résulter, plus sibyllinement, du croisement de deux paramètres distincts : (a) la portée/fonction de l'élément subordonné dans la phrase, et (b) le type d'incidence (effective) de l'élément subordonné. Le premier critère vient d'être discuté (cf. *supra*) ; c'est lui qui est à l'origine des trois niveaux d'incidence⁹⁷ rappelés à l'instant. Le deuxième paramètre entend revenir sur le caractère plus ou moins *indirect* de la relation d'incidence établie. En effet, tout élément d'incidence externe se laisse ranger soit dans la catégorie des incidences « *externes du premier degré* » (Guillaume), « *médiates* » (Wilmet) ou « *indirectes* » (Van Raemdonck) ; soit dans celle des incidences « *externes du second degré* » (Guillaume), « *bimédiates* » (Wilmet) ou « *doublement indirectes* » (Van Raemdonck). Si l'on s'en reporte plus particulièrement au système de Van Raemdonck, nous dirons que tout groupe subordonné est soit d'incidence *indirecte*, soit d'incidence *doublement indirecte*. Il y a incidence *indirecte* lorsque l'élément subordonné est incident à un autre groupe de la prédication comme *le français* dans la figure 19. L'incidence est dite *doublement indirecte* quand le groupe subordonné porte sur une relation ; c'est le cas pour le groupe prépositionnel « *à l'école* » dans la représentation suivante :

⁹⁷ Tout groupe syntaxique subordonné est ainsi incident soit à la prédication (première ou seconde) dans son entièreté, soit à un groupe déterminatif constitutif de celle-ci, soit, à un niveau plus morphologique déjà, à un morphème participant à la formation du noyau d'un groupe déterminatif.

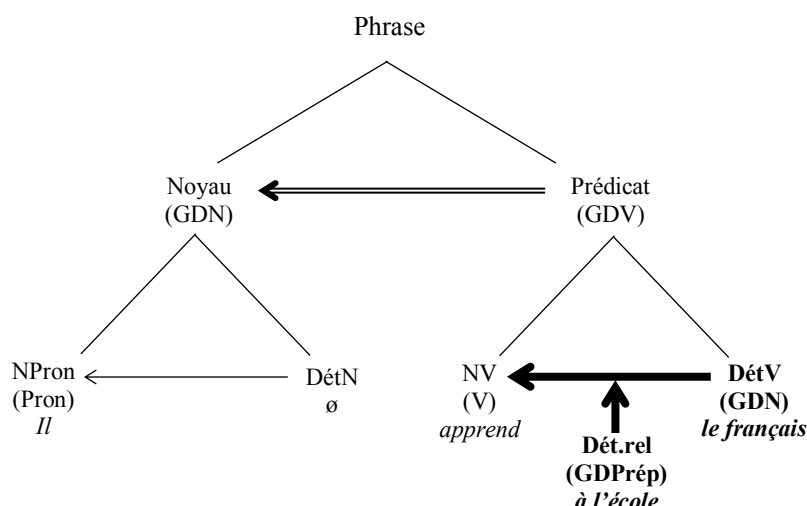


Figure 16 – Représentation arborescente de la phrase « *Il apprend le français à l'école* » d'après le modèle de Van Raemdonck

En regard de la coexistence de deux types d'incidence externe effective, l'on pourrait donc songer à considérer ce paramètre pour ramifier les entrées du continuum d'intégration fonctionnelle repensé. La combinaison des critères de la portée et du genre d'incidence donne ainsi à voir le tableau suivant, dont une entrée ne saurait être remarquée :

	Incidence à un groupe précatif (= à une prédication, 1 ^{re} ou 2 ^{de})	Incidence à un groupe déterminatif	Incidence à un morphème particulier
Incidence médiante de l'élément subordonné	(Impossible)	Possible	Possible
Incidence bimédiate de l'élément subordonné	Possible	Possible	Possible

Tableau 5 – Croisement du paramètre du type d'incidence de l'élément subordonné avec le paramètre de sa portée

Pourtant, dans le cadre de l'examen des fonctions phrastiques, il nous semble plus judicieux d'abandonner le paramètre du type d'incidence effective de l'élément subordonné : le principe, selon nous, ne vaut que dans une optique référentielle, à la base de l'établissement des parties du discours. En syntaxe, étant donné qu'il s'agit de fonctionnements prototypiques des parties du discours, ces fonctions ne sont pas toujours vérifiées. Le critère de l'incidence doublement indirecte oblige parfois le linguiste à penser en termes de glissements fonctionnels pour satisfaire aux règles imposées par le paramètre : du fait même de sa nature, le groupe prépositionnel *à Paris* (dans *Pierre va à Paris*) n'accepte que l'incidence doublement indirecte. Pour des raisons sémantiques cependant, ce groupe, appelé par le verbe *aller*, glisse en position syntaxique (et fonctionnelle) de déterminant du verbe ainsi que l'explique Van Raemdonck.

Dans *Pierre va à Paris*, le groupe déterminatif prépositionnel *à Paris*, à l'origine déterminant de la relation [Dét. – Noyau GDV], apparaît comme nécessaire au verbe, dont il est objectivement un complément de sens (*aller* : verbe de direction ; *à Paris* : complément de direction) et a donc glissé vers la place non encore occupée du *déterminant du verbe*. (Van Raemdonck 2011¹ : 170)

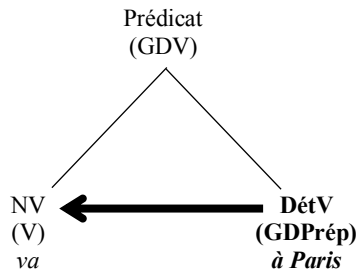


Figure 17 – Glissement du complément « à Paris » en position de déterminant du verbe

En réalité, la volonté de conservation (par transposition) du *type d'incidence* – qui est un critère référentiel, à l'origine – dans le système des fonctions ouvre la porte à de nombreux problèmes. Outre la galipette syntaxique illustrée à l'instant (fig. 20), la représentation suivante (fig. 21) souffre à l'inverse d'imposer l'incidence du groupe à Paris (qui n'est autre qu'un *adjet*, cf. [34]) sur la relation déterminative du fait de la présence, déjà, du complément *un appartement* en position/fonction de déterminant du verbe – et qui empêche donc le glissement du groupe à Paris.

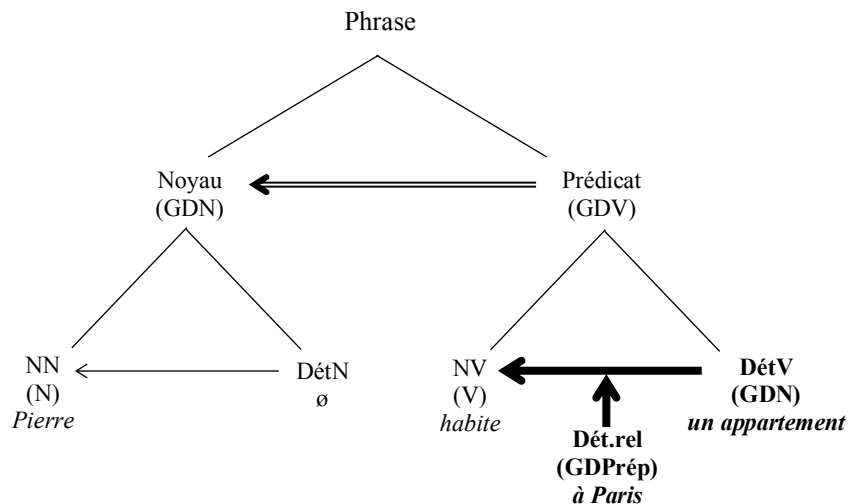


Figure 18 – Représentation arborescente de la phrase « Pierre habite un appartement à Paris » d'après le modèle de Van Raemdonck

Examinée à la loupe de l'intégration fonctionnelle, la liste des questions soulevées ne s'arrête pas là. Le niveau d'intégration des déterminants direct (COD) et indirect (COI) du verbe peut également faire l'objet d'un autre questionnement. Dans le système de syntaxe génétique de Van Raemdonck, le groupe *une pomme* sera dit d'incidence indirecte à *mange* dans la phrase « Pierre donne une pomme à Marc », tandis que *à Marc* sera dit d'incidence doublement indirecte à ce même noyau verbal.

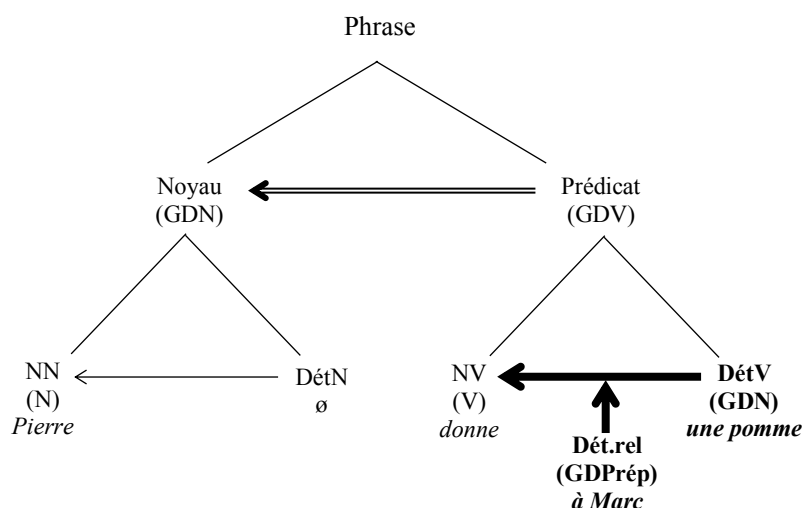


Figure 19 – Représentation arborescente de la phrase « Pierre donne une pomme à Marc » d’après le modèle de Van Raemdonck

À ce titre, l’on pourrait une nouvelle fois penser à hiérarchiser les déterminants verbaux au motif que l’un se rapporte plus directement au verbe que l’autre. Est-ce suffisant toutefois pour dire que le déterminant verbal direct (COD) est plus intégré que le déterminant verbal indirect (COI) ? Si la présence de la préposition peut semer le doute, il suffit de s’en reporter à une phrase telle que « Je la lui offre » pour disperser l’incertitude qui pouvait subsister puisque, dans cette dernière phrase, rien ne permet de distinguer formellement les déterminants *direct* et *indirect* du verbe. Partant, l’on ne peut porter un regard autre que curieux sur la réalisation de l’incidence doublement indirecte du groupe *lui* dans la phrase « Pierre lui parlera », alors que la position DétV n’est pas saturée. De même, l’on ne peut que froncer les sourcils à la vue de la réalisation de deux incidences prototypiquement doublement indirectes – incidence à la relation [NV – DétV] – dans la phrase « Pierre lui parle du dossier », alors qu’aucun DétV n’y est réalisé.

Ces observations nous conduisent à proposer, plus simplement, de ne considérer que le point d’incidence final du groupe questionné et de faire donc abstraction du caractère médiat ou bimédiat de cette incidence. Cette dernière paire notionnelle n’est autre que le calque, en syntaxe, d’un principe référentiel qui, selon nous, devrait être cantonné à la seule référence. Autrement dit, il ne devrait intervenir ailleurs que dans la définition du type d’*extension* (Wilmet), indice pour l’organisation des classes grammaticales (en langue).

La suppression du critère du type d’incidence (*médiate*, *bimédiate*) permet dès lors de formaliser différemment la phrase « Pierre donne une pomme à Marc » : la figure 23 donne ainsi à voir une équivalence fonctionnelle des deux compléments du verbe. Cette représentation nous semble plus juste dans la mesure où elle fait abstraction du paramètre référentiel à l’origine de problèmes de descriptions syntaxiques.

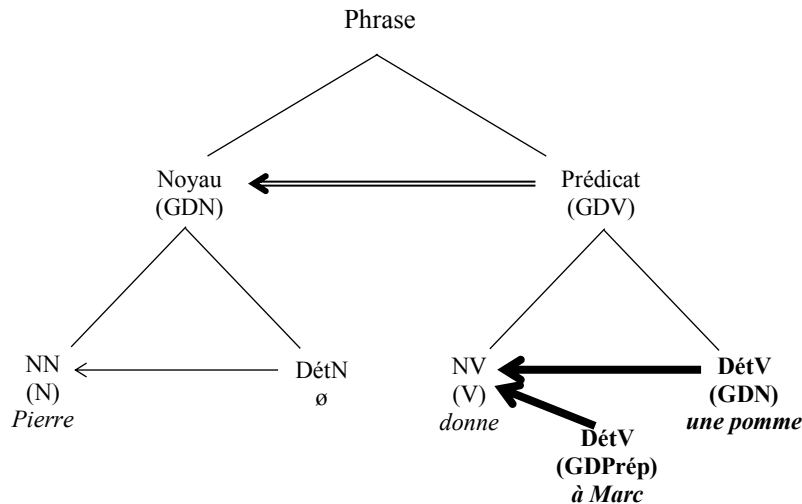


Figure 20 – Formalisation plus personnelle de la phrase « Pierre donne une pomme à Marc »

En conséquence, l'on ferait donc à nouveau erreur, pensons-nous, en considérant les entrées *incidences* « bimédiate » et « médiate » à un groupe (ou à un morphème) comme deux stades d'intégration fonctionnelle différents : les indications sur le marquage qui seront données dans la troisième partie de ce mémoire d'habilitation achèveront d'ailleurs de montrer l'utilité d'envisager pareillement les deux cas de figure du point de vue de leur intégration syntaxique.

4. SYNTHÈSE

De l'ensemble des indications données dans les sections précédentes, il convient de retenir l'intérêt de deux paramètres spécifiques pour l'établissement d'un nouveau continuum d'intégration fonctionnelle, plus logique que le précédent (cf. [1]) : la portée du groupe subordonné d'une part, le type de relation fonctionnelle (déterminative, prédicative) établie d'autre part.

Le premier critère fait référence à la portée syntaxique (et sémantique) du groupe subordonné. L'incidence d'un groupe peut être très large et porter sur toute la prédication ; elle peut être plus restreinte et s'appliquer seulement à un groupe déterminatif de la phrase ; elle peut enfin être à l'origine d'un groupe aujourd'hui lexicalisé. Le deuxième principe retenu a trait à la fonction exercée par l'élément subordonné par rapport à l'élément qui supporte cette subordination. Toute subordination se laisse en effet décrire comme une relation de *détermination* ou de *prédication* (cf. Wilmet, puis Van Raemdonck) comme nous l'avons vu.

Le croisement de ces deux paramètres permet d'obtenir un nouveau gradient, aux saisies plus fines que celui de la figure 14 *supra*, et qui ressemble à peu près à ceci :

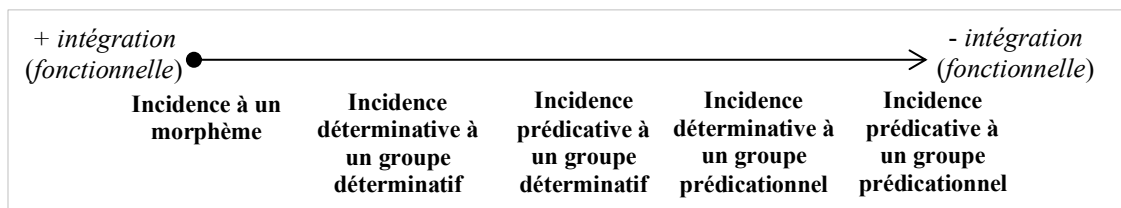


Figure 21 – Nouveau continuum d'intégration fonctionnelle

Le gradient amendé (fig. 24) s'achève ainsi par l'« *incidence prédicative à un groupe prédicational* » et commence par l'entrée « *incidence à un morphème* », ce terminus permettant d'intégrer les discussions sur les noms composés notamment⁹⁸, dans lesquels l'élément subordonné participe à la formation même du *noyau* de groupe (d'un point de vue fonctionnel). Entre ces deux pôles se trouvent trois saisies intermédiaires : l'« *incidence déterminative à un groupe déterminatif* »⁹⁹, l'« *incidence prédicative à un groupe déterminatif* » et l'« *incidence déterminative à un groupe prédicational* »¹⁰⁰.

Pour terminer, soulignons que cet axe gradué ne tient jamais compte de la nature de l'élément subordonné. À tous les niveaux de liaison – exception faite peut-être pour le terminus *ad quem*, plus spécifique –, il est possible de rencontrer un GP1, un GP2 ou un GDét. Ce qu'il convient d'observer en premier lieu, ici, ce n'est donc rien d'autre que le type d'incidence (déterminative, prédicative) du groupe subordonné et sa portée. C'est cette démarche que nous avons tenté d'illustrer ci-dessous en présentant la synthèse de nos quelques études de cas selon que ces dernières exemplifient plus spécifiquement telle ou telle entrée du gradient proposé. À une présentation dépareillée des analyses de structures syntaxiques étudiées (par exemple : 1. « *Plus...plus...* », 2. « *Un N, (et) Préd.* », 3. « *À peine X, Préd.* », etc.), nous avons en effet préféré l'organisation de nos descriptions syntaxiques selon les saisies du gradient qu'elles illustrent, de façon à révéler au mieux l'intérêt du continuum repensé. Nous partirons donc d'exemples d'*incidence à un morphème* pour illustrer le stade d'intégration fonctionnelle le plus poussé, et terminerons l'inventaire des structures syntaxiques que nous avons étudiées au fil de notre carrière par la présentation d'un cas exemplifiant la saisie « *incidence prédicative à un groupe prédicational* ».

Saisie 1 : Incidence à un morphème

Il arrive que l'on puisse identifier encore une relation d'incidence au sein de certains mots complexes, comme les noms composés formés d'un verbe et d'un déterminant nominal (*porte-avion, grille-pain, lave-vaisselle, allume-cigares*, etc.) ou d'un adjectif incident à un noyau nominal (*sage-femme, gentilhomme, blanc-bec, grand-mère*, etc.) (cf. [a]). Dans ces quelques exemples, nous remarquons que l'incidence est toujours médiante. Pour autant, l'incidence bimédiate est loin d'être proscrite étant donné qu'elle est attestée dans de nombreux mots composés tels que *chef-d'œuvre, arc-en-ciel, pomme de terre, pied-de-poule, pot-de-vin*, etc. ; soit dans l'ensemble des noms composés de

⁹⁸ Cf. partie 1, § « Saisie 1 : Incidence à un morphème : 1. Incidence dans les noms composés ».

⁹⁹ C'est le cas notamment de tous les compléments du verbe : *Marie est heureuse* ; *Marie mange une pomme* ; *Marie parle à Paul* ; *Marie parle à qui veut l'entendre* ; etc.

¹⁰⁰ Qui regroupe donc les GDét, GP2 et GP1 incidents à la relation prédicative première et les groupes incidents à une éventuelle relation prédicative seconde.

deux noms reliés entre eux par une préposition, procédé qui a pour effet de subordonner (indirectement) le N2 au N1.

L'ensemble de ces noms composés témoigne du figement de certains tours mais aussi parfois de la survivance, dans ceux-ci, d'un éventuel rapport d'incidence qu'on peinerait cependant à analyser véritablement comme tel dans le cadre d'une description syntaxique contemporaine : dans les exemples cités, en effet, la relation d'incidence est trop ancienne pour être encore sentie comme une forme de subordination à proprement parler. Les rapports entre termes subordonnants et subordonnés sont aujourd'hui fortement lexicalisés.

1. INCIDENCE DANS LES NOMS COMPOSÉS

Qui souhaite enquêter sur l'éventuelle survie d'une relation d'incidence interne à un nom composé se heurtera rapidement à quelques murs étant donné que les relations d'incidence sous-jacentes aux noms composés ne sont pas toujours facilement identifiables. C'est le cas en particulier lorsqu'il s'agit d'un nom composé de deux substantifs : *timbre-poste*, *année-lumière*, *pause-café*, etc. qui, d'après Arnaud (2010, 2017) notamment, sont à distinguer des noms composés par coordination comme *auteur-compositeur*, *boulangerie-pâtisserie* ou *batterie-fanfare*. Formellement pourtant, rien ne différencie ces trois derniers substantifs des trois noms composés cités l'instant d'avant. Dès lors, comment savoir si une relation d'incidence sous-tend ou non ces groupes aujourd'hui lexicalisés ?

En connaissance du fonctionnement prototypique des parties du discours comme le verbe ou l'adjectif (Wilmet 1997, Van Raemdonck 2011), il est sans doute plus simple d'apporter une réponse dans le cas des noms composés d'un verbe et d'un nom, ou d'un adjectif et d'un nom. De même, la présence d'une préposition dans le substantif composé apporte une réponse claire et favorable à la question de l'identification d'un rapport d'incidence. Lorsque le nom complexe est formé de deux substantifs (voire de deux adjectifs¹⁰¹), en revanche, l'enquête se corse. D'abord, parce qu'aucun des quatre tests mentionnés *supra*¹⁰² n'apporte d'éléments de réponse ni dans un sens ni dans l'autre : ces tests valant presque exclusivement pour les liaisons de prédications, ils ne facilitent pas le repérage de l'exercice d'une relation d'incidence au niveau morphologique. Ensuite, parce que ces groupes lexicaux sont aujourd'hui figés et qu'il s'avère donc compliqué de travailler à partir d'opérations syntaxiques plus classiques telles que la commutation, l'insertion, etc. qui auraient pu, le cas échéant, apporter quelques indices. Le travail d'identification d'une relation d'incidence s'avère donc doublement complexe dans le cas des noms composés exclusivement de deux substantifs (« N1 + N2 ») ou de deux adjectifs (« Adj1 + Adj2 »), en français comme dans d'autres langues (e.g. pour l'anglais, cf. Bloomfield 1933, Bisetto & Scalise 2005, Renner 2006). De ce fait, il n'est pas étonnant que les typologies qui tentent d'organiser les N complexes formés de deux substantifs soient à ce jour si nombreuses : Bisetto & Scalise (2005 : 321-323) listent, sans exhaustivité, les classifications de Bloomfield (1933), de Bally (1965⁴), de Marchand (1969), de Spencer (1991), de Fabb (1998), d'Olsen (2001), de Bauer (2001),

¹⁰¹ Par exemple : *sourd-muet*, *clair-obscur*, etc.

¹⁰² Pour rappel, il s'agit des tests (1) de la prosodie liante, (2) du clivage, (3) du subjonctif régi et (4) du partage de la force illocutoire.

de Haspelmath (2002) et de Booij (2005). Parmi les typologies recensées, il n'y en a cependant qu'une seule qui présente des exemples français et qui, en amont, entend répondre à la problématique de l'*analyse des N composés en français* : c'est celle de Bally (cf. Bisetto & Scalise 2005 : 322). Dans son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française*, Bally (1965⁴ : 96) suggère de différencier trois types¹⁰³ de composés en français :

[...] il y a des composés de coordination : *nos parents et amis ; hommes, femmes et enfants ; sourd-muet ; rouge-blanc-bleu* ; des composés d'accord (*chaleur solaire*) et de rection (*maison de campagne, porte-plume*). (Bally 1965⁴ : 96)

Si les cas de rection évoqués par Bally sont facilement repérables grâce au verbe en position 1 ou au connecteur qu'ils font intervenir, les *composés d'accord* sont tout aussi faciles à identifier en ce qu'ils unissent un adjectif à un nom, lesquels forment ensemble un binôme syntaxiquement rigide :

Dans les composés d'accord, mentionnons le type *chaleur solaire*. Un groupe formé d'un substantif et d'un adjectif est un composé quand l'adjectif apparaît étroitement lié au substantif par le fait qu'il repousse la syntaxe de l'adjectif ordinaire. Ainsi dans *chaleur solaire*, *solaire* ne peut pas se placer devant le substantif (*solaire chaleur* est impossible) ; il ne peut recevoir les adverbes propres à l'adjectif : on ne peut pas dire *chaleur très solaire* ; enfin et surtout, il ne peut fonctionner comme prédicat : *Cette chaleur est solaire* serait inintelligible. (Bally 1965⁴ : 96-97)

Y aurait-il des composés d'accord qui ne soient pas constitués d'un nom et d'un adjectif (relationnel) ? Bally ne répond pas à cette question, de la même manière qu'il donne finalement peu d'informations sur les *composés de coordination*. Ceux-ci, à en lire le paragraphe 146 du même ouvrage (1965⁴ : 96), semblent pourtant dotés d'une acception large, qui excède les limites de la morphologie pour pénétrer le domaine de la syntaxe :

Les composés par coordination sont appelés, selon leur valeur spéciale, composés copulatifs, collectifs, etc. [...]

Dans un premier type, la nature du composé est marquée par le fait que son actualisateur ne figure que devant le premier des substantifs : *les lettres et paquets ; mon parent et ami*. [...]

Un second type de collectif se rapproche de l'énumération [...]; exemple : *Hommes, femmes et enfants (furent passés au fil de l'épée)*. Là, en apparence, point d'article ; mais en fait il est zéro. (Bally 1965⁴ : 96)

Dans cet extrait, les considérations sur la détermination nominale laissent en effet à penser que les *composés de coordination* ne sont pas tant morphologiques que syntaxiques, ce qui s'expliquerait par le fait que la coordination n'est autre, chez Bally, que l'un des trois procédés – avec la segmentation et l'unification – à l'origine de la complexité phrastique/énonciative (1965⁴ : 53, 71). Au demeurant, force est de constater que la tripartition opérée par Bally ne va pas sans poser quelques problèmes : par exemple, où ranger les N comme *timbre-poste* qui, sans présenter de forme limpide de rection, se laissent difficilement catégoriser du côté des N de coordination ou d'accord (*des timbres-poste*) ? Et *années-lumière* ? Et *pauses-café* ? L'organisation proposée souffre donc de ne pas pouvoir intégrer tous les items questionnés. Une typologie plus ouverte, accueillant plus d'entrées, paraît donc nécessaire.

Dans ses différents travaux, Arnaud (*i.a.* 2003, 2010, 2017) dissocie également les N composés par subordination des suites NN construites par coordination, avant de ramifier

¹⁰³ Auxquels Bally ajoute les *composés de phrases* (1965⁴ : 96-97).

ces deux catégories-mères : « je propose (Figure [25]) un classement des unités NN qui repose sur la présence ou non d'une tête unique », écrit l'auteur. Arnaud motive donc le choix de cette distinction liminaire par le nombre de centres identifiables dans les noms composés : les NN subordinatifs sont monocentriques tandis que les noms composés coordinatifs se montrent polycentriques.

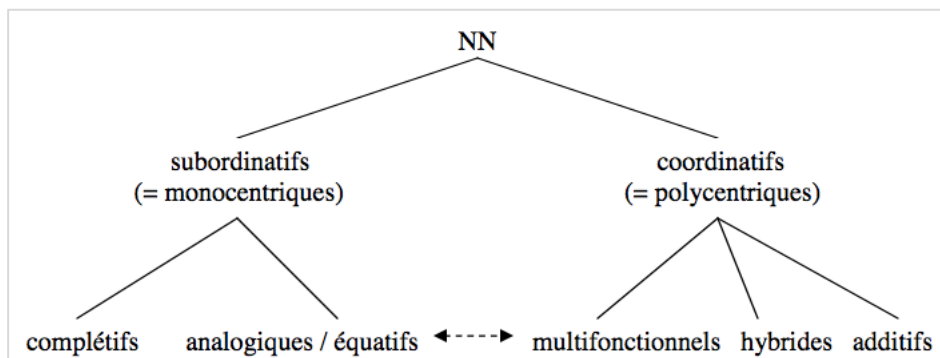


Figure 22 – Taxinomie des noms composés des suites « NN » proposée par Arnaud (2010)

Les subdivisions opérées ensuite reposent sur des critères principalement sémantiques : les composés subordinatifs sont ou *complétifs* (*timbre-poste*) ou *analogiques / équatifs* (*poisson-perroquet* ; *barrage-poids*) ; les composés coordinatifs sont soit *multifonctionnels* (*auteur-compositeur*), soit *hybrides* (*gomme-résine*), soit *additifs* (*batterie-fanfare*) (Arnaud 2010). La branche qui nous intéresse en particulier, ici, est évidemment celle des NN subordinatifs que l'auteur a intentionnellement ramifiée comme suit :

Je maintiens une distinction entre subordinatifs complétifs, et subordinatifs équatifs / analogiques en raison du fait que, onomasiologiquement, les subordinatifs complétifs peuvent être en concurrence avec les séquences prépositionnelles (*bière bouteille*, *bière en bouteille* ; *stylo bille*, *stylo à bille*) alors que l'analogie / égalité (respectivement *crapaud buffle*, *port base*) correspond obligatoirement à la structure NN et que ceci reflète en outre la distinction fondamentale entre métonymie *in praesentia* et métaphore *in praesentia* qui sous-tendent respectivement ces deux catégories (Arnaud, [2009]). Un tel classement ne peut cependant être entièrement étanche car il existe des unités non prototypiques et intermédiaires, comme celles entre les subordinatifs équatifs et les coordinatifs multifonctionnels, la décision reposant sur la seule intuition sémantique du linguiste, ce que symbolise la flèche double de la Figure [25]. (Arnaud 2010)

Intéressante, la typologie met donc en valeur les relations sémantiques diverses que peuvent entretenir les unités des noms composés de deux substantifs. Mais bien qu'elle accueille davantage d'entrées que celle de Bally, cette organisation souffre de ne pas pouvoir proposer un classement suffisamment « étanche » pour entraver la porosité des catégories-filles. De même, les paraphrases explicatives requises par/pour chaque entrée lexicale sont une voie facile pour la contestation de certaines indexations. Au critère sémantique ne faudrait-il pas alors préférer des arguments qui soient seulement syntaxiques ?

La typologie de Bisetto & Scalise (2005) bute sur ce même dernier point. Par-delà sa prise en main plus aisée en ce qu'elle compte trois types de N complexes seulement, à savoir les composés *subordinatifs*, *attributifs* et *coordinatifs*,

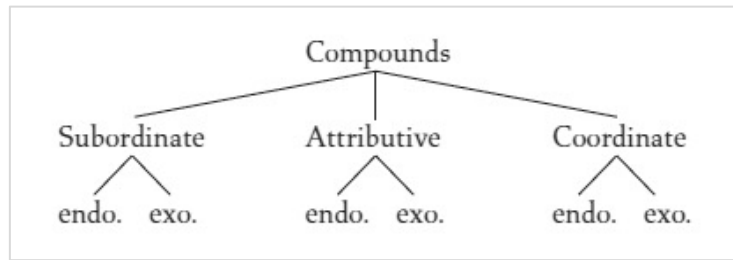


Figure 23 – Typologie de Bisetto & Scalise (2005 : 326)

l'organisation qu'établissent Bisetto & Scalise fait également appel à des paraphrases qui visent à reconstruire une hypothétique structure sous-jacente :

We propose a novel classification of compounds which is based on a very simple assumption. What is special about compounds is the fact that the two constituents are linked by a grammatical relation which is not overtly expressed (cf. apron string vs. string of the apron). Therefore, we would like to suggest that the classification of compounds be uniquely and consistently based on this criterion. The possible grammatical relations holding between the two constituents of a compound are basically the relations that hold in syntactic constructions: **subordination**, **coordination** and **attribution**. (Bisetto & Scalise 2005 : 326)

Les auteurs poursuivent par la présentation de quelques exemples qui viennent étayer les trois entrées. Les « Compounds are classified as subordinate whenever there is a "complement" relation between the two constituents », écrivent-ils (2005 : 326). C'est le cas dans « *taxi driver* » par exemple, où « *taxi* is clearly the "complement" of the deverbal head » (*ibid.*). Les « Attributive compounds » se différencient des composés subordinatifs en ce qu'ils « are formed either by a noun and an adjective, as in *blue cheese* [...] or by two nouns, where the non-head very often is used somehow metaphorically, expressing an attribute of the head (cf. *snail mail*, *sword fish*) » (*ibid.*). En ce qui concerne les « Coordinate compounds », Bisetto & Scalise reprennent l'idée de l'explicitation possible d'un *et* qui serait autrement sous-jacent : « Coordinate compounds are those formations whose constituents are tied by the conjunction "and". They are potentially recursive even in Romance languages (cf. It. *poeta-pittore-regista* "poet-painter-director") where recursion in compounds is not usual » (*ibid.*). Les composés coordinatifs seraient donc récursifs, à l'inverse des composés attributifs et subordinatifs. Pourtant, il semblerait que, en français à tout le moins, la récursivité ne soit pas systématique pour tous les N composés coordinatifs : le composé « gomme-résine » rencontré chez Arnaud est difficilement augmentable. L'on ne saurait avoir une « gomme-résine-caoutchouc » par exemple. À moins que *gomme-résine* ne soit pas un composé coordinatif ? L'hypothèse est recevable, *a fortiori* lorsqu'on considère l'existence en parallèle du composé « *gomme de résine* »...

Pour notre part, nous ne sommes pas partisane des reconstructions syntaxiques pour motiver les entrées d'une typologie. C'est notamment pourquoi nous ne suivons ni tout à fait Arnaud ni entièrement Bisetto & Scalise sur la question du classement des N composés. Et nous ne suivons pas davantage Bally pour les raisons exposées plus haut. Il est toutefois un dénominateur commun aux trois modèles analysés qui nous intéresse directement, c'est la présence d'une opposition nette (et souvent forte) entre les composés par subordination et les composés par coordination. Cette observation suffit à elle seule, pensons-nous, à motiver l'intérêt d'une entrée « *incidence à un morphème* » dans le continuum que nous avons proposé ci-dessus (fig. 24). C'est aussi la raison pour laquelle nous suggérons d'en revenir *in fine* à une typologie beaucoup plus basique, construite autour d'un paramètre unique qu'est l'incidence. Dans cette perspective, il

n'existerait que deux catégories de substantifs complexes : les composés qui présentent des unités liées par le mécanisme de l'incidence, et ceux dont les unités n'entretiennent aucune relation d'incidence entre elles. Dans le premier cas, il s'agit des composés par subordination/subordinatifs ; dans le second, des N composés par coordination/coordinatifs. Cette proposition – plutôt élémentaire – appelle toutefois de deux commentaires, à commencer par la place de la détermination et de la prédication dans cette organisation à deux pôles.

Nous pourrions en effet envisager de scinder la classe des composés subordinatifs selon que l'incidence soit déterminative ou prédicative. Cette option n'est cependant pas aussi intéressante qu'on pourrait l'imaginer en raison du nombre très limité de noms composés comportant une incidence prédicative. Il s'agirait dans tous les cas de phrases aujourd'hui figées, comme (*un*) *sauve-qui-peut*. C'est ce nombre d'occurrences particulièrement restreint qui a dicté notre choix de ne pas proposer deux entrées différentes sur le continuum d'intégration fonctionnelle. Nous avons ainsi préféré faire de l'« incidence à un morphème » un terminus unique, reprenant à la fois les saisies « incidence prédicative à un morphème » et « incidence déterminative à un morphème ». L'autre argument qui a présidé notre choix a trait au figement actuel de ces tours : quelle pertinence aurait la proposition d'une distinction entre deux types d'incidence dans des tours aujourd'hui lexicalement figés ? Probablement peu, dans la mesure où la question de l'incidence déterminative et prédicative intéresse désormais plus la morphologie (historique) que la syntaxe synchronique.

Outre cette justification théorique, il est une question qui n'a pas encore trouvé de réponse : quel(s) observable(s) se montrerai(en)t suffisamment puissant(s) pour distinguer les N composés par subordination des N complexes construits par coordination ? Faut-il s'en remettre au critère morphologique de l'accord ? Une hypothèse serait en effet de différencier les mots composés où les deux termes prennent la marque du pluriel, des mots composés formellement proches mais où un seul item s'accorde lors de la mise au pluriel. Les noms complexes de la première série désigneraient alors les composés par coordination tandis que ceux qui constituent la deuxième catégorie regrouperaient les noms composés par subordination. Pourtant, l'argument est trop peu sûr pour être retenu. Le mot *sourd-muet*, par exemple, se laisserait spontanément ranger du côté des noms composés par coordination ; en témoigne le partage des marques du pluriel par les deux éléments repris (*des sourds-muets*). Et il en irait de même pour les noms *clairs-obscur*s et *derniers-nés* (Grevisse 1980 : 308). Mais quel sort réserver au nom *nouveau-né*, dont l'accord est sibyllin au féminin singulier (*une nouveau-née*) et très particulier au pluriel (*des nouveau-nés*) ? Aurait-on affaire, dans le cas présent, à un N composé par *subordination* ? L'indexation a de quoi laisser pantois si l'on considère en parallèle le cas de *nouveau-venu* qui, au pluriel, devient *des nouveaux-venus* (et au féminin, *des nouvelles-venues*). La classification différente des entrées *nouveau-nés* et *nouvelles-venues* interroge inévitablement...

Ce pan de la problématique reste donc en attente de réponse(s), et c'est là une recherche qu'il nous reste à mener. En réalité, l'entrée du continuum que nous examinons dans cette section est probablement celle que nous avons le moins étudiée jusqu'à maintenant. Nous avons néanmoins proposé une ébauche de cette question dans notre dernier ouvrage ([a]) où, à travers le prisme de la *juxtaposition* – laquelle contraste souvent avec la « *composition* » dans les travaux de morphologie (historique) –, nous avons pu nous

familiariser avec la problématique, déjà ancienne, du rapport entre les unités constitutives des noms composés.

2. PROBLÉMATIQUE PEU RÉCENTE

En effet, la question de la formation des noms composés en français n'est pas neuve : elle était déjà sur la table des grammairiens du XIX^e siècle qui tentaient de situer la *juxtaposition* par rapport à la *composition* notamment. À ce propos, nous avons d'ailleurs identifié (dans [a]) pas moins de cinq façons différentes d'articuler les notions (morphologiques) de la *composition* et de la *juxtaposition* entre les années 1850 et 1900 : (1) outre une série de grammairiens qui utilisaient la juxtaposition en synonyme des mots *réunion* ou *association de mots* tout en se gardant de situer de façon trop précise le terme dans le métalangage (e.g. Jullien 1855, Van Drival 1858, Oppert 1859, Harlez 1878), nous avons rencontré (2) plusieurs auteurs qui traitaient la juxtaposition comme un terme (quasi-)technique directement opposé à la *composition* (Baecker 1860, Loiseau 1873, Egger 1852, 1856-1857, 1865).

La *composition* se distingue de la *juxtaposition*, en ce que dans ce dernier procédé les deux mots gardent, en s'unissant, la forme et la valeur qu'ils avaient avant leur union. (Baecker 1860 : 146)¹⁰⁴

Nous avons recensé (3) d'autres grammairiens encore qui avaient choisi de faire de la juxtaposition un sous-mécanisme de la composition (Aubertin 1861, Sengler 1883, Humbert 1883), procédé avec lequel la juxtaposition contrastait néanmoins. L'on comptait alors deux formes de composition coexistantes : la *composition proprement dite* et la *composition improprement dite* (Sengler 1883 : 221).

Les *mots composés improprement dits* sont ceux qui sont composés par la simple *juxtaposition* de leurs éléments, unis seulement par le trait d'union, comme *chef d'œuvre*, *porte-clefs*, *arc-en-ciel*, *aigre-doux* [...].

2° Dans les *mots composés proprement dits*, les éléments qui se sont fondus ensemble, ont généralement subi quelque changement, comme *gendarme*, *maudire* (mal dire). Les mots composés par *juxtaposition* n'éprouvent pas ces changements : *arc-en-ciel*. (Sengler 1883 : 221)

(4) Proche de la précédente, la quatrième tendance que nous avons identifiée consistait à regarder plus simplement la juxtaposition comme un sous-procédé de la *composition*, sans en faire pour autant un procédé distinct de cette dernière (Van Eys 1879, Meyer-Lübke & al. 1895). À cet égard, la quatrième organisation pointée différait fortement de la cinquième et dernière façon d'articuler les juxtaposition et composition que nous avons relevée (5) et qui se caractérisait, elle, par la reconnaissance explicite de deux procédés bien distincts. Mais l'originalité de cette dernière tendance fut surtout d'associer, pour la première fois sans doute dans l'histoire de la grammaire, les notions de juxtaposition à celles de *subordination* et *coordination* voire d'*apposition*, même si la réunion s'est alors effectuée dans une perspective plus morphologique que syntaxique (Darmesteter 1874, Etienne 1895).¹⁰⁵

- les « juxtaposés de coordination » (i. e. *coffre-fort*) (Darmesteter 1874 : 21),

¹⁰⁴ Selon cette définition, le mot *cerf-volant* relèverait de la composition tandis que le nom complexe *porte-drapeau* illustrerait une juxtaposition.

¹⁰⁵ Nous avons noté, pour terminer, que les acceptions (1) et (2) avaient été l'apanage de la période 1850-1875 tandis que les options (3), (4) et (5) avaient largement occupé le devant de la scène entre les années 1875 et 1900.

- les « juxtaposés de coordination avec synecdoque » (*i. e. blanc-bec*) (*ibid.* : 32),
- les « juxtaposés de subordination » (*i. e. chef-d'œuvre, arc-en-ciel*) (*ibid.* : 43),
- et enfin, les « juxtaposés de subordination avec métaphore » (*i. e. pied-d'alouette, cul-de-sac*) (*ibid.* : 54)

C'est donc dans le domaine de la *morphologie* que la juxtaposition a fait ses premières armes. Elle n'est pourtant plus connue à ce jour qu'au titre de notion de *syntaxe* ([a], [26]), et rares sont les linguistes qui inscrivent encore aujourd'hui la juxtaposition dans sa discipline originelle. L'on pourrait toutefois citer le nom de Picone (1996), qui prolonge d'une certaine manière la pensée de Darmesteter (5^e tendance) ; de Vivès (1990) ou de Pires (2000), qui parlent de *composés par juxtaposition* (cf. 4^e tendance) ; ou encore de Mounin (2004⁴ [1974]), qui oppose quant à lui les vrais composés aux composés par juxtaposition (3^e tendance).

Ces quelques indications rappellent finalement combien la scission qui a été opérée par certains linguistes entre les domaines de la morphologie et de la syntaxe est artificielle, l'un se trouvant le plus souvent dans le prolongement de l'autre et réciproquement. Pour notre part, c'est la notion de *juxtaposition* qui nous a rappelé la nécessité de proposer un terminus de nature *morphosyntaxique* – et non seulement *syntactique* – au continuum d'intégration fonctionnelle : parce que la syntaxe ne commence pas là où s'arrête la morphologie, mais parce que cette première partage une zone d'intersection évidente avec ce deuxième domaine d'étude de la langue.

Saisie 2 : Incidence déterminative à un groupe déterminatif

La deuxième saisie du continuum proposé¹⁰⁶ rassemble des points d'incidence visuellement très disparates dans la phrase : les lieux d'incidence concernés se trouvent en effet aussi bien dans le noyau de phrase (sujet) que dans le prédicat ou dans d'éventuels compléments de phrase. Tous ces points d'incidence ont cependant en commun de figurer au sein d'un groupe déterminatif, établi notamment d'après la relation d'incidence déterminative qui les caractérise. Concrètement, il s'agit d'observer à ce stade la relation déterminative qui unit un nom et un article/déterminant, par exemple ; ou celle qui lie un adjectif (quanti)qualifiant (ou quantifiant-caractérisant) à un nom ; voire, encore, la détermination d'un groupe déterminatif par un adverbe. Comme nous pouvons le constater, les relations d'incidence observées à ce niveau d'intégration fonctionnelle sont des relations d'incidence déterminative engendrées tantôt par la liaison d'items d'extension médiate (*e.g. GDAdj*), tantôt par l'adjonction d'entrées lexicales d'extension bimédiate (*e.g. GDAdv*). Le premier cas de figure sera illustré ci-dessous par un rappel de nos précédentes études sur l'article, puis nous examinerons, en guise d'illustration du deuxième cas, les relations d'incidence établies à partir de l'adverbe temporel (*déjà*) et des adverbes corrélatifs paradigmatiques (*ni, soit, tantôt*).

¹⁰⁶ Pour rappel : (1) *Incidence à un morphème* > (2) *Incidence déterminative à un groupe déterminatif* > (3) *Incidence prédicative à un groupe déterminatif* > (4) *Incidence déterminative à un groupe prédicatif* > (5) *Incidence prédicative à un groupe prédicatif*.

1. INCIDENCE ENTRE LES NOM ET ARTICLE

La question de savoir qui du nom ou de l'article détermine syntaxiquement l'autre au sein du groupe déterminatif ainsi formé nous ramène à nos premières amours. C'est la première problématique linguistique à avoir retenu notre attention, et c'est donc sur cette thématique qu'ont porté nos deux premières publications, à savoir un article paru en 2010 dans la revue *Travaux de linguistique* ([33]), puis un ouvrage publié l'année d'après avec le concours du F.R.S.-FNRS ([2])¹⁰⁷. Cette double étude nous avait permis de montrer que la question, si elle semble réglée à la lecture de tous les manuels de grammaire contemporains pour l'école ou le collège, fait encore couler beaucoup d'encre du côté des linguistes.

À ce jour, les deux façons de régler la question de l'article apport ou support (syntaxique et sémantique) du nom sont encore rencontrées, bien que l'une des deux tendances l'emporte largement l'autre. La première réponse apportée, de loin la plus commune, consiste à regarder l'article comme un déterminant/apport du/au nom, ce dernier faisant donc office de noyau (syntaxique et/ou sémantique) pour le groupe. C'est l'avis de grammairiens comme Grevisse & Goosse (*i.a.* 1986, 2016), Gobbe & Tordoir (1999) ou encore Riegel, Pellat & Rioul (2004³) ; c'est aussi le cas de linguistes comme Wilmet (1986) et Van Raemdonck (2011) qui en font tous les deux un déterminant syntaxique et un apport sémantique au nom. Dans une optique cognitiviste, Langacker (1991, 2008) et Epstein (1994, 2001) traitent pareillement le déterminant article en apport – plutôt sémantique – au nom. Du côté des grammaires formelles ou d'unification, l'avis d'un article apport syntaxique domine de la même façon, même si les auteurs de modèles comme la TAG (Joshi & *al.* 1975), la LFG (Bresnan & Kaplan 1982, Bresnan 2001), la GPSG (Gazdar, Klein, Pullum & Sag 1985, Bès 1988, Baschung 1991) ou la HPSG (Pollard & Sag 1987) discutent finalement peu du statut du déterminant par rapport au nom (cf. Abeillé 1993). Du côté des linguistes de l'énonciation et des sémanticiens, enfin, nombreuses sont les personnalités qui statuent sur un article apport (plutôt sémantique) au nom, que ces premiers soient partisans des thèses référentielles ou non. Citons, à titre d'exemples, les noms d'Hawkins (1978), Culioli (1991-1999), Kleiber (1983, 1990), Charolles (2002), Corblin (1987, 1997, 2006), Anscombe (1996), Kupferman (1994), Furukawa (1986, 1998), etc.

A contrario, les tenants de la deuxième thèse considèrent l'article comme le support (syntaxique) du nom : Abney (1987, 1991), Hewson (1991), Joly (1998), Nicol (1999), Curat (1999) ou Zribi-Hertz (2008) sont quelques exemples de linguistes qui optent pour le remplacement des traditionnels *Noun Phrases* (NP) par des *Determiner Phrases* (DP), dans lesquels il revient donc à l'article – ou à n'importe quel autre déterminant – d'exercer la fonction de tête syntaxique.

Des arguments sont avancés de part et d'autre en vue de défendre les deux points de vue, et s'il est un argument qui revient régulièrement sur la table, en particulier sur celle des psychomécaniciens (mais pas seulement¹⁰⁸), c'est sans doute parce qu'il se prête assez facilement à une double lecture. Il s'agit de l'*actualisation*, cette notion qui occupe une place non négligeable dans la conception guillaumienne du langage.

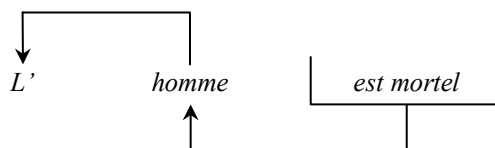
¹⁰⁷ Et dont nous ne percevons aujourd'hui que trop bien les limites ou défauts dûs notamment à notre manque d'expérience.

¹⁰⁸ *E.g.* Grevisse & Goosse (1986 : 900) ; Langacker (1991 : 99) ; Charolles (2002 : 146), Riegel, Pellat & Rioul (2004³ : 152) ; etc.

Pour rappel, Guillaume partait du principe qu'il existe deux états de réalisation du langage : un état de puissance (en langue) et un état d'effet (en discours). « C'est au plan de la puissance que se construisent les formes de langue, c'est là qu'elles prennent de par leur position en système leur valeur fondamentale, valeur qui se montre permissive à l'endroit d'un nombre infini de valeurs d'emploi ou *effets de sens* en discours » (Douay & Roulland 1990 : 155). En effet :

Le mot, une fois constitué, a toujours finalement une incidence statique. Suivant son espèce, le mot trouve dans la parole une assiette immobile qui procède de lui-même s'il s'agit d'un substantif [incidence interne], et d'autre chose que de lui-même s'il s'agit d'un adjectif ou d'un verbe [incidence externe].

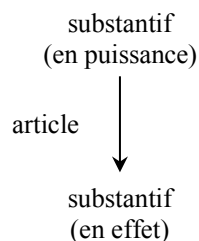
Ainsi, quel que soit le cas, le mot, une fois formé, quête une assiette statique, c'est-à-dire, une assiette ne consistant pas en mouvement. Dans une phrase simple telle que : *L'homme est mortel*, la recherche de l'assiette statique poursuivie par chaque mot est évidente. *Mortel* complète la copule *est*. L'ensemble est incident à *homme*, qui est lui-même incident à une condition d'extension spatiale (finalement statique) représentée par l'article. Soit schématiquement :



(Extrait de la *Leçon de linguistique du 21 décembre 1939* ; Guillaume 2009 : 83)

Cette logique reconnaît au nom, comme aux autres parties du discours, deux stades de réalisation : en langue, le nom mobilise sa référence virtuelle ; en discours, il mobilise sa référence actuelle. Le substantif ne peut cependant pas passer de la langue au discours seul. Il lui faut pour cela l'intervention d'un signe actualisateur, l'article en l'occurrence : « l'article opère la transition du nom en puissance (état conceptuel acquis) au nom en effet (nom appliqué dans le discours) » (Guillaume 2009 : 174). Ainsi, si la référence *virtuelle* est inhérente au substantif, la référence *actuelle*, reprend Guillaume, requiert obligatoirement l'intervention d'un déterminant tel que l'article puisque le nom n'a pas le pouvoir de s'auto-actualiser (1919 ; 1973b : 62). Par la suite, Guillaume réexpliquera la relation entre le nom et l'article en ces quelques mots :

Le nom a son incidence à lui-même et l'article est, dans l'explicite, le véhicule de cette incidence.
< En figure > :



Qu'on veuille bien remarquer qu'il y a quelque abus à dire que l'article s'accorde avec le nom. Le vrai est que le nom est permanent (le concept), qui n'a ni genre ni nombre, prend la marque de sa représentation momentanée, effective, s'accorde avec elle, et que l'article, intercalaire entre les deux représentations – la permanente et la momentanée effective – est pris, englobé par position dans cet accord.

(Extrait de la *Leçon de linguistique du 23 mai 1940* ; Guillaume 2009 : 241-242)

Un doute plane cependant sur la nature de cette actualisation : est-elle essentiellement sémantique ou syntaxique ? Guillaume était ambigu sur cette question, bien que sa

théorie semble pencher vers un *article support du N* – en dépit que ce dernier reste incident à lui-même¹⁰⁹ – pour cette raison que l'article sert d'actualisateur au nom et qu'il est par ailleurs seul apte à permettre à un substantif de passer de l'état de *puissance* à celui d'*effet*. Ce qui implique au demeurant que tout substantif, en discours, soit précédé d'un article, fût-il zéro...

En connaissance des multiples discours sur la question, nous avons finalement proposé de considérer à ce jour l'article comme un *support syntaxique mais un apport sémantique* ([2], [33]), défendant ainsi la thèse d'une sorte de *mismatch* entre les analyses syntaxique et sémantique :

Au terme de la redéfinition de son rôle [= de l'article], nous avons conclu à une mutualisation des statuts d'apport et support entre l'article et le nom. L'article est à la fois le *support syntaxique* et l'*apport sémantique* du substantif, à la condition toutefois que l'on accepte de dissocier les deux champs. La conséquence directe de cette synthèse est qu'il est impossible pour un nom d'apparaître en discours sinon aux côtés d'un article, fût-il zéro. À moins que ce type d'article ne soit qu'une fabulation de l'esprit, et que les GN comme *vêtements en solde* soient simplement dépourvus d'article... (Roig 2010 : 129)

Nous avons cependant laissé la porte ouverte à une possible révision de ce jugement, et c'est finalement pour un retour aux analyses plus classiques que nous avons opté dans notre ouvrage sur la corrélation ([1]) en raison de la discordance qu'une telle proposition impliquait pour les adjectifs quantifiants : comment un adjectif quantifiant et caractérisant à la fois pourrait-il être simultanément un apport et un support syntaxique pour le nom qu'il détermine sémantiquement (et syntaxiquement !) ? L'impasse était évidente ; une révision de notre proposition initiale était devenue incontournable. Actuellement, nous soutenons donc que l'article détermine bel et bien le nom. Il est un apport syntaxique (mais également sémantique) au nom qui remplit, lui, la fonction de support et de noyau. À ce titre, les groupes déterminatifs ainsi formés méritent leur appellation de *groupes déterminatifs nominaux* (« GDN »).

2. INCIDENCE DE L'ADVERBE

La deuxième saisie du continuum est également illustrée par l'ensemble des relations d'incidence établies à partir d'items d'extension bimédiate (comme l'adverbe) pour autant que ceux-ci soient à l'origine d'un groupe déterminatif et que leur point d'incidence soit une relation déterminative. Nos précédents travaux se sont attardés sur deux cas du genre, via l'adverbe *déjà* et le groupe de paradigmatismes *ni, soit, tantôt*.

A) ADVERBE TEMPOREL DÉJÀ

L'adverbe *déjà* connaît différentes portées dans la phrase : s'il arrive qu'il soit incident à l'ensemble de la prédication (cf. *infra*), *déjà* est le plus souvent de portée intraprédicative

¹⁰⁹ « Mes auditeurs se rappellent que [...] j'ai eu recours, afin de bien identifier les parties du discours, à la notion d'incidence. J'ai montré que le substantif est (dans l'espace) un mot incident à lui-même, à sa propre signification, sa propre connotation. [...] Cette incidence interne est une propriété distinctive du substantif » (Guillaume 2009 : 221).

comme nous¹¹⁰ l'avons montré dans [36]¹¹¹ au moyen d'une étude de corpus – constitué à partir de la base de données *Frantext*. C'est même là son lieu d'apparition privilégié puisque *déjà* est de portée intraprédicative dans 72% des énoncés étudiés (soit 596 cas sur 827 phrases décortiquées). Sa fonction dominante, par conséquent, est celle de déterminant d'une autre relation déterminative intraprédicative : • soit de la relation « noyau verbal – déterminant du verbe » au sein même du noyau verbal comme c'est le cas dans « *Il est déjà parti / cuit / fini* » (fig. 27) ; • soit de la relation « noyau verbal – déterminant du verbe » à l'image de *déjà* dans la phrase « *Il est déjà brun / temps* », « *Il fait déjà jour / nuit / clair* » ou « *Il le reprend déjà* » (fig. 28) ; • soit d'une relation elle-même incidente à une autre relation déterminative comme dans l'exemple « *Il est déjà tard* » (fig. 29).

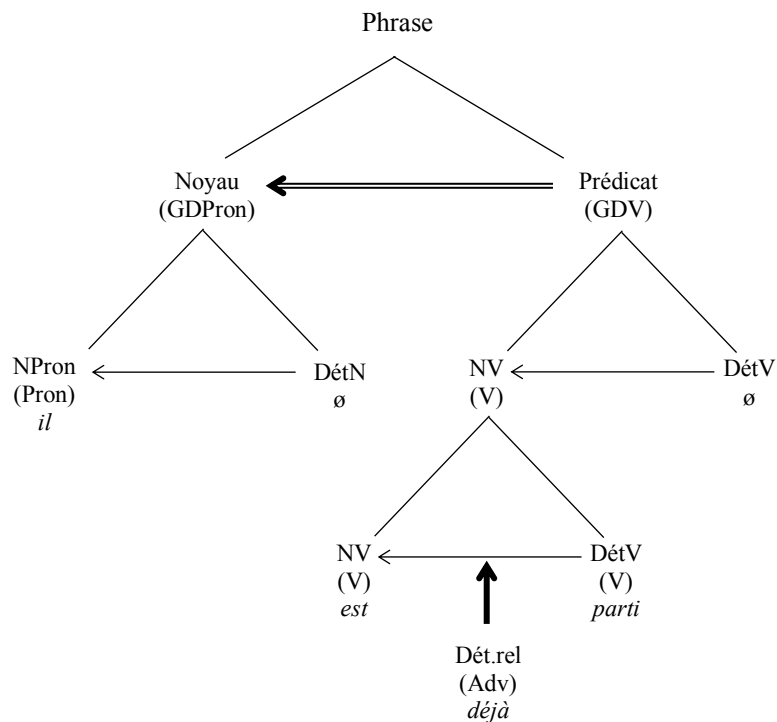


Figure 24 – Modélisation de la portée de *déjà* dans la phrase « *Il est déjà parti* »

¹¹⁰ Avec Dan Van Raemdonck.

¹¹¹ Dans la continuité de travaux antérieurs sur le fonctionnement de *déjà* ; cf. Muller (1975), Allaire (1982), Hansen (2002), Paillard (2004), Tahara (2007), Vet (2011), etc.

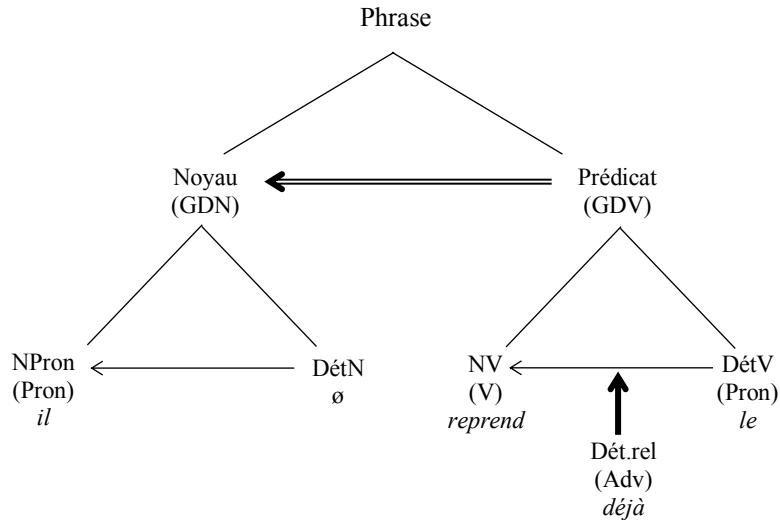


Figure 25 – Modélisation de la portée de *déjà* dans la phrase « Il le reprend déjà »

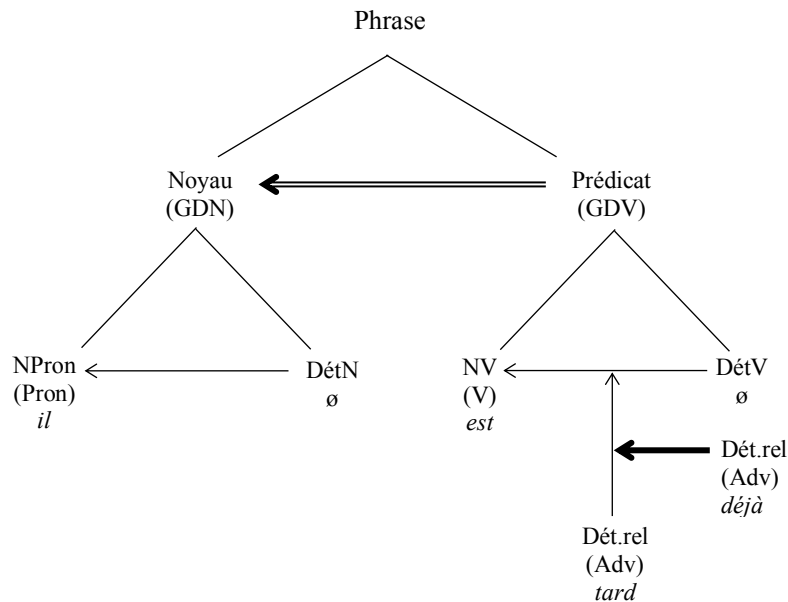


Figure 26 – Modélisation de la portée de *déjà* dans la phrase « Il est déjà tard »

Nous avons vu ce faisant que *déjà*, intraprédicatif, pouvait éventuellement entrer dans la composition d'un énoncé corrélatif comme en (27) et en (28)¹¹². Dans ces deux énoncés, *déjà* continue d'exemplifier par sa portée la saisie 2 du continuum d'intégration fonctionnelle puisque l'adverbe reste un groupe déterminatif adverbial incident à une relation déterminative intraprédicative.

- (27) La vieille n'a pas eu le temps de protester que Tamara l'a *déjà* allongée par terre (elle est ceinture marron de judo). (*Frantext* : F. Beigbeder, 99 francs, 2000, pp. 196-197)
- (28) Elles avaient à peine douze ans, cela commençait *déjà* : □...□ (*Frantext* : J.-B. Pontalis, *Fenêtres*, 2000, pp. 67-69)

¹¹² Dans cette phrase, une deuxième analyse de *déjà* reste possible : il s'agirait alors d'un adverbe extraprédicatif déterminant la relation prédicative première de la prédication dans laquelle l'adverbe se trouve (illustration de la quatrième saisie du continuum d'intégration fonctionnelle).

Néanmoins, il n'y a pas que des exemples où *déjà* est intraprédicatif qui puissent illustrer cette saisie du continuum. Nous situons sur cette même entrée du gradient les cas où *déjà* détermine la relation d'un élément appartenant à un groupe extraprédicatif, que ce dernier soit sujet (= noyau de phrase) (29) ou, pourquoi pas ?, complément de cadre (30). Dans les deux cas, en effet, la portée de *déjà* reste interne à un groupe déterminatif et l'adverbe y exerce la fonction de déterminant d'une relation. C'est donc cette même saisie du continuum qui continue d'être illustrée à travers ces deux exemples (dès lors que l'on observe la seule portée de *déjà* et non, évidemment, celle du groupe dans lequel l'adverbe est incorporé).

- (29) Le ciel *déjà* sombre s'assombrit encore.
 (30) Depuis un an *déjà*, Andrée m'exhorte à prévenir les amis propriétaires qui me louent leur maisonnette, à Ecouen. (*Frantext* : L. Lang, *Les Indiens*, 2001, p. 345)

B) ADVERBES CORRÉLATIFS PARADIGMATISANTS

S'il est sans doute plus étrange de les voir cités dans cette section, les adverbes corrélatifs *ni...ni*, *soit...soit* ou *tantôt...tantôt* à l'origine des structures corrélatives isomorphes paradigmatisantes trouvent pourtant également leur place à ce stade du gradient d'intégration fonctionnelle. Nous avons en effet démontré dans [1], [19] et lors de la présentation [52] que les connecteurs de ces structures corrélatives ne sont pas tant des connecteurs primaires que des connecteurs secondaires de type adverbial, comparables aux adverbes *focalisateurs* (Mouret 2005, 2007) ou *paradigmatisants* (Nølke 1983, 1996). L'hypothèse n'était pas neuve : Mouret, par exemple, sur la base des travaux menés précédemment par Johannessen (2005) et Hendriks (2004) sur l'anglais, avait interrogé avant nous le rapprochement des « coordinations corrélatives [en français] des constructions introduites par les adverbes dits "focalisateurs" tels que *seulement*, *aussi*, *même* ou encore *essentiellement* » (Mouret 2005 : 75). Il tenait cependant pour conclusion que les adverbes corrélatifs *ni...ni*, *ou...ou*, *et...et*, *soit...soit*, etc. ne pouvaient être rangés parmi les adverbes focalisateurs en raison de l'absence de partage de *toutes* les propriétés de ces seconds par ces premiers.

Les corrélatifs, c'est-à-dire les formes qui se trouvent à l'initiale d'une coordination corrélatives, doivent être analysés comme des conjonctions identiques aux conjonctions subséquentes (et non comme des adverbes homonymes) combinées au premier terme de la coordination (et non au syntagme coordonné dans son ensemble). (Mouret 2005 : 91)

Comme les adverbes focalisateurs pourtant, les corrélatifs paradigmatisants (1) s'intercalent très difficilement entre un nom et son déterminant,

- (31) (a) *Certains (*seulement/même*) infirmiers s'en sont rendu compte. (Mouret 2005 : 84)
 (b) *Certains (*soit/tantôt*) infirmiers (*soit/tantôt*) médecins s'en sont rendu compte.

et (2) se placent habituellement à la gauche d'un connecteur prépositionnel, très rarement à sa droite.

- (32) (a) *Paul est passé par (*aussi/même/seulement*) Rome. (Mouret 2005 : 84)
 (b) *Paul voudrait en parler à (*soit/tantôt*) Jean (*soit/tantôt*) Marie. (*ibid.* : 83)

(3) À l'image des adverbes focalisateurs toujours, les connecteurs corrélatifs sont compatibles avec toutes les modalités énonciatives s'ils apparaissent dans une sous-

phrase alors que seule la modalité assertive semble acceptée en présence de corrélatifs dans la prédication matrice.

- (33) (a) *Modalité assertive en sous-phrase*. Si, malgré toutes ces mesures, le profit restant à l'entreprise restait relativement élevé, cela voudrait dire soit qu'elle bénéficie de rentes de situations que l'on n'a pas su taxer, soit que les prix de vente sont trop élevés, faute de les avoir fait baisser, soit que la gestion de l'entreprise, la qualité et l'activité de sa main-d'oeuvre lui donnent une nette supériorité sur d'autres (*Frantext* : P. Mendès-France, *Œuvres complètes*. 5. *Préparer l'avenir*. 1963-1973, 1989, p. 761)
- (b) *Modalité interrogative en sous-phrase*. Tu engage une convers la dessus et puis tu lui demande soit si elle a un copain, soit où il habite ou alors comment elle l'a rencontré etc. (*ED*¹¹³ : <http://www.jeuxvideo.com/forums>, internaute de 21 ans originaire de France, posté le 4 mars 2008)
- (34) (a) *Modalité assertive*. (*Soit/Tantôt*) vous chantez, (*soit/tantôt*) vous dansez.
- (b) *Modalité interrogative*. ??? (*Soit/Tantôt*) chantez-vous, (*soit/tantôt*) dansez-vous ?

Pour finir, (4) les connecteurs corrélatifs convoquent sémantiquement « un ensemble d'alternatives » (Mouret 2005 : 86), de la même manière que le font les adverbes focalisateurs. Ces différents faits restaient cependant insuffisants selon Mouret pour justifier une réunion des items des deux classes grammaticales. Ces propriétés « suggèrent [seulement] un rapprochement des deux constructions du point de vue sémantico-pragmatique », avait-il alors conclu (*ibid.* : 85).

- (35) (a) Pierre a enseigné *non seulement* l'italien *mais aussi* l'espagnol.
- (b) Pierre (n')a enseigné (*tantôt/soit/ni*) l'italien, (*tantôt/soit/ni*) l'espagnol.

Pour notre part, nous avons jugé les ressemblances syntaxiques trop importantes pour ne parler que de propriétés *sémantiques* comparables. Nous avons donc choisi de repartir des travaux de Nølke sur les adverbes paradigmatiques pour creuser l'hypothèse qui ferait des connecteurs corrélatifs des adverbes focalisateurs.

Nølke (1983, 1996) définit les adverbes paradigmatiques par le biais de deux propriétés majeures. La première, syntaxique, a trait à la *mobilité* des adverbes dans l'énoncé. La seconde, sémantique, concerne la *présupposition d'existence* qu'implique intrinsèquement l'ensemble des adverbes paradigmatiques.

Les adverbes paradigmatiques se distinguent de toutes les parties du discours par deux propriétés – l'une syntaxique l'autre sémantique. Syntaxiquement, ils sont très mobiles : comme les adverbes de phrase du type *peut-être* ou *heureusement*, ils peuvent apparaître à toutes les césures majeures de la phrase ; mais contrairement aux adverbes de phrase, à deux positions différentes correspondent généralement deux interprétations nettement différentes de l'énoncé. Sémantiquement, ils introduisent une présupposition sur l'existence d'un paradigme, d'où leur dénomination. (Nølke 1996 : 3, in Van Raemdonck 2002 : 424)

Un minutieux travail de comparaison des connecteurs corrélatifs et de l'adverbe *même* (qui est l'exemple que développe Nølke) sur la base de données issues de corpus écrits et oraux ([1], [19], [52]) a permis de réaffirmer la forte ressemblance entre les items corrélatifs et les adverbes paradigmatiques. Comme ces derniers, les corrélatifs *ni, soit, tantôt, ou, et*, etc. se montrent très mobiles dans la phrase en ce qu'ils sont toujours trouvés aux endroits de césure majeure entre deux constituants de la phrase.

- (36) (a) Ni Pierre ni Marie n'ont mangé du fromage et de la soupe.

¹¹³ Occurrence extraite du corpus d'*Écrits divers*. Cf. [1] pour des précisions à ce propos.

- (b) Soit Pierre soit Marie a mangé le fromage et la soupe.
 (c) Tantôt Pierre tantôt Marie a mangé du fromage et de la soupe.
- (37) (a) Pierre n'a ni mangé ni goûté le fromage et la soupe.
 (b) Pierre a soit mangé soit goûté le fromage et la soupe.
 (c) Pierre a tantôt dégusté tantôt dévoré le fromage et la soupe.
- (38) (a) Pierre n'a mangé ni le fromage ni la soupe.
 (b) Pierre a mangé soit du fromage soit de la soupe.
 (c) Pierre a mangé tantôt du fromage tantôt de la soupe.

Nous avons constaté au demeurant que, à la manière de *même*, les connecteurs corrélatifs donnaient lieu à des interprétations différentes selon la place qu'ils occupaient dans la phrase. C'est là un nouveau point commun entre les adverbess paradigmatissants et les corrélatifs coordonnants. Au niveau sémantique, ensuite, nous avons également identifié une forme de présupposition d'existence pour les connecteurs corrélatifs *ni*, *soit*, *tantôt*, etc. Bien que ressemblante, cette propriété sémantique demeurait toutefois quelque peu différente de celle que l'on pouvait identifier à travers les adverbess *même*, *surtout*, *aussi*, etc.

un adverbial paradigmatissant introduit en tant que présupposé un *paradigme* d'éléments semblables à l'élément auquel il est attaché dans la phrase actuelle. Ils ont ce que je propose d'appeler une *fonction paradigmatissante*. Par ce fait, ils font partie d'un groupe de phénomènes de la langue auquel appartient par exemple le clivage, car une fonction du clivage semble justement être d'introduire un ensemble d'éléments semblables au foyer du clivage. (Nølke 1983 : 19)

Si Nølke caractérise les adverbess paradigmatissants par la liste paradigmatique qu'ils impliquent¹¹⁴, alors les corrélatifs coordonnants ne sauraient être pleinement assimilés aux adverbess paradigmatissants dans la mesure où les connecteurs corrélatifs du type *ni...ni*, *soit...soit*, *tantôt...tantôt*, etc. ne sous-tendent aucune liste paradigmatique : ils exposent plutôt un à un, par le mécanisme de la corrélation, l'ensemble des paradigmes impliqués. À cet égard, les corrélatifs *ni...ni*, *soit...soit*, etc. diffèrent d'un adverbe comme *même*. Cela ne les empêche pas cependant d'assumer une fonction de focalisation, autre point commun avec les adverbess paradigmatissants.

La dissemblance sémantique constatée nous semblait pour notre part insuffisante pour ne pas accepter l'idée que les connecteurs corrélatifs coordonnants soient des adverbess paradigmatissants. À ce titre, ils exercent une fonction dans la phrase dans laquelle ils se trouvent, et plus particulièrement au sein des groupes syntaxiques qu'ils lient. Les corpus que nous avons analysés nous avaient d'ailleurs indiqué à ce propos que les corrélatifs paradigmatissants liaient plus facilement deux groupes déterminatifs que deux prédicats ou prédictions (cf. [1]). C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour la présentation des corrélatifs paradigmatissants à ce stade de l'exemplification des saisies du continuum : puisque les adverbess corrélatifs paradigmatissants sont le plus souvent des connecteurs de groupes déterminatifs incidents à ceux-ci par détermination, il nous a paru opportun de les présenter dans cette section-ci plutôt qu'en exemples de la saisie 4 (« incidence déterminative à un groupe prédictif »). Ce choix n'entend pas occulter cependant la possible liaison de prédictions par ces mêmes connecteurs adverbiaux.

- (39) (a) *Liaison de groupes déterminatifs*. Ni Verdi, ni Wronski, ni le père et la mère de Marie de Cossigny, ni les deux Herbignac, ni les Narichkine, ni Isaac Finkelstein, ni Metternich, ni

¹¹⁴ *Même* dans *J'ai même mangé du fromage* laisse par exemple sous-entendre que d'autres aliments ont été savourés auparavant.

Louis-Philippe, ni le dictateur du Paraguay, je ne les avais jamais rencontrés. (*Frantext* : J. d'Ormesson, *Le Vent du soir*, 1985, p. 29)

(b) *Liaison de prédictions*. "Je ne dirais ni qu'il est déçu, ni qu'il est content. Il est dans une situation où il s'est préparé pour l'audience, il se repréparera pour l'audience", a poursuivi Me Veil. (*ED* : « Procès/Chirac: "Il n'y est pour rien" », *LeFigaro.fr*, 8 mars 2011)

(40) (a) *Liaison de groupes déterminatifs*. En gros, je pensais que j'allais assister soit à un truc très chiant soit à un truc extraordinaire. (*ED* : homme, 25 ans, originaire de Caen, *www.kraland.org*, 26 mars 2011)

(b) *Liaison de prédictions*. « Soit le travail reprend et nous prouvons que nous sommes capables de redémarrer la phase liquide, soit la grève continue et on constate que le rallumage du haut-fourneau d'Ougrée et de l'aciérie de Chertal n'est pas possible », déclare Etienne Botton, porte-parole de la direction liégeoise d'ArcelorMittal qui lance un véritable ultimatum aux organisations syndicales. (*ED* : « ArcelorMittal menace de ne pas relancer le chaud à Ougrée », *Lesoir.be*, 18 mars 2010)

(41) (a) *Liaison de groupes déterminatifs*. Un homme est tantôt courageux, tantôt lâche; cela dépend des circonstances. (*ED* : internaute, *http://forums.lesoir.be*, 22 février 2009)

(b) *Liaison de prédictions*. Tantôt on était au-dessus de cumulus, et il n'y avait pas toujours d'agitation, tantôt on était au-dessus de nuages stratiformes et il fallait quand même s'accrocher. (*ED* : internaute, *http://www.skipass.com*, 13 mai 2009)

Ci-dessus, les exemples (39a), (40a) et (41a) présentent tous des adverbes corrélatifs incidents par détermination à une relation du groupe déterminatif formé par la structure corrélatif. Plus particulièrement, l'inscription de ces trois énoncés dans le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck donne à voir une série de connecteurs adverbiaux incidents à des relations d'attente déterminatives, qui ne sont pas toujours faciles à visualiser comme nous l'avons expliqué précédemment¹¹⁵. En guise d'illustration toutefois, et pour répondre au besoin d'intelligibilité du propos, nous choisissons d'exemplifier ces relations d'incidence en attente d'effection à partir d'une phrase syntaxiquement plus élémentaire : *Marie n'aime ni le chou ni les endives*.

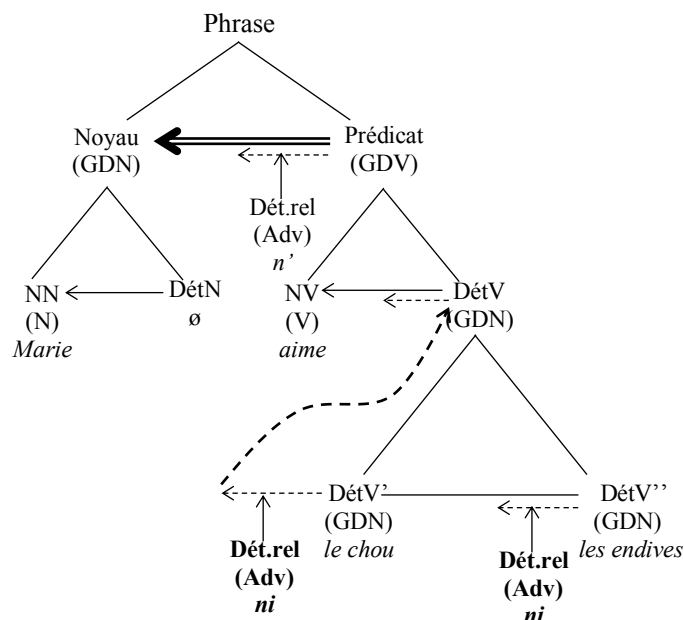


Figure 27 – Exemple de lieux d'incidence des connecteurs corrélatifs paradigmatiques *ni*

¹¹⁵ Cf. Introduction, § « Recherche fondamentale : 3.B) *Limites du modèle* ».

Dans cette représentation arborescente (fig. 30), les deux corrélatifs *ni...ni*, de nature adverbiale, sont ainsi incidents, chacun, à une relation d'attente qui précède et lie entre eux les sous-groupes déterminatifs « *le chou* » et « *les endives* » à l'origine, ensemble, du groupe déterminant du verbe *aime*. Ces corrélatifs se présentent donc bien comme des déterminants au sein de groupes déterminatifs. Ils illustrent à ce titre la deuxième saisie du continuum d'intégration fonctionnelle proposé.

Saisie 3 : Incidence prédicative à un groupe déterminatif

La troisième saisie¹¹⁶ du continuum est aussi bien rencontrée au sein de prédictions *expliquées* que dans certaines prédictions *impliquées* pour reprendre les termes de Wilmet¹¹⁷. La différence entre ces deux types de prédictions tient en la façon dont sont présentés les éléments qui constituent la prédication : alors que la prédication *expliquée* est « portée par ses termes » (Wilmet 2003³ : 536), la prédication *impliquée* est plutôt « porteuse de ses termes » (*ibid.*). La phrase simple *Pierre mange une pomme*, par exemple, appartient au domaine des prédictions expliquées. Elle est de surcroît dite *complète*¹¹⁸ dans la mesure où, conformément au discours de la *Grammaire critique* de Wilmet, elle aligne les trois termes logiques attendus : le *thème*, la *copule* et le *rhème*. Les interjections ou onomatopées comme *Aïe ! Ouste ! Stop !* relèvent en revanche de la catégorie des prédictions impliquées parce qu'elles portent implicitement en elle les trois termes de la prédication. Pour notre part, nous avons choisi, dans [1], de récupérer l'opposition *prédication expliquée* et *prédication impliquée* mais nous avons également opté pour la modification de la nature des termes composant la prédication, de la logique vers la syntaxe comme le faisait déjà Van Raemdonck (2011¹ : 193) avant nous. Nous dirons donc que la prédication *expliquée* (complète) juxtapose explicitement trois éléments que sont le sujet/noyau de phrase, le prédicat et la relation prédicative qui unit les deux parties précédentes entre elles ; que dans le cas de la prédication *impliquée* par contre, il est impossible de déterminer quel est le noyau de phrase ou quelles sont les unités qui composent le prédicat en dépit qu'il existe manifestement une relation prédicative.

Le stade 3 du continuum d'intégration fonctionnelle imaginé entend rassembler les exemples d'unités syntaxiques liées à un groupe déterminatif au moyen d'une relation prédicative. Si les exemples de prédictions expliquées sont assez clairs à cet égard, c'est sans doute moins le cas des prédictions impliquées qui, elles, comme nous venons de le dire, ne permettent pas de distinguer les unités *noyau de phrase – relation prédicative – prédicat*, lesquelles sont pour ainsi dire « amalgamées » dans la phrase. Le célèbre adage « *Tel père tel fils* », que nous avons analysé dans [1] comme une subordination d'une prédication impliquée à une autre prédication impliquée, laisse pourtant voir qu'il est possible, parfois, d'identifier une telle relation prédicative au sein de telles prédictions.

¹¹⁶ Pour rappel : (1) *Incidence à un morphème* > (2) *Incidence déterminative à un groupe déterminatif* > (3) ***Incidence prédicative à un groupe déterminatif*** > (4) *Incidence déterminative à un groupe prédicational* > (5) *Incidence prédicative à un groupe prédicational*.

¹¹⁷ Dichotomie notionnelle qui rappelle la paire *extérieur/intérieur* rencontrée chez Guillaume (Wilmet 2003³ : 536).

¹¹⁸ Par opposition aux prédictions *incomplètes*, dans lesquelles l'un des trois termes logiques est omis (Wilmet 2003³).

1. INCIDENCE PRÉDICATIVE DANS UNE PRÉDICATION IMPLIQUÉE

Riegel envisage la phrase *Tel père tel fils* comme une « forme réduite de la construction originelle par ellipse de la copule (*Tel est le père, tel est le fils*) » (1997 : 92). Si c'est également l'avis d'autres auteurs comme Grevisse & Goosse par exemple, qui voient en cette phrase un exemple de « sous-phrase averbale » (2011¹⁵ : § 263), ce n'est pas là la position que nous avons adoptée au terme d'une assez longue analyse de la construction syntaxique ([1]), au cours de laquelle nous avons été amenée à examiner tour à tour (1) la nature des adjectifs corrélatifs *tel* (sont-ils des adjectifs qualifiants ou des adjectifs quantifiants ?), (2) la quantification même des substantifs *père* et *fils*, (3) le rapport entre les deux groupes corrélés, (4) la (non-)correspondance syntaxique entre cette corrélation et quelques tours proches ouverts par une préposition (e.g. *À tel argument, telle réponse*), et (5) l'histoire de la construction, du latin classique (*Qualis pater, talis filius*) au français contemporain, et en particulier le phénomène de *coalescence* (Béguelin 2003, 2004) qui nous a semblé caractériser ce tour.

Les résultats de l'examen conséquent de cette structure corrélatrice nous avaient finalement invitée à considérer les groupes « *tel père* » et « *tel fils* » comme *deux prédictions impliquées*¹¹⁹ en position de phrase, comparables chacune à « *Haut les mains !* » ou à « *Un pas de plus* » dans une phrase complexe du type « *Un pas de plus, t'es mort* » (cf. [17]). Selon cette analyse, la phrase *Tel père tel fils* se laisserait donc décrire comme un énoncé couplant deux prédictions impliquées de la forme « *Tel_{AdjQual} + ∅_{AdjQuant} + N* », et dans lesquelles l'adjectif qualifiant¹²⁰ *tel* est relié à son support (*père, fils*) par une relation prédicative. Soit, en schéma, la visualisation syntaxique suivante :

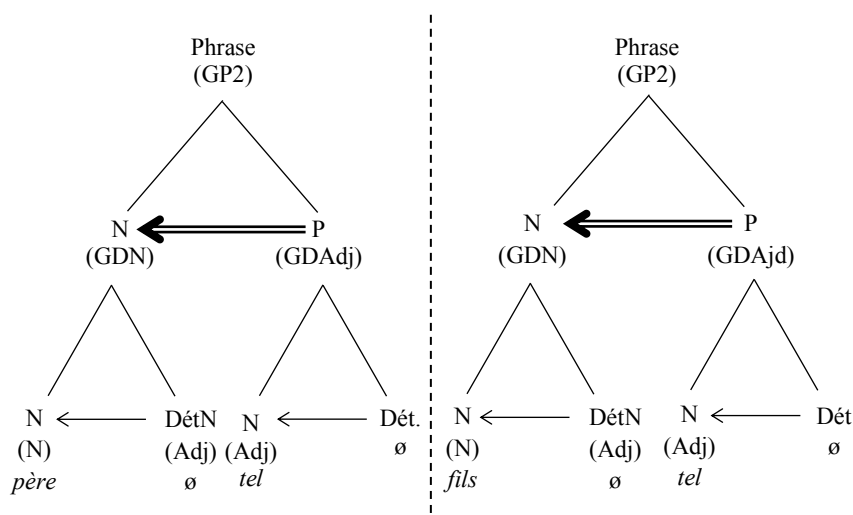


Figure 28 – Visualisation de prédictions impliquées en position de phrase (*Tel père ; tel fils*)

¹¹⁹ Et *imbriquées* ; cf. saisie 4 du continuum d'intégration fonctionnelle.

¹²⁰ Et non *quantifiant* : puisque *tel* joue un rôle prédicatif par rapport au noyau, il est impossible qu'il soit un adjectif quantifiant(-caractérisant). Une quantification par prédication et à distance serait tout à fait ubuesque. Cf. [1].

Cette présentation rapide¹²¹ du cas *Tel père tel fils* a pour seule ambition, ici, de témoigner de l'identification possible d'une relation prédicative entre deux groupes déterminatifs au sein de prédications *impliquées*. Il est certain cependant que la troisième saisie du continuum reste mieux illustrée par les prédications *expliquées* – de surcroît complètes –, qui sont les exemples les plus canoniques de la saisie « incidence prédicative à un groupe déterminatif ».

2. INCIDENCE PRÉDICATIVE DANS UNE PRÉDICATION EXPLIQUÉE

L'analyse de n'importe quelle prédication expliquée simple présente une illustration de la troisième saisie du continuum puisque cette entrée du gradient est le lieu de réalisation de la relation qui lie le prédicat au sujet. C'est à tout le moins ce qu'implique le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck, qui impose de regarder le prédicat comme un apport syntaxique (et sémantique) au noyau de phrase.

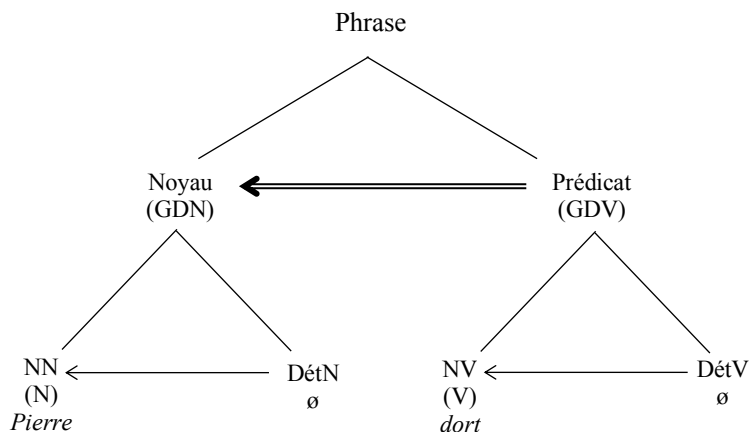


Figure 29 – Modélisation syntaxique de la phrase « *Pierre dort* »

Il nous faut souligner toutefois que cette option est strictement théorique : d'ailleurs, le sujet ne se présente pas comme le noyau de phrase dans tous les modèles syntaxiques. De surcroît, tous les syntacticiens n'assignent pas au sujet le rôle d'élément essentiel pour la réalisation d'une prédication. L'on trouve trace de ce questionnement, peu neuf, sous la plume de Guillaume notamment lorsqu'il discutait la position adoptée par Meillet :

On s'est demandé, et notamment Meillet, si la phrase exigeait deux termes : un sujet + un prédicat. Meillet soutenait volontiers que le prédicat suffisait. À lui seul, il pouvait constituer une phrase. Ceci est vrai dans le cas où le prédicat n'a pas trop involué, trop prédicativé la personne qu'il s'incorpore. Le prédicat, qui est le verbe, se présente alors seul, mais la désinence personnelle apporte avec elle une suffisante assiette de sujet. Ainsi, il est juste de dire que dans *uenit*, il n'y a que le prédicat, en ce sens que le mot-prédicat est seul exprimé, mais il ne faut pas perdre de vue cependant que le mot-prédicat, qui est le verbe, parce qu'il comprend dans sa conjugaison l'indication de personne-sujet, se fournit à lui-même, à un degré suffisant, l'assiette de sujet indispensable. (Guillaume, *Leçon du 23 novembre 1939*, 2009 : 17-18)

¹²¹ La raison de la brièveté de cette présentation n'est autre que la longueur du chapitre qu'appellerait le développement de tous les paramètres qui nous ont menée à cette analyse de la construction corrélatrice. Nous avons donc préféré n'exposer, ici, que les résultats pertinents et laissons la liberté au lecteur d'aller consulter, s'il le souhaite, l'argumentaire complet dans [1].

Guillaume entend mettre en évidence, ici, l'importance du sujet (le substantif) par rapport au prédicat (le verbe)¹²². La théorie de l'incidence n'est évidemment pas étrangère à cette proposition de la part de Guillaume puisque nous trouvons derrière cet extrait, en filigrane, le rappel du principe élémentaire de l'incidence du verbe (conjugué) au substantif en psychomécanique du langage (Guillaume 2009 : 239). De la même manière, l'obédience guillaumienne du modèle de syntaxe que nous suivons, et en particulier la récupération des principes généraux de l'organisation systémique des classes grammaticales qui y est faite, motive à elle seule la nécessité de considérer le sujet, fonction généralement remplie par un GDN ou un GDPron, comme le noyau de la phrase.

NOYAU (*fonctions*). Un mot est noyau d'un groupe s'il en est le centre, c'est-à-dire qu'il est support d'information au sein de ce groupe, lequel groupe sera dénommé en référence à ce noyau (Ex. : on appellera groupe déterminatif nominal un groupe déterminatif dont le noyau est un nom). À l'étage supérieur, se trouve le noyau de phrase, support absolu d'information. En tant que support du prédicat duquel il reçoit un apport d'information, il commande l'accord du verbe et lui transmet ses marques de personne et de nombre (parfois de genre pour le participe 2 d'un verbe employé avec l'auxiliaire *être*). (Van Raemdonck 2011¹ : 417)

Wilmet, nous semble-t-il, a néanmoins pris ses distances par rapport à cette hiérarchisation fonctionnelle. Dans le discours grammatical qu'il expose, Wilmet cantonne en effet l'utilisation du terme *noyau* aux groupes (nominaux, verbaux, adjectivaux), tandis que l'analyse du niveau supérieur de la phrase n'est opérée qu'à travers les termes *thème*, *copule* et *rhème*. L'analyse logique de la phrase permet donc, d'une certaine façon, d'éluder la question : ni le sujet ni le verbe ne peuvent faire office de noyau de la phrase étant donné que ce sont des unités qui n'existent pas au niveau supérieur de l'analyse.

En réalité, la considération du verbe/prédicat ou du sujet comme noyau de phrase ne peut résulter que de choix théoriques liminaires. Les travaux de linguistique générale (Lazard 1994, Feuillet 2006) ont suffisamment montré à ce propos les limites imposées par l'une et l'autre option : la dizaine de propriétés du sujet qu'a recensées Lazard pour le français avant de comparer cette langue au chickasaw, par exemple, lui a permis de conclure qu'« En fait aucune des deux conceptions n'est entièrement satisfaisante, car la question est beaucoup plus complexe et diverse que ne donneraient à penser ces représentations simplistes » (1994 : 101). Selon Lazard, il n'y aurait donc pas davantage de *sujet noyau de phrase* (position de Guillaume, de Moignet 1981 et de Van Raemdonck 2011¹, 2016²) que de *prédicat noyau de phrase* (avis de Meillet, de Tesnière, mais aussi de « Mounin 1974 ; Bureau 1978 : 51 ; Feuillard 1988 : 37 ; Mel'cuk 1988 : 115 ; Creissels 1995 : 156 » d'après Gaatone (2008 : en ligne)). Le sujet, selon Lazard, est à l'origine d'un paradoxe qui contribue à rendre les deux positions classiques recevables et irrecevables simultanément, puisqu'il se présente comme « un *actant central dissocié* de la hiérarchie des autres actants » (*ibid.* : 103). Cette conclusion est étayée par les faits suivants :

[...] permanence référentielle et contribution nécessaire à la prédication, telles paraissent être les caractéristiques essentielles du sujet en français.

Dans une perspective plus abstraitement grammaticale, on note la difficulté qui se dresse quand on essaie de placer le sujet dans la hiérarchie des actants. Par ses propriétés « premières », présence obligatoire, absence de relateur, accord du verbe, le sujet se classe indéniablement parmi les actants centraux. Mais d'autre part, lorsque le verbe est nominalisé tout en gardant le maximum possible de

¹²² Qui restera pourtant le centre de la phrase dans les *Éléments de syntaxe structurale* de Tesnière (1965 [1959] : 103-105) ou chez Martinet (1985) plus tard.

propriétés de rection verbale, c'est-à-dire quand il est mis à l'infinitif, le sujet seul est exclu : tous les autres actants et même les circonstants gardent leur place. À cet égard le sujet apparaît donc comme plus distant du verbe que tous les autres termes nominaux. (Lazard 1994 : 103)

Au final, pas moins de quatre attitudes sont aujourd'hui remarquées en réponse à la question de l'identification de la nature du noyau de phrase d'un point de vue syntaxique. Une première réaction consiste à faire du prédicat le support de la prédication, à l'image de ce qu'ont proposé précédemment Tesnière ou Martinet. Une autre position est celle de faire du sujet le noyau de phrase ; c'est la réponse qu'ont apportée Guillaume et Van Raemdonck. Moins évidente, une tierce option repose sur l'idée que la question doit rester ouverte en raison de la complexité de la problématique et du nombre de variables qu'elle fait intervenir. C'est dans ce sens que paraît avancer Lazard, notamment¹²³. Une dernière attitude, enfin, consiste plus simplement à refuser d'apporter une réponse à cette question parce qu'elle excède par définition les limites imposées par le cadre théorique. C'est la position la plus ancienne sur le plan historique étant donné qu'elle est identifiée du côté de tous les grammairiens qui accordent leurs faveurs à l'analyse logique, comme Wilmet ou, avant lui, Port-Royal notamment.

Pour notre part, nous avons implicitement souscrit à la deuxième de ces quatre options en marchant dans les pas du modèle de Van Raemdonck. Nous considérons donc le sujet comme le noyau de la prédication auquel le verbe devient incident. Syntaxiquement, le groupe (déterminatif) verbal se rapporte ainsi au (groupe déterminatif) sujet par le biais d'une relation de prédication. À cet égard, c'est bien le troisième niveau du continuum d'intégration fonctionnelle qui est à nouveau illustré ici.

Saisie 4 : Incidence déterminative à un groupe prédicationnel

Cette quatrième saisie¹²⁴ est de loin la plus représentée dans nos travaux de recherche. Rassemblant différents compléments de cadre/phrase, cette nouvelle entrée du gradient est matérialisée par l'incidence à la relation prédicative première de groupes de différentes natures, allant des *groupes déterminatifs* aux *groupes prédicationnels* (avec des prédications soit *impliquées*, soit *expliquées incomplètes*, soit *expliquées complètes*) en passant par des *groupes prédicatifs seconds*. C'est à partir de cette saisie que les trois (à quatre) tests présentés plus tôt dans ce mémoire d'habilitation trouvent leur sens et deviennent utilisables dans les quelques situations où nous avons eu autrefois du mal à trancher la nature de la relation entre deux unités syntaxiques, notamment dans le cas particulier des structures corrélatives (plus ou moins) isomorphes. Lorsque notre inventaire s'arrêtera sur ces constructions limites, dont on ne sait trop *a priori* si elles reposent sur des prédications coordonnées ou subordonnées, nous rappellerons alors les réponses aux différents tests auxquels nous avons soumis les structures questionnées

¹²³ Nous pourrions aussi citer le nom de Guiraud qui, dans une contribution intitulée « Le verbe est-il centre de phrase ? », conclut que « Même si le verbe est souvent important dans une phrase, il est [...] urgent de mettre fin à son hégémonie et de rendre aux autres éléments leur dignité, dont l'importance varie au gré des besoins de l'expression » (1979 : 38).

¹²⁴ Pour rappel : (1) *Incidence à un morphème* > (2) *Incidence déterminative à un groupe déterminatif* > (3) *Incidence prédicative à un groupe déterminatif* > (4) ***Incidence déterminative à un groupe prédicationnel*** > (5) *Incidence prédicative à un groupe prédicationnel*.

dans nos précédents travaux en vue d'expliquer pourquoi nous avons opté pour telle conclusion au détriment de telle autre. Nous (re)verrons ce faisant que si une réponse positive à l'un de ces tests va en confirmant la nature incidentielle de la relation entre les deux unités interrogées, une réponse défavorable aux tests de la focalisation, du subjonctif régi ou du partage de la force illocutoire ne dit finalement rien. Seul le paramètre de la prosodie liante est certain, bien qu'il ne dise mot du mode de liaison entre les unités liées¹²⁵.

1. INCIDENCE DÉTERMINATIVE D'UN GROUPE DÉTERMINATIF À LA PRÉDICATION

L'incidence déterminative d'un groupe déterminatif à la relation prédicative première, (celle qui associe le prédicat au sujet, cf. saisie 3) est exemplifiée notamment par bon nombre d'adverbes qui exercent la fonction de complément de la prédication. L'on situera en fait à ce niveau du continuum d'intégration fonctionnelle la grande majorité¹²⁶ des (traditionnels) « compléments circonstanciels » ou « compléments de phrase » de la grammaire scolaire française ([34]), dont nous donnons ci-dessous quelques exemples.

A) AUTANT/PLUS PRÉD.

Les adverbes *autant* et *plus* des structures corrélatives isomorphes correspondantes (*autant...autant* et *plus...plus*) sont deux premiers exemples de groupes déterminatifs incidents par détermination à une relation prédicative première, en l'occurrence celle de la prédication qu'ils ouvrent – dans l'ordre linéaire de la phrase ; cf. [1], [18], [38]. En tant qu'adverbes antéposés dans la proposition, ils connaissent une portée large, englobante, cadrant le reste de la prédication. Cette portée large, qui assure au demeurant la connexion entre les séquences corrélées (Allaire 1982), nous est révélée notamment par la portée de la négation descriptive à laquelle ces corrélatifs échappent d'un point de vue syntaxique (Hadermann & al. 2010, 2013) – bien que cet argument soit plus facilement vérifiable pour *autant*(... *autant*) que pour *plus*(... *plus*) pour des raisons sémantiques évidentes ([1]).

- (42) Car *autant* il n'est pas pensable de porter atteinte à une amélioration du pouvoir d'achat des catégories les moins payées, autant il me paraît acceptable qu'avec des variantes diverses et des formules auxquelles on peut penser et qui ne préjugent pas de l'avenir, qui ne font perdre à personne les possibilités d'avenir, on demande [...] (*Frantext* : P. Mendès-France, *Œuvres complètes*. 6. *Une vision du monde*. 1974-1982, 1990, p. 600)

¹²⁵ Pour rappel, la prosodie permet seulement de s'assurer que deux unités syntaxiques appartiennent à la même « période » (pour reprendre les termes du Groupe de Fribourg (2012)), c'est-à-dire, en ce qui nous concerne, de vérifier que les deux unités interrogées appartiennent à la même phrase.

¹²⁶ Signalons, pour préciser notre utilisation de la formule « la grande majorité de », le cas des *adjets* (e.g. *Il va à la mer* ; *Il habite à Paris*) : si la grammaire scolaire hésite à faire des adjets des compléments du verbe ou des compléments circonstanciels, il s'agit dans notre cadre d'analyse de compléments du verbe ([34]). En conséquence, les adjets se positionnent au niveau de la deuxième saisie du continuum d'intégration fonctionnelle repensé.

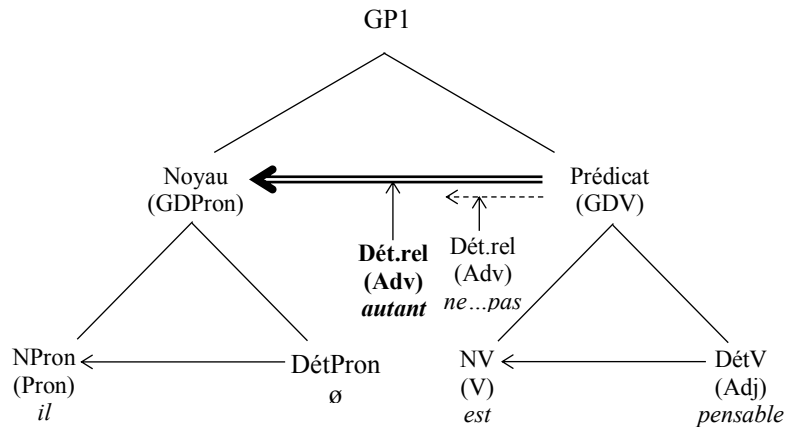


Figure 30 – Visualisation syntaxique de la prédication « *autant il n'est pas pensable [...]* »

- (43) (a) Plus on apprend *plus on ne sait rien* (J. Dutronc, *On nous cache tout, on nous dit rien*, 1966)
 (b) *Plus tu n'es pas là, plus je rêve* | De ta vie tout près garantie (ED: blog, <http://mohaghane.skyrock.com>, posté le 6 avril 2011)

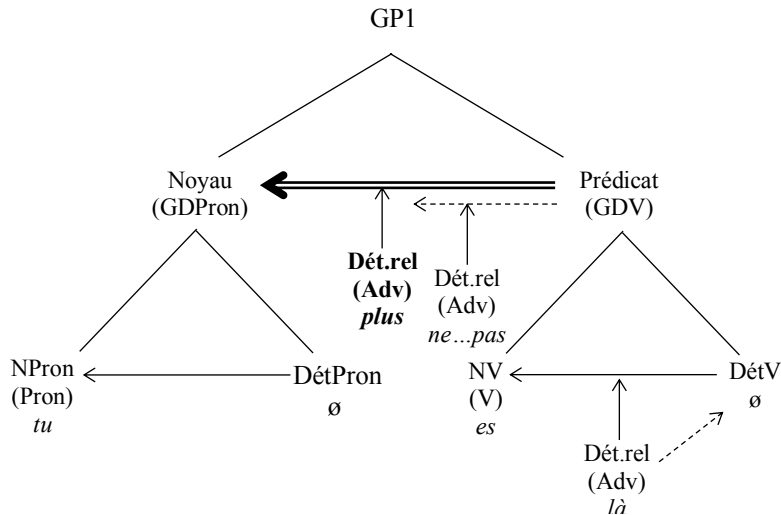


Figure 31 – Visualisation syntaxique de la prédication « *plus tu n'es pas là [...]* »

Lorsqu'ils ouvrent des prédications verbales, les marqueurs corrélatifs *autant* et *plus* sont donc systématiquement de portée extrapredicative, portée qu'ils doivent à leur position syntaxique particulière dans la proposition.

B) DÉJÀ PRÉD.

Déjà connaît le même type de portée que les corrélatifs *autant* et *plus* étudiés à l'instant dans un énoncé comme (44) ou (45), dans lesquels *déjà* n'est pas un connecteur au service de l'argumentation mais un adverbe temporel situé à l'initiale de la phrase ou de la prédication liée ([36]).

- (44) *Déjà* nous faisons bande à part.
 (45) Pas encore 25 ans, étudiants ou à peine diplômés, *et déjà* ils innovent dans la vente de vêtements en ligne, le tourisme, le petit électroménager ou encore les sorties entre amis et les

trottinettes. (internet : <https://www.capital.fr/votre-carriere/costume-trottinette-recyclage-votez-pour-votre-projet-etudiant-prefere-1261850>, consulté le 30 janvier 2018)

Ce dernier exemple, s'il présente l'un des emplois corrélatifs de *déjà*, donne surtout à voir un groupe déterminatif adverbial incident par détermination à la relation prédicative première de la proposition ouverte par l'adverbe (fig. 35). Syntaxiquement, *déjà* échappe ici à la portée de la négation comme *autant* et *plus* en constructions corrélatives verbales ; sémantiquement, il définit le cadre temporel dans lequel *l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé* (propriété de la phrase assertive ; cf. Wilmet).

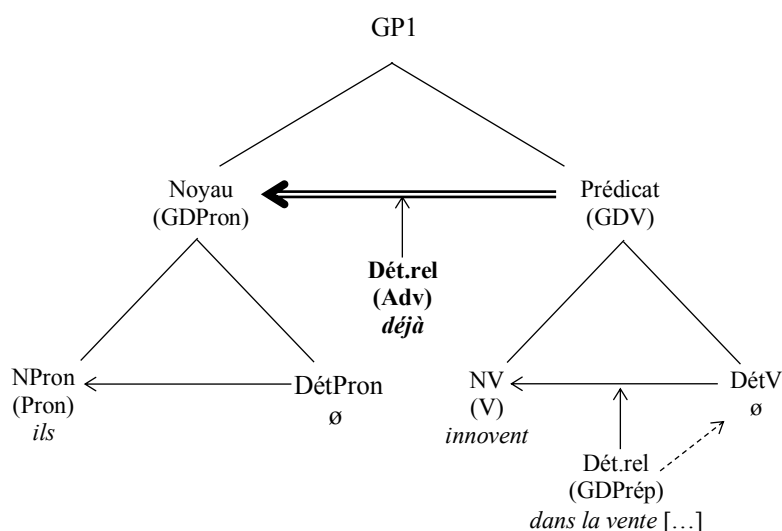


Figure 32 – Visualisation syntaxique de la prédication « *déjà ils innovent dans la vente [...]* »

C) DE MÊME (QUE) PRÉD.

La présence de la locution *de même (que)* à ce stade du continuum – voire, plus simplement, sur le continuum lui-même – peut surprendre. Avec quatre collègues¹²⁷, nous avons cependant mis en évidence la survivance de certains emplois adverbiaux de *même* dans la locution *de même (que)*, abrégée « DMQ » ([29], [66]). Sur la base de l'analyse d'un corpus d'exemples authentiques, nous avons alors identifié quatre structures types construites autour de cette locution :

- (46) **Tour (1) : « Préd1 DMQ Préd2 »**. [...] on peut aisément supposer que c'est là, dans ce dépaysement luxuriant si proche pourtant du délire civilisé des palais vénitiens, que Roussel découvrit la force érotique de sa passion. Peut-être la découvrit-il comme une force déroutante et sombre, de même que les passagers du Lyncée, déroutés, découvrent l'Afrique contre leur gré [...] (*Frantext* : G. Perec 1991)
- (47) **Tour (2) : « GDét1 DMQ GDét2 »**. c'est lui qui mobilise nos sens de même que notre intelligence. (*Frantext* : G. Perec 2003)
- (48) **Tour (3) : « DMQ Préd2, Préd1 »**. De même qu'il y a des zones du corps impossibles à soulager, sinon avec un gratte-dos, il me semble que je n'atteindrai jamais au plaisir, sinon sur un mode artificiel (*Frantext* : Arnaud 2010)
- (49) **Tour (4) : « DMQ Préd2, DM Préd1 »**. De même que je ne comprends pas le mot « sensuelle » – [...] – de même je ne comprends rien à la prière que ma mère dit tout haut le soir, au salon [...] (*Frantext* : Ollagnier 2008)

¹²⁷ Pascale Hadermann, Michel Pierrard, Dan Van Raemdonck et Lionel Meinertzhagen.

À ce stade du continuum, seules les constructions (3) et (4) nous intéressent véritablement, les tours (1) et (2) exemplifiant en réalité le stade 2 du gradient d'intégration fonctionnelle, affirmation évidente pour la structure (2) qui l'est peut-être moins cependant pour la construction (1).

En effet, l'analyse syntaxique et sémantique des 461 occurrences du corpus (littéraire mais établi également à partir du web et de la presse) avait permis de montrer que le tour (1), outre qu'il est de loin le plus rencontré dans tous les corpus, comporte un marqueur DMQ que l'on doit « considérer comme un *marqueur double* en ce que sa composante DM exerce sa fonction dans la première prédication et l'élément Q intègre la seconde prédication (*X de la même manière / Y de cette manière*) » (Hadermann & al. 2014 : 175 ; [29], [66]). Mais DM ne connaît pas pour autant de portée extraprédicative dans cette construction ; cette dernière propriété nous a été révélée cette fois encore par le test de la portée de la négation. Dans :

- (50) Je *ne* vous parle *pas* de même qu'il a parlé à la Samaritaine. (exemple remanié d'après un énoncé authentique tiré de *Frantext*)

DM est en effet atteint par la négation. Il est donc intraprédicatif et l'analyse de la portée de DM dans cet exemple nous renvoie à la deuxième saisie du continuum – la construction révélée par les exemples (46) et (50) n'a donc pas sa place dans cette rubrique. Cette observation liminaire nous est toutefois nécessaire pour comprendre l'analyse du tour (3) (puis (4)), où DMQ est antéposé dans la phrase. Dans [29], nous avons montré en effet que la construction (3) donnait à voir un DM extraprédicatif (du fait de son antéposition dans la phrase) par rapport à la prédication matrice à laquelle DM continue d'être incident, tandis que le QUE portait toujours sur la proposition incidente/subordonnée. À cet égard, le tour (3) se caractérise par la présentation initiale d'un complément de cadre de type adverbial, formé par DM, de portée large et donc formellement incident à la prédication matrice, nommée ici Préd1. Nous sommes alors bien dans le cas d'un GDét incident à une relation prédicative (première), à l'image de ce que nous avons vu précédemment dans le cadre de l'analyse de la portée des adverbes corrélatifs *autant...autant* et *plus...plus* ou de l'adverbe temporel *déjà* antéposé dans la prédication.

- (48') [*De même* (qu'il y a des zones du corps impossibles à soulager, sinon avec un gratte-dos), *il me semble que je n'atteindrai jamais au plaisir, sinon sur un mode artificiel*]

La structure (4), par contre, se particularise par rapport aux tours précédents par la présentation simultanée de deux DM : « DMQ Préd2, DM Préd1 ». Dans cette construction corrélatrice (quasi-)isomorphe, DM est réalisé en tête de chacune des prédications liées, position qui confère presque naturellement au groupe adverbial la fonction de complément de cadre au sein de la proposition dont il est à l'initiale. À la différence du tour (3) cependant, la construction (4), comme elle repose sur le dédoublement du complément extraprédicatif DM de façon à ce que ce dernier apparaisse en tête des deux propositions corrélatives, arbore deux compléments de phrase différents : le premier DM – dans l'ordre linéaire – devient ainsi incident à la relation prédicative première de la prédication subordonnée ; le second DM se présente comme le même complément de cadre pour la deuxième proposition, la matrice.

- (49') [*De même* que je ne comprends pas le mot « sensuelle ») (*de même* je ne comprends rien à la prière que ma mère dit tout haut le soir, au salon)]

En synthèse, il ressort de ce rapide parcours (ou rappel) des quatre configurations dans lesquelles entre le marqueur DMQ que, en tant que marqueur *double* (Hadermann & al. 2013b), DMQ conserve pour une large part sa valeur adverbiale et trouve, à ce titre, un point d'incidence au sein d'une des prédications de la phrase complexe. Et si l'analyse de la composante adverbiale du marqueur DMQ dans les tours (1) et (2) fournit une nouvelle illustration de la deuxième saisie du continuum d'intégration fonctionnelle, l'examen des tours (3) et (4) rappelle que ces constructions comptent quant à elles une composante adverbiale (DM) extrapredicative incidente par détermination à la relation predicative première de la prédication matrice dans la construction (3), à la relation predicative première de chacune des prédications corrélées dans la structure (4).

2. INCIDENCE DÉTERMINATIVE D'UN GROUPE PRÉDICATIF SECOND À LA PRÉDICATION

Parmi les GP2 qui se positionnent en compléments de phrase et qui peuvent donc être incidents à la relation predicative première¹²⁸, nous pouvons citer le cas de *mis à part* (e.g. *cette erreur mise à part ; mis à part cette erreur*) étudié dans [24] et [67], dans une perspective plus énonciative, à l'époque, que syntaxique. Dans cette contribution inscrite dans le prolongement des travaux de Moignet (1959), Blanche-Benveniste (2001), Kleiber (2005) et Rosier (2005), nous¹²⁹ avons listé une série de propriétés sémantico-énonciatives plus ou moins spécifiques à la locution « *mis à part* », comme nous avons examiné la régularité des constructions syntaxiques des groupes predicatifs ouverts ou fermés par le prédicat à partir d'un corpus de 210 exemples authentiques relevés sur *Frantext* (1980-2007) et sur la toile.

La première propriété qui nous est apparue est bien entendu celle qui fait de *mis à part* un groupe susceptible d'apparaître aussi bien à la gauche qu'à la droite de son support : (a) « [GDN *mis(e)(s) à part*], Préd. » (ex. 51-53) et (b) « [*Mis à part* GDN], Préd. » (ex. 55-56). Si elle est la plus rencontrée dans les textes, la deuxième configuration présente pourtant une particularité morphosyntaxique qui requiert que l'on interroge le statut de *groupe predicatif (second)* de *mis à part* : lorsqu'il est antéposé, *mis à part* ne prend jamais les marques de genre et de nombre de son support alors que le prédicat s'accorde avec son support quand ce dernier est placé devant lui.

- (51) À Luitré, *l'ambulance mise à part*, une seule voiture a droit à l'essence : celle du maire, « Monsieur le comte », un homme fier et hautain. (*Frantext* : I. Ablonka, *Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus : une enquête*, 2012, p. 308)
- (52) *Toute modestie mise à part*, il est rare de trouver quelqu'un d'aussi scrupuleusement fidèle, pour le meilleur et pour le pire, que moi. (*Frantext* : L. Schroeder, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 186)
- (53) *Le paysage mis à part*, les jours se ressemblaient. (*Frantext* : H. Mathews, *Ma vie dans la CIA : une chronique de l'année 1973*, 2005, p. 301)
- (54) Car *mis à part cette non-attirance physique*, qui pourrait fort bien évoluer avec l'affection, il y a un obstacle plus important entre moi et les chiens (*Frantext* : A. Duperey, *Les chats de hasard*, 1999)
- (55) *Mis à part les chambres*, le reste était sympa (internet, site d'un hôtel)

¹²⁸ Et dont l'exemple canonique ne serait autre que « *Le chat parti, les souris dansent* ». Cette entrée du continuum rassemble en fait les fameuses « propositions subordonnées *participiales* » de la grammaire scolaire.

¹²⁹ Avec Laurence Rosier.

- (56) En vérité jusqu'à ce jour, *mis à part tous les changements*, Arthur Rüegg Fahrzeug-Zubehör AG reste fidèle à ces valeurs fondamentales, ses compétences sur les pneus, Teamwork, l'innovation et l'orientation de sa clientèle. Et cela restera ainsi dans le futur (internet)

Lorsqu'il se trouve derrière son support, en effet, *mis à part* conserve ses propriétés prédicatives qui témoignent directement de ses origines verbales. Il se présente alors comme le prédicat d'un GP2 qui fonctionne un peu à la manière d'un adjectif. Antéposé, par contre, *mis à part* semble se « prépositionnaliser » ; il tend à devenir une préposition du fait de la perte de tout accord avec son support qui se trouve derrière lui. La configuration (b) « [*Mis à part* GDN]_{GP2}, Préd. » génère donc un cas limite, sur la tangente entre les saisies 4.2 (*incidence déterminative* d'un GP2 à une relation *prédicative* ; fig. 36 & 37) et 4.1 (*incidence déterminative* d'un GDét à une relation *prédicative* ; fig. 36 & 38) selon l'analyse qu'on lui réserve.

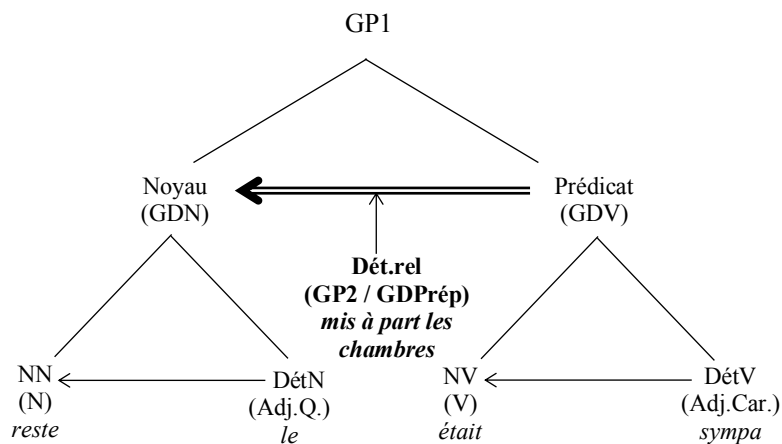


Figure 33 – Visualisation syntaxique de la prédication « *mis à part les chambres, le reste était sympa* »

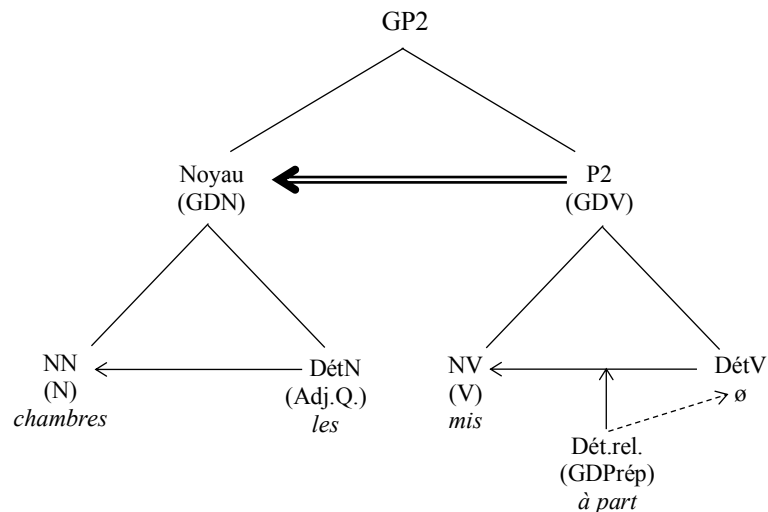


Figure 34 – Le groupe « *mis à part les chambres* » est un GP2

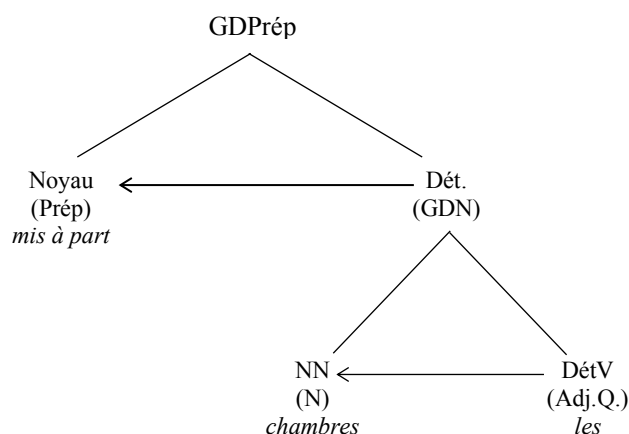


Figure 35 – Le groupe « mis à part les chambres » est un GDPrép

À ce jour, les deux analyses restent défendables : soit l'on opte pour un discours qui rende compte du degré de figement avancé du tour. Dans cette perspective, l'on soutiendra que le processus de grammaticalisation touche à sa fin mais que, même s'il n'a pas encore totalement abouti – à l'inverse du cas de *soit*-connecteur par exemple, que l'on ne saurait plus raisonnablement analyser en synchronie comme une forme verbale (cf. [1], [52]) –, il se montre suffisamment avancé pour considérer *mis à part* comme une préposition. Cette position implique donc de ranger le groupe « [Mis à part GDN]_{GDPrép}, Préd. » dans la vaste famille des groupes déterminatifs (cf. saisie 4.1), de type prépositionnel. C'est la thèse que semble défendre, du moins en partie, Wilmet :

Certains PP [= participes passés] dépourvus d'auxiliaire ont un sens qui les habilite à servir de préposition, d'adverbe ou d'interjection : autant de mots invariables, d'où le masculin singulier.

Exemples de prépositions : *Passé la poterne...* = « au delà ». *Vu les circonstances...* = « à cause de ». *Comparé à la longévité des arbres, celle des hommes n'est rien* « en comparaison de », etc. (*écarté, excepté, mis à part, non compris, ôté*, le déjà figé *hormis* = « sans », *franchi, sonné, quitté* = « après », *y compris* = « outre » et, malgré la copule, *étant donné* = « suite à »...). Exemples d'adverbes : *Vous trouverez ci-annexé/ci-inclus/ci-joint les brochures* = « ci-après, ci-contre, ci-dessous... » [...]. Exemples d'interjections (i.e. des phrases condensées : *Allô* = « j'écoute » ou « qui est à l'appareil ? ». *Aïe* = « j'ai mal ». *Ouste !* = « sortez ! »...) : *Fini les vacances* ou *Les aventures, terminé* = « c'est fini », « adieu », « ciao », « bye-bye », « basta »... (Wilmet, à paraître)

Soit on analyse la séquence « *Mis à part GDN* » comme un GP2 à proprement parler. On octroie ainsi au groupe la même carte d'identité que celle que l'on peut donner du tour « [GDN *mis(e)(s) à part*]_{GP2}. C'est le choix qu'a réalisé Van Raemdonck (2011¹, 2016²), notamment, dans *Le Sens grammatical* :

Ainsi, pour les participes 2 employés avec avoir (*J'ai mangé une pomme*), des verbes pronominaux réfléchis ou réciproques (*Je me suis coupé le doigt* >< *Je me suis coupée au doigt*), ou employés seuls dans des groupes prédicatifs second (*Excepté cette fille, ...*), l'accord ne se fait pas si le support suit. (Van Raemdonck 2016² : 398-399)

Cette option nécessite toutefois que l'on justifie l'absence d'accord du participe passé ; c'est ce que fait Van Raemdonck en rappelant qu'il s'agit là sans doute d'un accident de l'histoire érigé aujourd'hui en règle. Ce serait en particulier *l'hypothèse des moines copistes* qui, dit-il, expliquerait l'« Emploi de quasi-connecteur [...] du participe » *mis à part* actuellement (Van Raemdonck 2016² : 409), bien qu'il reste un prédicat au sein d'une construction de la forme « Participe 2 + support, dans un GP2 » (*ibid.*).

La position [du participe passé] est en fait la cause de la plupart des exceptions. Il est normal de la traiter à part car elle ne participe pas de la logique générale de l'accord à l'œuvre en français. L'hypothèse qui explique ces exceptions est celle des copistes du Moyen Âge : lorsqu'ils recopiaient les manuscrits, ils réagissaient différemment selon l'ordre des mots. Si le mot auquel le participe se rapportait précédait, ils faisaient l'accord. S'il suivait, ils devaient l'attendre, revenir en arrière, retrouver le participe, accorder, retourner où ils étaient avec du retard, ... Dans ces conditions, l'accord s'est peu à peu perdu. Cette tendance à l'invariabilité fut relevée et généralisée. D'une tendance majoritaire, on a fait une règle totalitaire. Si l'usage était à la base de la règle, la règle a modifié l'usage. (Van Raemdonck 2016² : 399)

À notre sens, les deux options se valent bien que nous ayons une préférence toutefois pour l'analyse qui fait de « *mis à part* (GDN) » un groupe prédicatif second. Notre choix se porte sur cette analyse en raison de l'observation des exemples (57) à (59) où l'accord que les scripteurs ont réalisé, bien qu'il demeure fautif sur le plan normatif, paraît révéler la perception d'une relation prédicative latente encore par leurs auteurs.

- (57) Ahhhhh l'amour, vous êtes vraiment très beau tout les deux, *mises à part quelques ridicules aux coins des yeux*, vous n'avez pas changer. (internet)
- (58) Les murs écrus y étaient nus, *mise à part une rutilante affiche du Centre National de la Recherche Scientifique qui d'emblée accrochait le regard*. (Frantext : G. Tenenbaum, *Le Geste*, 2005, p. 110)
- (59) *Mises à part les relations lesbiennes – sentimentales ou bien davantage, je l'ignore – pour lesquelles son indulgence m'a toujours parue évidente*, les complications [...] (Frantext : A. Robbe-Grillet, *Le miroir qui revient*, 1984, p. 181)

Le tour « [*Mis à part* GDN], Préd. » se présenterait de ce point de vue, et pour nous, comme un GP2 toujours en cours de grammaticalisation qui, sans être encore vraiment un GDPrép, ne serait déjà plus tout à fait un GP2 proprement dit. Il se présente comme un entre-deux qui, à ce titre, bénéficie de deux analyses. Parce que nous avons une préférence pour la thèse du GP2 comme nous venons de le dire, nous avons réservé toutefois la présentation de ce cas à la section « *Incidence déterminative d'un groupe prédicatif second à la prédication* ».

Avant de terminer, signalons encore que les deux structures auxquelles donne lieu le groupe *mis à part* examinées à l'instant connaissent également d'autres portées que la portée extrapredicative. Si les exemples que nous avons retranscrits ci-dessus présentent presque tous un GP2 antéposé dans la prédication, ce qui laisse peu de place au doute quant à leur portée, d'autres exemples laissent la porte ouverte à une double analyse, qui ferait du GP2 ou un complément intrapredicatif (complément verbal), ou un complément extrapredicatif (complément de phrase) du fait de la position occupée par le groupe prédicatif second dans la prédication – à savoir, après le verbe :

- (60) [...] – pas grand-chose en vérité car je n'avais acquis, en cette première expérience d'écriture, aucune manie qui encombre la table d'objets divers, *mis à part un simple et précieux dictionnaire des synonymes* – [...] (Frantext : A. Duperey, *Les chats de hasard*, 1999, p. 69)
- (61) Or, l'école publique n'est guère fréquentée par les enfants du bourg, *mis à part les enfants de fonctionnaires*. (Frantext : M. Ozouf, *Composition française : retour sur une enfance bretonne*, 2009, p. 107)

3. INCIDENCE DÉTERMINATIVE D'UNE PRÉDICATION À UNE AUTRE PRÉDICATION

Cette troisième catégorie d'exemples au service de la quatrième saisie¹³⁰ du continuum d'intégration fonctionnelle est celle qui regroupe entre autres les *phrases complexes* construites autour des traditionnelles *propositions subordonnées circonstancielles* de la grammaire scolaire :

- La **phrase complexe** comporte au moins deux propositions.
- Une proposition est un *ensemble de mots organisés autour d'un verbe* généralement conjugué, qu'on nomme « noyau verbal ». Une phrase complexe comporte *autant de propositions que de noyaux verbaux*. (C. Bertagna & F. Carrier, *Fleurs d'encre 4^e*, 2011 : 282)
[...]
- De nombreuses propositions subordonnées complètent un verbe ou une proposition en précisant la circonstance : ce sont les **propositions subordonnées circonstancielles**.
- Elles peuvent être *supprimées* ou *déplacées*.
- Elles sont introduites par une conjonction de subordination en un seul mot [...] ou en deux mots [...] (*ibid.* : 294)

Sauf que, comme nous le savons, (a) toutes les propositions subordonnées ne sont pas verbales – rappelons à cet égard l'existence des prédications impliquées ou expliquées incomplètes déjà mentionnées plus haut – ; que (b) toutes les propositions subordonnées circonstancielles ne sont pas précédées d'une conjonction de subordination ; et enfin que (c) l'incidence d'une prédication (même expliquée complète) n'est pas toujours aussi évidente que le laisse à penser le discours des manuels de grammaire scolaires. Le cas des corrélatives en *plus...plus* (62) en offre un merveilleux exemple.

- (62) Plus notre ennemi est petit et fragile, plus il est tendre, plus il est pur, plus il est innocent, plus il est redoutable... (*Frantext* : J. Anouilh, *L'Alouette*, 1953, p. 130)

Du côté des syntacticiens, les études sur le sujet des modes de liaison de prédications sont aujourd'hui très nombreuses, quelle que soit la langue étudiée (*ie.* anglais : Culicover & Jackendoff 1997, 2005, Declerck & Reed 2001, Van Valin 2005, Fabricius-Hansen & Ramm 2008 ; espagnol : López García 1999, Martínez 2005 ; français : Muller 1996, Wilmet 1997, Hadermann & al. 2006, Béguelin & al. 2010 ; italien : Jamrozik 2002, Sabatini 2004, Ferrari 2009 ; néerlandais : Smessaert & al. 2005 ; etc.) ou l'approche théorique choisie. On retiendra, par exemple, du côté des linguistes ayant travaillé dans un cadre d'analyse binaire¹³¹ (*subordination vs coordination*) ou ternaire (avec la *juxtaposition*), les études de Chuquet & Roulland (1992), Muller & Roulland (1993), Pierrard (1994), Muller (1996), Mouret (2007), Rousseau & al. (2007), Fabricius-Hansen & Ramm (2008), Béguelin & al. (2010), Bertin & al. (2013), etc.

¹³⁰ Pour rappel, à nouveau : (1) *Incidence à un morphème* > (2) *Incidence déterminative à un groupe déterminatif* > (3) *Incidence prédicative à un groupe déterminatif* > (4) ***Incidence déterminative à un groupe prédicational*** > (5) *Incidence prédicative à un groupe prédicational*.

¹³¹ À cette approche, plus traditionnelle, répondent (a) les différentes approches graduelles, qui font de la coordination et de la subordination deux saisies d'un continuum d'intégration syntaxique (Foley & Van Valin 1984, Lehmann 1988, Raible 1992, Smessaert & al. 2005, Van Valin 2005, Hadermann & al. 2006, etc.) ; et (b) les approches macrosyntaxiques, qui délaissent volontairement les notions de coordination et subordination au profit d'une autre analyse, en termes notamment de préfixe, noyau, suffixe et postfixe (École d'Aix : Blanche-Benveniste & al. 1990, 2010) ou de *clauses* et de *périodes* (Groupe de Fribourg 2012). Étant donné que nous avons déjà exposé les raisons pour lesquelles nous préférons inscrire nos travaux dans un cadre binaire (*subordination vs coordination*) (cf. *supra*), nous ne nous étalerons pas présentement sur les travaux menés au sein de ces autres écoles – présentés en partie, en outre, dans [1].

Entre en particulier dans le questionnement des modes de liaison (nombre, définitions), la notion de *corrélation*. Si elle désigne parfois un mode de liaison (dans les approches graduelles notamment ; cf. Lehmann 1988 par exemple), la corrélation désigne le plus souvent un phénomène d'interrelation, généralement morphosyntaxique (Allaire 1982, Mignon 2009, Hadermann & al. 2010), mais également sémantique (Joffre 2004, Fruyt 2005), syntactico-sémantique (Pierrard 2008) voire pragmatique (Corminboeuf 2009), de sorte qu'elle recouvre aujourd'hui des structures très différentes allant de *Pierre avance dans son travail à mesure qu'il lit* à *Plus il mange plus il grossit*, en passant par des constructions très diverses en *d'une part...d'autre part, primo...secundo*, etc. Prise dans son acception la plus large ([1], [11], [d], [e]),

la *corrélacion* peut être [finalement] entendue comme l'expression de toute relation d'interdépendance morphosyntaxique et/ou sémantique, voire pragmatique, entre deux séquences, de telle sorte que la présence de la première présuppose la présence de la seconde, et réciproquement. De l'instauration de cette relation d'interdépendance procède alors l'effet de connexion qui caractérise les séquences corrélées.

la *corrélacion* dessine en effet un vaste ensemble de structures, très différentes sur le plan formel mais qui, nous semble-t-il au terme de plusieurs recherches sur les constructions reprises en (63) à (67), partageraient pour une bonne partie d'entre elles la particularité de présenter un complément de cadre en Préd1¹³².

À ce jour, les structures corrélatives font peut-être partie des constructions les plus complexes à analyser du point de vue de la syntaxe, de leur mode de liaison en particulier en raison du peu d'indices qu'elles livrent à propos d'une éventuelle relation d'incidence de la Préd1 (subordonnée) à la Préd2 (qui serait la prédication matrice). Dans les structures corrélatives suivantes par exemple, l'incidence déterminative de la Préd1 à la relation prédicative première de la Préd2 n'éblouit pas les yeux du syntacticien... :

- (63) Telle mère telle fille.
- (64) Autant de têtes, autant d'avis.
- (65) Lazare aurait été mort à ce point, Jésus ne se serait même pas donné la peine de le ressusciter ! (San-Antonio, *Ça ne s'invente pas*, 1973, p. 110)
- (66) À peine suis-je entrée, la grêle de ses questions s'abat sur moi. (*Frantext* : de Grèce, *La Nuit du sérail*, 1982)
- (67) [...] : plus elle était désarçonnée, plus elle voulait se battre. (C. Leroux, *La marche en forêt*, 2013)

Chacun de ces énoncés présente pourtant un complément de cadre comme nous l'avons montré : plusieurs de nos contributions (*i.a.* [1], [14], [17], [18], [50], etc.) ont en effet mis en évidence des indices qui nous autorisent aujourd'hui à considérer la Préd1 comme une proposition incidente à la Préd2. Ce sont sur ces indices que nous allons revenir à présent¹³³. Ci-dessous, nous passerons donc successivement à la loupe quelques cas de

¹³² Indépendamment de la question de la *réanalyse* (Béguelin & al. 2014a, 2014b) de certaines constructions qui, comme nous le verrons, atteste de l'emploi de quelques-unes de ces Préd1 en compléments d'énonciation plutôt qu'en compléments de cadre. Nous réservons néanmoins la présentation de ces cas à une autre rubrique (cf. saisie 5) dans la mesure où cette quatrième saisie du continuum ne recense que les groupes incidents par *détermination* à une relation prédicative. À ce titre, seuls les compléments de cadre peuvent être exposés à ce stade-ci de notre parcours des lieux/points et types d'incidence.

¹³³ C'est à partir de cette nouvelle série de sous-entrées du quatrième stade du gradient d'intégration fonctionnelle qu'il devient nécessaire d'examiner de plus près la prosodie entre les prédications (hypothétiquement) liées ; ceci afin de nous assurer que la construction étudiée repose effectivement sur un liage prosodique, sans lequel tout travail d'enquête sur un éventuel point d'incidence de la Préd1 à la Préd2

prédications subordonnées servant de compléments de phrase à d'autres prédications (matrices) au sein de structures corrélatives. Nous verrons ce faisant que les propositions subordonnées peuvent prendre la forme (a) d'une prédication impliquée voire d'une prédication expliquée incomplète, ou (b) d'une prédication expliquée complète.

A) DU GP1' FORMÉ D'UNE PRÉDICATION IMPLIQUÉE AU GP1' CONSTITUÉ D'UNE PRÉDICATION EXPLIQUÉE INCOMPLÈTE

Cette rubrique rassemble en son sein différentes structures corrélatives à Préd1 averbale¹³⁴ notamment comme « *Tel père, tel fils* », « *Pas de maïs, pas de pop-corn* », « *Une dernière bière et je m'en vais* », etc.

Les phrases « averbales » (ou « nominales ») ont déjà fait l'objet de nombreuses études, en français (Lombard 1930, Benveniste 1966, Lefeuvre 1999, Behr & Lefeuvre 2004, Tanguy 2010, Lefeuvre & Behr 2011) comme dans d'autres langues (e.g. en 1906-1908, les travaux de Bloch sur le sanskrit ou de Meillet sur l'indo-européen ; ceux de Lafon en 1951 sur le basque ; de Culicover sur l'anglais (1970, 1972) ; de Krier en 1975 sur le maltais ; de Cohen en 1975 et en 1984 à partir de langues chamito-sémitiques ; de L'Hermitte (1978) sur le russe ; d'Ayoub (1996) sur l'arabe littéraire ; de Behr & Quintin (1997), Behr (2011) et Redder (2011) sur l'allemand ; d'Agnel (1991) ou de Gécseg (2011) sur le hongrois ; etc.). Les structures corrélatives à deux membres présentant une Préd1 averbale restent en revanche marginalisées dans la plupart de ces études. C'est au regard de ce constat que nous avons choisi pour notre part de nous pencher plus avant sur ces constructions binaires, au mode de liaison relativement opaque.

Au moins deux des constructions corrélatives que nous avons étudiées par le passé sont bâties à nos yeux sur une prédication 1 averbale de forme *impliquée* incidente à une Préd2 de façon à constituer un complément de cadre pour cette Préd2. Il s'agit des structures « *Tel N1, tel N2* » et « *Un N, (et) Préd2* ». Sans doute conviendrait-il d'ajouter à cet ensemble de structures les corrélatives syntagmatisantes averbales du type « *Autant/plus/pas/peu/beaucoup de N1, autant/plus/pas/peu/beaucoup de N2* » (ex. 68 à 71) dont l'analyse, il est vrai, nous a toujours posé beaucoup de problèmes ([23] vs [39] vs [1]).

- (68) Et, plus gravement encore, comment donc accorder les explications que chacun a ébauchées de son côté (*autant de proches, autant d'explications* ; [...]) (*Frantext* : L. Althusser, *L'Avenir dure longtemps*, 1985, p. 45)
- (69) *plus de tsé-tsé, plus de maladie du sommeil* ; [...]) (*Frantext* : A. Gide, *Voyage au Congo*, 1927, p. 772)
- (70) *Pas assez de fumée, pas assez de sensations*. Je voudrais beaucoup plus de fumée sans avoir à tirer sans arrêt (*ED* : internet, consulté le 15 mars 2011)
- (71) *Beaucoup de pluie, peu de récoltes*.

Si nous considérons à l'origine les prédications des corrélatives illustrées ci-dessus (ex. 68-71) comme des *prédications expliquées incomplètes*, nous les indexerions plus volontiers aujourd'hui aux côtés des *prédications impliquées*, bien qu'à ce stade de

(ou réciproquement) resterait vain (cf. *supra*). Lorsque cela fut possible, donc, – parce que nous n'avons pas toujours pu disposer d'enregistrements en rapport avec les structures étudiées –, nous avons procédé à un examen approfondi de la prosodie dans les structures corrélatives questionnées via le logiciel *Praat*.

¹³⁴ Suivie d'une Préd2 verbale ou averbale selon les tours.

« *complexité propositionnelle* » il devienne difficile de trancher objectivement entre les prédications *impliquées* et *expliquées incomplètes* comme nous le verrons. Pour comprendre les raisons qui ont présidé à la révision de la catégorisation de ces corrélatives averbales, et en vue de motiver leur nouvelle indexation dans la famille des Préd1 impliquées subordonnées, revenons d'abord sur la carte d'identité des deux autres structures corrélatives à prédication 1 averbale, pour lesquelles l'analyse de la Préd1 en *prédication impliquée* nous a toujours paru préférable à celle qui ferait de cette même séquence 1 une *prédication expliquée incomplète*.

1) TEL N1, TEL N2

Selon nous, le tour contemporain « *Tel N1, tel N2* » repose en effet sur l'assemblage de deux prédications *impliquées* dans lesquelles l'adjectif *tel* joue un rôle prédicatif par rapport au noyau nominal ; c'est un fait rappelé en amont, déjà. Pour autant, l'on ne saurait raisonnablement considérer les deux GP2 comme deux groupes totalement autonomes et dépourvus de tout lien syntaxique, sentiment que confirme d'emblée l'examen de la **prosodie** de ces constructions. Le spectrogramme (fig. 39) réalisé à partir de la seule occurrence enregistrée (« *Décidément, tel père tel fils !* », corpus *OD*) vérifie en effet l'appartenance des deux séquences à la même période : puisque la Préd1 se termine par un ton H[aut]+, il est à peu près certain que les deux séquences de la structure ne sont pas syntaxiquement autonomes. Mais si un liage prosodique (et donc syntaxique) est manifeste, l'on ignore encore à ce stade si la liaison est de nature coordonnante ou subordonnante.

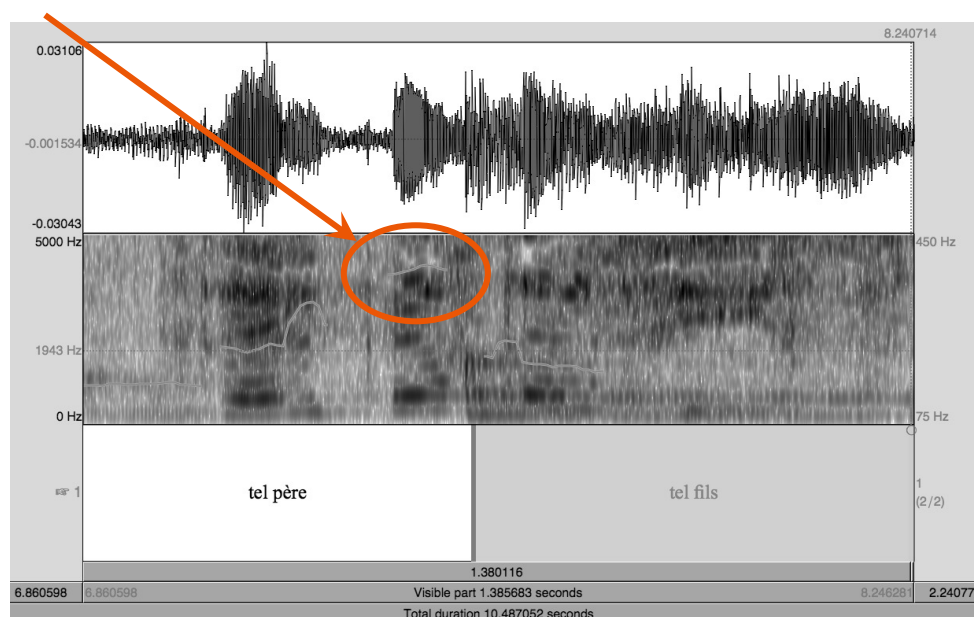


Figure 36 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « *tel père tel fils* » (corpus *OD*)

La question devient donc celle de savoir si les deux GP2 en position de phrase sont corrélés par le mode de la coordination ou de la subordination (avec Préd1 incidente à Préd2). En d'autres mots, faut-il formaliser l'incidence de la Préd1 à la Préd2 dans la représentation suivante (fig. 40) ?

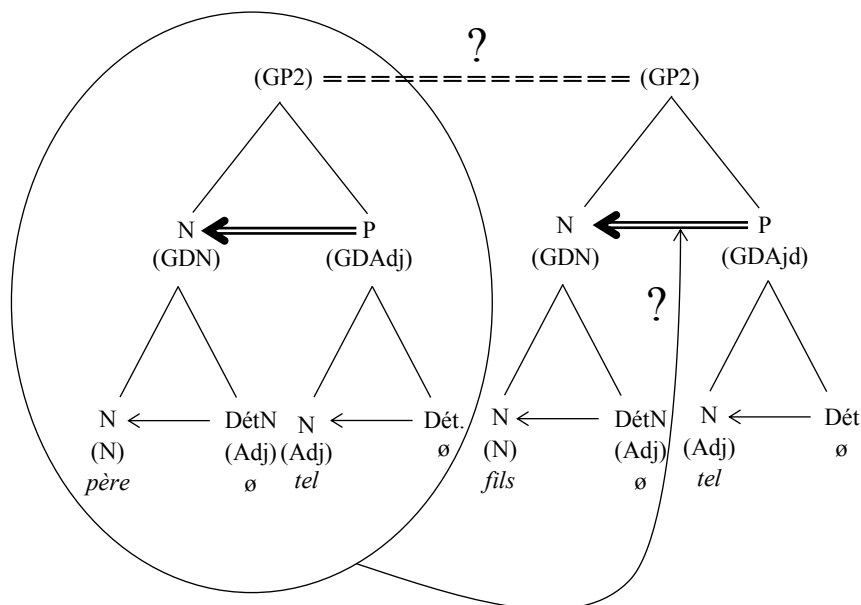


Figure 37 – Double représentation syntaxique de la structure corrélative « *Tel père tel fils* »

Les indices étant maigres, la question de l'agencement des deux GP2 se révèle particulièrement complexe. Le test de la **focalisation**, d'abord, ne s'applique pas à ces structures ; de même, le critère du **subjonctif** régi est immédiatement écarté puisqu'il n'y a pas de verbe conjugué dans le tour étudié. L'argument de la **force illocutoire**, en revanche, apporterait un premier indice : étant donné l'irrecevabilité des phrases (72), il semblerait en effet que la force illocutoire soit commune aux deux prédications jointes ([1]). S'agirait-il de subordination, alors ?

- (72) (a) **Tel père ? tel fils.*
 (b) **Tel père ! tel fils.*

L'argument est mince et le travail d'identification de la nature de la jonction entre les deux prédications impliquées s'en voit directement complexifié. La question de la reconnaissance du mode de liaison entre les deux GP2 serait sans doute amenée à rester (entr)ouverte sans la considération d'un autre critère encore : celui de la portée de l'adverbe (de phrase et d'énonciation) dans la phrase. Inspiré des travaux de Nølke (1983) et de Mouret (2007) notamment, ce test conduit à examiner la portée d'un adverbe de phrase comme *légalement* ou d'un adverbe d'énonciation tel que *franchement* (Van Raemdonck 1996) dans la phrase ([1], [17], [50]) : si la portée large ou étroite semble permise dans le cas de la coordination, seule la portée large – c'est-à-dire sur les Préd1 et Préd2 simultanément – est autorisée dans le cas d'une liaison incidentielle. Or, dans « *Franchement, tel père tel fils* » comme dans « *Légalement, tel père tel fils* », l'adverbe paraît ne pouvoir porter que sur les deux prédications en même temps. À l'impossible portée restreinte de *franchement* ou de *légalement* sur la seule Préd1 répond donc une confirmation de la liaison subordonnante entre Préd1 et Préd2, cette analyse rappelant au demeurant la forme latine du tour (« *qualis pater, talis filius* », avec un marqueur à l'initiale de la Préd1 certainement plus subordonnant que coordonnant). Accepter (l'un ou l'autre de) ces deux arguments implique dès lors d'admettre l'existence d'une liaison incidentielle de la prédication impliquée 1 à la prédication impliquée 2. La structure corrélative « *Tel N1, tel N2* » se rangerait ainsi du côté des constructions subordonnantes.

Au final, ce n'est qu'au prix de la considération d'un nouvel indice encore qu'une réelle décision en matière d'analyse syntaxique a pu être prise pour la corrélatrice averbale « *Tel* N1, *tel* N2 ». Il se trouve par ailleurs que c'est ce même argument qui nous a permis, plus récemment, de trancher en faveur d'une liaison subordonnante – de la Préd1 à la Préd2 – dans les structures du type « *Un* N, (*et*) Préd2 » ([17], [37], [50]).

II) UN N, (ET) PRÉD2

La structure corrélatrice « *Un* N, (*et*) Préd2 » n'est pas plus transparente, sur les plans formel et structurel, que la construction précédente. Peu décrite en français à ce jour sinon par Allaire (1982) et Corminboeuf (2009), elle est le plus souvent mentionnée dans des contributions isolées, évoquée tantôt pour les propriétés verbales remarquables de la deuxième séquence – principalement dans le cas où le verbe est à l'imparfait –, tantôt pour son mode de liaison difficile à identifier¹³⁵ (e.g., sans exhaustivité, les études de Barceló & Bres 2006, Berthonneau & Kleiber 2006, Rocq-Migette 2007, Deulofeu 2011, Adler 2012). Grande oubliée des travaux menés sur cette structure corrélatrice, la Préd1 méritait toutefois qu'on y accorde également une attention particulière tant ses spécificités la rende riche. C'est pourquoi nous avons choisi d'étudier, à partir de l'analyse d'un corpus de 186 occurrences collectées au fil de nos lectures personnelles et de recherches ciblées sur *Frantext* (cf. [37]), quelques-unes des propriétés intrinsèques à la Préd1 de la construction. Si nous ne pouvons toutes les reprendre en raison de leur nombre, rappelons néanmoins les propriétés fondamentales suivantes :

- Le noyau de la Préd1 est toujours un nom.
- Ce noyau nominal est le plus souvent porteur des traits [commun+], [inanimé+], [comptable+] (mais [abstrait+] ou [abstrait-]).
- Ce substantif est presque toujours précédé d'un quantifiant [partitif+], très occasionnellement d'un article défini. L'apparition de ce dernier est fortement conditionnée¹³⁶ : la substitution du trait [partitif+] par le trait [extensif+] n'est pas tant une éventualité qu'une contrainte.

(73) *Un test ADN* et ils seraient libérés du despote qui régnait sur leur triste existence. (J. Fellowes, *Passé imparfait*, 2015, p. 232)

(74) *De l'eau sur Mars* et c'est la vie qui repart. (Google, web-tech.fr/curiosity-vie-sur-mars)

(75) ...*un peu de patience*, et vous aurez exactement le bleu des schtroumpfs. (Gaston Lagaffe)

(76) en 2005 *le succès au cinéma* et vous êtes le plus heureux des hommes (oral, tv, in Corminboeuf 2009 : 197)

- Le quantifiant joue toujours un rôle essentiel dans la constitution de la prédication : son association au noyau nominal contribue directement à l'émergence d'une lecture processuelle de la Préd1.
- Enfin, qu'ils soient [partitifs+] ou [extensifs+], les adjectifs quantifiants qui déterminent les N noyaux se présentent toujours, dans ces constructions

¹³⁵ Cette question interpelle également en anglais ainsi qu'en témoignent les travaux menés par Culicover & Jackendoff (1997) par exemple – qui voient en cette structure un cas de coordination syntaxique doublée d'une subordination sémantique –, ou encore par Declerck & Reed (2001) – pour qui il s'agit de structures paratactiques/coordonnées.

¹³⁶ Corminboeuf relève les trois situations suivantes : lorsque le GDN (1) comporte un superlatif, (2) désigne un objet unique ou (3) fait référence à un objet de discours déjà validé dans la mémoire discursive (2009 : 198) (e.g. *Le moindre accroc et c'est la catastrophe* (2009 : 198) ; *Le roi de trèfle hier et je la faisais* (Trévisse, in *ibid.*) ; *Le(/ce) jeton et c'est fini !*).

corrélatives à Préd1 averbale, comme des marqueurs de *scalarité* qui situent le N déterminé sur une échelle de grandeur dont le niveau-seuil est sous-entendu.

Outre ces caractéristiques définitoires du GDN lui-même, il n'est pas rare de remarquer la présence d'adverbes comme *encore* ou *de plus* au sein des Préd1 averbales.

- (77) (a) Mais qu'ils attendent ; *encore un peu de patience* et l'armée de l'intérieur montrera de quoi elle est capable. (*Frantext* : L. Schroeder, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944*, 2000, p. 225)
(b) *Encore un ou deux chapitres* et le livre sera bouclé. (*Frantext* : M. Nimier, *La reine du silence*, 2004, p. 119)
- (78) (a) *un centimètre de plus* et elle m'écrasait la jambe. (*Frantext* : C. Cusset, *New York, journal d'un cycle*, 2009, p. 19)
(b) *Quelques mètres de plus* et ils auraient pu voir une maison amie des Côtes de Sassenage où ils auraient trouvé des complicités et le salut. (*Frantext* : C. Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel*, 1985, p. 283)

Ceux-ci viennent renforcer la lecture scalaire de la Préd1 rendue déjà par le quantifiant. Fonctionnant comme des *opérateurs argumentatifs* (Ducrot 1982, Moeschler 1985 : 62), ces adverbes confèrent *une pertinence argumentative* forte à la Préd1 et révèlent la *théticité* du tour¹³⁷, qui est une autre propriété de ces corrélatives – la Préd1 donnant à voir un contenu propositionnel unique, généralement baigné dans un co(n)texte argumentatif ou du moins fortement marqué. Leur présence au sein de la Préd1 a pour conséquence, en outre, d'altérer la structure originelle du premier membre corrélatif : originellement saturée par un GDét, la Préd1 présente alors un GP2. Ce stade de dépropositionnalisation moins avancé est rendu plus explicite encore en présence de formes verbales non temporelles et non personnelles (cf. Guillaume, Wilmet) comme l'infinitif et le participe passé, qui déterminent l'aspect prospectif ou résultatif du prédicat.

- (79) « **GDN à V_{INF}** ». *Encore quatre petits kilos à perdre* et Laurent Ournac aura retrouvé son poids « normal » : 117 kg. (*Le Monde*, 26/09/2005, in Corminboeuf 2009 : 188)
- (80) « **GDN de V_{PP}** ». *Un atterrissage de raté* et c'est le drame. (Corminboeuf 2009 : 187)

Cela étant, qu'elle soit matérialisée par un GDét ou par un GP2, la Préd1 prend selon nous toujours la forme d'une *prédication impliquée* incidente à la relation prédicative première de la deuxième prédication (expliquée et généralement complète). L'analyse de la Préd1 en *prédication expliquée incomplète* reste évidemment une possibilité. C'est d'ailleurs cette option qu'ont défendue tour à tour Allaire (1982), Brès (2006) ou Arrivé & alii (1986 : 191) ; et qu'ont contestée plus récemment d'autres linguistes comme Berthonneau & Kleiber (2006 : 33) ou Corminboeuf (2009, 2011 : 88).

À mon sens, il n'y a nul besoin de postuler la présence d'une ellipse dans le membre A [=Préd1]. [...] Il n'y a rien d'exceptionnel de considérer qu'un SN puisse former une clause [= une prédication] autonome ; à témoin les constructions à *nominativus pendens*. (Corminboeuf 2009 : 185)

D'un point de vue strictement théorique, les deux analyses restent en effet permises. L'analyse en *prédication expliquée incomplète* nous semble pourtant moins bien convenir tant les possibilités de reconstruction des lacunes sont nombreuses pour chacune des réalisations de la structure initiale. Il nous faut reconnaître toutefois qu'aucune des deux

¹³⁷ Cf. partie 2 de ce mémoire d'habilitation.

options ne saurait être validée à ce jour, faute d'indices probants. Et quand il n'y a plus d'argument, que reste-t-il sinon le *jugement*, soit la plus pauvre des argumentations ? Comme l'unique justification que nous sommes en mesure d'avancer est subjective par essence, l'analyse du type de prédication que constitue la Préd1 dépendra forcément de notre seule appréciation. Et pour notre part, nous avons préféré assimiler la Préd1 averbale à une *prédication impliquée*¹³⁸.

Opération moins hasardeuse, le travail d'identification du mode de liaison à l'œuvre dans une corrélatrice comme (81) n'est pas pour autant plus simple étant donné le nombre très limité de variables sur lesquelles il peut prendre appui. C'est d'ailleurs là, sans doute, l'une des raisons pour lesquelles de nombreux chercheurs en sont venus à des conclusions contraires à ce sujet : du fait de pouvoir être unies par *et* ou *ou*, les prédications sont dites liées par un lien de coordination par des auteurs comme Rocq-Migette (2007), Corminboeuf (2009) ou Adler (2012), voire, dans une moindre mesure, Melis (2007). Les arguments syntaxiques avancés en ce sens s'avèrent pourtant discutables : l'impossibilité de focaliser la Préd1 (81b), par exemple, ne peut être retenue au motif que toutes les propositions subordonnées circonstancielles ne sont pas clivables par *c'est...que*. De même, l'impossible déplacement de la Préd1 dans la phrase ne dit rien du mode de liaison (81c) ; il s'agit tout au plus d'une propriété des constructions corrélatrices syntagmatisantes parmi d'autres que Corminboeuf a listées il y a quelques années (*e.g.* impossibilité pour la corrélatrice d'entrer dans le champ d'une modalité interrogative (2009 : 182) (81d) ; possibilité d'employer la Préd1 averbale seule, hors de toute configuration corrélatrice (2011 : 84) (82a, 82b)).

- (81) (a) Un seul pas *et* tu es libre... (Gravure représentant Faust, musée Eugène Delacroix, Paris (6^e), mars 2015)
 (b) **C'est* un seul pas *que* (*et*) tu es libre.
 (c) *(*Et*) tu es libre, un seul pas.
 (d) **Est-ce* qu'un seul *et* tu es libre ?
- (82) (a) Un seul pas.
 (b) [...] J'avais déjà le sentiment de flotter dans les airs. *Encore un pas...* Je n'avais pas peur. Du tout. La peur m'était étrangère, [...] Je ne voulais pas qu'elle surgisse et me retienne, qu'elle gâche tout... *Un petit pas...* J'avais imaginé entendre la clameur de la ville, et j'étais surpris par le calme. Pas le silence, non, le calme. [...] *Un pas de plus...* J'avais avancé lentement, très lentement, sur la poutrelle d'acier que cet éclairage si particulier avait transformée en or sombre. Cette nuit, la tour Eiffel et moi ne faisons qu'un. [...] *Encore un pas...* J'avais mûrement pensé, décidé, et même préparé cet acte. [...] *Un pas...* Mon existence était une succession d'échecs qui avait commencé avant même ma naissance. (L. Gounelle, *Les dieux voyagent toujours incognito*, 2012, p. 11-12)

Finalement, aucun des arguments présentés ne peut être pleinement retenu pour une liaison coordonnante interne au tour, sinon peut-être la présence de *et* et *ou*¹³⁹ en tête de la Préd2. C'est pourquoi d'autres linguistes ont préféré parler de subordination pour caractériser ce tour, comme Allaire (1982), Le Goffic (1993) ou Barceló & Bres (2006)¹⁴⁰ notamment ; et comme nous-même nous l'avons fait au terme de l'examen des différents paramètres listés plus haut dans ce mémoire d'habilitation – malgré

¹³⁸ Pour le motif exposé à l'instant donc, relatif aux problèmes qu'occasionne toute reconstruction des (trop nombreuses) lacunes.

¹³⁹ Nous y reviendrons.

¹⁴⁰ L'article de Berthonneau & Kleiber (2006) semble abonder dans ce sens bien que cela ne soit pas dit textuellement.

l'inefficacité d'une partie d'entre eux en raison de l'averbalité de la Préd1 ([17], [37], [50]).

En effet, si la **prosodie** de la structure témoigne d'un liage syntaxique entre les deux prédications corrélées (cf. la ligne discontinue sur le spectrogramme),

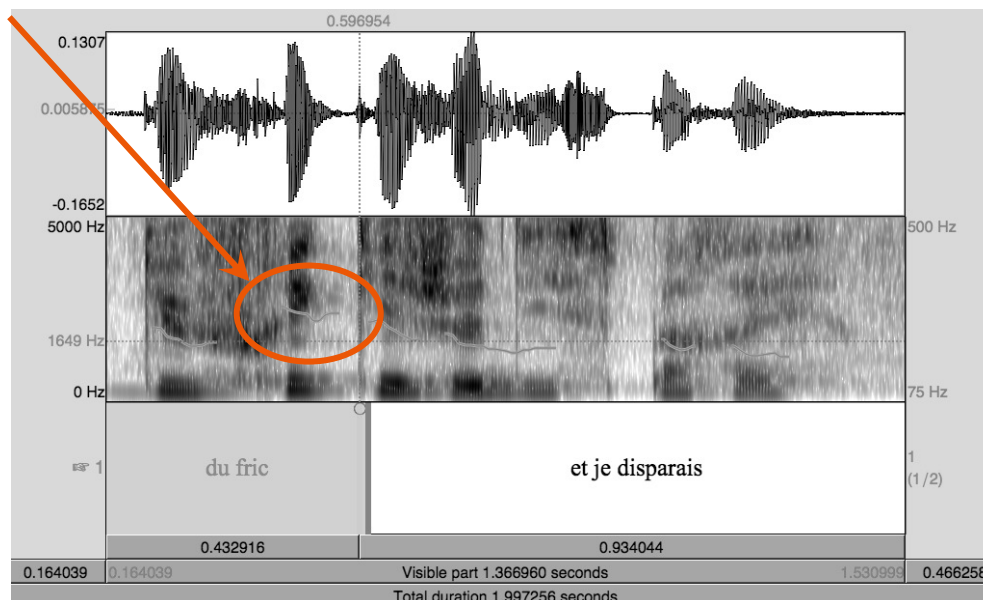


Figure 38 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « du fric et je disparais » (corpus OD)

ni le test de la focalisation ni celui du subjonctif régi ne se montrent probants. Par le biais du critère de la force illocutoire, nous pouvons néanmoins constater que l'irrecevabilité de la corrélatrice est plus nette lorsque la modalité interrogative atteint la seule Préd1 que lorsqu'elle s'applique communément aux deux prédications. Ces résultats demeurent insuffisants toutefois pour déterminer avec certitude le mode de liaison de prédications qui organise cette structure syntaxique.

- (83) (a) Un appel et c'est le drame.
 (b) *Un appel ? Et c'est le drame.
 (c) ??(Est-ce qu')un appel et c'est le drame ?

La confirmation d'une liaison par subordination nous est à nouveau apportée par l'examen de la portée de l'adverbe (de phrase et d'énonciation) ([17], [50]) :

- (84) (a) Franchement, un appel manqué (et) c'est le drame.
 (b) Légèrement, un appel manqué (et) c'est le drame (/ c'en est fini pour lui).

Dans chacun de ces deux exemples, les adverbe (de phrase ou d'énonciation) connaissent une portée large : le complément d'énonciation ou de cadre antéposé porte bien sur l'ensemble de la corrélatrice, jamais sur la première prédication seulement. À cet égard, les corrélatrices de la forme « Un N, (et) Préd2 » se présentent à leur tour comme des constructions subordonnées, avec une Préd1 complément de cadre à la Préd2 : la Préd1 est donc incidente à la relation prédictive première de la Préd2. Mais s'il s'agit d'une structure subordonnée, il reste alors à justifier l'apparition possible de « et » et de « ou » à l'intermédiaire des deux prédications, items considérés comme les parangons des connecteurs coordonnants. Tout dépend cependant de l'analyse que l'on réserve à ces connecteurs (Allaire 1982 : 538-539).

En réalité, « *et* » et « *ou* » ne sont pas des conjonctions de coordination dans le tour étudié mais des *adverbes de liaison* du type « *donc* » (Van Raemdonck 1998, Lambert 2001, Hadermann & al. 2010 ; [1], [17])¹⁴¹. Ils explicitent la conséquence exprimée en Préd2, à l'image d'« *alors* » dans les structures en « *Si..., alors...* » (Hadermann & al. 2010 : 228-229) ([17], [50]). En témoigne la possible commutation de *ou* avec *sinon* dans les exemples retranscrits ci-dessous, laquelle opération syntaxique serait proscrite si *ou* était réellement une conjonction de coordination.

- (85) (a) Pas un mot, *ou* toutes mes combinaisons s'effondreront.
 (b) Pas un mot, *sinon* toutes mes combinaisons s'effondreront. (A. C. Doyle, *Sherlock Holmes. Le Chien des Baskerville*, ch.12)
- (86) (a) Pas un mot de plus *ou* je me verrai contraint de faire usage de mon arme !
 (b) Pas un mot de plus *sinon* je me verrai contraint de faire usage de mon arme ! (P. Claudel, *L'Enquête*, 2010, ch. 21)

III) AUTANT/PLUS/PAS/BEAUCOUP DE N1, AUTANT/PLUS/PAS/BEAUCOUP DE N2

La question du mode de liaison dans ce troisième type de structures corrélatives averbales – appelées par ailleurs « CIPa »¹⁴² dans nos travaux ([1], [23], [39], [53], etc.) – se révèle aussi complexe qu'elle ne l'était pour les tours précédents, sinon davantage encore. D'un degré de figement élevé, la structure présente rarement plus de deux séquences, composées chacune d'un adjectif quantifiant apport à un noyau nominal support¹⁴³ ([39]). Rigide, plutôt brève et peu encline à se laisser manipuler syntaxiquement, cette construction fournit ainsi très peu d'indices pour l'identification du mécanisme de liaison des deux prédications. C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles cette structure reste très peu décrite à ce jour.

Les différents paramètres utiles à observer se révèlent tous inefficaces dans le cadre des CIPa, excepté celui de la prosodie. Si notre oreille perçoit une intonation finale haute au terme de la première prédication, induite sans doute par la lecture en protase-apodose de la construction, c'est là une hypothèse qui reste à vérifier au moyen d'un logiciel d'analyse acoustique comme *Praat* : le seul enregistrement dont nous disposons à ce jour est extrait du film *Intouchables* (2011), « *pas de bras pas de chocolat* », dont le spectrogramme (fig. 42) confirme l'achèvement de la première séquence sur un ton haut. Le feu est donc vert pour un examen approfondi du mode de liaison de prédications dans ce tour.

¹⁴¹ Il s'agit du même « *et* » que l'on peut rencontrer dans les corrélatives isomorphes en *plus...plus* : « *plus il mange et plus il grossit* ». Or, nous le verrons, cette dernière construction s'inscrit elle aussi dans le registre des constructions à Préd1 subordonnée.

¹⁴² Pour structures « *corrélatives isomorphes proportionnelles averbales* ») dans nos précédents travaux ([1], [23], [39], [53]).

¹⁴³ Il est en effet rare que la structure comporte des unités autres que ces deux éléments.

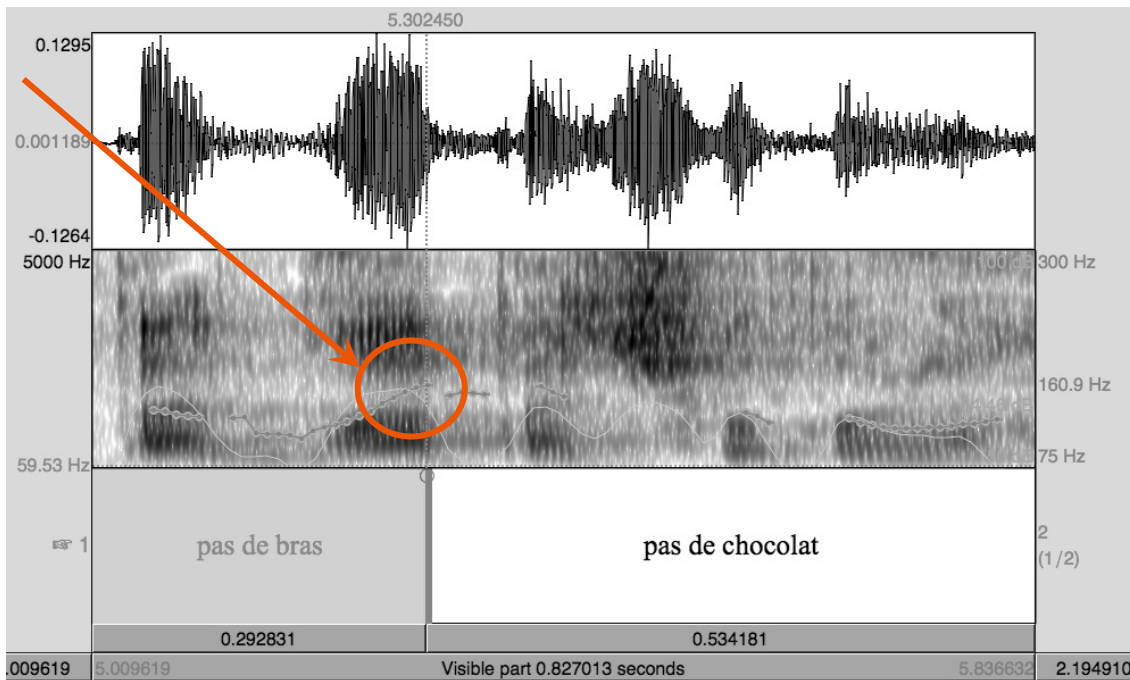


Figure 39 – Spectrogramme de l'énoncé « pas de bras pas de chocolat » obtenu via Praat

Malheureusement, l'enquête est de courte durée, car ni la focalisation ni le subjonctif régi n'apportent de renseignement. Quant à la force illocutoire, celle-ci rappelle tout au plus la grammaticalisation avancée du tour :

- (87) (a) Pas de bras pas de chocolat
 (b) ??Pas de bras ? pas de chocolat
 (c) ??Pas de bras pas de chocolat ?

À ce stade, les deux modes de liaison restent donc envisageables : la thèse de la coordination, qui est celle que retient Corminboeuf (2009), n'est ni plus ni moins assurée que celle de la subordination proposée plus tôt par Allaire (1982). L'application du test de la portée de l'adverbe dégage toutefois une piste valable pour une réponse. À l'image des autres corrélatives à Préd1 averbales étudiées ci-dessus, les CIPa n'admettent que la portée englobante d'un adverbe cadratif placé devant la construction (88). Autrement dit, l'adverbe porte automatiquement sur la totalité de la construction, jamais sur le premier membre corrélié uniquement.

- (88) Légalement, [pas de bras pas de chocolat].

Cet élément est un indice favorable à une lecture subordonnante de la construction corrélatrice. Dans les CIPa, la Préd1 serait donc bel et bien incidente à la Préd2. Complément de cadre de la deuxième séquence, la Préd1 est ainsi une prédication dont l'incidence échoit par détermination à la relation prédicative première de la Préd2.

En ce qui concerne la composition de ce type de corrélatives à Préd1 averbale, nous avons longtemps hésité sur la carte d'identité syntaxique qu'il convenait de dresser ([1], [23], [39], [53]) : la corrélatrice repose-t-elle sur l'assemblage de deux *prédications impliquées* ou *expliquées incomplètes* ?

- (68) Et, plus gravement encore, comment donc accorder les explications que chacun a ébauchées de son côté (*autant de proches, autant d'explications* ; [...]) (Frantext : L. Althusser, *L'Avenir dure longtemps*, 1985, p. 45)

- (69) *plus de tsé-tsé, plus de maladie du sommeil ; [...]* (Frantext : A. Gide, *Voyage au Congo*, 1927, p. 772)
- (70) *Pas assez de fumée, pas assez de sensations. Je voudrais beaucoup plus de fumée sans avoir à tirer sans arrêt* (ED : internet, consulté le 15 mars 2011)
- (71) *Beaucoup de pluie, peu de récoltes.*

Si nous avons finalement opté pour une prédication *expliquée incomplète* dans [1] et [39], nous avons néanmoins laissé la porte ouverte à une révision éventuelle de ce jugement dans la mesure où notre incertitude demeurerait trop grande et qu'il nous restait encore à comparer ces structures aux corrélatives non marquées (notamment les structures « Un N, (et) Préd2 ») pour (in)valider notre hypothèse. Cette recherche menée, nous sommes désormais amenée à réviser notre jugement : la proximité formelle et le partage de propriétés communes aux structures corrélatives syntagmatisantes averbales et aux corrélatives du type « Un N, (et) Préd2 » nous invitent à préférer aujourd'hui l'option des prédications *impliquées* et à ne plus considérer à ce jour comme *prédications expliquées incomplètes* que les corrélatives (89), (90) et (91), présentant une ellipse évidente du verbe en Préd1 et (/ou) en Préd2¹⁴⁴.

- (89) Le visage de Hugo, en vieillissant, ne s'est pas fait, comme il arrive pourtant presque toujours : autant la sonorité éclatante de son nom était née pour la gloire, autant sa silhouette, on dirait, pour l'anonymat. (Frantext : J. Gracq, *Lettrines 2*, 1974, p. 120)
- (90) (a) Plus riche sa langue, plus loyal son travail. (Frantext : M. Serres, *Le Tiers-Instruit*, 1991, p. 118)
(b) Meilleurs les élèves, meilleures les notes (Laurens 2007)
- (91) (a) Telle est la vraisemblance, telle la vérité. (Frantext : L. Febvre, *Combats pour l'histoire*, 1952, p. 172-173)
(b) Telle est la mort de l'homme, telle la mort de l'humanité. » (Frantext : P. Teilhard de Chardin, *Le Phénomène humain*, 1955, p. 306)

Autrement dit, nous proposons actuellement de distinguer ces trois tours corrélatifs,

- (a) Plus riche sa langue, plus loyal son travail.
(b) Un pas, (et) t'es mort.
(c) Plus de pont, plus de contact.

dont la comparaison, si elle invite au rapprochement des tours (b) et (c), plus distincts du tour (a), nous rappelle la nécessité de ne pas les confondre complètement.

Sur le plan des **ressemblances** entre (b) et (c) qui différencient ces tours de (a), l'on notera principalement deux éléments.

• D'abord, dans les tours (b) – en particulier lorsque la Préd1 est représentée par un GDN uniquement (cf. *supra*) – et (c), la structuration de la prédication averbale s'avère identique. Dans les deux cas il s'agit d'une suite « adjectif quantifiant + N », analyse que nous avons présentée dans [37] pour la construction (b) et que nous avons pareillement proposée, au terme d'une longue discussion ([39], reprise dans [1]), dans le cas de (c). Le tour (a), en revanche, ne présente pas d'adjectif quantifiant essentiel pour la construction corrélatrice puisque cette dernière repose en priorité sur l'utilisation conjointe de deux adverbes (*plus, autant*).

- (a) ([Plus_{Adv} riche sa langue], plus_{Adv} loyal son travail).
(b) ([Un_{Adj.Quant} pas_N], (et) t'es mort).

¹⁴⁴ Que nous regardions déjà comme une suite de deux *prédications expliquées incomplètes* dans [1].

(c) ([Plus de_{Adj.Quant} pont_N], plus de_{Adj.Quant} contact_N).

• Ensuite, les Préd1 averbales des tours (b) et (c) ne permettent pas le discernement patent d'une paire *thème-rhème* (ou *sujet-prédicat*), caractéristique première des prédications impliquées. Dans (a), par contre, il est plus facile d'identifier un sujet/thème (*sa langue*) et un rhème/prédicat (*plus riche*). À ce titre, il semble plus opportun de parler de prédications impliquées dans le cas de (b) et (c) que pour le tour (a), plus enclin, lui, de par la structuration interne de sa Préd1 (et de sa Préd2), à rejoindre la famille des prédications expliquées incomplètes.

Cela étant, il n'en reste pas moins que les structures (b) et (c) ne peuvent être pleinement confondues. Au rang des **dissemblances** entre ces deux tours, l'on peut retenir deux propriétés qui particularisent chacune des deux constructions.

• Premièrement, la possibilité d'insérer « *et* » entre les prédications liées dans le cas de « *Un N, (et) Préd2* » (tour b)¹⁴⁵, proscrite dans « *Autant/plus/beaucoup de N1, autant/plus/beaucoup de N2* » (tour c). Cette autre structure accepte en revanche l'insertion de l'adverbe « *donc* ». En ce sens, la différence entre les deux constructions serait peut-être plus sémantique que syntaxique étant donné que (b) et (c) admettent chacun la présence d'un adverbe à l'intermédiaire des deux prédications corrélées.

Tour (b) :

(73) Un test ADN *et* ils seraient libérés du despote qui régnait sur leur triste existence. (J. Fellowes, *Passé imparfait*, 2015, p. 232)

(81) Un seul pas *et* tu es libre... (Gravure représentant Faust, musée Eugène Delacroix, Paris (6^e), mars 2015)

Tour (c) :

(92) Il se trouvait justifié par la conduite de ses assaillants : plus de redresseurs de torts, *donc* plus de torts à redresser. (Frantext : J.-L. Bory, *Mon village à l'heure allemande*, 1945, p. 268)

(93) Plus de contact, *donc* plus d'usure ni de frottement ; [...] (Frantext : B. Decaux, *La Mesure précise du temps en fonction des exigences nouvelles de la science*, 1959, p. 84)

(94) (tu t'essuies les mains) parce que si je change de local c'est pour m'agrandir bien sûr mais ça veut dire plus de stock, *donc* plus de travail et j'ai pas les moyens d'embaucher quelqu'un (tu reviens) déjà que ma femme m'aide toute la journée pratiquement mais que je peux pas la salarier c'est trop compliqué (Frantext : M. Winckler, *La maladie de Sachs*, 1998, p. 280)

• Deuxièmement, la Préd2 des corrélatives « *Un N, (et) Préd2* » est presque toujours verbale tandis que celle qui suit la Préd1 dans les constructions en « *Autant/plus/beaucoup de N autant/plus/beaucoup de N* » est toujours averbale et très proche, formellement, de la première – même s'il arrive, suivant les cas, que le quantifiant de la Préd2 soit de sens contraire (ex. : « *beaucoup de N1, peu de N2* »).

Pour autant, ces deux dissemblances ne valident ni l'option d'une prédication impliquée ni celle d'une prédication expliquée incomplète. Elles se présentent tout au plus comme deux arguments en défaveur d'une analyse trop identique des deux tours. Au final, en regard des deux points communs structurels forts entre les tours (b) et (c), il nous semble

¹⁴⁵ Et de « *Tel N1, tel N2* ». Par exemple : (1) « C'est un étalon qui respecte aussi certaines personnes qui ne le cherchent pas. Il est très protecteur envers sa famille cependant et ses bons amis. C'est bien pour cela qu'on dit *tel père et tel fils*. » (ED : forum, <http://horse-wild.forumactif.com/t21690-cour-dencre>, posté le 22 décembre 2008). (2) « Alors tel père et tel fils ? » (internet : <http://www.libre-penseur-adlpf.com/article-horacio-prieto-117000391.html>). (3) « Phil Margera c'est un tarrer comme son fils? (*tel père, donc tel fils, le truc ce merde*) » (internet : <http://www.jeuxvideo.com/forums/1-9533-678844-4-0-1-0-0.htm>).

logique d'envisager pareillement la composition de la Préd1 dans ces corrélatives averbales : dans les deux cas, la Préd1 se présente donc comme une *prédication impliquée*, distincte de la *prédication expliquée incomplète* qui caractérise les séquences corrélatives dans le tour (a) et qui marquent le rapprochement de ce tour avec les corrélatives isomorphes verbales, plus souvent décrites.

En synthèse, l'on peut donc réorganiser les énoncés corrélatifs de la façon suivante :

- la Préd1, averbale, est une **prédication impliquée** (comme, éventuellement selon les cas, la Préd2) :
 - « *Tel N1 tel N2* »,
 - « *Un N, (et) Préd2* »,
 - « *Autant/plus/peu/pas/beaucoup de N, autant/plus/peu/pas/beaucoup de N* ».
- la Préd1, averbale, est une **prédication expliquée incomplète** (comme, le plus souvent¹⁴⁶, la Préd2) :
 - « *Tel le N1 tel le N2* »,
 - « *Plus Adj. GDN, plus Adj. GDN* ».
- la Préd1, verbale, est une **prédication expliquée complète** (comme, le plus souvent¹⁴⁷, la Préd2) :
 - « *Tel est le N1, tel est le N2* »,
 - « *Plus GDN GDV, plus GDN GDV* »,
 - « *∅ GDN GDV, ∅ GDN GDV* »¹⁴⁸.

B) LE GP1' EST UNE PRÉDICATION EXPLIQUÉE COMPLÈTE

Si l'incidence par détermination de la Préd1 (expliquée complète) à la relation prédicative première de la Préd2 est assez manifeste dans certaines constructions¹⁴⁹, elle transparaît avec moins d'évidence à nouveau dans des structures comme :

- (95) T'as des baskets, tu rentres ! (Publicité pour Neo Ness, mars 2015)
 (96) vous voulez tuer votre empereur ++ tirez (oral, reportage sur Napoléon, *Secrets d'histoire*, France 2, 2 juin 2015)

Dans [11], nous¹⁵⁰ avons comparé les propriétés de ces tours à celles des détachements : nous avons alors identifié six ressemblances et six dissemblances qui, ensemble, pourraient valider l'option d'une lecture incidentielle de la construction bien qu'elles n'écartent pas complètement l'analyse d'une liaison par coordination. D'autres cas du genre ont fait couler beaucoup d'encre chez les linguistes, notamment les structures corrélatives isomorphes comme « *Plus Préd1, plus Préd2* » ou encore les *subordinations inverses* du type « *À peine Préd1 que/∅/et Préd2* ». Ce sont pourtant deux exemples de structures dans lesquelles la Préd1 expliquée complète est incidente à la relation

¹⁴⁶ La Préd2 prend sinon la forme d'une prédication *expliquée complète*.

¹⁴⁷ La Préd2 prend sinon la forme d'une prédication *expliquée incomplète*.

¹⁴⁸ Le « ∅ » signale l'absence de marqueur corrélatif dans l'énoncé.

¹⁴⁹ Par exemple : « *Quand il fera nuit, je rentrerai* », où la Préd1 est aisément focalisable (*C'est quand il fera nuit que je rentrerai*).

¹⁵⁰ Avec Franck Neveu et Dan Van Raemdonck.

prédicative première de la Préd2 – membre lui-même composé d’une prédication expliquée complète –, comme nous allons le rappeler.

1) PLUS PRÉD1, PLUS PRÉD2

Lorsqu’on dresse un état de l’art des analyses données de la corrélatrice isomorphe « *Plus Préd1, plus Préd2* », l’on remarque vite combien cette structure pose problème aux linguistes qui, actuellement, proposent trois analyses syntaxiques différentes du tour. Si les séquences corrélées par *plus* le sont par le mécanisme de la coordination aux yeux de Melis (1994), de Muller (2008), de Grevisse & Goosse (2011) ou encore de Mouret (2013) par exemple, elles seraient liées par le mode de la subordination, par contre, selon Riegel & alii (2004), Den Dikken (2005) ou Stage (2009). Abeillé & Borsley (2006), eux, ne tranchent pas et préfèrent placer l’accent sur la double analyse possible du tour comme le feront Hadermann & alii en 2010.

Nous pensons donc que les CC [e.g. les corrélatives *plus...plus*] en français ont deux analyses syntaxiques : soit comme construction coordonnée, avec certaines propriétés spécifiques [...], soit comme construction avec subordonnée initiale (plus proches en cela de l’anglais et de leur structure sémantique) avec certaines particularités (Abeillé & Borsley 2006 : 28-29)

Du fait de partager certaines des propriétés de la coordination et de la subordination, la structure corrélatrice *plus...plus...* a conduit d’autres syntacticiens à proposer une troisième analyse, qui ménage la chèvre et le chou : c’est ainsi qu’Allaire (1982) par exemple, comme Culicover & Jackendoff plus tard (1997) pour l’anglais, ont conclu pour ce tour en la réalisation d’une coordination syntaxique doublée d’une subordination sémantique.

Pour notre part, nous avons montré dans [1] et [22] que la liaison des corrélatives isomorphes en *plus* se produisait au moyen du mécanisme de la subordination. Pour en arriver à cette conclusion, nous nous en étions remis aux quatre paramètres-clefs habituels : la prosodie, le subjonctif régi, le partage de la force illocutoire et la focalisation.

Concernant la prosodie, Allaire avait déjà intuitivement posé dans sa thèse la réalisation d’un schéma prosodique typique des corrélatives isomorphes en *plus*, lequel se caractériserait par une intonation montante au terme de la Préd1 (protase) et par une intonation descendante à la fin de la Préd2 (apodose). Une première confirmation de ce pressentiment fut apportée par Savelli (1993) et Cappeau & Savelli (1995) quelques années plus tard. Ceux-ci, à la lecture des spectrogrammes obtenus via un logiciel d’analyse acoustique, avaient alors conclu que :

La courbe intonative d’un énoncé comme *plus on va vers le sud plus il fait froid* vient confirmer l’analyse macro-syntaxique. Le premier segment est en intonation plus haute que le second et se termine par le plus haut sommet intonatif de l’ensemble, ce qui assure un liage prosodique entre les deux segments. (Cappeau & Savelli 1995 : 177-178)

Notre analyse d’une quarantaine d’enregistrements de la construction au moyen de *Praat* a confirmé à nouveau l’hypothèse d’Allaire. Nous avons en effet constaté la réalisation presque canonique du schéma intonatif « *Préd1 ascendant, Préd2 descendant* » (illustré notamment par la figure 43) : dans les corrélatives isomorphes en *plus*, l’intonation de la

Préd1 s’achève ainsi sur un ton haut (H ou H+) et celle de la Préd2 généralement¹⁵¹ sur un ton très bas (B-).

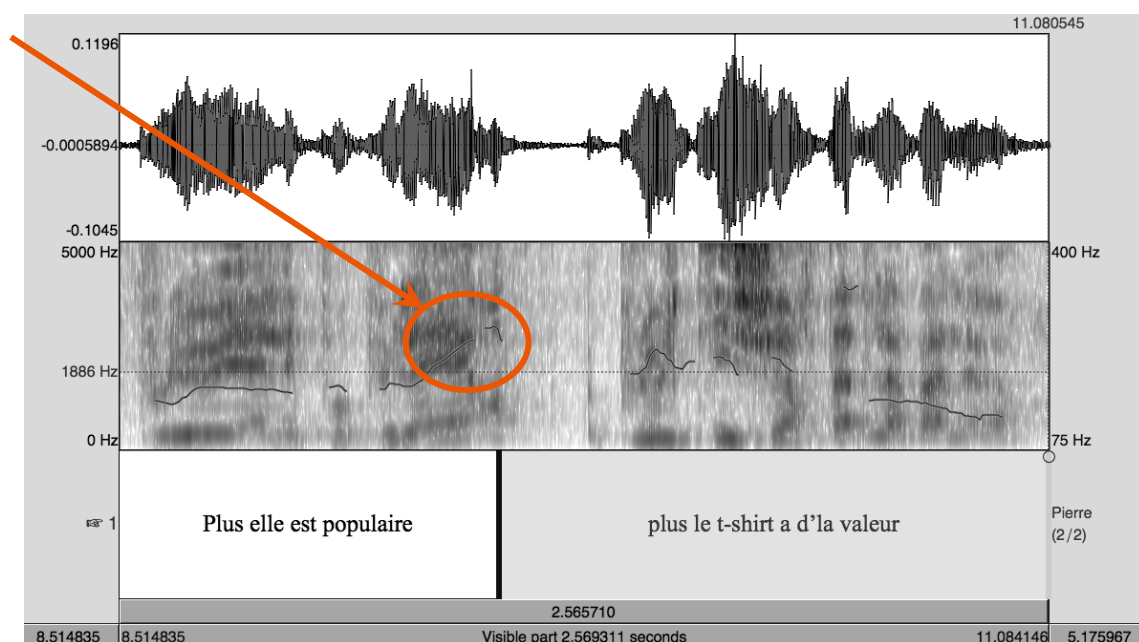


Figure 40 – Tracé mélodique de l’énoncé « plus elle est populaire plus le t-shirt a de la valeur » (OD : iCarly, 9 nov. 2012)

Les analyses prosodiques que nous avons menées ont donc reconfirmé l’intuition d’Allaire et les analyses liminaires de Savelli (1993) ou de Cappeau & Savelli (1995) : puisqu’un liage prosodique (et donc syntaxique) caractérise les structures corrélatives *plus...plus...*, la barrière est levée pour un travail d’enquête sur la nature du mode de liaison qui y est employé.

1) Des trois paramètres décisifs pour l’identification du mode de liaison, celui du **subjonctif régi** est assurément le moins probant dans le cadre des corrélatives isomorphes en *plus* en raison de l’hétérogénéité des réponses apportées par notre corpus (ici écrit, cf. [1]). Si la subordination de la construction corrélatrice après un verbe déclaratif ou volitif implique en principe la mise au subjonctif (a) du verbe de la prédication matrice si la structure est une phrase complexe (avec une Préd1 subordonnée à Préd2) ou (b) des deux verbes liés s’il s’agit d’une phrase multiple (où Préd1 et Préd2 sont coordonnées), les occurrences rassemblées dans notre corpus ont montré que les accords fluctuent au gré des auteurs. Le test est donc inopérant dans le cas présent.¹⁵²

- Verbe au subjonctif en Préd2 seulement :

(97) (a) En l’absence de fondations et pour qu’un édifice soit stable, il faut que plus la construction *est* haute, plus sa base *soit* large (ainsi la pyramide est la stable des constructions) (www.guidedecasa.com, in Stage 2009 : 270)

¹⁵¹ Même si ces cas sont assez rares ([1], [25]), il arrive qu’un ton haut termine la Préd2. Ce fait n’importe pas pour notre étude en ce qu’il ne dit rien du mode de liaison utilisé dans la structure corrélatrice ; il signale simplement que la phrase n’est pas achevée, qu’elle se poursuit au-delà de la Préd2.

¹⁵² Nous verrons peu après que la construction « Plus Préd1, plus Préd2 » traduit l’incidence de la Préd1 à la Préd2. Dans ce cas, il reste à justifier la possibilité de trouver des formes verbales au subjonctif ailleurs que dans la Préd2 dans les corrélatives isomorphes en *plus* subordonnées. L’explication est simple : elle fait appel au phénomène d’*accord de proximité* dans le cas où c’est la seule Préd1 qui compte un verbe au subjonctif ; à celui d’*attraction modale* dans les énoncés où le subjonctif est retrouvé en Préd1 comme en Préd2. La norme voudrait cependant que l’utilisation du subjonctif soit restreinte à la seule Préd2.

(b) il faut que plus la trame *est* longue, plus le débit *soit* grand. (ED : internet)

• Verbe au subjonctif en Préd1 seulement :

(98) (a) De plus, il semble que, plus nous *soyons* nombreux, plus il *est* délicat d'émettre la moindre critique (ED : forum, <http://www.atlantisamerzoneetcie.com/forum>, posté le 9 février 2005)

(b) Concernant les troupes de tir des mercenaires, les figurines sont très belles, mais il semble que plus elles *soient* belles moins elles *sont* efficaces. (ED : forum, <http://www.warhammer-forum.com>, posté le 25 août 2005)

(c) Chance ? J'en ai franchement aucune idée, mais je ne pense pas que plus on *soit* proche du jet maximal, plus on *a* des chances d'EC. (ED : forum, <http://forums.jeuxonline.info>, posté le 30 mai 2008)

• Verbe au subjonctif dans la Préd1 et dans la Préd2 :

(99) Enfin, je pense qu'effectivement le capteur peut avoir un rôle en fait : il y a des chances que plus il *soit* grand, moins le phénomène *se fasse* sentir. (ED : <http://www.pentaxkpark.com>, posté le 15 janvier 2010)

2) Le paramètre relatif au partage de la **force illocutoire** ne profite pas davantage à l'examen de la structure « *Plus Préd1, plus Préd2* » en raison notamment de l'impossible dissociation des prédications liées :

(100) *Plus il mange ?, plus il grossit.

L'on peut néanmoins discuter l'argument de la force illocutoire à travers le test des *questions TAG*. Plus efficaces en anglais (Borsley 2004, Culicover & Jackendoff 1999) qu'en français (Abeillé & Borsley 2006, Stage 2009, Hadermann & al. 2010), les *questions TAG* anglaises se laissent traduire en français par « *n'est-ce pas* », périphrase malheureusement indéclinable à l'inverse du « *don't you* » anglais.

L'observation d'énoncés authentiques présentant la formule de clôture « *n'est-ce pas* » après les deux prédications jointes par *plus*, montre que la modalité interrogative porte plus facilement sur l'ensemble de la structure que sur la seule Préd2. En ce sens, les corrélatives en *plus* rappellent le fonctionnement des constructions subordonnées observé ci-dessus à travers le test du changement des modalités et de la portée plus ou moins large d'un adverbe de cadre ou d'énonciation.

(101) (a) Plus nous attendions, plus Emmanuel risquait d'en souffrir... *n'est-ce pas* ? (Frantext : A. Memmi, *Agar*, 1955, p. 151)

(b) Avec le regard aigu, lucide et profond d'une expérience riche de presque un demi-siècle (plus l'expérience est longue plus l'expérimentateur se sent sage, *n'est-ce pas* ? (Frantext : J. Roubaud, *Poésie : récit*, 2000, p. 292)

3) Le dernier des trois tests apporte cependant une réponse plus ferme : pensée par Van Raemdonck (1996 : 398) et relayée plus tard par Hadermann & alii (2010 : 231), la **focalisation** possible de la Préd1 s'est trouvée confirmée par nos corpus :

(102) (a) Elle a peur, certes, elle a peur de voir galvauder, abîmer inutilement son trésor. Mais *c'est plus elle est sûre de ce qu'elle tient que plus elle a peur de le hasarder...* (Frantext : J. Rivière, *À la trace de Dieu*, 1937 : 36)

(b) Alors que par contraste *c'est au plus un être humain vit cloisonné dans un ego cristallisé dans l'angle de l'évolution qu'il représente qu'au plus la conscience d'un être humain tant à l'extrémisme et à l'exclusivisme, voir au fanatisme* comme peut encore le constater de façon générale de nos jours dans notre société humaine en regard aux différents mouvements religieux et philosophiques et des nombreuses sectes existantes... (ED : forum, <http://forums.eveil-fr.com/archive/index.php/t-1862.html>, posté le 14 septembre 2011)

(c) PS: je ne comprends pas ta dernière expression, *C'est plus tu bois que tu enfles ?* En tout cas, pour ma part je prends un diurétique et, en buvant la même quantité, selon que je le prenne ou pas, j'urine 500 cc de plus ou de moins. (ED: forum, <http://alarme.asso.fr/forum/index.php?topic=6301.30;imode>, posté le 16 janvier 2010)

Ce test révèle en conséquence l'incidence de la Préd1 (dans l'ordre linéaire) à la relation prédicative première de la Préd2, cette dernière se trouvant cadrée sémantiquement par la Préd1.

II) À PEINE PRÉD1, (QUE/Ø/ET) PRÉD2

Généralement inscrite dans le domaine de la « subordination inverse » ou des constructions à « pseudos-propositions », la structure « *À peine* Préd1 (*que/ø/et*) Préd2 » revient régulièrement sur la table de discussions des linguistes en raison de sa triple opacité, due à son agencement propositionnel atypique, à la nature sibylline de l'item qui ouvre la Préd2 et, partant, à son mode de liaison difficile à déterminer.

- (103) À peine le soleil était-il levé, on se met en marche. (Ac. 1935, in Grevisse & Goosse 2007 : 1257)
- (104) À peine avait-on commencé, et c'était fini. (Zola, in *ibid.*)
- (105) À peine le soleil était-il levé qu'on se mit en marche. (Ac. 1935, in *ibid.*)

D'après Grevisse & Goosse (2007), les trois énoncés ci-dessus représentent tous une coordination de deux prédications, l'alternance du marqueur restant sans conséquence sur la définition du mécanisme jonctif. Ils sont rejoints d'une certaine manière par Maurel (1992) qui parle lui aussi de *coordination syntaxique* pour caractériser ces tours qui ne sont *subordonnés* que du point de vue de leur *énonciation*. Bien qu'il se garde d'analyser le *que* en connecteur subordonnant, Le Goffic (1993 : 400) défend en revanche l'option d'une *subordination syntaxique* de l'une des deux prédications dans les tours cités. Riegel & alii (2004³) partagent cet avis et précisent au passage que c'est la Préd2 (dans l'ordre linéaire) qui prend en charge la fonction de proposition incidente. Ils s'opposent en cela à Bordas (2002) qui, tout en plaidant pour une analyse subordonnante des tours, assigne le rôle de proposition subordonnée à la Préd1. Allaire (1982) émet à ce propos un avis plus nuancé : selon elle, l'on ne saurait dire exactement qui de la Préd1 ou de la Préd2 est subordonnée à l'autre puisque l'on a affaire ici à une véritable « complémentarité mutuelle » des séquences liées. En ce sens, il n'y a pas de prédication subordonnée à proprement parler. La première séquence verbale assure une fonction « suspensive » pour celle qui suit, de fonction « complétive » et qui accomplit le schéma corrélatif.

Face à cette série d'auteurs qui se gardent tous de définir le mode de liaison d'après la forme du connecteur ouvrant la Préd2, il s'en trouve d'autres, comme Muller (1998) ou Wilmet (2010⁵), qui préfèrent au contraire s'appuyer sur la carte d'identité des marqueurs pour déterminer le mode de liaison à l'œuvre dans chacun de ces trois tours. Il s'agira donc de coordination lorsque la Préd2 est précédée du connecteur *et* ; de subordination en présence de *que* ; de l'une ou l'autre analyse (ou de juxtaposition) en l'absence de tout connecteur.

Sur ces trois premières questions étroitement imbriquées s'en greffent deux autres : celle du rôle de l'inversion du sujet en Préd1, laquelle ne survient pas systématiquement ; et celle de la place sinon de la présence même de la locution *à peine* dans la Préd1.

Au sujet de l'inversion dans la Préd1, pour commencer, notre corpus de 430 occurrences¹⁵³ littéraires extraites de *Frantext* (1980-2000) a révélé deux propriétés importantes ([27]). Il nous est apparu premièrement que l'inversion¹⁵⁴ du sujet est conditionnée par l'antéposition de *à peine* dans la Préd1. Autrement dit, nous n'observons jamais d'inversion lorsque *à peine* est de portée intraprédicative dans la première prédication verbale. Nous avons constaté ensuite que la réalisation du tour VS est corrélée à la nature de l'item ouvrant la Préd2 : 99% des occurrences en « *À peine...*, *que...* » présentent une inversion du sujet en Préd1 dans le corpus analysé (106), contre 67 % dans le cas de « *À peine...*, *et...* » (107) et 55 % seulement dans le tour « *À peine...*, \emptyset ... » (108).

- (106) À peine avait-il ouvert un livre qu'il le refermait par ennui. À peine une femme s'attachait-elle à lui que la lassitude le gagnait : ce n'était jamais ça. (*Frantext* : Pontalis, *L'Enfant des limbes*, 1998)
- (107) À peine Tidjani a-t-il demandé la main de Kadidja Pâté, et voilà que son père meurt ! (*Frantext* : Bâ, *Amkoullel, l'enfant peul*, 1991)
- (108) À peine eurent-ils rejoint leur table, Rodin, hypocondre tonique et blasé curieux, bombardarda Nil de questions sur son voyage à Bruxelles, [...]. (*Frantext* : Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981)

Concernant la présence de *à peine* dans l'énoncé, les occurrences rassemblées dans notre corpus ont confirmé la propension de la locution à se réaliser dans la Préd1 (400/430). *À peine* peut néanmoins se trouver dans la Préd2 plutôt, bien que ce cas demeure rare (22/430). Il arrive aussi que la locution soit représentée dans une Préd1 elle-même imbriquée dans la Préd2 – enchevêtrement prédicationnel qui, au demeurant, serait un premier indice pour une lecture subordonnée de la construction. *À peine* peut enfin entrer dans la composition d'une structure corrélatrice isomorphe : dupliquée, la locution est alors réalisée une première fois au commencement de la Préd1 et une seconde fois en tête de la Préd2 (1/430).

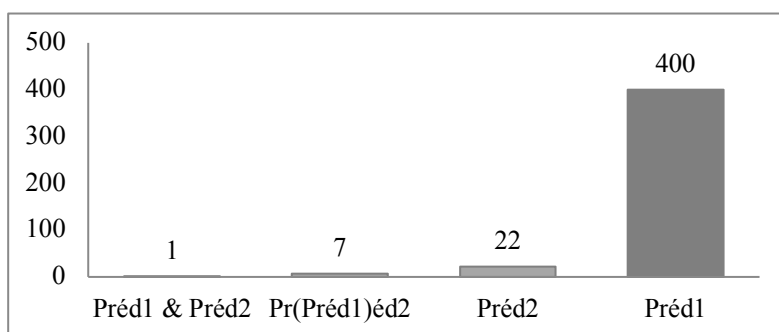


Figure 41 – Familles obtenues au terme du classement des occurrences en *à peine* temporel livrées par *Frantext* (1980-2000)

Nous avons remarqué au passage que le lieu de réalisation d'*à peine* dans la Préd1 n'allait pas sans influencer la nature du marqueur ouvrant la Préd2. Il nous était apparu ce faisant que le tour « *À peine* Préd1 *que* Préd2 » était probablement le schème canonique étant donné sa fréquence d'apparition.

Préd1_(GP1) + Préd2_(GP1)

¹⁵³ Nous n'avons conservé alors que les exemples où *à peine* avait une valeur temporelle.

¹⁵⁴ Toujours pronominale ou complexe mais jamais nominale. Ce point fera l'objet d'un commentaire dans la partie 2 de ce mémoire d'habilitation.

<i>À peine</i> ..., <i>à peine</i> ..., <i>à peine</i> , ...
+ <i>et</i> Préd2 (4/400)	+ <i>et</i> Préd2 (9/400)	+ <i>et</i> Préd2 (5/400)
+ \emptyset Préd2 (44/400)	+ \emptyset Préd2 (6/400)	(+ \emptyset) Préd2 (0/400)
+ <i>que</i> Préd2 (242/400)	+ <i>que</i> Préd2 (65/400)	+ <i>que</i> Préd2 (2/400)
+ <i>quand</i> Préd2 (1/400) ¹⁵⁵	+ <i>quand</i> Préd2 (11/400)	+ <i>quand</i> Préd2 (2/400)
+ <i>lorsque</i> Préd2 (1/400)	+ <i>lorsque</i> Préd2 (7/400)	+ <i>lorsque</i> Préd2 (1/400)

Tableau 6 – Synthèse des marqueurs ouvrant la Préd2 lorsque *à peine* (temporel) est attesté dans la Préd1

La question qui se pose automatiquement au linguiste au vu de ces résultats est celle de savoir s'il convient d'analyser toutes les configurations possibles de la même manière, ou s'il est préférable de réserver un traitement spécifique à chacune des déclinaisons de la structure canonique. Le terrain est glissant et la voie à suivre dépend étroitement de la réponse que l'on peut apporter à la question liminaire de l'analyse des marqueurs ouvrant la Préd2. Pour notre part, nous avons tenté de montrer avec D. Van Raemdonck que *et* et *que* sont ici deux allomorphes, et qu'à ce titre il n'est pas dérangeant de leur octroyer la même carte d'identité. Adverbes de liaison plutôt que conjonctions, ces marqueurs ne sont donc pas pour nous les marques d'un mode de liaison particulier mais les indices, pour reprendre les mots d'Allaire, d'une « coupe grammaticale » (1982 : 537) caractéristique de ce type d'enchaînements corrélatifs. Dans cette perspective, il nous est apparu plus important de distinguer les phrases où *à peine* est de portée intrapredicative, des énoncés où la locution est antéposée (position qui lui confère une portée large, cadrative) dans la Préd1. Alors contraints matériellement par le nombre de signes autorisés pour une publication de ce type (article [27]), nous avons choisi de nous focaliser ensuite sur les seules déclinaisons du tour « *À peine* Préd1 *que/et/∅* Préd2 », avec *à peine* en début de phrase.

De façon générale, le rappel de ces quelques données *supra* a permis de réaffirmer le degré de complexité des « subordinations inverses ». Les structures en *à peine* qui sont celles qui sont questionnées dans le cas présent, se présentent en effet comme un sac de nœuds difficiles à dépêtrer, en particulier en ce qui concerne leur mode de liaison de prédications. C'est donc en vue de démêler les ficelles de la problématique de la nature du mécanisme jonctif que nous avons examiné, avec D. Van Raemdonck, la série des quatre paramètres-indices témoins d'une relation incidentielle entre les propositions corrélées ([27]).

Au niveau de la prosodie, d'abord, il nous est apparu qu'un ton haut terminait toujours la première prédication dans ces structures, peu importe que le marqueur à l'initiale de la Préd2 prenne la forme *que*,

¹⁵⁵ Dans nos travaux, les occurrences présentant un connecteur « *quand* » ou « *lorsque* » en ouverture de la Préd2 ont été comptées mais elles n'ont pas été décrites. En conséquence, nous ne les discuterons pas davantage dans ce document de synthèse. C'est pourquoi nous les avons grisées.

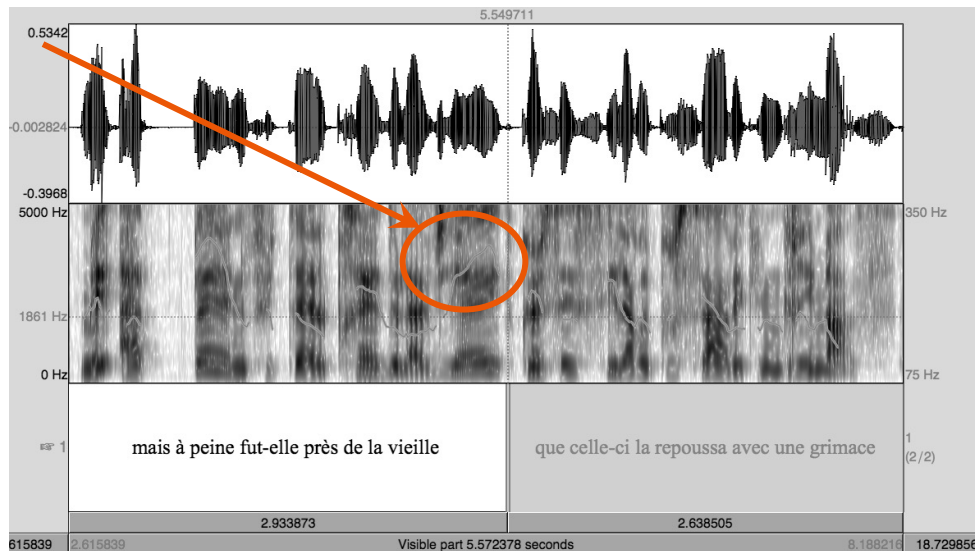


Figure 42 – Analyse sous Praat de l'énoncé « *mais à peine fut-elle près de la vieille que celle-ci la repoussa avec une grimace* » (O. Mirbeau, *Le journal d'une femme de chambre*)

la forme *et*,

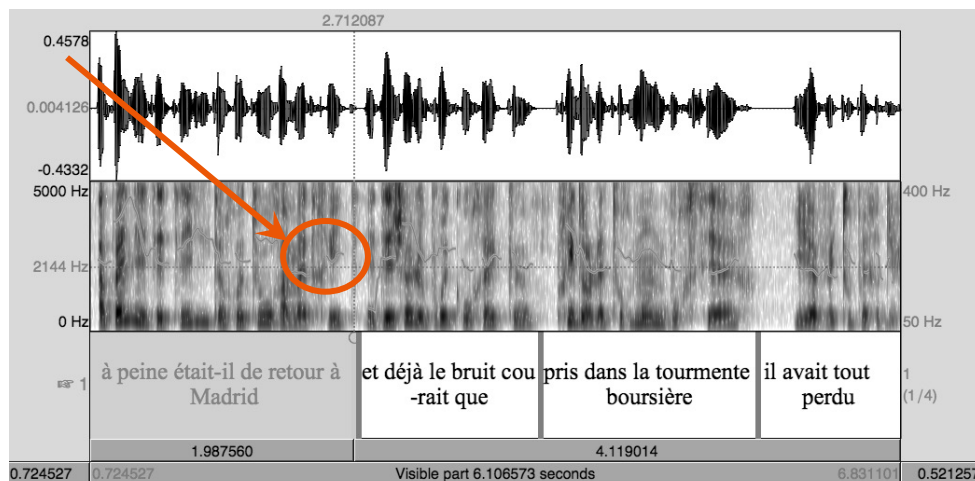


Figure 43 – Analyse sous Praat de l'énoncé « *à peine était-il de retour à Madrid et déjà le bruit courait que, pris dans la tourmente boursière, il avait tout perdu* » (J.-C. Rogliano, *Les mille et une vies de Théodore de Corse*, 2009)

ou qu'il soit non représenté :

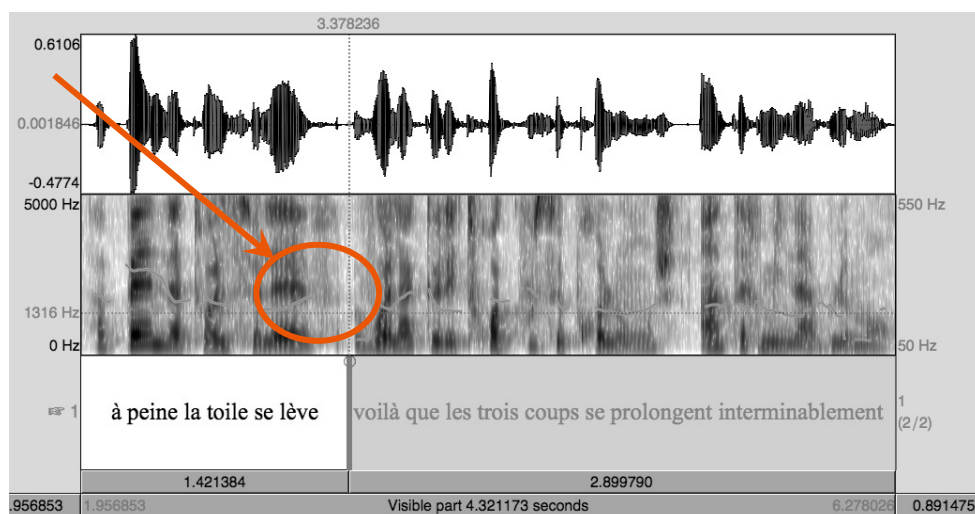


Figure 44 – Analyse sous Praat de l'énoncé « *à peine la toile se lève, voilà que les trois coups se prolongent, interminablement* » (J. Gracq, *En lisant, en écrivant*, 1980)

La présence d'un liage prosodique vérifiée, l'aval était désormais donné pour examiner les trois autres paramètres. L'argument du **subjonctif**, d'abord, n'a pas retenu longtemps notre attention faute d'exemples probants. Notre corpus ne comptait qu'une seule occurrence avec un subjonctif en Préd1, à valeur de conditionnel passé deuxième forme.

- (109) À peine *eussions-nous* dévoré quelques kilomètres que cette embarcation tomba en panne. (Frantext : E. A. Kamdom, *Un Jeune Africain qui pleure l'Europe ou Une Odyssée amère*, 2010, p. 134)

La **force illocutoire**, de même, n'a apporté que peu d'informations nouvelles à propos de la structure interrogée dans la mesure où toutes les entrées du corpus présentaient une modalité énonciative assertive. En ce sens, nous pouvions seulement supposer un partage de la force illocutoire par les deux prédications.

- (110) À peine était-il sorti que déjà l'autre arrivait. (Pierrard 1994 : 20)

La **focalisation** permise de la Préd1, en revanche, a confirmé l'incidence de cette prédication à la Préd2¹⁵⁶. Préd1 fait donc bien partie de la composante phrastique de l'énoncé dans les subordonnées inverses en *à peine*. Incidente à la relation prédicative première de la Préd2, Préd1 constitue un cadre (temporel) pour le second membre du diptyque corrélatif.

- (111) Elle ne fait plus d'otite depuis l'ostéo, mais les bronchite *c'est à peine on sevre le ventolin et la cortisone qu'un nouvel épisode apparaît*. (internet)

Ce test est ainsi venu conforter la première analyse que nous avons donnée du tour ci-dessus sur la base de l'observation de l'imbrication possible de la Préd1 dans la Préd2, lequel enchevêtrement est refusé dans le cas d'une coordination de deux prédications verbales expliquées complètes.

- (112) Dimanche, 22 décembre 1895. Edmond de Goncourt : Entre chez moi de La Gandara, la figure toute jaune, les traits contractés par le chagrin et *qui, à peine s'est-il laissé tomber sur un divan, se met à me parler de son divorce, avec l'accent d'un homme qui aimerait encore sa femme et qui serait désespéré d'en être* (Frantext : C. Mauriac, *Bergère ô tour Eiffel*, 1985, p. 62-63)

4. INCIDENCE DÉTERMINATIVE À UN GROUPE PRÉDICATIONNEL AVEC APPORT SÉMANTIQUE À L'ÉNONCIATION

Jusqu'ici, les différents compléments qui ont illustré la quatrième saisie du gradient d'intégration fonctionnelle avaient pour dénominateur commun d'être syntaxiquement incidents à la relation prédicative première d'un groupe prédicationnel et de cadrer sémantiquement la prédication qu'ils déterminent. Il est en parallèle une autre série de compléments incidents par détermination à une relation prédicative première, qui ont pour particularité de reverser leur apport sémantique à l'énonciation et non à la

¹⁵⁶ Il est à noter toutefois que le clivage de la Préd1 paraît difficile en présence d'un *que* ou d'un *et* à l'initiale de la Préd2. Ce serait le phénomène d'haplologie qui expliquerait selon nous cette impossibilité. Ce serait d'ailleurs ce même phénomène qui œuvrerait dans le cas des structures conditionnelles du type « Si Préd1, alors Préd2 », où la focalisation de la Préd1 est rendue compliquée quand l'adverbe *alors* est réalisé au début de la Préd2 (« C'est si tu viens qu'il ne viendra pas » vs (« ??C'est si tu viens qu'alors il ne viendra pas »).

composante phrastique de l'énoncé¹⁵⁷. Il s'agit des « *compléments circonstanciels transprédicationnels de l'énonciation* » de Wilmet (2003 : 575 et suiv.), appelés « *déterminants de l'énonciation* » par Van Raemdonck (2011 : 175, 177). Ces compléments, comme l'explique Wilmet,

apportent une information relative (1) à la personne énonciative (*qui* énonce ? [...]), (2) au repère énonciatif (*quand* énonce-t-on ? [...]) ou (3) à la modalité énonciative (*comment* énonce-t-on ? [...]) (Wilmet 2003³ : 575)

Rebaptisés « CC4 »¹⁵⁸ depuis lors par l'auteur (Wilmet 2013 : 60 ; 2018), ces déterminants de la relation prédicative première portent donc sémantiquement sur l'énonciation de la phrase ; c'est cette propriété qui les distingue des autres compléments repris à ce même niveau du continuum d'intégration fonctionnelle. Si, personnellement, nous les avons très peu étudiés, nos recherches ont quand même croisé le chemin de quelques-uns de ces déterminants à l'apport sémantique varié, relatif tantôt au *qui*, tantôt au *quand*, tantôt au *comment*.

A) INFORMATION SUR LE QUI

La Préd1 de certaines structures corrélatives sans marqueur lexical (du type « *moi, je serais toi, je m'abstiendrais* » ; ex. 113), pour commencer, se présente selon nous comme un déterminant de l'énonciation, dont le point d'incidence (syntaxique) se trouve à la hauteur de la relation prédicative première de la Préd2.

(113) (a) *Moi, je serais vous, je m'abstiendrais...* (Taniguchi, *Le Sauveteur*)

C'est en effet cette fonction qui nous est suggérée au terme de l'examen de la structure à travers la grille d'analyse développée par Van Raemdonck (2011¹ : 176-177) pour identifier la portée et le fonctionnement de termes *apports* à une relation :

¹⁵⁷ Dans un cadre où l'« *énoncé = phrase + énonciation* » (cf. Van Raemdonck 2011¹ ; par opposition à Wilmet qui définit la *phrase* comme la somme d'un *énoncé* et d'une *énonciation* (2003³ : 478)).

¹⁵⁸ « Notre thèse – développant, nuancant ou rectifiant Wilmet, ⁵2010, § 618-624 et 666-673 – est que les CC, selon qu'ils complètent une partie plus ou moins importante de la phrase, s'échelonnent de droite à gauche en six secteurs notés, de l'étroit au large, CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6 (et déjà, si l'on veut, CC0 les pronoms clitiques inanalysables *en* et *y* de par exemple *s'en aller* ou *il y a*). On voudra bien se rappeler qu'aucun des compléments mentionnés ci-dessous n'est obligatoirement attaché à un secteur » (Wilmet 2018).

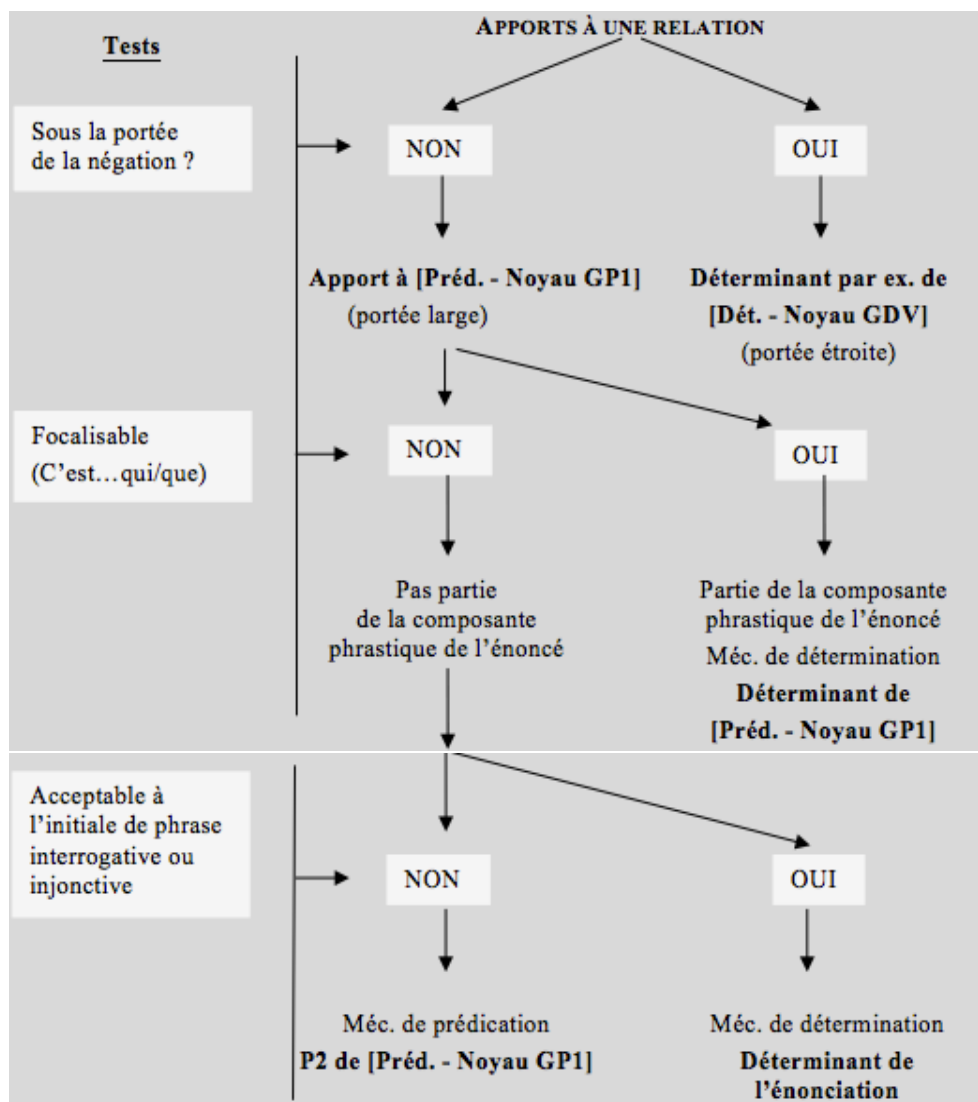


Figure 45 – Grille de Van Raemdonck (2011¹) pour l'identification du type d'apport à une relation

Dans l'énoncé « *Je serais toi, je m'abstiendrais* », la Préd1 échappe à la portée de la négation de la Préd2. En cela, il est certain que la Préd1 n'assume par la fonction de déterminant du noyau verbal¹⁵⁹. La réponse à la question de la focalisation (113b) oriente quant à elle vers une Préd1 qui ne cadrerait pas sémantiquement la Préd2 : l'impossible clivage en *c'est...que* de la Préd1 tendrait à montrer que l'apport informationnel de la première proposition ne se fait sans doute pas par rapport à la composante phrastique de l'énoncé. Le paramètre des modalités énonciatives, enfin, révélerait le statut de déterminant de l'énonciation de la Préd1 dans la mesure où il est impossible, en pareille construction, d'avoir affaire à une autre modalité (comme l'interrogation par exemple) que l'assertion (113c). La restriction à la modalité assertive semble d'ailleurs constituer une propriété intrinsèque des corrélatives présentant deux verbes au conditionnel/futur 2 – pour reprendre la terminologie de Wilmet.

- (113) (b) *C'est je serais vous que je m'abstiendrais...
 (c) *Moi, je serais vous, je m'abstiendrais ?

¹⁵⁹ Fonction assimilée aux compléments du deuxième stade de notre continuum d'intégration fonctionnelle.

En outre, d'autres indices viennent conforter l'analyse de la Préd1 en déterminant de l'énonciation : outre la concordance verbale des formes au conditionnel¹⁶⁰, l'on peut évoquer l'interdiction d'incorporer un *et* à l'initiale de la deuxième prédication liée (113d), fait qui s'explique selon nous par la fonction même de la Préd1 ([11]).

(113) (d) *Moi, je serais vous, *et* je m'abstiendrais...

En synthèse, nous pouvons dire qu'il existe donc une série de structures corrélatives lexicalement non marquées qui se particularisent par rapport à d'autres structures formellement proches par la présentation d'une Préd1 qui détermine l'énonciation. Cette Préd1 est, à ce titre, syntaxiquement incidente à la Préd2 sans apporter d'informations nouvelles sur la composante phrastique de la Préd2 mais plutôt sur le *qui* énonciatif¹⁶¹. Cela étant, c'est là un cas de figure que nous avons peu étudié jusqu'à présent : nous avons plutôt fragmenté son analyse au fil de contributions comme [11], [50], [60], [79], en comparaison le plus souvent des corrélatives du type « *vous voulez tuer votre empereur ++ tirez* »¹⁶² ([11]).

B) INFORMATION SUR LE QUAND

D'autres déterminants de l'énonciation informent plutôt sur le *moment de l'énonciation*. Nos travaux ont rencontré ce cas de figure à travers l'analyse des différentes portées de *déjà* ([36]) notamment. S'il rappelle au demeurant qu'un groupe déterminatif (ici, adverbial) peut aussi bien cadrer l'énonciation qu'une prédication verbale (cf. rubrique précédente), le cas de *déjà* réaffirme également la possibilité pour un élément lexical de changer de fonction au gré des phrases produites.

L'exemple 114, pour ne citer que lui, présente un adverbe *déjà* de type temporel qui, soumis aux différents tests, révèle des caractéristiques bien différentes des déterminants cadrant un énoncé : *déjà* échappe à la portée de la négation descriptive (114b), et il n'est pas focalisable (114c).

- (114) (a) Où se trouve *déjà* la clé ? (Wilmet 2003³ : 575)
(b) *Où ne se trouve pas *déjà* la clé ?¹⁶³
(c) *C'est *déjà* qu'où se trouve la clé ?

Mais il n'est pas non plus acceptable à la tête du même énoncé couplé à une modalité énonciative interrogative (114d), ce qui tendrait, à la lecture de la grille proposée par Van Raemdonck, à en faire un adverbe prédicatif apport à l'ensemble de la phrase.

- (114) (d) **Déjà* où se trouve la clé ?¹⁶⁴

Pourtant, comme nous l'avons montré dans [36], *déjà*, pris dans son acception temporelle, ne fonctionne pas comme les autres adverbes prédicats seconds tels que

¹⁶⁰ Un futur 2 (composé) en Préd1 appelant un futur 2 (composé) en Préd2.

¹⁶¹ Si l'on utilise la terminologie que Van Raemdonck propose dans la seconde édition de son *Référentiel* (2016), l'on parlera sans doute plutôt, dans ce cas-ci, d'un complément « *justificateur d'énonciation* ».

¹⁶² Corpus OD : reportage sur Napoléon, *Secrets d'histoire*, France 2, 2 juin 2015.

¹⁶³ La phrase serait acceptable néanmoins dans le cas d'un *déjà* de portée intrapredicative.

¹⁶⁴ Exemple encore différent, s'il est utile de le préciser, d'un énoncé comme « *Déjà, où se trouve clé ?* » où *déjà* organise plus l'argumentation qu'il n'indique la temporalité ; l'adverbe équivaut alors à *premièrement*.

certes, heureusement, probablement, etc. Alors que ces derniers peuvent introduire une réponse (exclamative) à une question comme « *Est-il marié ?* » (« *Certes / heureusement / probablement (qu')il est marié !* »), *déjà* temporel n'accepte pas cet emploi (« **Déjà il est marié !* »). Cette propriété nous conduit donc à statuer en faveur d'un *déjà* portant sémantiquement sur l'énonciation plutôt que sur la composante phrastique de l'énoncé en 114a.

La phrase 114d laisse cependant envisager la possibilité pour *déjà* d'organiser l'énonciation même du locuteur. Si cet emploi particulier de l'adverbe altère sa fonction selon Wilmet (2013 : 60 ; CC5 au lieu de CC4), il reste un déterminant de l'énonciation de l'avis de Van Raemdonck. Pour notre part, nous marchons à cet égard dans les pas de Van Raemdonck : puisqu'il lie différentes phrases par le biais de leur énonciation, *déjà* garde à nos yeux sa fonction de « déterminant de l'énonciation » lorsqu'il est employé plus argumentativement (115) que temporellement (114)¹⁶⁵.

(115) *Déjà* mes amis évitaient ma compagnie. (cf. [36])

En témoigne l'acceptabilité d'une phrase comme 116, où l'adverbe *déjà*, en emploi argumentatif, est admis à l'initiale d'une phrase interrogative.

(116) *Déjà* [= *Premièrement*], où ai-je mis mes clés ?

C) INFORMATION SUR LE COMMENT

Le troisième et dernier cas de figure regroupe les déterminants d'énonciation en rapport avec le *comment* ou la manière ; il est illustré entre autres par les structures corrélatives (plus ou moins)¹⁶⁶ isomorphes en *autant* qui, comme nous l'avons indiqué dans [1] et [18], sont souvent rapprochées à l'excès des tours *plus...plus*. Or, si les deux constructions corrélatives ont un passé commun ([1], [51]) et étaient intimement liées autrefois, la Préd1 des deux structures corrélatives ne peut plus recevoir aujourd'hui la même analyse.

Dans les pages précédentes de ce mémoire d'habilitation, nous avons motivé notre choix de ranger les corrélatives isomorphes en *plus* au sein de la section des incidences déterminatives à un groupe prédicationnel (avec apport sémantique de la Préd1 à la composante phrastique) en raison de la subordination par détermination de la Préd1 à la relation prédicative première de la Préd2 – qu'a révélée notamment le test de la focalisation. Dans le cas de *autant...autant*, par contre, nous avons montré dans nos précédents travaux de recherches que la Préd1 joue un rôle différent : la première prédication ouverte par *autant* porte sémantiquement sur la composante énonciative de la structure, la grammaticalisation de la construction *autant...autant* ayant conduit à sa *réanalyse* sémantico-syntaxique (Béguelin 2003, Béguelin & al. 2014).

¹⁶⁵ De cet emploi dérive en outre une nouvelle structure corrélatrice comme le montrent les deux exemples suivants, où la locution « *déjà que* » de la Préd1 est étroitement corrélée à la locution adverbiale « *en plus* » qui commence la Préd2 : (a) *Déjà que mes amis évitaient ma compagnie, en plus ils se rangeaient du côté des mes ennemis* (in [36]) ; (b) « *Déjà qu'on est tous des artistes ratés, en plus on nous force à ravalier notre amour-propre et remplir nos tiroirs avec des maquettes jetées.* » (Frantext : F. Beigbeder, 99 francs, 2000 : 57).

¹⁶⁶ Cf. développement *infra*.

Cette réanalyse nous a été inspirée par les travaux de quelques macrosyntacticiens aixois (Savelli 1993, Deulofeu 2001, Benzitoun & Sabio 2010). Dans sa thèse, Savelli (1993) avait déjà pointé une série de dissemblances fonctionnelles entre les tours *plus...plus* et *autant...autant*. C'est également en ce sens qu'ont abondé plus récemment Benzitoun & Sabio (2010), lesquels auteurs ont listé à leur tour un certain nombre de propriétés qui rapprochent davantage les corrélatives *autant...autant* des tours *tantôt...tantôt* que des structures isomorphes en *plus*. En parallèle de ces observations, Deulofeu (2001) s'est également prononcé sur la nécessité de considérer à ce jour deux structures en *autant...autant*, formellement proches mais très différentes sur le plan de la syntaxe (117 vs 118).

- (117) autant le substantif est beau, autant l'adjectif est laid. (*Frantext* : P. Guyotat, *Coma*, 2006, p. 157)
- (118) Autant mon mémoire c'était juste chez moi et nulle part ailleurs, j'étais incapable de travailler à la bibliothèque, [autant] ma thèse ben c'est juste au bureau (*OD* : discussion spontanée, Bruxelles, le 8 décembre 2011)

Cela fait suite, ajoute Deulofeu, au double statut de l'adverbe *autant* en français contemporain :

Indépendamment des structures à corrélation, *autant* a deux statuts. Il peut fonctionner comme les adverbes de **quantité** dans la rection de verbes qui les admettent : *il mange autant (que moi)*. Il peut aussi fonctionner comme un adverbe de phrase portant sur l'**énonciation** avec la valeur de (*on peut aussi bien (dire que)*). (Deulofeu 2001 : 140)

D'après l'auteur¹⁶⁷, l'*adverbe de quantité* est celui que l'on trouve dans les structures corrélatives isomorphes authentiques (ex. 117), c'est-à-dire dans les tours qui sont les vrais pendants des constructions *plus...plus*. *Autant* est employé comme *adverbe d'énonciation* en revanche dans les tours comme 118, dans lequel l'adverbe n'exprime pas vraiment la quantité. Dans cette deuxième construction, précise Deulofeu, il n'est pas rare que le second corrélatif ne soit pas réalisé puisque sa présence dépend du seul respect d'une règle de « *grammaticalisation seconde* »¹⁶⁸. C'est ce phénomène qu'illustrent les quelques productions suivantes :

- (119) (a) autant il y en a un comme je le dis il il me motivait à apprendre c'était presque si le soir rien que pour le plaisir je refaisais mes devoirs de français + et il y en a un autre il il me faisait tellement culpabiliser et tellement harceler + que + ça m'a dégoûté (oral, *Corpaix*, in Benzitoun & Sabio 2010 : en ligne)
- (b) autant en Inde les femmes travaillent dans les champs et la femme c'est quelqu'un + c'est une personne très importante dans la famille dans la société dans le village + au Bangladesh la femme elle passe + toute sa vie + enfermée dans la maison et parfois elles sortent jamais + de leur(s) maison(s) (oral, *Corpaix*, in *ibid.*)

¹⁶⁷ Quand *autant* est un adverbe de quantité, commente l'auteur, « on peut s'attendre à ce que les deux termes soient indispensables et à ce que la corrélation soit stricte. [...] la compensation lexicale ne suffit pas à racheter l'énoncé. [...] Dans le cas où *autant* est adverbe d'énonciation, on devrait retrouver le comportement beaucoup plus libre des balancements rhétoriques » (Deulofeu 2001 : 141).

¹⁶⁸ « Dans l'usage qu'en fait Blanche-Benveniste [1990], cette notion [de grammaire seconde] permet de décrire comme des faits de codification savante "seconde" et non de règles "premières" définissant le système des tournures non attestées dans l'usage spontané et courantes dans l'usage surveillé de la langue (*par exemple* : *j'en connais les difficultés*). La grammaire seconde constituée par l'ensemble de ces codifications, est une extension de la grammaire première, mais reste dans le domaine des relations grammaticales. Je propose la notion de "grammaticalisation seconde" pour désigner des codifications concertées d'usages stylistiques concernant un domaine extérieur à la grammaire proprement dite. Le balancement stylistique est ainsi constitué par certains grammairiens en structure syntaxique de corrélation » (Deulofeu 2001 : 137).

(c) Je vais encore me faire taper sur les doigts, mais autant Blondie je peux comprendre, Goldman, c'est impossible. (ED : Facebook, posté le 29 mars 2011)

(d) Non ça ne me tente pas trop parce que autant les carottes crues j'adore quand elles sont cuites je déteste (OD : discussion spontanée, Bruxelles, le 6 octobre 2012)

Pour notre part, nous avons partiellement contesté cette affirmation de Deulofeu. Si l'adverbe *autant* reçoit en effet deux analyses différentes suivant la composition de la construction corrélatrice dans laquelle il entre, il nous est apparu susceptible de revêtir tantôt le costume d'*adverbe de phrase* lorsqu'il exprime directement la quantité (comme le pense Deulofeu), tantôt celui d'*adverbe modal*. Selon nous, *autant* n'est donc jamais un adverbe d'énonciation (cf. [1], [18]), et la garde-robe que nous lui avons nouvellement attribuée ne permet pas à l'adverbe d'accéder à la fonction de déterminant de l'énonciation¹⁶⁹.

Cela étant, l'option d'un groupe déterminant sémantiquement l'énonciation dans les corrélatives (authentiques et moins authentiques) *autant...autant* nous a semblé constituer une piste intéressante à creuser. Elle se présentait en tout cas comme la réponse à la série d'échecs rencontrés lors de l'examen des quatre paramètres habituels¹⁷⁰ étant donné que pour *autant...autant*¹⁷¹, seul le test de la prosodie s'est soldé par une réponse positive¹⁷².

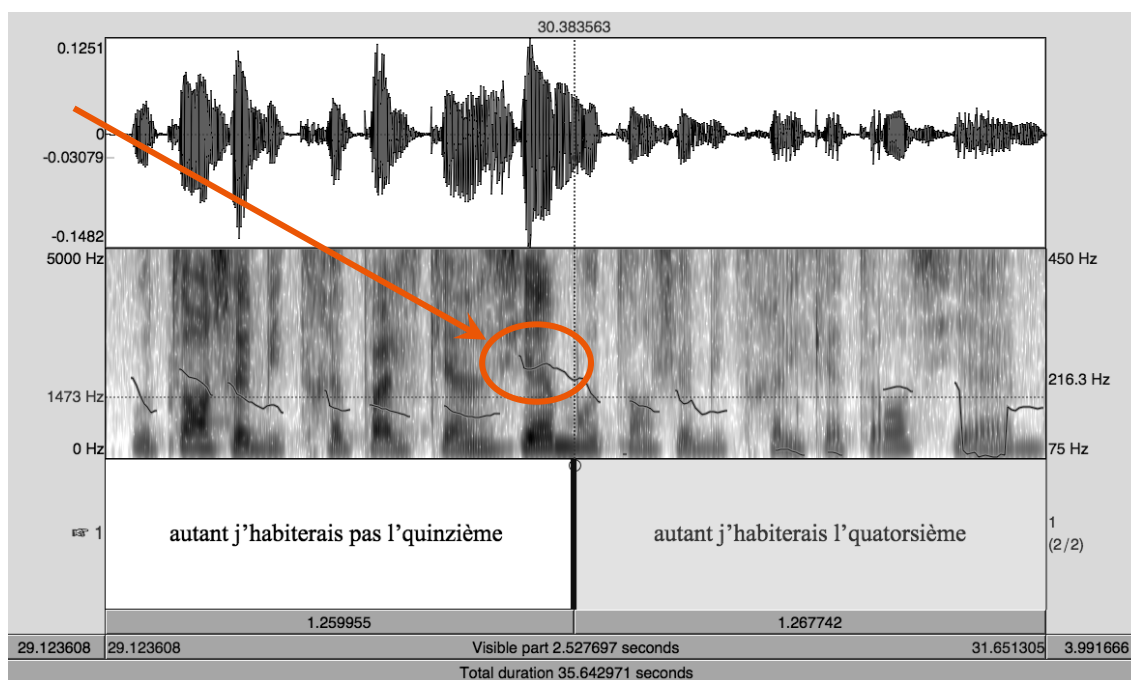


Figure 46 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « autant j'habiterais pas l'quinzième autant j'habiterais l'quatorzième » (CFPP : [07-05])

En revanche, les réponses systématiquement négatives aux critères de la focalisation (120), du subjonctif (121) et de la force illocutoire (122) requéraient une explication.

(120) ??/*C'est autant il mange qu'autant elle dort.

(121) *Je veux qu'autant il mange, autant elle dorme.

¹⁶⁹ Nous y reviendrons dans le cadre de la cinquième saisie du continuum d'intégration fonctionnelle.

¹⁷⁰ À savoir la prosodie, la focalisation, le subjonctif régi et le partage de la force illocutoire.

¹⁷¹ Peu importe qu'il s'agisse de la véritable structure corrélatrice ou non.

¹⁷² Le ton H (voire H+) terminant la Préd1 a en effet confirmé l'existence d'un liage prosodique – et, par conséquent, syntaxique – des deux prédications.

- (122) (a) *Autant tu lis, autant apprends !
 (b) *Autant il lit, autant comprend-il ?
 (c) *Autant lis, autant apprends !
 (d) *Autant lit-il, autant comprend-il ?

En vérité, ces réactions négatives nous avaient soufflé à l'oreille des renseignements de deux ordres. D'une part, il était devenu évident que les structures *autant...autant...* n'avaient plus tellement à voir aujourd'hui avec les corrélatives isomorphes en *plus*. D'autre part, il nous était apparu que le fonctionnement des constructions *autant...autant* observé ici était relativement comparable à celui des subordonnées en *puisque* ([1], [18]). En effet, de même qu'*autant...autant*, « *Puisque* Préd1 » (dans « *Puisque* Préd1, Préd2 ») n'accepte ni d'être clivée ni de recevoir une autre modalité énonciative que l'assertion. Or, ces blocages s'expliquent ici par le fait que « *Puisque* Préd1 » détermine syntaxiquement le relation prédicative première de la Préd2 mais voit son bagage sémantique reversé au domaine de l'énonciation (Ducrot 1980) :

la fonction générale de *puisque* *Y* reste bien de justifier un acte illocutoire accompli dans l'énonciation de *X*, mais cette justification peut consister à fonder l'obligation dont cette énonciation est censée être la source, obligation dont l'instauration ne fait qu'un acte avec lui-même. (Ducrot 1980 : 33)

Il n'y aurait donc qu'un seul acte illocutoire dans le cas de *puisque*, fait qui défendrait l'analyse par subordination de la structure « *Puisque* Préd1, Préd2 ». Ducrot abondait d'ailleurs en ce sens : « la subordonnée introduite par *puisque* » (*ibid.* : 34), écrivait-il alors, « justifie l'acte accompli en fondant les obligations instaurées par cet acte » (*ibid.*) ; or, son « point d'incidence sémantique est l'énonciation elle-même » (*ibid.* : 35).

En regard de ses similitudes fonctionnelles avec *puisque*, *autant...autant* pouvait donc à son tour présenter une Préd1 déterminant de l'énonciation. C'est en tout cas la thèse que nous avons défendue dans [1] et [18]. Dans cette optique, il revient alors à la Préd1 dans les corrélatives (plus ou moins) isomorphes en *autant* d'exercer la fonction de déterminant de l'énonciation que ne peut remplir, seul, l'adverbe *autant* en raison de la carte d'identité que nous lui avons attribuée ci-dessus. Autrement dit, ce n'est pas l'item *autant* seul qui se rapporte à l'énonciation comme le suggérait Deulofeu (2001), mais bien la totalité de la Préd1. Cette analyse justifie dès lors les différents blocages constatés pour *autant...autant* en amont, comme la difficulté de rencontrer une modalité énonciative autre que l'assertion ou l'impossible clivage de la Préd1 dans ces constructions. Étroitement liée à l'énonciation, la Préd1 de *autant...autant* n'est en effet pas focalisable par essence.

Pour résumé, quelle que soit sa composition intrinsèque, la structure *autant...autant* présente toujours selon nous une Préd1 qui détermine sémantiquement l'énonciation et dont le point d'incidence syntaxique se situe au niveau de la relation prédicative première de la Préd2. La nature de l'adverbe *autant* n'importe pas dans cette analyse structurelle : si elle génère deux constructions formellement proches, la nature de l'adverbe *autant* reste sans conséquence sur l'analyse fonctionnelle même de la Préd1. La nature d'*autant* influe par contre sur le rôle joué par l'adverbe au sein de cette Préd1. Adverbe de quantité, *autant* cadre sémantiquement et syntaxiquement la prédication qu'il ouvre (saisie 4 du continuum d'intégration fonctionnelle). Adverbe modal, par contre, il se présente comme un groupe incident par prédication à cette même Préd1. C'est ce que nous allons voir à présent à travers l'étude de la cinquième et dernière saisie du continuum d'intégration fonctionnelle.

Saisie 5 : Incidence prédicative à un groupe prédicational

Plus rare, cette saisie¹⁷³ est rencontrée dès lors qu'un groupe est incident par le mécanisme de la prédication à la relation prédicative première d'une prédication donnée. Par conséquent, c'est à ce niveau du continuum que nous situons le corrélatif *autant* lorsqu'il prend la forme d'un adverbe de modalité, c'est-à-dire dans les phrases où sa reduplication en tête de la Préd2 est purement stylistique, une réponse à une règle de grammaticalisation seconde¹⁷⁴ précédemment formulée par Deulofeu (2001 : 137).

- (119) (d) Non ça ne me tente pas trop parce que *autant* les carottes crues j'adore quand elles sont cuites je déteste (OD : discussion spontanée, Bruxelles, le 6 octobre 2012)

Comme nous l'avons écrit plus haut¹⁷⁵, nous n'établissons pas pour *autant* la même carte d'identité que Deulofeu (2001) dans la mesure où nous le jugeons difficilement assimilable à un adverbe énonciatif dans la construction rappelée par l'exemple 119d. La confrontation de cet adverbe à la typologie des *adverbes d'énonciation* établie par Molinier (2009) suffit d'ailleurs pour constater qu'*autant* trouve difficilement sa place dans les trois sous-familles d'« *adverbes concernant l'énonciation* » (2009 : 20).

Adverbes concernant l'énonciation (*franchement, honnêtement, entre nous,...*)

- Adverbes indiquant la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur (*franchement, confidentiellement, de vous à moi,...*)
- Adverbes spécifiant la formulation adoptée par le locuteur (*concrètement, simplement, à strictement parler,...*)
- Adverbes (de conviction personnelle, distanciatifs, d'emprunt à une source extérieure) indiquant la position du locuteur par rapport à l'information qu'il transmet (*à mon avis, à mon sens, (pour) autant que je sache,...*)

(d'après Molinier 2009 : 20)

Étant donné qu'il ne dit mot de « la disposition psychologique ou morale du locuteur vis-à-vis de l'interlocuteur » (2009 : 20), *autant* n'est certainement pas un adverbe d'énonciation du premier type. Il ne peut pas être regardé non plus comme un adverbe du second type puisqu'il ne « spécifi[e pas] la formulation adoptée par le locuteur » (*ibid.*). Enfin, comme *autant* n'indique pas davantage « la position du locuteur par rapport à l'information qu'il transmet » (*ibid.*), il ne se laisse pas mieux ranger aux côtés des adverbes énonciatifs du troisième type. Parce qu'*autant* ne rentre dans aucune des sous-familles proposées, l'on est naturellement amenée à supposer qu'en fin de compte, cet adverbe n'exerce aucune fonction par rapport à la composante énonciative de l'énoncé. En ce sens, *autant* porte donc uniquement sur la phrase malgré, par exemple, qu'il ne se laisse pas focaliser.

¹⁷³ Pour rappel : (1) *Incidence à un morphème* > (2) *Incidence déterminative à un groupe déterminatif* > (3) *Incidence prédicative à un groupe déterminatif* > (4) *Incidence déterminative à un groupe prédicational* > (5) ***Incidence prédicative à un groupe prédicational***.

¹⁷⁴ Pour rappel : « Je propose la notion de "grammaticalisation seconde" pour désigner des codifications concertées d'usages stylistiques concernant un domaine extérieur à la grammaire proprement dite. Le balancement stylistique est ainsi constitué par certains grammairiens en structure syntaxique de corrélation » (Deulofeu 2001 : 137).

¹⁷⁵ Cf. saisie 4, § « Incidence déterminative à un groupe prédicational avec apport sémantique à l'énonciation : Information sur le *comment* ».

- (123) *C'est *autant* que les carottes crues j'adore quand elles sont cuites je déteste. (d'après l'exemple 119d)

En ce qui nous concerne, nous sommes d'accord avec l'idée qu'*autant*, dans les corrélatives (plus ou moins) isomorphes, ne figure pas toujours comme un adverbe de quantité et qu'il présente donc une seconde nature. Cette deuxième nature, cependant, serait celle d'adverbe *modal*. Nous pensons en effet que dans une construction telle que celle rappelée au moyen de l'exemple 119d, le corrélatif *autant* se comporte plutôt à la manière des adverbes du type *heureusement, probablement, certes, assurément, certainement, apparemment*, etc. qui, comme *autant*, ne sont pas focalisables. *Adverbes de modalité*, ceux-ci explicitent « la manière dont l'énonciateur peut envisager son énoncé » (Van Raemdonck 2011¹ : 272) et, plus spécifiquement, « évaluent la probabilité de l'énoncé » (*ibid.* : 88). *Autant* équivaut de ce point de vue à *certes*, lexème avec lequel il peut d'ailleurs commuter. Partant, si *autant* est un adverbe modal comme nous l'imaginons, l'impossibilité (attestée sur corpus) de faire varier les modalités énonciatives dans ce type d'énoncés corrélatifs finit par trouver une explication rationnelle.

- (124) (a) *Autant* [= *certes*] pour dona Manuelita l'amabilité intermittente faisait partie de tout un système d'intimidation, *autant* pour Concha Rueda, un petit cadeau, un géranium en pot, des friandises ajoutées au loyer par le retardataire, suffisait pour qu'elle montre, en disant « merci », son envie d'être heureuse et sa reconnaissance (*Frantext* : H. Bianciotti, *Le Pas si lent de l'amour*, 1995, p. 224)
- (b) *autant* [= *certes*], en venant, après la crise de New York, elle était gaie et presque insouciant, *autant* elle semblait maintenant préoccupée et soucieuse. (*Frantext* : J. D'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986, p. 262-263)
- (c) *autant* [= *certes*] quand ils avaient quinze ans, le père de Killy n'aimait pas les savoir seuls ensemble, *autant*, depuis « qu'elle a tourné lesbienne », il pousse Manivelle au viol ! (*Frantext* : V. Therame, *Bastienne*, 1985, p. 85)

Admettre notre proposition n'implique pas la révision du statut de déterminant de l'énonciation de la Préd1 établi précédemment pour ces mêmes tours corrélatifs. Cela revient en revanche à accepter l'idée qu'*autant* puisse être subordonné, dans certaines corrélatives visuellement isomorphes, autrement que par détermination à la relation prédicative première de la prédication qu'il ouvre¹⁷⁶. En tant qu'*adverbe de modalité*, *autant* apparaît ainsi parfois comme un apport *prédicatif* à cette même relation prédicative (de la Préd1), et c'est en cela qu'il illustre cette cinquième et dernière saisie du continuum d'intégration fonctionnelle.

Bilan : systématisation des niveaux de liaison

À ce jour, la subordination apparaît donc comme une notion complexe et multiforme de sorte qu'il devienne peu intéressant de se servir encore de cet outil d'analyse sans l'avoir redéfini au préalable. Ci-dessus, nous sommes revenue sur notre volonté de restreindre la subordination à la syntaxe ainsi que sur les raisons qui nous ont poussée à envisager la subordination comme un mécanisme de liaison au champ d'application aussi large que la coordination. Après être revenue sur les origines de l'« incidence », nous avons montré l'utilité d'inscrire la notion dans le champ des fonctions, à la regarder comme un principe organisateur des liaisons syntaxiques dans la phrase. Nous avons ensuite exposé les

¹⁷⁶ Cette fonction est celle qu'*autant* remplit en tant qu'adverbe de quantité.

critères qui, selon nous, sont les plus efficaces pour révéler l'incidence d'un élément phrastique et écarté en parallèle ceux qui signalent plus une propriété de la construction étudiée qu'ils ne renseignent sur le mode de liaison employé. C'est ainsi que nous avons retenu les paramètres de la prosodie, de la focalisation, du subjonctif régi et du partage de la force illocutoire. Les quatre critères sélectionnés ne se sont pourtant pas toujours révélés suffisants pour l'analyse du mode de liaison de prédictions de certaines constructions complexes. C'est pourquoi nous avons dû régulièrement enquêter, en parallèle, sur de nouveaux indices plus spécifiques aux structures analysées, comme l'imbrication possible de la Préd1 dans la Préd2 pour les corrélatives en *à peine*, ou la portée de l'adverbe de phrase ou d'énonciation pour les constructions du type « Un N, (et) Préd2 ».

Après une révision du continuum d'intégration fonctionnelle – trop verbo-centré dans [1] –, nous avons fini par établir cinq saisies qui sont mieux aptes selon nous à organiser les termes apports au sein d'une phrase. La particularité de ce gradient est triple : outre qu'il tient compte des différents lieux d'incidence, il est atypique par l'intérêt qu'il porte à la nature non pas du groupe subordonné mais du groupe subordonnant (déterminatif, prédictif), comme il entend simultanément porter une attention particulière au mécanisme syntaxique matérialisant la subordination (détermination, prédication).

Le continuum développé nous a permis de présenter de façon organisée les différentes études de cas réalisées au fil de nos recherches passées.

Continuum d'intégration fonctionnelle

- La **première** saisie, d'abord, est celle qui nous a donné l'occasion de revenir sur les incidences anciennes et aujourd'hui grammaticalisées au sein de noms composés (*pomme de terre, timbre-poste*) dont la trace, il est vrai, est plus souvent recherchée à l'heure actuelle par le morphologue que par le syntacticien.
- Tremplin vers le monde de la seule syntaxe, la **deuxième** entrée de l'axe gradué a favorisé la réunion d'une série de termes apports qui, sans être lexicalement figés, se présentent comme les plus intégrés fonctionnellement dans la phrase : le mariage de l'article et du nom en fut un exemple ; les adverbes apports à un groupe déterminatif, comme *déjà* ou les corrélatifs paradigmatiques *ni, soit* et *tantôt*, en furent d'autres. À ce niveau, tous les apports syntaxiques ont en commun d'être incidents – de manière directe ou non – à un groupe déterminatif par le biais d'une relation de *détermination*. C'est cette dernière propriété qui différencie d'ailleurs ces subordinations des apports de troisième niveau.
- La **troisième** saisie du continuum rassemble les apports pareillement incidents à un groupe déterminatif mais qui recourent pour ce faire au mécanisme de la *prédication*. C'est à ce niveau que nous avons discuté notamment la composition du noyau de phrase et que nous avons signalé l'importance pour nous, pour des raisons de cohérence principalement, de faire du sujet le terme support de la prédication (auquel se rapporte donc le verbe). Cette tierce entrée du gradient nous a également offert la possibilité d'un retour sur l'apport prédictif à un groupe déterminatif au sein d'une *prédication impliquée*, exemplifié par les prédictions 1 et 2 des corrélatives du genre « *tel père (, tel fils)* ». Ce cas de figure est resté marginal cependant en regard du nombre de cas développés dans le cadre de la saisie suivante du continuum.

- Regroupant les innombrables apports par détermination à un groupe prédicationnel, la **quatrième** entrée du gradient a révélé la diversité naturelle des groupes préposés à l'exercice de cette fonction : la fonction de complément de cadre est pareillement exercée par des groupes déterminatifs (« *Autant/plus/déjà/de même* Préd1 »), par des groupes prédicatifs seconds (« GDN *mis à part*, Préd1 ») et par des groupes prédicationnels, peu importe que ces derniers prennent la forme d'une prédication *impliquée*¹⁷⁷, *expliquée*¹⁷⁸ ou *expliquée complète*¹⁷⁹. Nous avons vu ce faisant que cette saisie ne comptait pas seulement des apports à la composante phrastique de l'énoncé puisque c'est à ce niveau que sont également rassemblés les déterminants de l'énonciation. Syntaxiquement incidents à la relation prédicative première d'une prédication, ces derniers compléments se singularisent par la portée extraphrastique de leur apport sémantique, sur l'énonciation. Il en va ainsi de la Préd1 de certaines corrélatives lexicalement marquées (« [*Autant* Préd1], *autant* Préd2 ») ou non marquées (« *Je serais toi, je ne ferais pas cela* »), comme de certains emplois de l'adverbe *déjà*. Néanmoins, nous nous sommes gardée d'intégrer l'adverbe *autant* à la liste des déterminants de l'énonciation pour cette raison que nous ne nous accordions pas avec l'analyse qu'en a donnée Deulofeu. Pour nous, quand il n'est pas un adverbe de quantité, *autant* apparaît plutôt en adverbe de modalité, ce qui l'associe aux entrées de la cinquième saisie du continuum.
- Terminus *ad quem* du gradient, la **cinquième** entrée réunit en effet les apports prédicatifs à un groupe prédicationnel. Elle rassemble donc en son sein l'ensemble des adverbes modaux de la langue française (*apparemment, certes, heureusement, probablement, etc.*).

Dans les sections qui composent cette partie sur l'*incidence*, nous avons fait le choix de ne pas présenter systématiquement l'ensemble des cas sur lesquels nous nous sommes penchée au fil de nos recherches passées. Nos contributions scientifiques rassemblées dans un autre volume comportent donc quelques illustrations supplémentaires (de la quatrième saisie du gradient, surtout), d'importance mineure, qui auraient pu venir étayer plus encore cette partie du mémoire d'habilitation¹⁸⁰. Cet écrémage procède d'une seule volonté : nous avons jugé plus pertinent de prendre le temps d'exposer en profondeur les cas que nous avons les plus discutés dans nos travaux de recherches, et de ne pas céder en conséquence à un inventaire d'analyses trop superficielles, non motivées, sans apport réel, auquel nous aurait forcée la contrainte du nombre de pages essentiellement. À leur abondance, nous avons donc préféré la richesse et le renouvellement des informations présentées, politique qui sera également mise en œuvre dans la suite de ce document de *synthèse*.

¹⁷⁷ E.g. « [*Tel* N1], *tel* N2 » ; « [*Un* N], *et* Préd2 » ; « [*Autant/plus/pas/peu/beaucoup* N1], *autant/plus/pas/peu/beaucoup* N2 » ; etc.

¹⁷⁸ E.g. « [*Meilleurs les* N1], *meilleurs les* N2 ».

¹⁷⁹ E.g. « [*Plus* Préd 1], *plus* Préd2 » ; « [*À peine* Préd 1], *que/et/ø* Préd2 » ; etc.

¹⁸⁰ Nous n'avons pas reparlé des adverbes corrélatifs paradigmatiques (exposés une première fois à la saisie 2) à la saisie 4 par exemple, ni développé le cas de « *À peine* GP2, Préd2 » en plus de la structure « *À peine* Préd1, Préd2 » qui trouve pareillement sa place parmi les déterminants repris au niveau de la quatrième saisie.

2^E PARTIE. LINÉARISATION DE L'ÉNONCÉ : LA LECTURE THÉTIQUE

La *linéarisation* de l'énoncé est la source d'une nouvelle complexité de/dans la phrase.

Bien que le mot souffre de ne pas recevoir de définition claire, moyen terme entre le vocabulaire des mathématiques et de l'informatique et le métalangage grammatical, la *linéarisation* est habituellement mentionnée, en linguistique synchronique, dans le cadre d'études syntaxiques. Si elle ne va pas sans rappeler les règles transformationnelles de Harris notamment¹⁸¹, la notion de *linéarisation* est le plus souvent évoquée en référence à l'ordre linéaire des groupes dans la phrase. Mais elle est associée aussi à d'autres domaines de la linguistique, comme ceux de la phonologie (linéarisation interne) et de la morphologie (linéarisation externe) d'après Sauzet (1996) ou de la sémantique générative à visée cognitive (Chafe, Talmy ; *in* Fortis 2012) ; elle est également rappelée en filigrane de questions relatives au marquage graphique (ponctuation) dans les travaux de Foulin, Chanquoy & Fayol (1989) ou de Nunberg (1991) ; ou encore présentée comme la somme d'opérations diverses (sémantiques, lexicales, syntaxiques, textuelles, etc.) par Schneuwly (1991).

La *linéarisation* est donc une notion d'appréhension difficile : le flou substantiel qui l'entoure et ses domaines d'application multiples en font une notion de circonscription complexe. Et même lorsque l'étau est resserré sur la seule syntaxe, la linéarisation peine généralement à être définie de façon homogène...

« Linéarisation »

Par-delà les principes de la *linéarité du signe* saussurien et, partant, de la *linéarité du langage*¹⁸², pain des structuralistes comme des distributionnalistes, la *linéarisation* se présente, dans le modèle transformationnel harrissien¹⁸³ (1988/2007), comme une opération contraignant la combinatoire des unités syntaxiques (ou lexicales) dans la phrase :

Since the relation that makes sentences out of words is a partial order, while speech is linear, a linear projection is involved from the start. Every language has one or more normal linear projections. [...] (Harris 1988 : 24)

It remains to consider the status of linearization among the constraints. If the partial order is taken to be the just relation of arguments to their operators, then the linear order among coarguments is an additional constraint (with its own "grammatical" meaning) and the linearization of the partial order (which contributes no meaning) is an additional constraint only in that it chooses one out of a number of possible linear projections of the partial order. (Harris 1988 : 26)

¹⁸¹ Sinon la « phrase linéaire » de Tesnière (1959).

¹⁸² Cf., par exemple, Cotte (1999).

¹⁸³ Peut-être serait-il plus opportun de parler *des modèles transformationnels harrissiens* étant donné les changements apportés au modèle initial au fil des années (cf. Fuchs & Le Goffic 1992).

L'ordre linéaire résulte ainsi du choix d'une projection possible parmi plusieurs qui auraient pu être générées à partir des mêmes entrées définies en amont au niveau de la structure applicative ou de l'ordre partiel¹⁸⁴ :

[...] les phénomènes réunis sous l'appellation de mise en ordre partielle ne rendent pas compte de toutes les contraintes en jeu dans la construction de la phrase, en particulier de celles qui commandent la succession des mots sur l'axe syntagmatique. Harris utilise le terme de « linéarisation » pour désigner ces contraintes d'un ordre différent qui régulent « l'ordre linéaire entre les co-arguments » (Harris, 2007 : 43). (Depoux 2017 : 34)

Étant donné qu'une même structure applicative « peut souvent être linéarisée de plusieurs façons » (Daladier 1990 : 67), une même structure initiale peut donc générer plusieurs phrases plus ou moins proches suivant les opérateurs mobilisés lors de la linéarisation : « *Pierre mange parfois trop* » et « *Parfois, Pierre mange trop* » sont ainsi les résultats de deux linéarisations différentes de la même structure de base. Une même structure applicative trouve donc matière à se déployer sous différentes formes suivant la linéarisation subie ; c'est ce qu'explique notamment Daladier (1990) :

Une structure applicative peut être linéarisée sous la forme d'une phrase, ou le cas échéant de plusieurs phrases s'il y a plusieurs façons de concaténer les mots, en lui appliquant des règles de linéarisation. Par exemple, la structure applicative : *longtemps < a dormi < Jean*, peut être linéarisée de plusieurs façons : *Jean a longtemps dormi*, *Jean a dormi longtemps*. Une phrase ambiguë a plusieurs structures applicatives qui rendent compte de chacune de ces interprétations. Chaque structure d'interprétation peut elle-même être éventuellement linéarisée de plusieurs façons. Ces règles n'ont pas été explicitement formulées pour l'ensemble d'une langue mais elles sont relativement simples à imaginer pour le français et l'anglais. Les règles de linéarisation sont définies sur les structures applicatives c'est-à-dire qu'elles dépendent du statut applicatif des mots. Elles peuvent aussi dépendre de traits lexicaux ; par exemple en français, le sujet ou plus précisément l'argument de rang d'un opérateur se concatène à gauche si cet opérateur a une forme verbale, à droite s'il a une forme nominale : *Jean a décrit...*, *la description de Jean...* (Daladier 1990 : 68)

Dans son ouvrage *Language and Information* (1988), Harris fait état, en outre, de deux opérateurs qui caractérisent véritablement la linéarisation et qui, semblerait-il, sont rencontrés dans de nombreuses langues. Il s'agit de l'antéposition ou du déplacement en tête de phrase (*fronting*) d'une part ; de l'interruption de la phrase (*interruption*) d'autre part.

There are two main alternative linearizations in many languages, including English. One of them is "fronting" : bringing a word toward the front of the sentence, especially when it is, so to speak, the topic of the sentence. An example is *John I have long distrusted* from *I have long distrusted John*. The other is to interrupt a sentence with a whole subsidiary sentence. For instance, in *The opposition was unprepared* an interruption could yield *The opposition – so John said – was unprepared*. (Harris 1988 : 25)

Si « L'importance accordée par Harris dans ses travaux à la notion de transformation a sensiblement évolué au cours des années » (Fuchs & Le Goffic 1992), ce qui complique bien souvent la définition qu'il convient de réserver à des opérations telles que la linéarisation, il n'en reste pas moins que le modèle transformationnel de Harris a pour constante et moteur les transformations, qui permettent le passage d'une structure syntaxique/informationnelle à une autre.

¹⁸⁴ Harris définit l'ordre partiel de la façon suivante : “for each word (*man, sleep, wear, assert, entail*) there are zero or more classes of words, called its arguments, such that the given word will not occur in a sentence unless one word – any word – of each of its arguments classes is present, in a stated position next to it” (1988: 12).

Ce passage d'un état premier de la phrase à un autre, ou d'une première représentation arborescente de la phrase à un état *linéarisé de celle-ci*, fait également penser à Tesnière qui opposait pour sa part la *phrase structurale*, qu'il qualifiait alors de « vraie phrase » (1965² : 20), à la *phrase linéaire* qui en résulte lorsqu'on parle :

parler une langue, c'est en transformer l'ordre structural en ordre linéaire [...] (Tesnière 1965² : 19)

[...] syntaxiquement, la vraie phrase, c'est la phrase structurale dont la phrase linéaire n'est que l'image projetée tant bien que mal, et avec tous les inconvénients d'aplatissement que comporte cette projection, sur la chaîne parlée. (Tesnière 1965² : 20)

Dans ce cadre, la linéarisation, qui se laisserait décrire comme le passage de la phrase structurale à la phrase linéaire, métamorphose les *connexions* syntaxiques repérables sur les stemmas tesnériens en groupes, ou *séquences*, dans la phrase linéaire :

Le principe fondamental de la transformation de l'ordre structural en ordre linéaire est de transporter les *connexions* de l'ordre structural en *séquences* de l'ordre linéaire, de façon que les éléments qui sont en connexion dans l'ordre structural se trouvent en voisinage immédiat sur la chaîne parlée. (Tesnière 1965² : 20)

Présenter à la suite les modèles de Harris et de Tesnière peut évidemment paraître curieux dans la mesure où, hormis finalement la *linéarisation* et le principe des arguments dépendants du verbe (Tesnière) ou plus largement d'autres mots (Harris), les deux théories syntaxiques n'ont que peu de points communs. À la différence de Tesnière (1959) par exemple, Harris (1988) ne considère pas la phrase linéaire comme l'« *aplatissement* » de la phrase structurale originelle, mais bien comme une transformation substantielle même de celle-ci. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la *linéarisation*, dans la tradition ou l'héritage harrissien, renvoie prioritairement aux opérations d'extraction, de détachement, de déplacement, etc. Ainsi, les phrases *Pierre offre un cadeau à Marie* et *À Marie, Pierre offre un cadeau* présentent la même structure syntaxique de l'avis de linguistes comme Gerdes (2002 : 37), ainsi que la même structure sémantique (*ibid.*).

Ces deux phrases ont aussi bien la même structure syntaxique que la même structure sémantique. Et pourtant, tout locuteur natif de cette langue sera d'accord de dire qu'il existe une différence entre ces deux phrases : elles se distinguent au fait par leur structures communicatives (Polguère 1990 et Mel'čuk 2001) ou encore informationnelles (Lambrecht 1994). (Gerdes 2002 : 37)

Les linéarisations différentes trahissent cependant une **structure informationnelle** différente, une répartition inégale des informations dans les zones thématique et rhématique de l'énoncé. C'est un fait que nous avons observé déjà dans nos travaux de recherches à travers l'étude de la portée de l'adverbe corrélatif syntagmatisant *plus* et de sa faculté, en particulier, d'attirer à lui un support adjectival ([1]).

(125) Plus on attendra pour le faire, *plus grands* seront les sacrifices exigés. (M. 12 octobre 74, in Allaire 1982 : 404)

En effet, l'antéposition de l'adjectif sur lequel porte parfois plus spécifiquement l'adverbe *plus*, peut illustrer l'un des mouvements opérables lors de la phase de linéarisation et témoigner des conséquences qu'un tel déplacement engendre par rapport à la structure informationnelle de la phrase. Comparons à cet égard les figures (50) et (51) qui détaillent la structure des prédications « *plus leur gloire sera grande* » et « *plus grande sera leur gloire* » et qui mettent en évidence le mouvement syntaxique opéré

ainsi que la modification de la portée de l'adjectif, intraprédicative en (50) mais extraprédicative en (51)¹⁸⁵.

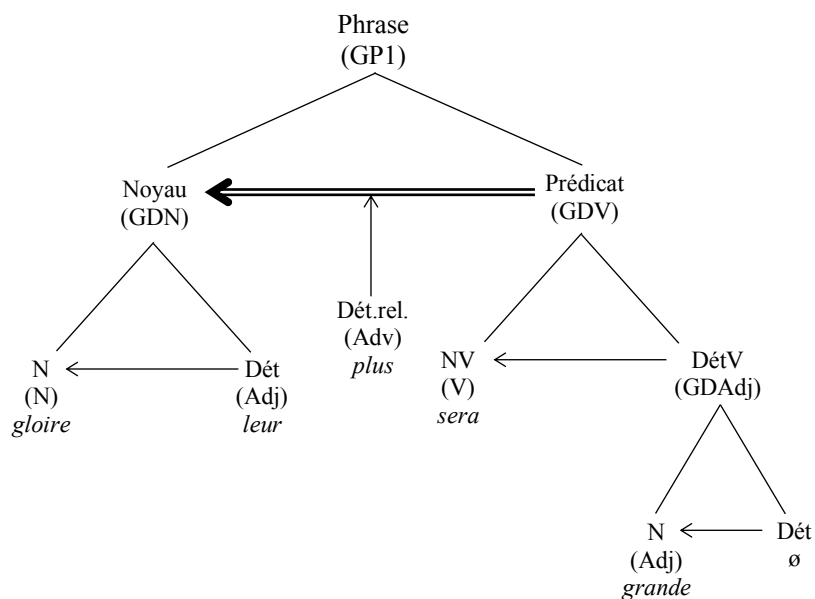


Figure 47 – Représentation arborescente de la prédication « plus leur gloire sera grande »

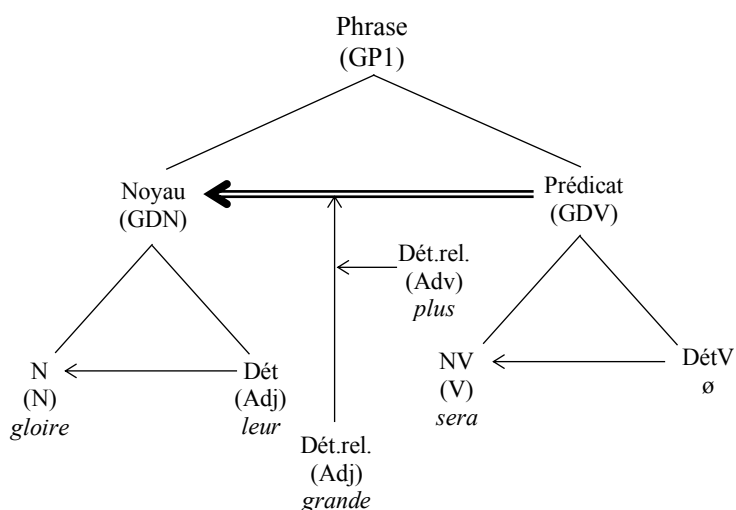


Figure 48 – Représentation arborescente de la prédication « plus grande sera leur gloire »

Le mouvement syntaxique opéré entraîne ainsi une thématization de l'adjectif qui, s'il fonctionnait initialement en déterminant du verbe (attribut) en (50), devient un complément de cadre en (51). D'intraprédicatif qu'il était, l'adjectif devient donc de portée extraprédicative. Il échappe dès lors à la zone rhématique de la phrase (dessinée par le groupe prédicatif) pour intégrer la zone thématique.

Ce rapport entre la linéarisation et la structuration informationnelle de la phrase fait par ailleurs songer aux travaux de Kefer (1983, 1989 ; d'après Reighard 1991), auteur qui a proposé une autre application de la *linéarisation*. Dans le modèle qu'il a élaboré, Kefer oppose les constructions syntaxiques proprement dites aux règles de *linéarisation*,

¹⁸⁵ Nous laissons volontairement de côté, ici, la question de l'inversion du sujet et du verbe qui fera l'objet d'un traitement spécifique à la section « Lecture thématique & syntaxe » (*infra*).

étroitement liées aux marqueurs pragmatiques comme les focus, thème, opposition entre informations nouvelle et ancienne, etc. Cette position semble rejoindre à certains égards celle de Pottier qui, dans son ouvrage *Théorie et analyse en linguistique*, envisage « l'acte langagier comme une succession de mises en structures » (1992² : 121) dont la dernière se trouve être la « mise en chaîne » (*ibid.*), c'est-à-dire la « Linéarisation définitive, [le] choix de l'ordre discursif de présentation des événements, [le] recours à des procédés subjectifs d'expression » (*ibid.*).

Pour notre part, nous avons opté pour une linéarisation à mi-chemin entre les positions de Tesnière et de Harris, plus proche de la philosophie de Kefer ou de Pottier : la *linéarisation* ne procède pas de règles de réécriture (Harris) mais elle ne se présente pas non plus comme la mise à plat syntaxique d'une structure hiérarchique liminaire bien qu'elle conduise *in fine* à la « phrase linéaire » de Tesnière. Elle se présente plutôt comme une phase de détermination de l'ordre de présentation des informations, au cours de laquelle certains déplacements syntaxiques peuvent être opérés par rapport à la phrase syntaxique initiale qui donnait déjà à voir, elle, *toutes* les relations d'incidence (ce qui implique • que cette première représentation/structure présentait déjà l'ensemble des coordinations ou subordinations de prédications ; • que, syntaxiquement, seuls les lieux d'incidence (et donc la portée) de groupes spécifiques peuvent encore changer/être modifiés par la linéarisation). Comme chez Harris, donc, la linéarisation peut s'accompagner d'éventuelles modifications de l'ordre de présentation des constituants, par un mouvement d'extraction/détachement par exemple, ou d'une passivation de la phrase, lesquelles entraînent au passage une altération de la présentation des informations dans l'énoncé syntaxiquement « modifié »/linéarisé. En fait, d'un point de vue syntaxique, la linéarisation couvre en grande partie pour nous l'ensemble des opérateurs *paraphrastiques* (par opposition aux opérateurs *incrémentiels* ; cf. Fuchs & Le Goffic 1992) listés par Harris en 1968 (*Mathematical structures of language*) :

- les **opérateurs incrémentiels** construisant des suites syntaxiques complexes comme, p. ex., les coordonnées, les subordonnées, les relatives, les comparatives, les phrases comportant des faits de dérivation ou d'adjectivation ; ces opérateurs changent le sens des phrases sources,
- les **opérateurs paraphrastiques**, intervenant après les précédents pour réaliser des réarrangements comme : changement dans l'ordre séquentiel, effacement ou pronominalisation de morphèmes, variations morphophonématiques ; ces opérateurs ne changent pas le sens des phrases sources. (Fuchs & Le Goffic 1992)

À la différence de Harris et de Tesnière toutefois, la *linéarisation*, telle que nous la concevons, ne concerne pas seulement des faits de syntaxe ; agissant prioritairement sur la dimension informationnelle de la phrase, elle peut très bien n'être que sémantique. Cette opération est alors rendue possible par un outil particulier : la *lecture thétique*.

Compte tenu de l'ensemble de ces indications, nous proposons donc de la linéarisation la définition suivante : *phase de réorganisation de la répartition de l'information dans l'énoncé ; soit sémantiquement par le recours à la « lecture thétique », soit syntaxiquement par le biais de déplacements syntaxiques internes à la phrase, avec modification en conséquence du point d'incidence liminaire du groupe du fait de son déplacement dans la prédication*. Ce mouvement syntaxique altère généralement la présentation des informations dans l'énoncé : le déplacement à gauche provoque une *thématisation* de l'élément, soit son reversement dans la *zone thématique* de la phrase, tandis que le déplacement à droite entraîne par contre une *rhématisation* du groupe déplacé, l'élément déraciné finissant sa course dans la *zone rhématique* de la phrase.

Comme on le constate par le biais de cette définition, la *linéarisation* nécessite donc d'être décrite en parallèle d'autres notions, comme celles de *thème* et de *rhème*¹⁸⁶,

Thème (>> rhème)

(*analyse syntaxique de la phrase et de l'énoncé*) La structure logique qui rend compte d'un procès est constituée d'une part d'un thème et d'autre part d'un rhème, le thème exprimant ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose. Le correspondant grammatical du thème est, généralement, le noyau de phrase (sauf, en fait, dans la tournure unipersonnelle). (Van Raemdonck 2011¹ : 423)

Rhème (>< thème)

(*analyse syntaxique de la phrase et de l'énoncé*) La structure logique qui rend compte d'un procès est constituée du thème (ce dont on parle, ce dont on affirme ou nie quelque chose) et du rhème (ce que l'on dit du thème, l'information apportée à propos du thème). Syntactiquement, l'information du rhème est généralement portée par le prédicat. (*ibid.* : 420)

de *zones thématique et rhématique*¹⁸⁷,

En fait, la zone thématique peut être identifiée syntaxiquement comme l'espace qui inclut le noyau de phrase ainsi que ses apports, à l'exclusion du prédicat, qui constitue, quant à lui, la « *zone rhématique* », espace réservé à l'information nouvelle. La relation prédicative est un espace de médiation entre ces deux zones. Ses apports (déterminants, prédicats seconds et déterminants de l'énonciation ; [...]) sont reversés à l'une ou l'autre zone selon la place que l'énonciateur leur assigne dans la linéarité de son énoncé. (Van Raemdonck 2011¹ : 109)

et surtout, selon nous, de la *lecture thétiq*ue qui en est le principal instrument, par opposition au *jugement catégorique*.

Linéarisation & lecture thétiq

La *lecture thétiq*ue se présente comme l'un des outils phares pour la linéarisation de l'énoncé. Également appelée *athématique*, contrepoids du *jugement catégorique*, la lecture thétiq

ue est à prendre dans un sens logique et sémantico-informatif bien qu'elle puisse occasionner des changements d'ordre syntaxique. Elle caractérise les phrases au contenu propositionnel *senti comme unique*, sans différenciation nette entre *thème* et *rhème* (même si, dans certains cas, un *sujet* et un *prédicat* syntaxiques restent clairement identifiables).

Cette acception de la lecture thétiq

¹⁸⁶ Nous donnons de ces notions les mêmes définitions que Van Raemdonck (2011¹).

¹⁸⁷ *Idem* note précédente.

distingue les propositions thétiqes (à "focus phrastique") par rapport aux propositions catégoriques (à "focus prédicatif" ou "argumental") », résume l'auteur tout en faisant la synthèse des travaux de Sasse (1987), « est le fait que la différenciation cruciale du sujet et de l'objet dans le second cas est neutralisé [sic] dans le premier. Sujet, verbe et objet (là où il y en a un) sont fusionnés en une seule unité grammaticale dans les propositions thétiqes » (*ibid.*), alors que deux unités sont clairement identifiées, d'un point de vue syntaxique mais surtout sémantico-informatif, dans les propositions catégoriques : sujet + prédicat. Ceci revient à dire que la lecture thétiqes est trouvée dans les énoncés où la distinction thème-rhème tombe au profit de la présentation d'un contenu propositionnel unique¹⁸⁸.

La lecture thétiqes implique donc la *fondue* du thème dans le rhème ou, à tout le moins, la *prépondérance* du rhème sur le thème au point de dissimuler fortement ce second d'un point de vue informationnel. Cet effacement du thème peut être opéré de deux façons. Sémantiquement, par le seul recours à la *lecture thétiqes* ([31], [37], [56]). Syntaxiquement, par une manipulation qui permet soit de reverser le rhème dans la zone thématique de l'énoncé, soit, et c'est finalement là une deuxième lecture du même phénomène syntaxique, d'incorporer le thème dans la zone rhématique de la phrase, de façon à présenter au final un contenu propositionnel unique. C'est ce qu'engendre notamment l'inversion du sujet et du verbe en français, phénomène à considérer à l'aune du problème plus vaste des voix/topicalisations de la phrase dans la composition duquel entre notamment, une nouvelle fois, la notion de *lecture thétiqes* ([1], [3], [10], [21]).

Lecture thétiqes & sémantique

La linéarisation de l'énoncé par la seule lecture thétiqes peut être illustrée de bien des façons, notamment par la problématique de la recevabilité de phrases telles que « *Des triangles équilatéraux ont trois côtés égaux* », refusée par des auteurs comme de Swart (1994 : 145) ou Grevisse & Goosse (2007¹⁴),

Au singulier, il [l'article indéfini] peut avoir aussi une valeur générique : UN *triangle équilatéral a les trois côtés égaux* (= n'importe quel triangle équilatéral). R[emarque] 2 : elle n'est pas présente au pluriel : **Des triangles équilatéraux ont...* ne se dit pas ; mais bien *Les triangles...* (Grevisse & Goosse 2007¹⁴ : 745)

mais admise, d'après la présentation de contre-exemples, par quelques linguistes tels que Corblin, Anscombe, Vogeleer & Tasmowski, Muller, etc. :

(126) (a) *Des carrés ont quatre côtés égaux.* (Corblin 1989 : 29)

¹⁸⁸ Les énoncés thétiqes surviennent généralement dans un contexte spécifique, de type argumentatif, de tendance polémique (Kuroda 1973, Danon-Boileau 1989) voire prescriptif, ou, plus simplement, dans un contexte fortement marqué, « généralement en désaccord factuel avec les attentes du locuteur » (Vogeleer & Tasmowski 2005 : 70) ; les phrases de lecture thétiqes se donnent très souvent à voir comme la contestation d'un énoncé antérieur. C'est parce qu'il s'accorde bien avec une lecture thétiqes qu'un tel contexte autorise ce type de phrases. Ces cadres d'énonciation sont en outre bien connus des énoncés corrélatifs à Préd1 averbale, lesquels énoncés prennent souvent la forme d'une menace (*Un pas de plus, et t'es mort*), d'une remarque ou d'un conseil (*Le roi de trèfle et tu as gagné*), d'une mise en garde, en somme, voire, dans certains cas, d'une hypothèse (*Une semaine de vacances en plus, et ça serait parfait*), pour ou contre la venue imminente d'un évènement décrit par la Préd2 (cf. [37]).

- (b) *Des* chats ont besoin d'affection. (Anscombe 1996 : 86)
- (c) *Des* linguistes sont curieux par nature. (Vogeleer & Tasmowski 2005 : 53)
- (d) *Des* dessins valent mieux qu'un discours. (Muller 2006 : 10)

La généralité¹⁸⁹ de l'article *des* dans un GDN noyau de phrase (sujet) conduit donc à des jugements d'acceptabilité contraires ; c'est ce que nous avons montré dans notre article [31], lequel a amené au demeurant Goosse à introduire, dans la 16^e édition du *Bon usage* (2016), une note assouplissant le précédent jugement afin de rendre compte de ce type de productions dans la langue d'usage :

REMARQUE

On n'écrira pas au pluriel : °*DES triangles équilatéraux ont...* ne se dit pas, mais *LES triangles...* Pourtant, dans la langue courante, l'emploi générique de *des* n'est pas inconnu. Cf. A. Roig dans *Travaux de ling.*, n°67, 2013, pp. 61-89. (Grevisse & Goosse 2016¹⁶ : 818)

Pourquoi la lecture universelle pour les GDN de la forme « *des N* » – mais aussi « *du N* », moins étudiés – en position syntaxique de sujet occasionne-t-elle donc une telle controverse ? C'est à cette question que nous avons essayé de répondre dans [31] par l'argument de la *lecture théorique*, contribution dans laquelle nous sommes revenue plus largement sur le mode d'expression de la généralité par les cinq formes articulaires en français lorsque ces dernières entrent dans la composition d'un groupe fonctionnellement *noyau de phrase*. En effet, parce que la réponse à question de la lecture universelle des GDN sujets *des N* et *du N* ne peut être donnée autrement que par l'observation préalable de la lecture universelle des GDN en *le*, *les* et *un* en pareille fonction, nous discuterons ci-dessous, comme nous l'avons fait dans [31], la généralité rendue à travers ces trois articles avant de nous focaliser davantage sur les GDN génériques en *des* et *du* en position sujet.

1. GÉNÉRICITÉ DES GDN SUJETS OUVERTS PAR LES ARTICLES *LE, LES, UN*

Le tenseur binaire de Guillaume (1919) avait déjà mis en évidence la possibilité pour les articles *le* et *un* d'exprimer tantôt la singularité, tantôt l'universalité suivant les phrases dans lesquels ils apparaissent. Par exemple :

- (127) (a) **Lecture universelle.** *Un* repas sans fromage est une belle à qui il manque un œil. (Brillat-Savarin)
- (b) **Lecture singulière.** *Une* pomme vient de tomber de l'arbre.
- (128) (a) **Lecture singulière.** *La* fenêtre de ta chambre est ouverte.
- (b) **Lecture universelle.** *L'*homme n'a pas d'amis, c'est son bonheur qui en a. (Napoléon I^{er})

Plus tard, cette possibilité fut également admise pour *les N* :

- (129) Jupiler, *les* hommes savent pourquoi. (Publicité)

Les publications sur la généralité se sont multipliées depuis lors, en particulier au cours de ces quarante dernières années : Milner (1978), Van Langendonck (1980), Platteau (1980), Carlson (1982), Wilmet (1985, 1986, 1988, 1992, 2010⁵), Galmiche (1985), Kleiber (1986, 1990, 1992), Martin (1986), Furukawa (1986), Olsson-Jonasson (1986),

¹⁸⁹ Terme problématique et sujet à discussions ; cf. Wilmet (1988). Pour notre part, nous utiliserons ci-dessous les étiquettes *généricité* et *lecture universelle* ou *universalité* en synonymes les unes des autres, comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent.

Corblin (1987, 1989), Krifka & *al.* (1995), Curat (1999), etc. sont quelques exemples d'auteurs à avoir discuté la problématique de la généricité des articles définis (singulier, pluriel) et indéfini (singulier) ([2], [31]). Il n'est pas difficile d'imaginer, en regard du nombre de ces travaux, l'éventail de propositions théoriques différentes qui ont pu être émises relativement à cette question. Par-delà ces positions divergentes, il nous a semblé toutefois qu'un terrain d'entente pouvait être trouvé à propos de deux points.

a) Un premier consensus se dégage autour du fait que *chaque article, en lecture spécifique et générique, induit une autre appréhension d'une même entité N*, ce qui permet de multiplier et de différencier les regards portés sur cet individu. Sur la base notamment des travaux de Wilmet (1986, 2003³, 2010⁵) et en connaissance des autres études citées ci-dessus, nous avons alors proposé cette figure pour illustrer les trois façons d'envisager le N appelées respectivement par les articles *le*, *les* et *un* dans une phrase où le GDN qu'ils composent est sujet et d'interprétation générique ([31]).

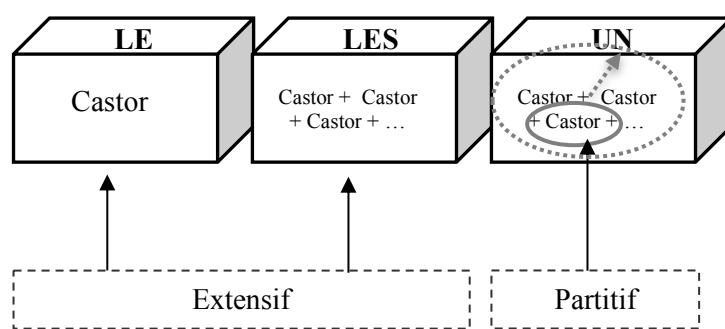


Figure 49 – Généricité rendue respectivement par les articles *le*, *les* et *un*

En lecture universelle, *le* oppose ainsi une *classe* (ou une *espèce*) N à d'autres *classes* (ou *espèces*), homogénéisant complètement les entités qui composent cet ensemble pour n'en former plus qu'une, *unique*. *Les*, en pareille lecture, met également en balance plusieurs classes mais paraît néanmoins conserver l'hétérogénéité des entités qui, rassemblées, constituent l'ensemble N. Par cet aspect, l'universalité rendue avec *les* se montre moins absolue qu'avec l'article défini singulier. *Un*, enfin, exprime la partition et permet l'intrusion au sein de l'ensemble N dont il prélève une entité. Cette entité est alors mise en contraste avec les autres du même ensemble. En agissant de la sorte, *un* préserve la particularité de tous les éléments constitutifs de N. L'universalité procède ainsi de la multiplication ou de l'addition des entités, comme l'a écrit Wilmet (2003).

b) L'examen de ces nombreux travaux sur la généricité rendue par les articles *le*, *les* et *un* a fait ressortir ensuite l'importance qu'il convient d'accorder au type de prédicat sémantique associé au GDN sujet. Alors que le prédicat (sémantique) conditionne la *lecture* (universelle, singulière) du GDN, l'article détermine quant à lui la *distribution* de ce prédicat à l'ensemble N. En conséquence, l'agrammaticalité de certaines phrases n'est pas tellement due au prédicat qu'au choix de l'utilisation de l'article devant le substantif de fonction sujet : puisque tous les articles permettent une appréhension différente du N, c'est-à-dire invitent à porter un regard spécifique sur le N, il est attendu que les articles *le*, *les* et *un* ne puissent en effet tous s'associer avec la même dextérité aux différents prédicats sémantiques : *d'espèce* (130), *d'évènement* (131) et *statif stable* (132) dans la terminologie de Kleiber (1990) ; ou *d'espèce* (130), caractérisant *stage-level* (131) et caractérisant *individual-level* (132) d'après la typologie de Carlson (1977). En témoigne l'exemple (133), où l'irrecevabilité de la phrase procède de la combinaison d'un *prédicat d'espèce* à un GDN *indéfini singulier*, « *un N* » :

- (130) *Le lynx est en voie de disparition.* (Kleiber 1990)
 (131) *Les Américains ont mis le pied sur la lune.* (*ibid.*)
 (132) *Un castor construit des barrages.* (*ibid.*)
 (133) **Un lynx est en voie de disparition.* (*ibid.*)

2. GÉNÉRICITÉ DES GDN SUJETS OUVERTS PAR LES ARTICLES *DES* ET *DU*

À l'inverse des articles *le*, *les* et *un*, les formes *des* et *du*, fondamentalement partitives, sont incapables de *borner* sémantiquement l'individu N qu'elles déterminent : *des* et *du* sont naturellement inaptes à assigner des limites quantitatives à l'entité désignée par le substantif. En effet, comme *des* « neutralise le nombre » (Corblin 1987) et ne peut par conséquent établir des limites par lui-même, *du* n'est pas plus borné intrinsèquement puisqu'il ne fournit aucune indication précise de quantité. L'extensité qu'il assigne au nom dans le GDN oscille donc entre une limite minimale et une autre maximale sans qu'il soit possible d'en identifier la valeur avec précision. En ce sens, la situation que connaît *du* est en tout point comparable à celle de *des*. Deux tests ontologiques synthétisés par Kleiber permettent d'en apporter la confirmation : celui « de l'addition homogène et celui de la divisibilité homogène » (1998 : 98).

De même que de l'eau plus de l'eau, c'est encore de l'eau, de même des cerisiers plus des cerisiers, c'est encore des cerisiers. Et si j'enlève des cerisiers à des cerisiers, ce que j'ai enlevé c'est des cerisiers, comme l'eau que j'ai soustraite à de l'eau est de l'eau. (Kleiber 1998 : 98)

Ce fait se trouve être la cause immédiate du problème d'acceptabilité rencontré pour les phrases en *des N* et *du N* génériques noyaux de phrase, très discuté dans le cas particulier de *des* (Martin 1983 ; Heyd 2003, 2006). La généralité rendue par *du N* sujet dans une structure S-V-O, en revanche, se fait le parent pauvre de ces études : si peu de linguistes l'accusent, voire la récusent, beaucoup la passent tout simplement sous silence.

L'enquête¹⁹⁰ que nous avons menée sur l'acceptabilité des GDN *des N* et *du N* génériques sujets (cf. [31]) en vue de déminer le terrain pour l'analyse, nous a poussée à chercher à identifier les raisons pour lesquelles un locuteur énonce quand même, à un moment donné, une phrase comme *Des chats aiment la pâtée* ou *De l'herbe qu'on n'arrose pas jaunit* (Anscombe 1996 : 100). Car ces énoncés sont effectivement produits ainsi que l'attestent bon nombre d'exemples authentiques relevés sur internet. Leur apparition est conditionnée toutefois par leur inscription dans un contexte particulier : les structures *des/du N* sujet + prédicat universel naissent souvent dans un contexte argumentatif, de tendance polémique (Kuroda 1973, Danon-Boileau 1989) voire

¹⁹⁰ Les jugements d'acceptabilité contraires des linguistes ne furent pas sans conséquence sur notre étude : comment jeter la lumière sur les conditions d'existence des énoncés génériques en *des N* et *du N* sujets lorsque les grammairiens et linguistes sont en désaccord sur leur recevabilité ? Dans le but de contrer cette difficulté, nous avons alors organisé une expérience révélatrice des problèmes que pose une telle étude. Concrètement, nous avons soumis un texte de quelques huit cents mots parsemé de GDN *des N* et *du N* sujets à trente-sept adultes – de jeunes et moins jeunes romanistes pour la plupart –, qui avaient reçu pour seule consigne d'en corriger la forme. Les résultats obtenus se sont montrés révélateurs en ce qu'ils ont confirmé l'hétérogénéité des réponses. *Des vieilles dames sont souvent victimes d'un vol* par exemple, inspiré d'un énoncé trouvé sur internet par Voegeleer & Tasmowski (2005), a totalisé 18 voix pour et 19 contre. De même, *des policiers font souvent une enquête ensuite pour découvrir ce qu'il s'est vraiment passé* a rencontré 16 voix pour et 21 contre. Rares sont les phrases qui ont fait l'unanimité. Ce fut toutefois le cas pour celle-ci, calquée sur un exemple de Corblin (1989), *des employés n'iront jamais se plaindre d'avoir terminé leur journée de travail* : 32 pour, 5 contre.

prescriptif, ou, plus simplement, dans un contexte fortement marqué, « généralement en désaccord factuel avec les attentes du locuteur » (Vogeleer & Tasmowski 2005 : 70). Elles se donnent très souvent à voir comme les contestations d'énoncés antérieurs, contestations qui préparent le terrain pour la *lecture thétiq*ue.

Pour rappel, la lecture thétique est trouvée au sein d'énoncés au contenu propositionnel unique, sans différenciation évidente entre *thème* et *rhème*. En règle générale, elle est réservée aux lectures *spécifiques* (c'est-à-dire non *génériques*). Furukawa, par exemple, relève la possibilité pour *le N* (spécifique) d'être lu tantôt catégoriquement, tantôt thétiquement suivant le contexte (2006 : 86). La déthématisation, écrit-il dans le cadre de la question de la détermination nominale, « ne se reconnaît certes pas à la forme syntaxique. Mais il faut considérer que le discours antérieur et/ou la situation d'énonciation font que la phrase entière se synthétise ou s'amalgame en un ensemble propositionnel, [...], et qu'il en résulte en conséquence un effet de déthématisation sur le SN sujet défini » (Furukawa 2006 : 87). En lecture universelle, par contre, la lecture serait toujours catégorique pour les SN définis, tandis que le type de lecture pour *un N* en emploi universel questionne¹⁹¹.

La lecture thétique se montre particulièrement propice à l'expression de la généricité par *des N*, où l'absence de limites assignées au nom est alors compensée par un rhème prépondérant. Ainsi, un locuteur recourt à une phrase générique en *des N* plutôt qu'en *les N* lorsqu'il désire effacer un peu le sujet au profit de l'information qui lui est rapportée, comme c'est souvent le cas en contexte argumentatif. Il en va de même pour *du N* qui, souvenons-nous, ne borne pas davantage le N. Cette idée se vérifie entre autres par la profusion des énoncés relevés sur la toile où *des/du N* générique sujet figure derrière une proposition du genre *je sais que des/du...* ou *on sait que des/du...*, dans lesquels le locuteur s'appuie sur une sorte de « sagesse populaire » doxique qui vient renforcer l'effet générique.

- (134) (a) *je sais que des chercheurs* font des recherches très sérieuses
(b) *On sait que des mâchoires* exigent l'existence d'un système musculaire pour pouvoir agir
- (135) (a) J'apporte du vin en cadeau quand je connais ceux qui m'invitent et que *je sais que du vin* va leur faire plaisir
(b) je te conseille de prendre rv avec ton médecin car JE SAIS QUE DU SANG *dans les Urines* peut venir d'un cancer de la vessie.
(c) *On sait que du concombre* semé est plus productif que du planté.

Cette proposition va dans le sens de l'observation faite précédemment par Kleiber : le recours à une lecture athématique est conditionné par « une saillance préalable » (1998 : 109), une information donnée précédemment par un allocutaire sur laquelle désire revenir le locuteur, ce qui est le cas en situation argumentative, notamment polémique. Les énoncés génériques en *du N* et *des N* répondent dès lors à une « exigence discursive » (*ibid.*), laquelle justifie directement leur apparition. Mais la lecture thétique est-elle une

¹⁹¹ Si les deux lectures (catégorique et thétique) sont permises selon Vogeleer & Tasmowski (2005), seule la lecture athématique serait possible d'après Cohen (2001), point de vue qui va à l'encontre de la thèse que Kuroda (1973) reprend à Marty, et avec laquelle s'accordent notamment Olsson-Jonasson (1986), de Swart (1996), Dobrovie-Sorin & Beyssade (2004) (cités par Vogeleer & Tasmowski, 2005 : 59). Ces derniers estiment en effet que « l'indéfini singulier ne peut être générique que lorsqu'il assume le rôle de thème au sein d'un énoncé catégorique » (*ibid.*). Pour notre part, nous avons adhéré à cette dernière proposition.

condition suffisante, toutefois, pour la réalisation de tels énoncés ? Cette nouvelle question implique à ce stade un traitement différencié des GDN *des N* et *du N*.

A) « DES N » GÉNÉRIQUE SUJET : SUFFISANCE DE LA LECTURE THÉTIQUE

Puisqu'une prédication (sémantique) universelle peut être associée à un GDN *des N* noyau de phrase moyennant la lecture thétiq ue de l'énoncé, il reste à présent à identifier les prédicats qui autorisent ce mode de fonctionnement. Étant donné que *un* s'associe difficilement à un prédicat d'espèce (cf. *supra*), il n'est pas certain que *des N* puisse s'associer avec tous les prédicats universels. Contre toute attente pourtant, les trois sortes de prédicats identifiées semblent accepter d'apparaître derrière *des N* sujet générique, même si les prédicats caractérisants *i-level* et *s-level* surviennent plus facilement que les prédicats *d'espèce*. L'inscription de l'énoncé générique dans un contexte argumentatif (généralement polémique) et la lecture thétiq ue sont néanmoins toujours indispensables¹⁹², ce dernier paramètre permettant de passer outre l'irrecevabilité perçue autrement, en lecture catégorique. En conséquence, la partition initialement impliquée finit par être occultée et la propriété prédiquée s'en trouve appliquée à l'ensemble des entités appelées par le nom N. Soit la figure 53, qui rappelle au demeurant le fonctionnement de l'article indéfini singulier¹⁹³.

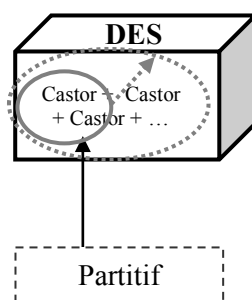


Figure 50 – G n ricit  rendue par l'article *des*

Les ind finis singulier et pluriel restent cependant deux cas de figure diff rents : (i) *un* borne le N tandis que *des* n'y parvient pas facilement ; (ii) la lecture universelle est r alis e dans un cadre cat gorique dans le cas de *un* tandis qu'elle est va de pair avec la lecture th tiq ue en ce qui concerne *des*. Certains proc d s permettent par ailleurs d'insister sur le cadre pol mique qui entoure les phrases g n riques avec un GDN *des N* noyau de phrase, et facilitent en cons quence l'apparition de ces phrases. Il s'agit

¹⁹² Exception faite pour les pr dicats qui bornent par leur sens l'extensit  du SN en *des* g n rique sujet. Dans un faible nombre de situations, en effet, *des N* peut  tre le sujet d'un  nonc  qui s'inscrit dans un cadre cat gorique. C'est le cas en pr sence de verbes tels que *se regarder*, *s'entraider*, *rivaliser*, *s'attirer*, *etc.*, qui permettent,   l'image de *un N* g n rique, de multiplier l'extensit  de *des N* – syntagme qui acquiert par ces pr dicats une valeur num rique d termin e – par un nombre *y* de sorte   obtenir une extensit  maximale (totalit ). Carlier cite ces phrases en exemples : (a) « *Des amis s'entraident toujours.* » (2000 : 184), (b) « *Des s urs rivalisent souvent.* » (*ibid.*), (c) « *Des aimants s'attirent.* » (*ibid.*), (d) « *Des jumeaux ont souvent des affinit s.* » (*ibid.*). Partant, nous avons montr  que le substantif m me suffit parfois pour cerner l'extensit  de *des N*, comme dans l'exemple (d) : *des jumeaux*, en effet, ne saurait repr senter plus de deux individus.

¹⁹³ Une modification de la syntaxe de la phrase peut  galement servir la lecture universelle d'un  nonc  o  *des N* est sujet.  tant donn  que cette information est peu utile dans le cadre de ce d veloppement et qu'elle nous m nerait finalement loin de notre question principale, nous renvoyons le lecteur   la contribution [31] pour en savoir davantage.

notamment des négations, du recours à un modifieur subsectif du nom ou à un auxiliaire modal. Ces trois procédés impliquent pour leur part une forte mise en relation du sujet avec le prédicat syntaxique ; ils contribuent ce faisant à l'émergence d'un *contenu propositionnel unique*.

B) « DU N » GÉNÉRIQUE SUJET : INSUFFISANCE DE LA LECTURE THÉTIQUE

De façon générale, la principale difficulté identifiée pour *des N* générique sujet est la même que rencontre *du N* en pareille situation : comme *des N*, *du N* peine à borner le N déterminé. Mais *du N* doit faire face à un autre obstacle encore, celui de toujours introduire des noms *massifs*, par définition non quantifiables. Et si la lecture thétième suffisait pour compenser l'absence de bornes dans le cas de *des N*, tel ne semble pas être le cas pour *du N* qui, même inscrit dans un contexte polémique favorable au déclenchement de la lecture thétième, peine à ouvrir une phrase de valeur générique :

- (136) (a) **De l'eau* est liquide. (Galmiche 1986)
 (b) **Du ketchup* est à base de sauce tomate. (Anscombe 1996 : 86)
 (c) **Du kangourou* est comestible. (Anscombe 1996 : 91)
- (137) (a) *Non, voyons ! *De l'eau* est liquide !
 (b) *Non, voyons ! *Du ketchup* est à base de sauce tomate.
 (c) *Non, voyons ! *Du kangourou* est comestible.

Le seul contexte polémique ou simplement argumentatif est donc insuffisant pour remédier à l'irrecevabilité des énoncés présentés en (136) et (137). Pour autant, la lecture universelle ne reste pas moins possible pour l'article partitif singulier, mais elle s'accompagne toujours d'une modification substantielle de l'énoncé au préalable. L'insertion d'un pronom de reprise (*ça*, *c'*, *cela*) homogénéisant l'entité N, par exemple, permet de pallier l'absence de bornes et rend dès lors acceptable un énoncé générique en *du N* (Kleiber 1998). Dans ce cas, l'effacement du thème au profit du rhème n'est plus seulement sémantique cependant, mais il procède également d'une modification de la syntaxe même de la phrase.

- (138) (a) *De l'eau*, *c'*est liquide ! (Anscombe 1996 : 87)
 (b) *De l'amaretto*, *ça* a un arôme d'amandes. (Carlier 2000 : 177)

En effet, dans un contexte de reprise par un pronom déictique, la généralité est permise parce que la partition amorcée est compensée par un élément homogénéisateur de la matière, qui reporte sur la totalité de l'ensemble N le prédicat rattaché. L'indication d'une quantité peu évidente rendue par *du N* est ainsi renversée *a posteriori* par l'apport d'une autre information quantitative qui réfère cette fois à la totalité de l'ensemble, information véhiculée par le pronom de reprise. Ce pronom trouve une seconde application. De par sa présence dans l'énoncé, il s'opère un mouvement d'extraction qui permet de sortir de l'ensemble dans lequel *du* fait entrer ordinairement. Il en résulte la possibilité pour le locuteur de porter un regard extérieur sur l'ensemble référé, de considérer le N comme une classe, acceptant d'être combiné à tous les types de prédicats : *i-level*, *s-level* et *d'espèce*.

Quelques énoncés échappent pourtant à l'insertion d'un pronom de reprise, comme ces deux exemples :

- (139) (a) *De l'herbe qu'on n'arrose pas* jaunît. (Anscombe 1996 : 100)

(b) *Du vin blanc désaltère mieux que du vin rouge.* (Wilmet 2003³ : 165)

Ceux-ci doivent leur acceptabilité à la présentation en leur sein (i) d'un modifieur du nom qui permet, comme en présence d'un pronom de reprise, d'homogénéiser l'entité N – senti alors comme un *tout indivisible* (139a) – ; (ii) d'une structure comparative qui entraîne pareillement une homogénéisation de l'individu initialement partitionné (139b). En effet, l'emploi d'une structure comparative peut aussi donner lieu à une lecture universelle avec *du*. Parce que cette structure met en balance deux (sous-)classes, celle du *vin blanc* et celle du *vin rouge* par exemple, on assiste dans ce type d'énoncés à une homogénéisation, forte et spontanée, des parties originellement (mal-)définies. Ce ne sont en effet pas deux portions qui sont opposées en (139b), mais bien deux sous-classes de vin. L'utilisation d'une structure comparative permet ainsi de dépasser l'effet de partition pour aller jusqu'à son occultation, au profit de la mise en contraste de deux ensembles regardés en tant qu'unités autonomes.

Au final, il existe donc trois façons majeures de rendre recevable un énoncé générique ouvert par *du N* : soit en recourant à un pronom démonstratif homogénéisateur, soit en insérant un modifieur du N pour pallier l'absence initiale de bornes pour le N, soit par l'emploi d'une structure comparative en vue d'homogénéiser l'entité – qui, dès lors, entre en contraste avec une autre entité homogénéisée. Quel que soit le procédé d'homogénéisation du N utilisé cependant, la lecture de l'énoncé est toujours *thétique*. C'est ce qui différencie au demeurant la lecture universelle rendue par les GDN *le N* et *du N* qui, mis à part la lecture de la phrase dans laquelle ces deux articles apparaissent, ont pour dénominateur commun de présenter le N déterminé comme un tout unique, une entité indivisible et homogène, une classe indécomposable contrastant avec d'autres classes.

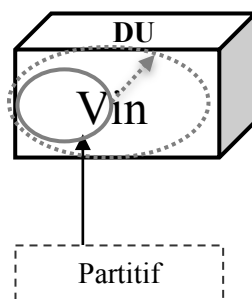


Figure 51 – Généricité rendue par l'article *du*

3. POIDS DE LA LECTURE THÉTIQUE

Œuvrant lors de la phase de linéarisation de l'énoncé, la *lecture thétique* motive la réalisation et l'acceptabilité de certains énoncés génériques en *des N* et *du N*, autrement irrecevables. La lecture thétique révèle également le système dont le locuteur francophone dispose pour exprimer la généricité : en lecture catégorique, l'article défini singulier est utilisé pour opposer une classe homogène à une autre classe tandis que l'article défini pluriel permet de préserver en parallèle la particularité des entités qui composent ladite classe. Dans les deux cas cependant, l'individu N est regardé *de l'extérieur* en vertu de leur caractère *extensif* (Wilmet 1986). L'article indéfini singulier, par contre, implique l'intrusion au sein de l'ensemble N dont il extrait une entité. L'universalité est obtenue alors par l'addition ou la multiplication de cette entité par le nombre d'éléments qui constitue la classe N. En revanche, le locuteur qui emploie un

énoncé générique en *du N* ou *des N* l'utilise plus couramment pour la lecture théti que qu'il dégage et que requiert la situation. Le choix de l'utilisation de la forme *du* ou *des* reste néanmoins dictée par le regard porté sur l'individu N : comme un tout indivisible (sous conditions) avec *du*, ce qui rapproche cet article des formes du *défini* ; comme l'extension d'une propriété spécifique à la totalité de l'ensemble via *des*, comme le fait *un* en lecture catégorique.

Que cela soit pour *du N* ou *des N*, la lecture théti que est donc un critère fondamental pour l'acceptation de l'énoncé ; mais si elle est une condition suffisante pour *des N* générique sujet, elle est seulement une condition nécessaire pour le GDN *du N* qui exige de surcroît d'être suivi d'un procédé syntaxique spécifique pour être accepté. La linéarisation de l'énoncé ne s'opère donc pas exactement de la même façon dans les deux cas : alors que la prépondérance du rhème sur le thème procède d'un facteur sémantique seulement pour *des N* générique sujet, elle est le fruit d'opérations syntaxiques aussi dans le cas de *du N*.

Lecture théti que & syntaxe

La question de l'inversion SV¹⁹⁴ et des topicalisations se pose également, quoique de façon non exclusive, en termes de *linéarisation* de l'énoncé et de *lecture théti que* ([1], [10], [21]). En effet, si la linéarisation de l'énoncé permet l'instillation du thème dans le rhème, elle permet en amont le reversement syntaxique du noyau de phrase, traditionnellement associé à la zone thématique, dans la zone prédicative de l'énoncé. Autrement dit, c'est lors de la linéarisation de l'énoncé que se produit selon nous l'inversion SV, à la condition toutefois que celle-ci soit de type *théti que*, par opposition à un second genre d'inversion que nous avons appelé plus tard, avec Dan Van Raemdonck, l'*inversion hypothétique* ([27]).

1. INVERSION HYPOTHÉTIQUE

L'*inversion hypothétique*, pour commencer, est toujours *pronominale* et concerne au premier plan la *dépropositionnalisation* de la prédication. Elle intervient au niveau de l'ancrage du procès verbal, comme le fait notamment l'inversion interrogative qui en est un sous-type d'après Van Raemdonck.

Elle doit être regardée comme une variante de la conjonction *si*, qui discute l'ancrage du procès, tant dans son emploi d'interrogation indirecte que dans celui du cadrage conditionnel, comme dans l'exemple : *Ferait-il un don, il y gagnerait.* (Van Raemdonck, in [27] : 51).

Ainsi, l'inversion hypothétique est directement liée à la question de la *constituance* de la prédication. Elle est un indice de *dépropositionnalisation*, mais un argument indirect¹⁹⁵

¹⁹⁴ Question par ailleurs peu neuve, souvent réintroduite et qui, par conséquent, a déjà fait couler beaucoup d'encre (cf. [3], [10]). Citons au titre d'exemples les travaux de Lerch (1939), Spang-Hanssen (1971), Togeby (1971), Kayne & Pollock (1978, 2001), Muller (1984, 2002, 2007), Korzen (1988), Cappeau (1992), de Wind (1995), Fournier (1997), Friedemann (1997), Fournier & Fuchs (1998), Sportiche (1998), Prévost (1999, 2001, 2003, 2011), Lahousse (2003, 2011), Marandin (2003), Fuchs (2006), Rinke & Meisel (2009), Kaiser & Zimmermann (2011), Cappeau & Lahousse (2015), etc.

¹⁹⁵ L'*inversion hypothétique* reste cependant distincte de la question de la *dépendance* selon nous, pensée contraire à celle d'auteurs tels qu'Allaire (1982) par exemple.

seulement en faveur de la lecture subordinative d'une phrase (bipropositionnelle) : la Préd1 dans « *Ferait-il un don, il y gagnerait* » comporte par exemple une inversion hypothétique. Elle illustre en cela une dépropositionnalisation du premier degré. Partant, si cette Préd1 ne présente plus l'ensemble des propriétés qui font d'une prédication une prédication entièrement « propositionnalisées », c'est que cette Préd1 se trouve peut-être rattachée à une autre prédication qui, elle, ne présenterait aucune des caractéristiques de la dépropositionnalisation. C'est dans ce sens que nous avons avancé que la Préd1 « *Ferait-il un don* » est probablement subordonnée/incidente à la Préd1 « *il y gagnerait* » dans [27].

La prise en considération du paramètre de l'inversion hypothétique nous a amenée à reconsidérer donc le continuum *d'intégration propositionnelle*¹⁹⁶, envisagé à l'origine comme un axe à trois saisies « GP1 > GP2 > GDét »¹⁹⁷. Compte tenu de l'inversion hypothétique comme signe, pour une prédication, de perte d'une partie de ses propriétés prédicationnelles, nous avons finalement choisi d'augmenter le continuum initial d'une entrée, moyen terme entre le GP1 et le GP2. Soit, aujourd'hui, le gradient suivant, à quatre entrées :

- ↓
- GP1 : *Il est revenu à peine/à l'instant ; il s'est mis devant la télévision.*
 - GP1 avec inversion hypothétique : *À peine est-il revenu, il s'est mis devant la télévision.*
 - GP2 : *À peine revenu, il s'est mis devant la télévision.*
 - ↓
 - GDét : *Dès son retour, il s'est mis devant la télévision.*

Ce type d'inversion ne concerne donc pas tant la linéarisation de l'énoncé que la constituance même de la proposition. Elle s'avère en cela moins intéressante sans doute, dans le cadre de cette deuxième partie de notre mémoire d'habilitation que l'*inversion thétiq*ue qui en est l'un des maillons forts.

2. INVERSION THÉTIQUE

L'*inversion thétiq*ue est le fruit de recherches plus personnelles que nous avons menées sur l'inversion nominale et sur le concept de *topique scénique* qui lui est souvent associé. En effet, pour qu'elle survienne, l'inversion nominale requiert en principe la présence d'un élément déclencheur (Lahousse 2003, 2011) en tête de l'énoncé, c'est-à-dire un *topique scénique* comme un complément de lieu du type « *Sous le pont Mirabeau (coule la Seine)* » (Apollinaire). La théorie du *topique scénique* ne suffit cependant pas toujours pour expliquer les cas où l'inversion est tantôt obligatoire, tantôt facultative ; c'est pourquoi Fuchs (2006a, 2006b) a suggéré par la suite de l'écarter et a préféré motiver pour sa part l'inversion du sujet nominal par la rencontre d'une série de paramètres, qui concernent notamment – mais pas seulement – la longueur du sujet et celle du prédicat¹⁹⁸.

¹⁹⁶ Qui reste sans lien avec le continuum *d'intégration fonctionnelle* ; cf. [1].

¹⁹⁷ Cf. partie 1 de ce mémoire d'habilitation ; cf. également [1].

¹⁹⁸ L'échelle que propose Fuchs dans ses contributions de 2006 apparaît en effet comme une solution au problème que rencontre la notion de topique scénique (cf. [21]). Dans ses travaux, Fuchs énumère un certain nombre de paramètres qui influent sur la position du sujet dans l'énoncé. Ainsi, écrit-elle, le sujet sera postposé au verbe dans les énoncés où - *le sujet est le seul constituant nominal* ; - *le terme introducteur est fortement régi par le verbe* ; - *le groupe verbal est court et peu déterminé* ; - *le groupe sujet est long (et défini ou indéfini spécifique)* ; - *le verbe est de sens faible* ; - *le nom sujet est non agentif, non humain et non animé* ; - *la dernière syllabe du verbe est de caractère atone* (2006a : 18). Des

Si l'inversion thétiq ue puise donc son eau dans le concept de *topique scénique* et doit son essor aux travaux de Fuchs, elle entend dépasser pour nous les limites de l'inversion nominale pour s'appliquer également à une partie des inversions pronominales. Car l'inversion thétiq ue est retrouvée dans des phrases très variées comme « *Ensuite vinrent ses deux filles* » ou « *aussi sommes-nous peur* » (Crème), ou encore les incises comme « *dit-il* »¹⁹⁹. « Reliqu[e] de l'état ancien » (Chevalier & al. 1990 : 67), cette forme d'inversion requiert selon nous d'être étudiée à la lumière du système des voix ([1], [10], [21], [27]), dont elle constitue en réalité une pleine entrée.

En effet, telle que nous la concevons, l'inversion thétiq ue se caractérise en priorité par le reversement du thème de l'énoncé (sujet logique) dans la zone rhématique de la phrase. Elle rejoint à cet égard quelque peu la voix impersonnelle (ou *unipersonnelle*²⁰⁰) qui se différencie elle-même des autres formes de topicalisation en ce qu'elle est la « seule tournure pour laquelle le thème que l'on choisit ne figure pas en position de noyau du GP1 » (Van Raemdonck 2011¹ : 115). Le tour impersonnel français offre ainsi la possibilité au locuteur de « relégu[er] [le thème] en position de déterminant du verbe » (*ibid.*). Car la voix n'a pas seulement trait au verbe, mais elle concerne au contraire aussi bien l'ensemble de la syntaxe de la phrase que le procès verbal avec lequel on la lie généralement de façon trop intime :

La voix est souvent considérée comme une catégorie grammaticale du verbe, dans la mesure où elle en fait parfois varier la forme. Cependant, il s'agit plutôt d'un phénomène beaucoup plus large qui intervient sur tout le procès dont la phrase entière, et donc son formatage, rend compte, soulignant *le rapport entre le procès, la structure logique que l'énonciateur conçoit pour en rendre compte* (le thème, le rhème et leur mise en relation) *et la structure syntaxique qui la met en forme* (la phrase avec son noyau, son prédicat et la relation prédicative). Le rapport entre le thème (structure logique) et le noyau de la phrase (structure syntaxique) sera d'ailleurs constant à l'exception notoire de la tournure unipersonnelle. (Van Raemdonck 2011¹ : 112)

Selon nous, l'inversion VS (de type thétiq ue) doit être regardée comme une *topicalisation* particulière, coexistante avec les *voix active, passive, moyenne, impersonnelle et factitive* (Wilmet 1997¹ : 458) dont elle se différencie néanmoins par la configuration syntaxique et informationnelle singulière qu'elle implique²⁰¹. En effet, il est admis aujourd'hui que « les voix se différencient en fonction du point de vue adopté par l'énonciateur sur le procès dont il rend compte, et du choix qu'il fait du thème. Les

observations contraires plaident pour une antéposition du sujet, soit sa position canonique (Marchello-Nizia 1995). « Entre ces deux pôles extrêmes du gradient », ajoute l'auteure, « se situe tout un dégradé de configurations moins typiques, plus ou moins compatibles – selon les cas – avec chacune des deux positions du sujet » (Fuchs 2006a : 18). En situation de non congruence des valeurs, c'est alors la « pondération subjective » (*id.* 2006b) du locuteur qui tranchera pour une structuration particulière, fonction, ajouterons-nous, de la visée discursive. Par conséquent, « moins l'ordre X V S est attendu, plus le sentiment d'un effet stylistique s'imposera au lecteur au terme d'un travail interprétatif fortement sollicité », achève l'auteure (*ibid.*).

¹⁹⁹ « Une inversion de la forme "*dit-il*" par exemple, incise de discours rapporté, variante de *qu'il dit*, n'est pas hypothétique. Elle est thétiq ue. Il ne s'agit pas de questionner l'ancrage comme dans une interrogation (la parole est effective), mais bien d'informer sur qui parle. Elle relève donc bien de l'opération de linéarisation du discours. Dans ce cas précis toutefois, l'inversion thétiq ue emporte avec elle une des valeurs de l'inversion hypothétique, à savoir le moindre ancrage comme signe d'enchâssement : en effet, la sous-phrase est au second plan énonciatif, tandis que le mode verbal est à l'indicatif puisque le procès du dire nécessite d'être ancré (les paroles ont bien été dites) » (Van Raemdonck *in* [27] : 51, n.20).

²⁰⁰ Cf. Van Raemdonck (2011¹).

²⁰¹ Nous adopterons pour commencer le point de vue défendu par Van Raemdonck (2008, 2011¹) à la suite de Wilmet, pour la description des cinq premières formes de topicalisation.

voix sont dès lors l'expression de ce point de vue », comme l'écrit Van Raemdonck (2011¹ : 112). La voix active, d'abord, prend pour thème l'origine du procès verbal tandis que la voix passive met l'accent sur la fin du procès. La voix moyenne, elle, « prend comme thème un élément qui est à la fois à l'origine et à l'aboutissement du procès » (*ibid.* : 114). Le factitif, plus souvent senti comme une tournure parce qu'il se combine aux trois voix citées à l'instant, prend pour thème un « élément extérieur au procès, mais qui va faire en sorte que le procès se déroule » (*ibid.*). L'impersonnel, enfin, permet la disjonction des fonctions de thème et de sujet grammatical (cf. « *il* » impersonnel) et instille le thème en position de déterminant du verbe (*ibid.* : 115).

- Voix active : *Pierre mange une pomme.*
- Voix passive : *La pomme est croquée.*
- Voix moyenne : *Pierre et Jean se sont disputés.*
- Voix factitive : *Mathilde a fait arrêter les voleurs.*
- Voix impersonnelle : *Il pleut des cordes.*

Partageant quelques-unes des particularités du tour unipersonnel, l'inversion VS de type thétiq ue favorise quant à elle à nouveau la réunion des sujets logique (*thème*) et grammatical (*noyau de phrase*), mais à la droite du verbe cette fois. Le double sujet – grammatical et logique – intègre ainsi la zone rhématique de la phrase, et c'est précisément cette possibilité qui particularise les énoncés avec inversion thétiq ue dans la mesure où aucune autre voix ne permet une telle configuration syntaxique.

En outre, comme le factitif et l'unipersonnel, l'inversion thétiq ue paraît se combiner assez facilement aux trois autres voix : active, passive et moyenne.

- Inversion thétiq ue + voix active : *Sous le pont Mirabeau coule la Seine.* (Apollinaire)
- Inversion thétiq ue + voix passive : *(C'est à cet instant qu')a été dévorée la souris.*
- Inversion thétiq ue + voix moyenne : *(C'est alors que) se sont injuriés Paul et Marie.*

Elle est par ailleurs elle-même combinable avec la construction factitive :

- Inversion thétiq ue + factitif + voix active : *(Les voleurs) qu'a fait arrêter le voisin.*
- Inversion thétiq ue + factitif + voix passive : *(C'est alors que) se sont fait arrêter les voleurs.*
- Inversion thétiq ue + factitif + voix moyenne : *(Les cheveux) que s'est fait couper Marie.*

Mais elle entre directement en conflit avec la tournure unipersonnelle en raison du fait que cette dernière scinde les sujets que réunit précisément la construction inversée²⁰² dans la *zone rhématique* de l'énoncé.

L'ensemble de ces observations nous a finalement conduite à amender le système des voix envisagé par Wilmet puis Van Raemdonck, et à proposer un tableau singulier, peu conventionnel, mais mieux apte selon nous à organiser les différentes formes de topicalisations. Le factitif, d'abord, parce qu'il traduit la possibilité de prendre pour thème un élément qui est à l'origine de l'origine du procès et qu'il se combine à toutes les voix, doit, bien qu'il reste lui-même une topicalisation, être désolidarisé des autres voix comme le montre le tableau ci-dessous (tab. 7). Par ailleurs, ne peuvent être préservées vraiment comme *voix* que les topicalisations *active*, *passive* et *moyenne*, qui totalisent à elles seules les différents regards qui peuvent être portés sur le procès : sur le

²⁰² La prédication *Pleut-il* est évidemment recevable et attestée. Il convient cependant de marginaliser ce cas de figure pour ce qu'il présente un sujet grammatical mais aucun sujet logique. Or, l'inversion telle que nous la décrivons, c'est-à-dire en tant que voix, se définit précisément par la réunion des sujets grammatical et logique (dans la zone rhématique de l'énoncé).

commencement (actif), sur l'achèvement (passif) ou simultanément sur les deux pôles du procès verbal (moyen). Traditionnellement, ces voix donnent lieu à des énoncés de lecture *catégorique*, avec une répartition thème-rhème qui correspond au découpage noyau de phrase-prédicat. C'est là la lecture la plus courante, à laquelle entend répondre la lecture *thétique* qui naît du transfert du thème dans la zone rhématique de l'énoncé, c'est-à-dire dans la partie de la phrase classiquement réservée au *prédicat* syntaxique. La zone rhématique rassemble dès lors en son sein les deux éléments logiques de l'énoncé, le *thème* et le *rhème*. Dans ce cas précis, deux constructions syntaxiques s'offrent au locuteur : selon qu'il souhaite ou non disjoindre les sujets grammatical et logique en plaçant l'un dans la zone thématique, l'autre dans la zone rhématique, le locuteur optera soit pour une construction *impersonnelle*, soit pour une *inversion rhématisante*, que nous avons renommée plus tard, par facilité, « *inversion thétique* ».

Déclenchement externe du procès	Regard sur le procès	Lecture		Exemple
(+ Factitif)	Voix active	Catégorique		<i>Pierre mange une pomme.</i>
		Thétique	Impersonnel	<i>Il pleut des cordes.</i>
			Inversion	<i>Sous le Pont Mirabeau coule la Seine.</i>
	Voix passive	Catégorique		<i>La pomme est mangée.</i>
		Thétique	Impersonnel	<i>Il a été dit que l'opération fut un succès.</i>
			Inversion	<i>C'est alors qu'a été mangée la souris.</i>
	Voix moyenne	Catégorique		<i>Pierre et Paule se regardent.</i>
		Thétique	Impersonnel	<i>Il s'est fait arrêter quatre voleurs cette nuit.</i>
			Inversion	<i>C'est alors que se sont injuriés Paul et Pierre.</i>

Tableau 7 – Place de l'inversion du sujet dans le système des voix en français contemporain

L'inversion thétique se fait ainsi la pendante de la voix impersonnelle par la rhématisation du sujet grammatical que ne permet par la diathèse impersonnelle : le tour impersonnel conduit en effet à la disjonction des fonctions de sujet logique (thème) et de sujet grammatical (rendu par le *il* impersonnel) en instillant le thème/sujet logique en position de déterminant du verbe (Wilmet 2003³, Van Raemdonck 2011¹ : 115), ce qui ouvre toutefois quand même la porte à une lecture *thétique* de la phrase ([1], [21]). C'est en cela qu'elle approche l'inversion rhématisante qui, de même, donne lieu à une lecture thétique en présentant un contenu propositionnel unique rassemblant à la fois les sujets logique et grammatical dans la zone rhématique de l'énoncé.

3. RÉALISATION ASYNCHRONE DES DEUX TYPES D'INVERSION

À la subdivision des inversions sur la base de la nature du sujet (nominal, pronominal), nous avons donc préféré opposer deux autres types d'inversion : *thétique* et *hypothétique* ([27]). Bien que la distinction entre les deux formes d'inversion repose toujours sur l'effet produit, la frontière est désormais établie d'après le niveau de réalisation de ces phénomènes. Si les inversions *thétiques* (nominales & pronominales) se réalisent lors de la *linéarisation* du discours ([27]), c'est-à-dire finalement lors de la transposition langagière du point de vue adopté par le locuteur sur le procès décrit, l'inversion *hypothétique* (toujours pronominale) intervient dès la construction même de la phrase dans la mesure où elle est liée au degré de *dépositionnalisation* de la prédication ([27]).

Au demeurant, l'examen approfondi de la question de la réalisation des topicalisations laisse à penser que la combinaison du factitif aux autres voix, ainsi que la sélection même de la voix (active, passive ou moyenne), s'opèrent plus probablement lors de la construction syntaxique de la phrase. La sélection du type de lecture, en revanche, s'effectue à nos yeux dans un second temps seulement, lors de la phase de *linéarisation* de l'énoncé. C'est donc à l'issue de la construction syntaxique de l'énoncé que les *thème & rhème* sont répartis dans les *zones thématique* et *rhématique* de la phrase, bien que le choix même d'une voix (active, passive, moyenne) et de son éventuelle combinaison au factitif se produise en amont, lors de la construction de la phrase comme c'est le cas pour l'inversion hypothétique²⁰³.

Bilan

Étape importante pour une description syntaxique et sémantico-informationnelle complète de l'énoncé, la *linéarisation* désigne en premier lieu la phase d'agencement des mots dans la phrase, en respect des principes concaténatoires élémentaires de la langue étudiée (ici, française). Mais la linéarisation n'est pas liée *stricto sensu* à la syntaxe : elle permet également de rendre compte de la possibilité, pour un locuteur, de produire un énoncé jugé *agrammatical* ou *irrecevable*, contraire à la norme, et de le rendre pourtant *acceptable* à l'oreille d'un interlocuteur (scolarisé) comme ce fut le cas pour les phrases du type « *Des chats n'ont jamais mangé personne* ». Cette possibilité est le fruit immédiat de l'opération de linéarisation, dont l'outil-clé se trouve être la *lecture thétiq*ue.

Qu'il se pose au niveau sémantico-informationnel seulement ou qu'il interagisse à la fois avec la syntaxe et la sémantique, l'opérateur de la lecture thétiq>ue implique toujours une forme de *prépondérance du rhème sur le thème*, ce dernier se trouvant ou reversé dans la zone rhématique de l'énoncé, ou « effacé » sémantiquement au profit du rhème. En effet, comme nous l'avons vu dans les sections ci-dessus, la lecture thétiq>ue peut apparaître de deux façons : syntaxiquement, par le recours notamment à l'inversion rhématisante/thétiq>ue du SV qui, en français, trouve plus largement sa place au sein du système des voix. Sémantiquement, par le biais même de la lecture de l'énoncé, en remplacement du jugement catégorique qui s'impose plus naturellement.

²⁰³ Décisive en matière de *constituance* et ne pouvant intervenir, à cet égard, qu'au niveau de la construction même de la phrase.

3^E PARTIE. MARQUAGE DES RELATIONS SYNTAXIQUES

Le marquage de l'énoncé est associé pour nous à une troisième et dernière forme de complexité dans la phrase.

Tel que nous l'envisageons, le terme *marquage* reçoit à peu près la même acception en linguistique que celle donnée en premier lieu dans un dictionnaire d'usage comme le *TLFi* :

MARQUAGE, subs. masc. [...] Action de marquer, d'apposer ou d'imprimer une marque, un signe à/sur une chose (de nature diverse, le cas échéant sur un animé), qui permette de la distinguer d'une autre (ou parmi d'autres) semblable(s) ou analogue(s) dans le but de l'identifier, de la retrouver, de la classer (dans le cas d'une série de choses, de les dénombrer). (*TLFi*, mars 2018)

Si, dans le cas présent, nous en restreignons la portée au domaine des relations syntaxiques, le *marquage* désigne pour nous l'ensemble des moyens à la disposition du locuteur pour *marquer, noter, indiquer* l'existence d'une relation grammaticale. En ce sens, le marquage n'a pas de réalisation unique mais il peut au contraire se déployer de différentes façons : lexicalement, prosodiquement, ou graphiquement. Le substantif *marqueur*, quant à lui, désigne plus spécifiquement le produit du marquage. Bien qu'il puisse apparaître aux premiers abords comme le synonyme des mots *conjonctions* et *prépositions*, il se présente selon nous comme un terme de portée beaucoup plus large, englobant tous les *connecteurs* et même plus encore. Car le terme *marqueur* n'est pas davantage équivalent au mot *connecteur* en ce que ce premier transcende le domaine lexical : le *marqueur* peut également être intonatif ou graphique par exemple ; c'est le cas en présence d'une virgule notamment. Le *connecteur*, à l'inverse, ne s'applique qu'aux marqueurs de type lexical, c'est-à-dire les prépositions, les conjonctions et les multiples adverbes de liaison.

Dans nos travaux de recherche, le sujet de l'analyse des *marqueurs* (essentiellement lexicaux) est souvent revenu sur le devant de la scène. C'est une problématique que nous avons étudiée sous différents angles : sous celui de la *grammaticalisation* et donc de la *diachronie* (*ni...ni, soit...soit, tantôt...tantôt, plus...plus, autant...autant, tel...tel*)²⁰⁴ ; de la *réanalyse* en *synchronie* (*de même que, déjà, à peine, soit...soit, tantôt...tantôt, etc.*)²⁰⁵ ; de leur nature et de leur portée syntaxique (*idem*) ; ou encore du mode de liaison des séquences au service duquel ils sont mis (*idem*) ; etc. Partant, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de contester la fiabilité des marqueurs lexicaux, en particulier dans le cas des conjonctions de coordination et de subordination ([1], [a]). Nous avons vu ce faisant que s'ils renseignent rarement sur la nature des relations syntaxiques qu'ils notent, ces marqueurs informent par contre toujours de la réalisation d'une relation syntaxique et c'est à cet égard qu'il est intéressant de les examiner. En effet, nous avons constaté au cours de nos travaux qu'il est impératif de s'affranchir des chaînes de la tradition grammaticale pour proposer une analyse libre et convenable des marqueurs (en particulier, lexicaux), menée uniquement sur la base des observables livrés par le discours²⁰⁶, seuls indices de confiance pour un travail d'identification du

²⁰⁴ Cf. [1], [51].

²⁰⁵ Cf. [1], [27], [29], [36].

²⁰⁶ Les marqueurs corrélatifs *ni...ni, soit...soit* et *tantôt...tantôt* sont à cet égard un cas d'école : étiquetés respectivement « conjonctions de coordination essentielles » (*ni...ni*) et « conjonctions de coordination occasionnelles » (*soit...soit* et *tantôt...tantôt*) par Grevisse & Goosse (1993¹³), ces connecteurs ont reçu de

mode de liaison entre deux groupes. Ci-dessous, nous allons donc rappeler dans un premier temps les différentes raisons pour lesquelles nous avons systématiquement soustrait les marqueurs (lexicaux et graphiques, pour l'essentiel) de la liste des indicateurs d'un mode de liaison spécifique. Nous reviendrons ensuite sur les données qui nous paraissaient en revanche apporter des renseignements utiles sur la construction syntaxique d'une phrase.

Fiabilité du marquage lexical

La question de la fiabilité du marquage lexical se déploie de deux manières différentes selon que (i) l'on considère uniquement les modes de la *subordination* et de la *coordination* et leur rapport aux deux types de *conjonctions*, ou (ii) que l'on y ajoute de surcroît la *juxtaposition* et que l'on admette l'hypothèse d'un marquage de ce mode au moyen des *adverbes de liaison*²⁰⁷. Dans le premier cas, le problème rencontré a exclusivement trait au rapport établi, et trop souvent coulé à tort dans le bronze, entre un connecteur conjonctif et un mode de liaison particulier. La prise en considération des adverbes de liaison comme marques lexicales d'un troisième mode de liaison qu'est la « *juxtaposition* » appelle en parallèle deux autres points de discussion : l'un concerne le statut grammatical de ces adverbiaux connecteurs tandis que l'autre a trait à la pertinence de considérer la juxtaposition comme un mode de liaison. Parce que la première partie de ce mémoire d'habilitation a déjà partiellement répondu à cette deuxième question, procédons dans l'ordre inverse de la présentation de ces différents problèmes et commençons donc par discuter le statut des adverbes de liaison et leur rapport à la juxtaposition.

1. JUXTAPOSITION ET ADVERBES DE LIAISON

En dépit de son entrée tardive dans la nomenclature grammaticale ([26], [a]), le terme *juxtaposition* couvre aujourd'hui un large spectre de phénomènes syntaxiques dont il reste difficile de cerner l'ensemble des contours : comme le soulignait déjà Buysens, « Il suffit de comparer quelques auteurs pour constater qu'il n'y en a pas deux qui disent la même chose à propos de la juxtaposition, de la parataxe ou de l'asyndète » (1974 : 19). Car l'un des premiers problèmes appelés à ce jour par la juxtaposition a trait à la polysémie du terme et aux croisements terminologiques, accrus au fil des périodes, de la notion grammaticale avec d'autres termes tels que :

- la *parataxe* (Juret 1933, Le Bidois & Le Bidois 1938, Meillet 1958, Dubois & al. 1973/2012, Gobbe & Tordoir 1999, Bureau 1978, Neveu 2004, Porée 2011, etc.) ;
- l'*asyndète* (Le Bidois & Le Bidois 1935, Grevisse 1980, Hobæk Haff 1987, Vincenot 1990, Deléchelle 1993, Lagane 1995, Tassard 1996, Marcotte 1997, Forsgren 2000, Stoye 2014, Grevisse & Goosse 2016, etc.),
- mais aussi, plus occasionnellement, l'*apposition* (Etienne 1895, Abbés Calvet & Chompret 1920, Brunot 1933, Le Bidois & Le Bidois 1938 : t.2, Léroty 1993, etc.).

notre part, au terme d'une description de leur fonctionnement et d'une analyse multiforme de la structure à la construction de laquelle ils participent, une analyse en *adverbes (paradigmatisants)*. Cf. [1], [19], [52].

²⁰⁷ À ce niveau, les connecteurs prépositionnels posent en revanche moins de problèmes.

Cette rencontre terminologique, déjà évoquée par Avanzi & alii (2007) ou Béguelin (2010) à partir de la notion de *parataxe*, par Bonhomme (2010) à travers le cas de l'*asyndète*, ou, plus largement, par Antoine (1958), Buyskens (1974) et Garrette (1977) qui ont étudié conjointement les noms *juxtaposition*, *parataxe* et *asyndète*, n'est pas résolue à ce jour. Les limites de la juxtaposition restent définitivement mal établies, constat qui réinterroge directement la pertinence de conserver aujourd'hui la juxtaposition comme *mode de liaison* voire, même, comme *notion grammaticale*.

Pour notre part, nous avons choisi d'écarter la juxtaposition de la liste des modes de liaison²⁰⁸ mais aussi, plus largement, de nos travaux en syntaxe. Controversée et improductive, à l'origine de plus de problèmes qu'elle n'en résout, la juxtaposition ne peut être retenue selon nous au titre d'outil d'analyse. Elle est tout au plus un terme du langage courant, pour désigner, conformément à son étymologie, le *placement d'unités* (linguistiques, mais pas seulement) *côte à côte*.

Partant, si la juxtaposition n'est pas un mode de liaison, il ne saurait y avoir d'adverbes de liaison la marquant lexicalement bien que ce soit là une option défendue quand même par quelques-uns. En effet, alors que la juxtaposition est généralement définie comme le mode de la liaison non marquée du point de vue lexical, nous avons rencontré quelques auteurs dont le discours déroge à ce principe : Andersen (1995) et l'Académie française (1932) admettent par exemple la possibilité, pour la juxtaposition, d'être exprimée au moyen de connecteurs adverbiaux (Andersen, cf. exemples 140 à 143 ; Académie française, cf. exemple 144).

- (140) Son personnage lui avait politiquement échappé, *alors* il l'a symboliquement tué. (*Le Figaro*, « "Pepe la grenouille", devenue symbole de l'extrême droite, tuée par son créateur », 9 mai 2017 : en ligne)
- (141) « Le béton, c'est une éponge, *alors* il faut vraiment siphonner toute l'eau qui se retrouve dedans », a insisté M. Brosseau. (*Le Journal de Montréal*, « Restaurer après une inondation : il faut tout enlever "jusqu'au béton" », 5 mai 2017 : en ligne)
- (142) Le coupable ne peut être qu'Oscar Lecoq. C'était le dernier des onze, il a tué tous les autres *puis* il est mort sous la porte par accident. (MS : 22)
- (143) GLUCK : Ah, ah. Sherlock Holmes lui-même est traité à plusieurs reprises de « sorcier » dans le *Canon*, *pourtant* sa méthode est des plus simples. (MS : 31)
- (144) *Plus* on monte dans la hiérarchie, *moins* on stresse (*Le Monde*, titre d'un article, 2 mai 2017 : en ligne)

Pourtant, ces adverbes sont le plus souvent assimilés à des items coordonnants dans les manuels scolaires (e.g. *Mot de passe CM2 2011*²⁰⁹) ou dans les grammaires contemporaines (e.g. Braun & Cabillau 2007 ; Grevisse & Goosse 2016¹⁶ ; Riegel, Pellat & Rioul 2016⁶).

Il y a coordination [...], lorsque la phrase complexe est formée d'une séquence de propositions juxtaposées dont la dernière au moins est reliée aux autres par un mot de liaison, qui peut être soit une conjonction de coordination, soit un adverbe de liaison (Riegel, Pellat & Rioul 2016⁶ : 781)

²⁰⁸ Qui, pour nous, est définitivement binaire : *subordination versus coordination*. Cf. partie 1.

²⁰⁹ « Une phrase complexe contient plusieurs verbes conjugués, donc plusieurs propositions. Ce peut être plusieurs propositions indépendantes. Dans ce cas, elles sont reliées entre elles : [...] - par une conjonction de coordination (*mais – ou – et – donc – or – ni – car*) ou par un adverbe (*alors – puis – ensuite...*). Ce sont des propositions coordonnées » (*Mot de passe CM2*, 2011 : 198).

À ce titre, les adverbes de liaisons abondent dans le sens d'une *coordination marquée* plus qu'ils ne défendent l'option d'une *juxtaposition formelle*.

En outre, l'option d'une absence de lien entre la juxtaposition et les connecteurs adverbiaux est renchérie pour nous par le fait même que, comme en présence d'une conjonction de coordination, les unités linguistiques jointes par un adverbe de liaison demeurent souvent homofonctionnelles²¹⁰ : généralement, aucune relation d'incidence externe n'est remarquée entre les deux groupes (syntagmatiques/propositionnels) liés par l'adverbe connecteur, propriété définitoire du mode de la *coordination*. Car dans un système fondamentalement binaire, il ne peut y avoir de troisième option : structurellement, et donc indépendamment de la question du marquage, soit une relation d'incidence est remarquée, soit elle ne l'est pas. Cette façon d'envisager les liaisons syntaxiques implique en outre de pouvoir ramener les énoncés comme *plus...plus* illustré en (144) à l'un des deux seuls schémas possibles : en regard du critère de l'incidence, il ne peut s'agir que d'une coordination de deux propositions (pas de liaison d'incidence entre les séquences linguistiques jointes) ou d'une subordination de la première proposition à la deuxième (liaison incidentielle)²¹¹.

Au final, il paraît donc hasardeux de retenir le critère des adverbes connecteurs comme marques lexicales de la juxtaposition, principe qui est d'ailleurs rejeté par la grande majorité des auteurs d'hier et d'aujourd'hui.

2. RAPPORT DES CONJONCTIONS AUX MODES DE LA COORDINATION ET DE LA SUBORDINATION

La question du marquage ne doit par ailleurs pas occulter le problème, bien connu de tous les linguistes, de l'absence de garantie qu'offrent les conjonctions en matière d'identification du type de connexion syntaxique. Le problème d'indexation des termes connecteurs n'est pas récent : « Critère peu sûr », écrivaient déjà Le Bidois & Le Bidois (1938, t.2), cette pratique s'apparente même à « un cercle vicieux. Car si la nature de la proposition dépend de celle de l'outil syntaxique qui lui sert d'introducteur, et la nature de ce dernier, de celle de la proposition introduite, alors nous sommes au rouet » (*ibid.*) – remarque qui, pourtant, ne les avait pas empêchés de préserver la correspondance entre le mode de liaison et la nature de la conjonction... Brunot avait déjà réalisé le même constat deux années plus tôt :

Indécision dans le caractère de diverses phrases. – Il n'est pas toujours facile de reconnaître s'il y a subordination. On s'en fie aux conjonctions : *car* est coordonnant, *parce que* est subordonnant. Le critère est peu sûr, et avec certaines conjonctions il fait défaut. *De sorte que* est aussi bien coordonnant que subordonnant. De même les synonymes : *de manière que*, etc., ex. : *il vous a donné le denier à Dieu ? Oui. De sorte que l'appartement est loué.* On peut faire des observations analogues sur *tandis que*, *au lieu que*. (Brunot 1936 : 27)

Les trois séries d'exemples contemporains données ci-dessous (145 à 147) témoignent bien de la pertinence, aujourd'hui encore, du problème soulevé hier par Brunot (1936) et Le Bidois & Le Bidois (1938).

²¹⁰ Sauf dans certaines structures corrélatives isomorphes, par exemple : *plus...plus, autant...autant*, etc.

²¹¹ Pour rappel, en ce qui nous concerne, nous avons opté pour la voie de la subordination en regard de la focalisation possible de la première prédication. Cf. [1], [38], etc.

- (145) (a) j'aime bien ce jeu *car* il y a des robes qui sont trop belles *et parce que* ma passion c'est les chevaux (et surtout les licornes) ! (internet, <http://www.jeux-fille.fr/jeux-habillage/jeu-de-la-licorne.html>)
 (b) Plus pessimiste, Francis, retraité comme beaucoup de votants, pense que le PS « ne va avoir aucun candidat au second tour ». Dans l'isoloir, il a mis le nom de Manuel Valls dans l'enveloppe « *car* il dégage une belle autorité *et parce qu'*il n'est pas guidé par une idéologie ». (*Courrier picard*, « De Lille à Toulouse, les sympathisants socialistes votent souvent sans entrain », 22 janvier 2017 : en ligne)

Dans ce premier lot d'exemples, la coordination d'une prédication ouverte par *car* avec une proposition ouverte par *parce que* questionne en effet directement l'indexation différente de ces deux connecteurs : ou bien le premier n'est pas une conjonction de *coordination*, ou bien le second ne serait pas tant une conjonction de *subordination*.

- (146) (a) J'ai bavardé un peu follement, comme il m'arrive toujours quand je vous écris, mais *c'est car* vous me suggerez une telle congénialité, une telle charge d'amitié *que* je m'abandonne de la façon la plus désarmée. (F. Fellini, G. Simenon, Cl. Gauteur, *Carissimo Simenon, mon cher Fellini*, 1998, p. 78)
 (b) Sur Instagram, Zlatan a posté une photo où il pose face à Paul Pogba. En légende, il taquine son nouveau camarade : "*Finalemnt, mon maillot l'a fait revenir*". Insinuant que *c'est car* il a vu que Zlatan a signé à Manchester *qu'*il s'est lui aussi décidé à venir. (*Public*, « Paul Pogba et Zlatan Ibrahimovic : Déjà complices à Manchester ! », 14 août 2016 : en ligne)
 (c) Vous croyez que *c'est car* il a un problème d'alcool *qu'*il ne sait pas gérer sa com ? Mais il l'avait très bien gérer jusque là en faisant silence radio. (*NouvelObs - Rue 89*, commentaire suite à l'article « Renaud, téléthon à lui tout seul d'une presse garde-malade », 22 juin 2015 : en ligne)

Cette deuxième série d'exemples témoigne de surcroît de la possibilité de focaliser une proposition ouverte par *car*. Or, en admettant que le clivage en *c'est...que* traduise l'intégration syntaxique d'un groupe (syntagmatique ou propositionnel) dans une phrase (matrice) comme nous le pensons (cf. partie 1), ces trois énoncés ne vont donc pas sans questionner une nouvelle fois le statut de conjonction de coordination du mot *car* : la proposition qu'il ouvre étant focalisable, *car* serait-il finalement un marqueur de subordination ? Une réponse positive à cette dernière question n'étonnerait pas en regard de l'énoncé qui suit,

- (147) *Si* je te demande où tu vas, ce que tu fais, qui t'écrit, *c'est car* je crains qu'il ne t'arrive quelque chose ou que tu ne sois menacé par des gens qui te veulent du mal. (Demey C., *L'éducation par les mots*, 2007, p. 61)

où le remplacement de *parce que* par *car* dans la construction « *Si..., c'est parce que...* » ne semble poser aucun problème.

Car n'est évidemment pas un cas isolé. Au contraire, les exemples abondent. Nous avons d'ailleurs interrogé déjà le statut de *et* à plusieurs reprises dans la première partie de ce mémoire d'habilitation ; de même que la nature de *que*, avec qui le connecteur *et* alterne dans les subordinations inverses. *Ni* en est un autre exemple : prototypiquement rangé parmi les conjonctions de coordination, nous avons rappelé ci-dessus les raisons qui nous poussent à l'indexer aux côtés des adverbes connecteurs, en particulier de type paradigmatissant²¹². S'en remettre aveuglément aux marques lexicales reste donc une pratique périlleuse : dans la mesure où les conjonctions de coordination ne font pas plus la coordination que les conjonctions de subordination ne traduisent une subordination, il

²¹² Cf. partie 1.

nous semble trop hasardeux de retenir le critère de la carte d'identité du connecteur comme indice de la nature de la relation syntaxique qu'ils marquent.

Fiabilité du marquage non lexical

Les marqueurs non lexicaux ne sont pas des indices beaucoup plus probants que les connecteurs dans le cadre d'une définition ou d'une caractérisation des relations syntaxiques. Qu'il soit graphique ou prosodique, en effet, le marquage non lexical ne renseigne pas mieux sur la nature d'une connexion syntaxique entre deux groupes. Pour la prosodie, c'est un fait déjà exposé dans la première partie de ce mémoire²¹³. La ponctuation, en revanche, a été peu discutée encore dans ce document de synthèse. Elle a pourtant fait l'objet d'une discussion spécifique dans notre ouvrage [a] à l'occasion d'un examen des limites, minimale et maximale, du champ d'application de la juxtaposition en syntaxe synchronique.

1. MARQUAGE PAR LA PONCTUATION

Pour beaucoup de grammairiens et de linguistes, la particularité de la juxtaposition réside précisément dans l'*absence* (e.g. Damourette & Pichon 1911-1930, Gougenheim 1938/1939, Tesnière 1965, Dubois & al. 1973/2012, Garrette 1977, Tassard 1996, Neveu 2004, Marillier 2010) ou la *suppression* (e.g. Dordan-Crognier 2005) de tout marqueur lexical. S'il est difficile de trancher en faveur d'une *absence* ou d'une *suppression*, il est ressorti au demeurant de notre examen diachronique des discours que la liaison sans marqueur lexical connaissait très souvent une compensation formelle par le biais de la ponctuation, habituellement une virgule,

- (148) (a) Quelque chose venait de se passer, Rodriguez semblait tétanisé, je regardai vers le haut de l'escalier. Et je compris tout. (MS²¹⁴ 55)
(b) Personne dans la salle ne comprenait où McGonaghan voulait en venir, et cette incertitude mêlée de crainte créait une ambiance électrique. Jean-Patrick se rongait les ongles, Eva se les limait, Dolorès se les plantait dans le ventre, Oscar se les fourrait dans le nez, Durieux les ignorait. (MS 145)

un point-virgule,

- (149) (a) Ses parents tremblent encore au souvenir des dégâts occasionnés par la terrible bibliothèque rose ; ces années où l'enfant, après avoir ingéré l'intégrale de la série *Oui-Oui*, affirmait être un pantin de bois et exigeait d'être ciré toutes les semaines. (MS 29)
(b) Là, une photographie d'Irène Adler faisait de l'œil à un portrait du détective par Sidney Paget ; ici, une seringue, une loupe et un violon jouaient les objets symboliques d'un air détaché à côté d'une panoplie de poignards et de pistolets. (MS 59)

ou un deux-points.

- (150) (a) En quelques heures, un engrenage fatal avait tout fait dérapier : une tempête de neige avait éclaté, les clients s'étaient montrés plus odieux les uns que les autres, et son propre fils,

²¹³ Cf. partie 1, § « Identification de la relation d'incidence : 1. Quels tests privilégier ? ».

²¹⁴ Pour « *Mystère Sherlock* », ouvrage de J.-M. Erre (2012) qui nous a servi de corpus pour l'analyse de la « *juxtaposition* » en tant que notion grammaticale.

censé occuper le poste de veilleur de nuit, n'était toujours pas arrivé à minuit passé et restait injoignable. (MS 15)

(b) Ainsi Gluck vit-il une relation très intense avec la littérature : chaque fois qu'il se plonge dans une œuvre, il entre dans une telle empathie avec l'auteur ou le personnage que sa personnalité s'en trouve modifiée. (MS 29)

En effet, à l'image des discours d'hier, presque tous les textes contemporains étudiés, que leur visée soit pédagogique ou scientifique, citent la ponctuation pour caractériser la juxtaposition. Par contre, tous les auteurs ne s'accordent pas sur la quantité d'éléments ponctuant capables d'engendrer une juxtaposition. Limitée aux signes de ponctuation faible de l'avis de nombreux auteurs, la juxtaposition pourrait être rendue par tout signe de ponctuation d'après Blois & Bar (1975 : 51, 58) ou Wilmet (2010 : 684-685) : virgule, point, point-virgule, points de suspension, point d'exclamation, etc. sont autant de symboles propices à la réalisation d'une juxtaposition²¹⁵.

À l'écrit, la juxtaposition use d'une batterie de signes de ponctuation : la virgule, le point-virgule, les deux-points, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les points de suspension. (Wilmet 2010⁵ : 684)

Mais dans ce cas, quelles limites assigner à la juxtaposition ? Où s'arrête la liaison des propositions juxtaposées ? Où commence le texte ? Les exemples (151) et (152) font-ils intervenir le procédé de la juxtaposition au niveau des passages mis en italique ?

(151) Je m'appelle Audrey Marmouzin et je suis journaliste. C'est la fleur au fusil que j'ai débarqué vendredi dernier à Meiringen pour conclure mon enquête sur les holmésiens en assistant au colloque organisé par le professeur Bobo. *Colloque* à l'issue duquel devait être désigné le titulaire de la toute première chaire d'holmésologie à la Sorbonne. « Le genre de poste pour lequel on serait prêt à tuer », avait dit le professeur Bobo pour s'amuser. *Sauf qu'autour de moi*, à l'heure où j'écris, il n'y a plus personne pour rire. (MS 22)

(152) – Il faut trouver une explication à cette catastrophe ! gémit Rigatelli en entamant une bouteille de Martini pour diluer le vermouth. *Sinon* mon hôtel ne s'en remettra jamais ! (MS 22)

Face aux sérieuses questions qu'appelle toute définition large de la juxtaposition, il semble plus aisé de restreindre les limites de cette dernière à quelques signes de ponctuation bien choisis, généralement la *virgule*, les *deux-points* et le *point-virgule*²¹⁶ (Baccus 2002 : 106). Pourtant, les point-virgule et deux-points sont deux signes de ponctuation qui appellent à leur tour un commentaire. Wagner & Pinchon (1962) en faisaient déjà mention pour le point-virgule,

« Remarques. – 1. Dans l'analyse de ces phrases, on suivra les indications fournies par la *ponctuation* du texte. [...] De ce point de vue, l'interprétation du point et virgule (;) est souvent délicate. C'est un signe ambigu qu'on peut interpréter de deux manières dans la lecture à haute voix. [...] » (Wagner & Pinchon 1962 : 506)

tandis qu'Ayer, en 1885, avait dressé avant eux un constat semblable à partir du double point :

²¹⁵ Sans compter, comme le relève Wilmet, le fait que la série des « signes de ponctuation comport[e] aussi les blancs, les guillemets [...], les parenthèses, le trait d'union, le pied de mouche, le tiret, l'accolade, les barres obliques, les chevrons et l'alinéa » (2010⁵ : 685). Par conséquent, cet extrait illustre-t-il une liaison par juxtaposition : « Le professeur Gluck [...] est un véritable caméléon. Il en possède la douceur du regard exorbité, la finesse du grain de peau reptilien, mais aussi l'extraordinaire capacité d'adaptation à l'environnement (*quant à la longueur de sa langue, je n'ai jamais osé vérifier*). » (MS 28-29) ?

²¹⁶ Cette tendance reste la plus représentée depuis le XIX^e siècle (cf. [a]).

Les deux-points se mettent souvent à la place du point-virgule dans la phrase de coordination quand il y a simple juxtaposition, c'est-à-dire lorsque la conjonction n'est pas exprimée et que la seconde proposition développe, explique ou confirme l'idée contenue dans la première : [...] (Ayer 1885 : 689)

Dans ce cas, faut-il interpréter l'énoncé « *Elise a manqué le car ; elle se rendra donc à l'école à pied* » comme le résultat d'un souhait d'unir les deux propositions ou de les dissocier ? Il n'y a, pour toute réponse acceptable, que celle du choix de l'auteur en amont, ou celle du lecteur en aval. Selon nous, cette question suffit à (dé)montrer en quelques mots l'absence de légitimité du critère de la ponctuation en syntaxe. C'est dans ce sens d'ailleurs que le Groupe de Fribourg (2012) a proposé cette remarque :

Les signes de ponctuation, en effet, ne transcrivent pas avec constance une seule et même articulation du discours, mais recodent de façon opportuniste des données linguistiques de toute nature, tantôt intonatives, tantôt syntaxiques, tantôt modales, tantôt sémantico-lexicales, quand ce ne sont pas des contenus implicites. (Groupe de Fribourg 2012 : 15-16)

Quant à la virgule, dernier signe de ponctuation avant la liquidation totale du critère du marquage graphique, celle-ci n'échappe pas davantage aux problèmes en regard notamment de la multiplicité de ses emplois différents (Wilmet 2010⁵ : 685 ; Groupe de Fribourg 2012 : 16-17) ainsi que l'illustrent ces trois extraits présentant respectivement un *détachement* (153), une *apostrophe* (154) et une *incise* (155).

(153) *Devenu opiomane et suicidaire pendant l'écriture d'une thèse sur le spleen chez Charles Baudelaire, il se fit arrêter par la police dans le port du Havre au moment où, déguisé en albatros, il tentait de monter sur un voilier en hurlant : « Mes ailes de géant m'empêchent de marcher, bordel ! »* (MS 29)

(154) – Vous me décevez, *messieurs*. (MS 19)

(155) – Vous devriez vous calmer, *intervint Gluck*, je crois entendre le professeur Bobo dans le hall. (MS 63)

Au demeurant, l'observation des dislocations à gauche²¹⁷ à l'écrit invite une nouvelle fois le Groupe de Fribourg à revenir sur le caractère définitivement subjectif de l'utilisation de la ponctuation, ici de la virgule :

[...] à une structure syntaxique donnée correspondent généralement plusieurs variantes de ponctuation, comme le prouve un examen rapide de quelques configurations notoires :

Dislocations à gauche. La virgule, indice graphique habituel de ce genre de détachement (13a), peut faire défaut (13b) ; on trouve aussi à sa place deux points (13c), ou des points de suspension (13d) :

(13) (a) Ça, je ne supporte pas ! (C. Sarraute)

(b) Le patron il tolérait tout. (Céline)

(c) Vertige : certainement pas. (Angot)

(d) Et pourtant, ce visage qui avait été le sien pendant si longtemps... Elle ne le reconnaissait plus. (R. Gary)

(Groupe de Fribourg 2012 : 17-18)

De manière générale, la ponctuation ne peut donc être que la source de nouvelles joutes oratoires lorsqu'elle est évoquée pour l'analyse d'une relation syntaxique. Résultat bien souvent d'un choix – par définition, *subjectif* – du locuteur, le signe de ponctuation, quelle que soit sa forme, doit attirer la méfiance du syntacticien. Comme il ne peut servir d'argument pour établir les limites de la juxtaposition, le signe de ponctuation ne peut davantage nourrir une discussion autour de la nature d'une relation syntaxique quelconque. C'est pourquoi nous avons systématiquement marginalisé ce (non-)argument

²¹⁷ Bien que le Groupe de Fribourg dresse ensuite le même constat à partir des *circonstanciels antéposés* et des *listes, retouches et énumérations* (2012 : 18-19).

dans nos travaux de recherche, considéré autrement pour sa seule fonction démarcative²¹⁸.

2. MARQUAGE PAR LA PROSODIE

Le marquage prosodique est un autre critère discuté à l'occasion de notre critique de la juxtaposition ([a]) quoique la qualité de ce paramètre aie été régulièrement appréciée, avant cela déjà, au fil de nos travaux sur la subordination prédicationnelle ([1], [11], [25], [38]). L'apport et la richesse des renseignements livrés par la prosodie sont aujourd'hui incontestables, mais la mélodie réussit-elle à apporter des éléments d'information nouveaux pour l'analyse d'une relation syntaxique ? Nous avons déjà répondu en grande partie à cette question dans le premier chapitre de ce mémoire d'habilitation : dans la lignée des travaux de Martin (2009, 2013), du Groupe de Fribourg (2012), d'Avanzi (2012) ou encore d'Avanzi & Johnsen (2015), nous avons retenu plus haut le critère du marquage prosodique pour les informations qu'il livre sur la formation de groupes prosodiques et, partant, sur la segmentation des groupes syntaxiques possiblement à opérer. Mais l'intonation ne renseigne pas davantage sur la nature de la liaison syntaxique (subordonnante, coordonnante) que la ponctuation ou les différents connecteurs. Elle invite tout au plus au rassemblement de groupes syntaxiques comme le rappelle Blanche-Benveniste par le biais de cet extrait :

Comment rendre compte du lien entre trois constructions verbales successives qui ne sont [nous ajouterons : *lexicalement*] ni subordonnées, ni coordonnées, mais dont on a le sentiment net qu'elles forment un ensemble ? :

- on réduit on réduit il arrive un moment où on ne peut plus réduire [...]

L'effet de redoublement intensif, *on réduit, on réduit*, équivalent à *on a beau réduire*, invite à regrouper les deux premières, sans qu'il y ait pourtant un signe grammatical de regroupement. La troisième, *il arrive un moment où on ne peut plus réduire*, interprétée comme conséquence des deux premières, forme le second volet de l'ensemble, sans qu'intervienne un lien morphosyntaxique. (Blanche-Benveniste 2000 : 112)

La perspective microsyntaxique, qui n'est bien entendu pas celle adoptée par Blanche-Benveniste, peut conduire à parler de *juxtaposition* pour désigner ces liaisons propositionnelles lexicalement non marquées. En effet, même si la juxtaposition est très souvent caractérisée par le marquage graphique et se trouve de ce fait étroitement associée au domaine de l'écrit, quelques auteurs – ils ne sont pas bien nombreux : e.g. Wagner & Pinchon (1962), Buysens (1974), Marcotte (1997), Neveu (2004), Wilmet (2007, 2010⁵), Rouyarenc (2010) – ont proposé d'introduire le critère du marquage prosodique ou mélodique en compensation du marquage graphique interpropositionnel absent à l'oral²¹⁹ :

²¹⁸ Dans le cadre notamment de l'étude des structures corrélatives isomorphes et non marquées.

²¹⁹ Pourtant, les exemples avancés à la suite de ces propositions sont toujours ou tirés de romans classiques et analysés après coup avec les outils de l'écrit (normé), ou tout simplement inventés pour les besoins de l'illustration, dans le plus grand respect cette fois encore des règles syntaxiques du (bon) code écrit. Sur cette question, Rouyarenc (2010) et Wilmet (2010⁵) se démarquent toutefois quelque peu des autres auteurs en présentant des exemples sinon toujours authentiques, du moins plus proches des énoncés spontanément produits à l'oral, du type : (i) « Mais *je pense elle était condamnée* par son numéro 6 tout en dehors dans les stalles. » (*Angers Info*, commentaire à l'article « Quinté. La poule d'essai des pouliches à Deauville ce samedi 13 mai 2017 », 11 mai 2017 : en ligne). (ii) « Voilà ma vie de chroniqueur numérique. A laquelle, *il faudrait j'ajoute* ma mère qui, quand je l'ai au téléphone commence systématiquement par "ah, j'ai

Les phrases complexes à propositions juxtaposées ou coordonnées.

Ce qui caractérise ces phrases, c'est :

1. [...]
2. qu'il manque à chacune de ces propositions, *sauf à la dernière*, une *mélodie conclusive*, et qu'on ne les sépare pas par une pause *forte*. (Wagner & Pinchon 1962 : 506)

La juxtaposition, ou asyndète, est une forme de coordination sans morphème conjonctif coordonnant. *À l'oral*, elle est marquée par une *pause* ; à l'écrit par une virgule. (Marcotte 1997 : 78)

Le propos de ces deux citations n'est pourtant pas tout à fait exact en regard des résultats qu'apporte l'analyse acoustique d'un exemple authentique comme celui-ci, puisé dans le *Corpus de français parlé parisien (CFPP 2000)* :

- (156) spk1 [2389.415] : c' que vous racontez parce que + au fond v- vous êtes une des rares personnes qui dise aussi les notes et euh la rencontre d'un +
spk2 [2398.083] : ah oui
spk1 [2399.082] : d'un enseignant
spk2 [2400.067] : non il était il était génial j'avais plaisir à travailler + le français + alors qu'avant oui + c'est le français qui le le un prof qui y a deux phrases qui m'ont marqué + "le français n'est pas un don le français se travaille on ne naît pas bon en français on le devient"
spk1 [2413.807] : alors pourtant il ne vous continuez à dire " je n'étais pas doué"
spk2 [2417.132] : j'étais pas doué j'ai beaucoup euh progressé grâce à lui beaucoup j' l' ai eu trois ans d' suite en fait et euh donc j'ai fait énormément d' progrès + euh + à l' à l'oral euh + comme à l'écrit il m'a appris un peu à + plusieurs choses mais c'est vrai que mais c'est surtout en fait que j' voulais faire médecine j' me suis pas vraiment posé d 'questions en fait + enfin y en avait qui s'demandaient "est-ce que j' vais faire une prépa une fac" + moi c'était vraiment ça + je savais où j'allais (CFPP2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7°)

Outre la difficulté d'identifier des relations de juxtaposition prédicationnelles dans cet extrait (quelconque et plutôt représentatif de la langue parlée) en raison de l'abondance de phénomènes propres aux productions spontanées qui s'y entremêlent (ruptures de construction, reformulations, chevauchements, piétinements, hésitations, etc.), l'analyse acoustique de cet exemple, et en particulier de l'enchaînement²²⁰ « *le français n'est pas un don le français se travaille on ne naît pas bon en français on le devient* »²²¹, montre que :

- (a) toutes les juxtapositions propositionnelles ne se traduisent pas par une pause, même très courte (cf. fig. 55, 56 et 57 *infra*) ;
- (b) que la finale montante signalant la fin d'une proposition mais la continuité du discours n'est pas toujours remarquable (cf. fig. 57 *infra*) ;
- (c) et qu'une finale conclusive, avec une mélodie descendante, n'est pas même toujours identifiée à la fin d'un enchaînement discursif (cf. fig. 57 *infra*).

En effet, si notre intuition nous invite à distinguer quatre prédications dans la séquence prélevée de l'exemple (156) – que l'on tendrait à apparier de la façon suivante :

Première série : [le français n'est pas un don]_{Préd1} [le français se travaille]_{Préd2}

Deuxième série : [on ne naît pas bon en français]_{Préd3} [on le devient]_{Préd4}

beaucoup aimé l'autre jour quand tu as parlé de.... ah, c'était quoi encore ?.... ça parlait de....." » (*France Culture*, « Chronique pour ceux qui ne comprennent rien (ou tout) à Internet », 20 octobre 2016 : en ligne).

²²⁰ Choisi parce qu'il se rapproche probablement le plus des réalisations typiques de l'écrit normé, ce qui en facilite bien entendu l'analyse mais qui permet également, en conséquence, de mieux faire ressortir les points de discussion que nous soulèverons ci-dessous.

²²¹ Qui relève du discours rapporté.

l'on s'attendrait donc à rencontrer, conformément aux prescriptions de Marcotte (1997), une suite de trois *pauses*, plutôt *courtes* en regard de ce qu'ont avancé Wagner & Pinchon (1962). Or, l'analyse de ce passage au moyen du logiciel *Praat* révèle qu'il n'en est rien : une seule pause est remarquée, et elle se situe aux confins des deux séries senties à la lecture de la retranscription (fig. 55).

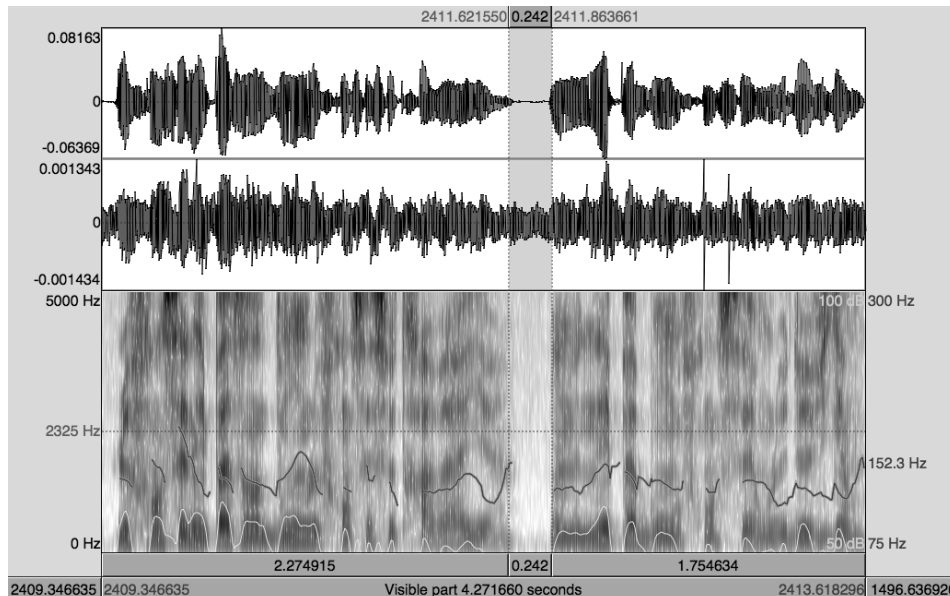


Figure 52 – Analyse sous *Praat* de l'énoncé : [le français n'est pas un don] [le français se travaille] + [on ne naît pas bon en français] [on le devient] (CFPP 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7°)

Dans le premier groupe biprédicatif discerné, l'enchaînement des deux propositions se fait au niveau de la césure marquée par la ligne verticale en pointillés sur la figure 56 : la première séquence, qui constitue pour nous la première prédication, se termine par un ton haut qui indique que la production n'est pas achevée, qu'il y a une continuité prévue ; mais cette continuité, qui est assurée par la deuxième proposition, n'est pas précédée d'une pause. L'enchaînement est immédiat et il n'y aurait donc, si l'on confronte la théorie à la pratique, tout au plus qu'une seule et même proposition à en croire le discours de Marcotte (1997).

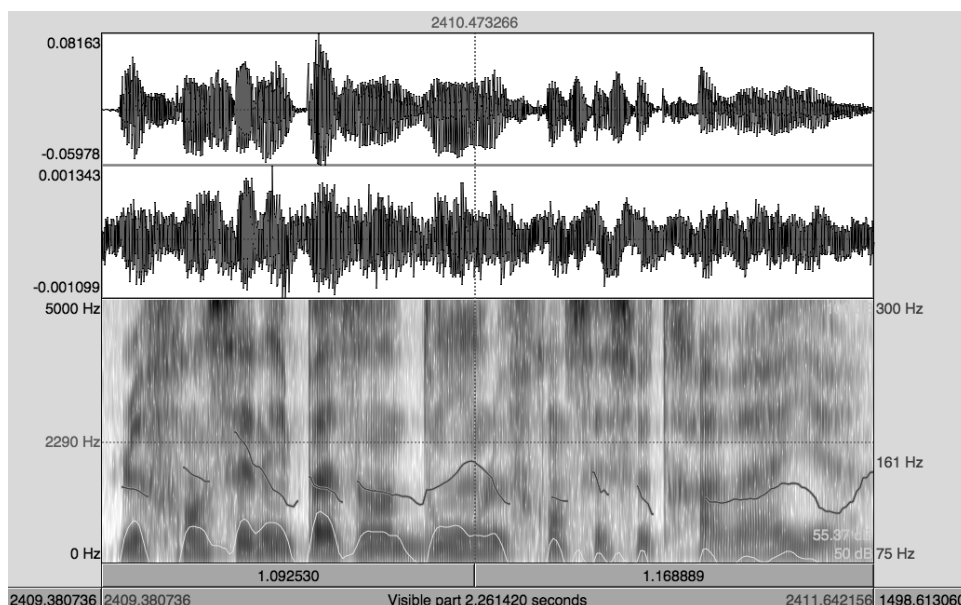


Figure 53 – Analyse sous Praat de l'énoncé : [le français n'est pas un don] [le français se travaille] (CFPP 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7°)

Le constat est identique au terme de l'observation du spectrogramme suivant (fig. 57), sur lequel la séparation des deux prédications suggérée plus haut est à nouveau marquée par la ligne verticale en pointillés mais non par une pause, même brève.

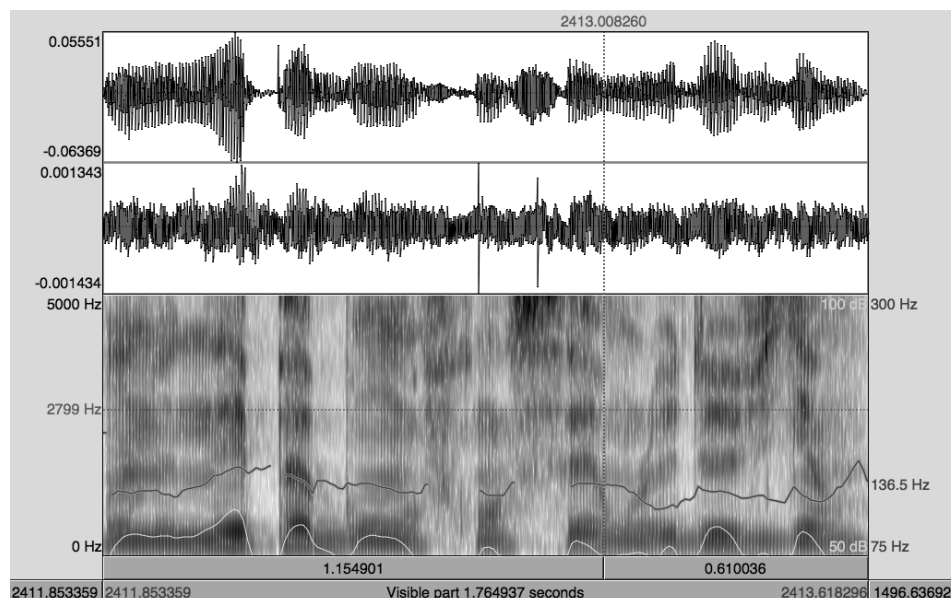


Figure 54 – Analyse sous Praat de l'énoncé : [on ne naît pas bon en français] [on le devient] (CFPP 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7°)

Quant à la mélodie conclusive qui devrait en principe signaler l'achèvement de chacun des deux groupes propositionnels distingués sur la base du sens, puisque c'est l'une des deux caractéristiques des liaisons propositionnelles à l'oral selon Wagner & Pinchon (1962 : 506), elle ne se vérifie pas du tout dans ce cas-ci : l'intonation ne redescend au terme d'aucune des quatre propositions repérées ; toutes se terminent au contraire par un ton haut (H) sinon très haut (H+).

Cette paire d'enchaînements propositionnels aurait pourtant pu être retranscrite ainsi : « *Le français n'est pas un don, le français se travaille. On ne naît pas bon en français, on le devient.* ». Admettre cette proposition de transcription implique de reconnaître le principe que toute virgule à l'écrit ne se traduit pas par une pause à l'oral... Ce propos abonde dans le sens de cette remarque que Blanche-Benveniste avait formulée à l'issue de l'observation d'une série d'autres productions orales spontanées :

On est obligé d'admettre que la ponctuation forme un système autonome de démarcations graphiques, qui n'a pas de correspondance directe avec les faits de prononciation. On aimerait pourtant bien pouvoir dire que, en correspondance avec le point de la fin de phrase à l'écrit, il y a régulièrement une pause bien marquée à l'oral. C'est en grande partie vrai pour la lecture d'un texte. C'est faux pour la plupart des autres situations de langue parlée. (Blanche-Benveniste 2000 : 32)

Partant, il n'est pas difficile de comprendre que la prosodie échoue forcément à éclairer le caractère plus ou moins incidentiel d'une relation syntaxique si, en amont déjà, elle peine à permettre l'identification de ces relations syntaxiques.

Finalement donc, comme l'argument du marquage lexical ou graphique précédemment, le critère mélodique ou prosodique se révèle peu satisfaisant pour caractériser les liaisons

syntaxiques. Il n'est pas toujours fiable non plus pour la segmentation d'un énoncé oral en prédications (qui seraient donc bel et bien des unités de l'écrit ?). La prosodie apporte évidemment des informations sur la segmentation d'un énoncé, c'est d'ailleurs ce qui permet l'intelligibilité d'un discours oral ; mais dans le cadre d'une analyse (micro)syntaxique, les renseignements apportés ne sont pas toujours probants pour le syntacticien, conclusion qui abonde dans le sens de celle proposée plus tôt par Avanzi (2012).

Commutation (im)possible des marques graphiques et lexicales

Il n'est pas rare en français qu'un signe de ponctuation vienne doubler la réalisation d'un connecteur, notamment coordonnant et subordonnant. En voici quelques exemples parmi tant d'autres :

- (157) Mais les essuie-glaces mérovingiens tenaient le choc, les pneus cloutés artisanalement se gaussaient du verglas, *et* le taxi montait sans faillir le long de la route menant à l'hôtel Baker Street, sous les applaudissements enthousiastes de quelques autochtones hydratés au schnaps. (MS 28)
- (158) Alors Luigi, réputé dans tout le canton pour ses initiatives pleines de bons sens, trouva judicieux de quitter l'hôtel en pleine nuit et en 2CV sous une terrible tempête de neige, *car* il était écrit « Heureux les simples d'esprit ». On retrouva sa voiture au matin aplatie contre une congère, *et* le brillant stratège mit deux jours à décongeler, sous le regard ému de son fils qui était resté au lit en voyant le premier flocon. (MS 15)
- (159) Luigi Rigatelli, propriétaire éploré, essaya bien de négocier la pitié du lieutenant contre un jambon d'Aoste affiné douze mois, *mais* Poséidon était aussi incorruptible que végétarien. Et puis on dira ce qu'on voudra, *mais* un camion de pompiers pour ouvrir une porte, y a pas mieux. (MS 16)
- (160) Mais le lieutenant n'écoutait déjà plus, *parce qu'*un Poséidon n'écoute pas un Flipo, *et* parce qu'il sentait qu'il n'y avait plus une minute à perdre. (MS 16)
- (161) « Un certain Oscar Lecoq. Il a appelé la police il y a une demi-heure, *quand* les réseaux téléphoniques ont été rétablis. » (MS 19)
- (162) – Derrière la porte d'entrée ? fit le lieutenant Poséidon en ouvrant de grands yeux sur la susdite porte, *qui* gisait au sol avec un grand camion de pompiers dessus. (MS 19)

Outre leur combinaison, il arrive qu'un marqueur lexical de type coordonnant ou subordonnant puisse commuter avec un signe de ponctuation, de même qu'un marqueur graphique peut parfois être remplacé par un mot coordonnant ou subordonnant. S'il n'est pas systématique, le principe se vérifie néanmoins pour les liaisons syntagmatiques comme pour les liaisons prédicationnelles :

- (163) **Liaison syntagmatique : commutation possible de la virgule avec *et***
Le cocktail *un tiers consternation, deux tiers embarras avec beaucoup de verre pilé* avait jeté un froid dans le hall de l'hôtel Baker Street. (MS 19)
- (164) **Liaison propositionnelle : commutation possible de la virgule avec *car* ou *puisque***
Post-it du professeur Bobo : les rumeurs sur mon état de santé sont grotesques, j'ai une mémoire de jeune homme. (MS 48)
- (165) **Liaison propositionnelle : commutation possible de la virgule avec *car* ou *parce que***
– Ne vous moquez pas de moi, je ne suis pas d'humeur. (MS 51)
- (166) **Liaison propositionnelle : commutation possible de la virgule avec *car*, *parce que*, *étant donné que*, *vu que*,...**
– Je lui demanderai s'il est disponible pour votre accouchement, il a l'habitude des visions d'horreur. (MS 58)

(167) **Liaison propositionnelle : commutation possible de la virgule avec *que***

Il dirait, il faut vendre l'envie d'y aller comme candidat, comme électeur, comme mandataire, et comme observateur. Il faut mettre de la passion dans l'affaire. (*Le Nouvelliste.com*, « Qui aura le courage de ne pas accepter d'avance l'échec qui se profile ? », 25 octobre 2016 : en ligne)

Par-delà les apparences, s'il y a un phénomène qu'illustrent ces exemples selon nous, ce n'est pas tant la possibilité pour un signe de ponctuation de commuter avec un coordonnant ou un subordonnant que la commutation de coordonnants et de subordonnants avec leur *absence*. Menue en apparence, cette rectification éclaire dès lors les cas où la commutation n'est pas opérable. Car il est une série de situations, en effet, où la commutation se voit empêchée : lorsqu'on considère l'ensemble des marqueurs lexicaux (tab. 8), l'on se rend compte que, si elle est facilitée du côté des liaisons coordonnantes, la commutation n'est pas toujours envisageable pour toutes les subordinations : elle est impossible notamment lorsque les relations d'incidence sont rendues au moyen d'une préposition par exemple, la préposition spécifiant la fonction du groupe qu'elle ouvre dans la phrase. Elle est pareillement proscrite quand la liaison est marquée par un pronom relatif du fait même que ce dernier réunit en son sein à la fois les propriétés des connecteurs et des pronoms.

	Subordonnants	Coordonnants
Connecteurs	<ul style="list-style-type: none">• Préposition• Conjonction de subordination• Pronom relatif• Adverbes²²²	<ul style="list-style-type: none">• Conjonction de coordination• Adverbe de liaison

Tableau 8 – Synthèse des connecteurs possibles pour les liaisons séquentielles en français

Les prépositions et les pronoms relatifs provisoirement écartés, il apparaît également que tous les connecteurs subordonnants (classiquement admis comme tels) ne commutent pas avec leur absence en toutes circonstances.

• **Commutation possible :**

- (168) (a) À peine avions-nous repris nos places dans la salle de réunion *que* McGonaghan demanda la parole. (MS 145)
(b) À peine avions-nous repris nos places dans la salle de réunion, McGonaghan demanda la parole.

• **Commutations impossibles :**

- (169) (a) *Si* l'on y regarde de plus près, on dira que le professeur Moriarty est l'ancêtre des supervilains qui rivalisent de perversité dans les comics américains. (MS 215)
(b) *L'on y regarde de plus près, on dira que le professeur Moriarty est l'ancêtre des supervilains qui rivalisent de perversité dans les comics américains.
- (170) (a) *Quand* Oscar eut prononcé ces paroles, tous nos regards se tournèrent vers Perchois qui s'était installé la tête en bas dans son fauteuil et qui psalmodiait des paroles incompréhensibles en grattant son bras couvert de piqûres avec son gros orteil. (MS 219)
(b) *Oscar eut prononcé ces paroles, tous nos regards se tournèrent vers Perchois qui s'était installé la tête en bas dans son fauteuil et qui psalmodiait des paroles incompréhensibles en grattant son bras couvert de piqûres avec son gros orteil.

Dans certains cas, la commutation n'est possible que si elle est compensée par une lecture en protase-apodose de l'énoncé :

²²² Par exemple, le premier *plus* (dans l'ordre linéaire) de la construction corrélatrice « *plus...plus...* ».

- (171) (a) Durieux : [...] : nous ne saurions contacter qui que ce soit *puisque* nous n'avons plus ni électricité ni téléphone ni Internet. (MS 93-94)
 (b) Durieux : [...] : nous ne saurions contacter qui que ce soit, nous n'avons plus ni électricité ni téléphone ni Internet.

Un constat semblable peut être établi à partir de l'observation du fonctionnement des connecteurs coordonnants qui à leur tour, ne commutent pas non plus toujours avec leur absence :

- (172) (a) Il sera l'Élu *ou* il ne sera plus. (MS 45)
 (b) *Il sera l'Élu, il ne sera plus. (MS 45)
 (173) (a) Dernier mystère en date, Gluck s'est volatilisé. Il n'a pas pu sortir de l'hôtel, *et pourtant* il n'est plus ici. Alors ? (MS 143)
 (b) *Dernier mystère en date, Gluck s'est volatilisé. Il n'a pas pu sortir de l'hôtel, il n'est plus ici. Alors ?

À l'inverse, il est une série d'énoncés dans lesquels l'absence de connecteur commute difficilement avec sa présence :

- (174) – Ne te vexe pas, c'est bien que tu sois dévoué pour échauffer l'adversaire avant l'entrée en scène du spécialiste. (MS 47)
 (175) C'est à deux pas d'ici, tu veux aller y faire un tour ? (MS 48)
 (176) Rendez-vous au colloque, tu feras moins le malin après mon intervention ! (MS 48)

Si certains grammairiens et linguistes verront en ces blocages l'œuvre-mère de la juxtaposition, il nous semble pour notre part plus approprié de motiver les (im)possibles commutations exposées à l'instant (ex. 168 à 176) par la seule nécessité de marquer, en français, certaines relations syntaxiques. À nos yeux, ce n'est donc pas tellement l'effet d'une modification du mode de liaison – qui, pour rappel, sont au nombre de deux dans notre modèle et non pas trois, la juxtaposition ne faisant pas partie pour nous de la liste des mécanismes jonctifs – qu'une contrainte²²³ imposée par la syntaxe même de la langue.

Degré de liberté de réalisation des marqueurs lexicaux

²²³ Comme nous l'avons expliqué dans [a], les contraintes diffèrent cependant selon qu'il s'agisse de coordination ou de subordination. Pour la coordination, d'abord, l'on constate que la commutation est empêchée dans les phrases (172) et (173) pour des raisons plus sémantiques que syntaxiques. L'absence de mot de liaison n'est pas bloquée en tant que telle, elle est même permise d'un point de vue syntaxique, mais elle confère à l'énoncé un sens curieux du fait que la disjonction ou l'opposition – sans la mise à la forme négative de la deuxième proposition – ne font pas partie de la palette des effets de sens générés par la liaison propositionnelle sans marqueur lexical recensés notamment par Le Bidois & Le Bidois (1938). C'est donc à cet égard que le maintien de la conjonction de coordination est souhaitable. En ce qui concerne la subordination, le blocage peut résulter de facteurs propres aux deux domaines de la linguistique : sémantique comme pour la coordination mais également syntaxique. Du côté des liaisons subordinantes, en effet, la suppression du marqueur lexical peut conduire à l'agrammaticalité de la phrase (169b, 170b) en raison de la fonction de *translation*, prototypiquement assurée par les connecteurs subordinants (Tesnière, Wilmet), nécessaire à la bonne construction de la phrase. Le blocage est donc plutôt syntaxique dans les exemples (169) et (170). Il est de nature sémantique – et de conséquence syntaxique – en revanche dans l'énoncé (171) : la commutation n'est acceptée dans cette phrase que si elle est compensée par une lecture en protase-apodose des deux propositions, ce qui en fait un exemple de structure corrélatrice non marquée porteur d'une lecture de type cause-conséquence.

Ces multiples considérations sur le marquage nous ont amenée à proposer, dans [a], un continuum élaboré d'après le degré de liberté de réalisation des marqueurs lexicaux. Partant d'un pôle où le connecteur est *absent* – et non *supprimé* – pour aller vers un pôle où la production d'un marqueur lexical est rendue obligatoire (pour des raisons syntaxiques et/ou sémantiques), le gradient imaginé comporte une seule saisie moyenne, destinée aux cas où le connecteur est d'apparition facultative. Soit l'axe suivant :



Figure 55 – Continuum établi en fonction du caractère plus ou moins obligatoire du marqueur lexical

Le caractère plus ou moins facultatif de la réalisation d'un marqueur pourrait paraître dépendre de sa nature et de sa fonction prototypique : la production d'un introducteur de groupe tel qu'une préposition par exemple semble spontanément moins optionnelle que celle d'une conjonction de coordination. C'est là un terrain glissant, sur lequel nous ne nous aventurerons pas. Pour notre part, nous proposons de n'assigner aucune propriété aux connecteurs hors discours, c'est-à-dire en langue, dans la mesure où le caractère plus ou moins obligatoire de leur réalisation est directement fonction de la structure syntaxique dans laquelle ils sont amenés à (ne pas) apparaître, et du rôle spécifique qu'ils accomplissent dans cette structure. L'adverbe corrélatif *autant* dont on a étudié les différentes fonctions à la fin du chapitre 1 de ce mémoire d'habilitation nous en a d'ores et déjà fourni un premier exemple.

Au moment de développer la cinquième et dernière saisie du continuum d'intégration fonctionnelle²²⁴, nous avons vu en effet que *autant*₂, dans la structure corrélatrice isomorphe *autant...autant*, était d'apparition facultative dès lors qu'*autant*₁ prenait la forme d'un adverbe modal. L'exemple 119 donné *supra* – et retranscrit ci-dessous par facilité – avait ainsi montré la possibilité, pour la Préd2 corrélatrice, de ne pas être ouverte quant à elle par un *autant*₂. L'apparition de *autant*₂ est seulement le fruit du respect de la règle de grammaticalisation seconde qu'a établie Deulofeu (2001), comme ce fut le cas dans les exemples 124.

- (119) (d) Non ça ne me tente pas trop parce que *autant* les carottes crues j'adore quand elles sont cuites je déteste (OD : discussion spontanée, Bruxelles, le 6 octobre 2012).
- (124) (a) *Autant* [= *certes*] pour dona Manuelita l'amabilité intermittente faisait partie de tout un système d'intimidation, *autant* pour Concha Rueda, un petit cadeau, un géranium en pot, des friandises ajoutées au loyer par le retardataire, suffisait pour qu'elle montre, en disant "merci", son envie d'être heureuse et sa reconnaissance (*Frantext* : H. Bianciotti, *Le Pas si lent de l'amour*, 1995, p. 224)

De façon générale, le continuum imaginé peut être illustré par ces quelques phrases, lesquelles témoignent du fait que les mêmes marqueurs, d'un point de vue formel, adoptent des comportements variés selon les configurations syntaxiques dans lesquelles ils interviennent. Ils se positionnent en conséquence à des échelons différents du continuum selon la structure au sein de laquelle ils se réalisent (ou ne se réalisent pas) :

²²⁴ Cf. partie 1, § « Saisie 5 : Incidence prédicative à un groupe prédicationnel ».

- **Absence obligée de marqueur lexical**

- préposition :
Je mange (*prép. : à) une pomme.
- adverbe de liaison (e.g. dans une structure corrélatrice) :
Pas de bras, (*et) pas de chocolat.
Je serais toi, (*et) je m'abstiendrais.
- subordonnant :
« Tu viens ? », (*que) demanda-t-il.

- **Marqueur lexical facultatif**

- préposition :
(À) la nuit tombée, ils continuent à chanter.
- adverbe de liaison (e.g. dans une structure corrélatrice) :
À peine la nuit est tombée, (et) déjà on n'y voit plus rien.
Plus il mange (et) plus il grossit.
- un subordonnant :
Je trouve (que) ça lui va bien. (langage familier)

- **Marqueur lexical obligatoire**

- préposition :
Je vais à Paris.
- adverbe de liaison (e.g. dans une structure corrélatrice) :
« Un pas plus loin, et jaillissait le coup de fusil inévitable » (Da Cunha, in Corninboeuf 2009 : 183)
- subordonnant :
Je veux qu'il mette les voiles.

Grilles organisant les connecteurs

En remède contre la confusion qu'elles génèrent et les soucis qu'elles occasionnent, nous avons également opté assez vite, dans notre thèse déjà (publiée dans [1]) pour la suppression des étiquettes « (conjonctions) *de coordination* » et « (conjonctions) *de subordination* », étant démontré à présent que la nature des marqueurs n'est pas corrélée à la nature de la relation syntaxique. Nous avons aussi choisi d'abattre plus largement les cloisons entre les différents types de connecteurs pour ne préserver finalement que la distinction *connecteur primaire vs connecteur secondaire*, résultat du croisement des typologies de Wilmet (2007, 2008⁴, 2010⁵) et de Van Raemdonck (2011¹).

1. TYPOLOGIE 1 : INDEXATION FONCTIONNELLE

De l'avis de Wilmet puis de Van Raemdonck, la distinction entre les différentes familles de connecteurs reposerait sur le type (et le nombre) de traits qui les spécifient. Les conjonctifs 1 (conjonctions de coordination), conjonctifs 2 (conjonctions de subordination) et prépositions, en effet, ne se conduisent pas tout à fait de la même manière, remarque Wilmet, et c'est sur la base de ces comportements respectifs²²⁵ que l'auteur (2007) en vient à élaborer une première grille de classement des connecteurs,

²²⁵ Après analyse, initialement, des seules conjonctions subordonnantes *que* et *si* (1997¹, 1998², 2003³) et puis par application au reste des connecteurs (2007, 2008⁴, 2010⁵).

matérialisée par le recours à trois opérateurs : la ligature (LIG), la transposition (TRANS) et l'enchâssement (ENCH) (2007 : 130).

La ligature, d'abord, traduit la mise en relation de deux séquences. En ce sens, elle se présente comme le dénominateur commun aux trois types de connecteurs. La liaison ainsi réalisée peut recouvrir deux facettes suivant l'exercice ou non du paramètre de l'intégration hiérarchisante : les conjonctifs 1 comme les prépositions n'ont en principe pas pour vocation de hiérarchiser les séquences liées, affirme Wilmet (2007 : 130). *A contrario*, les conjonctifs 2 sont prototypiquement enchâsseurs (ENCH)²²⁶ en ce qu'ils permettent l'imbrication syntaxique d'une séquence phrastique (la sous-phrase) dans une autre (la phrase matrice). Les prépositions comme les conjonctifs 2, enfin, permettent à un groupe phrastique, de type syntagmatique ou prédicatif, de remplir une fonction qu'il ne saurait exercer sans cette articulation syntaxique, dans la séquence intégrante. Les conjonctifs 2 comme les prépositions sont donc concernés par le trait de transposition (TRANS), ce qui n'est pas le cas des conjonctifs 1 qui ne servent que la ligature.

Cette façon de définir et d'organiser les connecteurs se traduit par la réalisation d'« un continuum. En zone 1, les conjonctifs 1, à opérateur LIG exclusif ; en zone 2, les prépositions, à opérateur LIG + TRANS ; en zone 3, les conjonctifs 2, à opérateur LIG + TRANS + ENCH » (Wilmet 2010⁵ : 359). Soit le tableau suivant, où un « ✓ » correspond à une réponse positive et un « ✗ » à une réponse négative :

	LIG	TRANS	ENCH
Conjonctif 1	✓	✗	✗
Préposition	✓	✓	✗
Conjonctif 2	✓	✓	✓

Tableau 9 – Grille des connecteurs mise en place par Wilmet (2007 : 130)

Le système paraît simple, mais la « réalité n'est pas tout à fait aussi limpide » (*ibid.*), admet cependant Wilmet puisque l'on trouve des énoncés où un conjonctif 1 se voit dépourvu de son seul trait : dans « *Mais où sont les neiges d'antan ?* » (Villon, in Wilmet 2010⁵ : 360), par exemple, *mais* ne serait pas ligateur, affirme l'auteur, mais un simple adverbe de liaison. Il arrive également que l'on rencontre des phrases dans lesquelles la préposition ne transpose pas (*Marine est en train de téléphoner*) ou ne lie pas (*De sentir Marie à ses côtés rassurait Pierre* ; *ibid.* : 359). Il n'est pas impossible, de même, d'avoir affaire à un conjonctif 2 qui ne transpose pas (*Il avouerait que je ne le croirais pas* ; in Wilmet 2003³ : 599), qui n'enchâsse pas (*Pierre aime Marie comme un fou*), ou qui n'enchâsse pas plus qu'il ne lie (*Qu'il sorte !*), par exemple...

L'apport principal de Van Raemdonck (2008, 2011¹) se trouve dans l'ouverture de cette grille aux connecteurs *secondaires*. Van Raemdonck choisit donc d'appliquer ces trois mêmes opérateurs aux connecteurs adverbiaux (*puis, soudain, néanmoins, combien, pourquoi*, etc.) ainsi qu'aux quelques pronoms (*qui, lequel*, etc.) et adjectifs (*tel, autre, quel, lequel*, etc.) susceptibles d'intervenir dans la connexion propositionnelle (2011¹ :

²²⁶ Chez Wilmet, l'enchâssement ne s'applique qu'aux prédications *verbales*, c'est-à-dire qui présentent un verbe conjugué à un mode personnel.

92). Afin de particulariser ces connecteurs par rapport aux autres qui ont pour fonction première la liaison de groupes (déterminatifs, prédicationnels), Van Raemdonck dote la grille de Wilmet de deux nouveaux traits, à savoir les traits *représentant* (REPR), inspiré du même trait au service, chez Wilmet, de la caractérisation de *que*²²⁷, et *foncteur* (FONCT)²²⁸. Le trait REPR est rendu positif dès lors que le connecteur reprend un terme de la phrase comme c'est le cas pour les pronoms relatifs. Le trait FONCT réfère quant à lui à la possibilité pour un connecteur d'exercer une *fonction* dans la séquence liée.

Bien que l'indexation des items ne s'y fasse pas de la même manière chez l'un et chez l'autre²²⁹, la symbiose des typologies de Wilmet (2007, 2008⁴, 2010⁵) et de Van Raemdonck (2011¹) donne à voir le tableau suivant (tab. 10), où les connecteurs secondaires sont caractérisés par cinq opérateurs tandis que les connecteurs primaires ne sont définis qu'au moyen des trois premiers.

	LIG	TRANS	ENCH	REPR	FONCT
Connecteur coordonnant	✓	✗	✗	-	-
Connecteur prépositionnel	✓	✓	✗	-	-
Connecteur subordonnant	✓	✓	✓	-	-
Connecteur secondaire	✓	(✓/✗)	(✓/✗)	(✓/✗)	✓

Tableau 10 – Synthèse des grilles de classement des connecteurs développées par Wilmet puis Van Raemdonck

Couplée au principe organisationnel régi par des critères fonctionnels observables en discours (cf. Van Raemdonck), la grille ainsi constituée offre plusieurs avantages. Tout d'abord, elle rapproche les adverbes, pronoms et adjectifs ligateurs tantôt des connecteurs coordonnants, tantôt des subordonnants, tantôt encore des prépositionnels suivant la carte d'identité révélée par l'analyse des items dans leur énoncé respectif. Cette modélisation, ensuite, témoigne de l'évolution continue de la langue et exclut d'emblée l'enfermement définitif d'un connecteur dans une catégorie unique, démarche qui achoppe inévitablement sur l'impossibilité de traduire fidèlement les pratiques langagières réelles. Car bon nombre de problèmes d'indexation d'items, dont les connecteurs, procèdent précisément de cette forte imperméabilité des classes de mots, alors que dans la réalité des faits un même terme n'appartient pas toujours à la même famille en langue (classes de mots) et en discours (parties du discours). Or, ces problèmes n'ont plus cours dès lors que l'on porte un regard plus dynamique sur la catégorisation des mots, et plus particulièrement sur la classification des connecteurs en ce qui nous concerne ici. Enfin, cette typologie offre pour dernier atout de laisser transparaître les effets de la grammaticalisation d'un item à un moment donné de l'histoire. En effet,

La langue évolue, et les connecteurs également. Certains d'entre eux se spécialisent dans des emplois différents ou voient la combinaison de leurs modes de fonctionnement changer ou se

²²⁷ Cf. la première édition de la *Grammaire critique* (1997 : 550).

²²⁸ Signalons toutefois que Wilmet reconnaissait déjà le trait *actant* pour les relatifs (1997¹, 1998²).

²²⁹ Si chaque connecteur appartient à une famille prototypique du point de vue de Wilmet, c'est l'observation du fonctionnement des items en discours qui va permettre leur classement dans la grille dans l'approche de Van Raemdonck.

diversifier : ils se grammaticalisent. La manière dont nous les inscrivons ici permet plus aisément de rendre compte de ces évolutions, dans la mesure où il ne s'agit jamais d'enfermer les différents types de connecteurs une fois pour toutes dans des classes naturelles différentes, mais de prendre en considération, à l'intérieur d'une classe, les variations des modes de fonctionnement qui dessinent l'identité de chacun d'eux. (Hadermann & al. 2011)

C'est ce modèle théorique que nous avons récupéré à notre tour, principalement en raison de la lumière qu'il jette sur la dynamique classificatrice des connecteurs en discours que ne rend pas la grande majorité des typologies anciennes et actuelles aux tiroirs trop rigides. Car cette grille permet par exemple d'expliquer pourquoi *et* reçoit plusieurs cartes d'identité en français contemporain : conjonctif 1 ou adverbe de liaison, *et* apparaît sous l'une ou l'autre forme selon qu'il exerce ou non un rôle dans la prédication ouverte. Mais comment sait-on si un connecteur comme *que* présente ou non le trait ENCH, par exemple ? Cette question montre qu'il manque sans doute à cette grille d'analyse la proposition de quelques critères qui orienteraient vers l'attribution objective des traits pour établir la carte d'identité des connecteurs étudiés, la réponse au trait ENCH semblant parfois dépendre du bon vouloir du linguiste. À ce titre, il nous a paru plus pertinent de retirer ce trait de la grille d'analyse qui, dès lors, ne compte plus que quatre entrées. Ce faisant, nous avons estimé plus sage de supprimer également l'opérateur REPR au motif que, s'il caractérise le connecteur et spécifie son mode de fonctionnement, il n'apporte pas grand-chose ; il rappelle tout au plus qu'il est parfois nécessaire pour certains connecteurs d'être introduits préalablement, soit par un autre marqueur lexical (*i.e. autant...que, de même que...de même, etc.*), soit par un terme support (*i.e. l'homme qui..., quelle heure, etc.*). S'en est suivie la liquidation de l'opérateur TRANS : parce qu'il signale seulement la position fonctionnelle d'un groupe à un endroit non attendu (en raison de son type d'incidence), le trait TRANS nous a semblé pouvoir être écarté à son tour de la grille sans que cette dernière s'en voie trop appauvrie. Comme le trait TRANS place en effet l'accent sur le fonctionnement syntaxique non habituel d'un groupe plus que sur le connecteur qui l'introduit, il ne nous a pas semblé nécessaire de le préserver à tout prix. La grille gagnait donc être allégée, et c'est sous la forme suivante que nous l'avons finalement adoptée :

	LIG	FONCT
Connecteur primaire	✓	✗
Connecteur secondaire	✓	✓

Tableau 11 – Grille des connecteurs que nous avons retenue après amendements

En effet, dès lors que les opérateurs TRANS, ENCH et REPR peuvent être négatifs ou positifs sans impact réel sur l'indexation du connecteur à la catégorie des connecteurs primaires ou secondaires, il ne nous paraissait plus nécessaire de les préserver. La grille ainsi réduite ne rassemble donc plus que les opérateurs LIG et FONCT : le trait LIG justifie l'appartenance de l'item à la classe des connecteurs, et le trait FONCT motive son indexation parmi les connecteurs primaires ou secondaires.

Cette grille nous a été utile pour l'analyse des marqueurs corrélatifs comme *ni, soit, tantôt, plus, autant et tel*. Elle nous a invitée par exemple à systématiser la question d'une éventuelle coexistence de deux structures corrélatives très proches sur le plan morphologique mais différentes syntaxiquement ([1], [19], [52]) : l'une ferait alors intervenir deux connecteurs primaires (LIG+, FONCT-) quand l'autre reposerait sur deux

connecteurs secondaires de type adverbial (LIG+, FONCT+). Posée pour chacun des six marqueurs corrélatifs étudiés dans [1], cette hypothèse a fini par être écartée : l'édifice de la structure sur des connecteurs adverbiaux serait finalement l'un des rares dénominateurs communs aux six structures corrélatives isomorphes.

2. TYPOLOGIE 2 : INDEXATION FORMELLE

En parallèle de cette organisation fonctionnelle des connecteurs, nous avons également tenu à observer la composition de quelques marqueurs lexicaux. Dans la lignée des travaux d'Hadermann & alii (2006, 2013b), nous avons proposé alors une seconde grille d'analyse des connecteurs, édifiée cette fois-ci d'après la forme, le degré de figement (lié à la *synthémisation*) et la survivance éventuelle d'un rôle spécifique d'un des composants du marqueur lexical, en particulier dans le cadre qui nous intéressait plus spécifiquement à ce moment-là : celui de la corrélation. Ces paramètres ont ainsi conduit à la reconnaissance de trois catégories de marqueurs corrélatifs en français : les *marqueurs uniques*, les *marqueurs doubles* et les *marqueurs binomiaux/polynomiaux* ([1], [11], [e]).

a) Le tiroir des *marqueurs uniques*, d'abord, rassemble tous les marqueurs (anciennement doubles pour certains mais) qui, par grammaticalisation bien souvent, fonctionnent à ce jour en un seul bloc d'un point de vue morphosyntaxique. Unités minimales irréductibles, ces marqueurs, souvent de forme composite, permettent l'articulation de deux séquences corrélées surtout par les idées ou procès mis en relation. Citons en guise d'exemples les connecteurs suivants : *à mesure que/de, au fur et à mesure de/que, comme, au point que, en corrélation avec, en fonction de, parallèlement à, en parallèle*, etc. Lorsqu'ils ne sont pas de forme simple déjà (e.g. *comme*), ces marqueurs relèvent alors de la catégorie des *synthèmes* (Martinet 1960 : 4-35) en ce qu'aucune autre unité ne saurait être incorporée entre les différents composants du marqueur (e.g. *en (*la/*très) fonction de*).

(177) Il faudra payer [*à mesure de*] votre consommation.

b) La famille des *marqueurs doubles*, ensuite, réunit les marqueurs formés de deux termes distincts, généralement un adverbe + *que*. Le degré de grammaticalisation de ces connecteurs est moindre que celui des *marqueurs simples* en raison de la possibilité, ici, d'intégrer un terme – le plus souvent un adjectif ou un participe passé – entre les deux composants du marqueur (Hadermann & al. 2013b, [1], [29], [e]). Par exemple : *autant...que, aussi...que, mieux...que, moins...que, plus...que, si...que, tant...que, aussi...que, tellement...que*, etc. Les marqueurs doubles s'apparentent à cet égard aux monèmes à *signifiants discontinus* de Martinet (1960 : 4-4), sauf que le premier composant du marqueur est incident à un autre terme de la phrase, généralement au terme qui le suit directement dans la prédication et qu'il détermine plus spécifiquement. L'adverbe composant le marqueur double est donc pourvu du trait foncteur (FONCT+), ce qui implique que l'on reconnaisse, par extension, le statut de connecteurs *secondaires* à ces marqueurs doubles.

(178) (a) Il est [(*aussi*) grand (*que*)] son frère.
 (b) Il a [(*tellement*) parlé (*qu'*)]il en a la gorge sèche.

c) Moins décrits que les connecteurs corrélatifs précédents, les *marqueurs binomiaux*, ou plus largement *polynomiaux*, sont des marqueurs qui fonctionnent toujours par deux minimum bien que les composants exercent chacun une fonction propre. À l'inverse des marqueurs doubles, les marqueurs binomiaux présentent donc deux termes foncteurs (FONCT+), chaque composant du marqueur ayant un point d'incidence spécifique – et pas forcément dans la même prédication, bien que cela puisse être le cas ; comparons à cet égard les cas *plus...plus* et *ni...ni*. La corrélation, morphosyntaxique mais également sémantique et pragmatique à ce niveau, impose la coprésence de deux membres corrélés (au moins) en vertu du principe de réalisation d'une partie du marqueur corrélatif devant ou au sein de chaque séquence corrélée, d'un point de vue normatif²³⁰ : en situation de marqueurs bi-/polynomiaux, en effet, les instructions interprétatives portées par les marqueurs laissent attendre une suite qui, dans les faits, se réalise souvent, mais pas exclusivement, au moyen d'un marqueur du même paradigme. L'absence d'éléments subséquents provoque autrement un sentiment d'incomplétude ou d'inachèvement.

Moins homogène que les précédents, ce troisième tiroir de marqueurs corrélatifs réunit en réalité deux sous-familles de connecteurs, établies d'après la forme des items qui y sont rassemblés :

- (i) l'une où les termes corrélatifs ne sont morphologiquement pas en tous points identiques (*d'une part...d'autre part, premièrement...deuxièmement, non seulement...mais, sinon...du moins, celui-ci...celui-là, le premier...le deuxième, l'un...l'autre*, etc.) ;

(179) [(L'un) sortit, (l'autre) entra].

- (ii) l'autre où les termes corrélatifs sont morphologiquement et lexicalement identiques (mais éventuellement de sens contraire), ou à tout le moins attendus comme tels. Ce sont les marqueurs corrélatifs isomorphes du genre *ni...ni, et...et, plus...plus, autant...autant, tant...tant, tantôt...tantôt, tel...tel*, etc.

(180) Il viendra [(soit) en train (soit) en voiture].

Dans les faits, l'isomorphisme attendu n'est pourtant pas toujours rencontré. Nos recherches sur la base de corpus nous ont en effet révélé combien les corrélatives isomorphes, c'est-à-dire construites au moyen de marqueurs polynomiaux, le sont surtout à l'écrit normé comme en littérature ([1]). Sans que cela n'en devienne une règle, elles sont moins souvent isomorphes à l'oral spontané ou en français vernaculaire ([25], [38], [41]), états de langue qui nous permettent de constater au passage que la substitution d'un des composants du corrélatif polynomial s'opère souvent au profit de son remplacement par... un marqueur *simple*.

(181) Phylactère 1 : Tes pauvres restent seront jetés, soit dans un crématoire...

Phylactère 2 : enterrés dans un endroit quelconque...

Phylactère 3 : ou, plus rarement, proposés à la famille pour être inhumés...

(*Les Femmes en blanc. Le chant du panaris*, t. 32, 2010, p. 33)

(119) (c) Je vais encore me faire taper sur les doigts, mais autant Blondie je peux comprendre, [Ø] Goldman, c'est impossible. (*Facebook*, posté le 29 mars 2011)

(182) (a) PS : je ne comprends pas ta dernière expression, C'est *plus* tu bois que tu *enfles* ? En tout cas, pour ma part je prends un diurétique et, en buvant la même quantité, selon que je le

²³⁰ Cf. à nouveau la règle de *grammaticalisation seconde* de Deulofeu (2001).

prenne ou pas, j'urine 500 cc de plus ou de moins. (Forum sur internet, posté le 16 janvier 2010)

(b) et *au fur et à mesure qu'on avançait plus* il y avait de voitures (OD : femme, 56 ans, Bruxelles, 24 novembre 2011)

(183) Et elles n'ont rien acheté *ni l'une comme l'autre* (OD : homme, 26 ans, Bruxelles, 3 janvier 2013)

Si cet inventaire procède de l'examen des seuls marqueurs de corrélation, nous serions plutôt encline aujourd'hui à l'étendre aux connecteurs non corrélatifs en vue de systématiser la portée de cette typologie. Les principes évoqués pour définir les trois tiroirs étant parfaitement applicables au reste des connecteurs, l'extension de cette grille d'analyse au reste des marqueurs lexicaux en français n'est donc pas impossible ; c'est ce que nous avons essayé de montrer dans la section qui suit, inédite, par le croisement de cette grille avec la première des deux typologies commentées.

3. CROISEMENT DES DEUX TYPOLOGIES

Les deux grilles exposées ci-dessus ne s'opposent pas. Elles se montrent au contraire complémentaires, ce qui rend intéressant leur croisement. Il résulte alors de cette *ollapodrida* grammaticale cette typologie à six entrées :

Connecteurs	FONCTEUR - (connecteurs <i>primaires</i>)	FONCTEUR + (connecteurs <i>secondaires</i>)
Simple s	<i>que, si, comme, et, pour, dans, ... ;</i> [<i>ainsi que</i>], [<i>de même que</i>]	<i>et, alors, mais, donc, ...</i>
Double s	∅	[(<i>aussi</i>)...(<i>que</i>)], [(<i>trop</i>)...(<i>pour que</i>)], [(<i>de même</i>) (<i>que</i>)], [(<i>ainsi</i>) (<i>que</i>)], ...
Polynomi aux	∅	<i>plus...plus ; l'un l'autre ; en premier lieu...en second lieu ;</i> ...

Tableau 12 – Nouvelle grille d'analyse résultant du croisement des typologies fonctionnelle et formelle

Les connecteurs *primaires*, d'abord, s'avèrent cantonnés aux marqueurs *simples* : ils ne peuvent accueillir de marqueurs *doubles* parce que ces derniers sont foncteurs par extension²³¹. De même, ils ne peuvent se développer sous la forme de connecteurs *polynomi*aux dans la mesure où ceux-ci se caractérisent par l'expression d'une fonction spécifique par chacun des composants du marqueur, souvent adverbial mais pas seulement (*e.g.* pronominal)²³². Ils figurent donc toujours du côté des connecteurs

²³¹ Cf. section précédente.

²³² En effet, pour nous, les connecteurs *polynomi*aux sont d'office secondaires : qu'ils organisent le texte/discours (voire l'énonciation) (*d'une part...d'autre part*) ou qu'ils articulent différents membres d'une phrase (*plus...plus, ni...ni*, etc.), ils sont foncteurs en ce que l'on peut identifier une relation d'incidence de ces termes à d'autres (cf. partie 1, § « Saisie 2 »). Cette idée va à l'encontre de ce que défend Wilmet par exemple, en particulier concernant les marqueurs des structures corrélatives isomorphes de type *plus...plus* ou *ni...ni*. Cependant, le blocage des modalités constaté et la position contrainte de ces connecteurs (lesquels se trouvent difficilement à la gauche immédiate d'un verbe conjugué à un temps

secondaires, comme les marqueurs *doubles*. En effet, nous avons expliqué à la section précédente que l'étiquette de marqueurs doubles résultait de la survie du trait foncteur (FONCT+) pour l'un des composants du marqueur qui, en conséquence, demeure incident à un groupe déterminé. Cette possibilité est d'office évacuée du côté des connecteurs primaires qui ne peuvent accueillir, eux, que les marqueurs uniques comme *que*, *si*, *et*, *ou*, *pour*, *dans*, etc. ; mais aussi les synthèmes *de même que* et *ainsi que* qui, dans le tableau 12, se trouvent par ailleurs indexés également dans la catégorie des marqueurs *doubles*, propre aux connecteurs *secondaires*. L'indexation multiple des connecteurs *de même que* et *ainsi que* appelle à la fois exemples et commentaires.

Dans [29], nous avons montré que *de même que* (comme *ainsi que*) se laissait réanalyser de différentes façons suivant la structure syntaxique dans laquelle il entrait. Quand il lie deux groupes déterminatifs, *de même que* se présente comme un marqueur unique, un synthème dont la seule fonction est celle de matérialiser la coordination de deux groupes syntaxiques. Lorsqu'il associe deux prédications par contre, *de même que* se présente comme un marqueur double, *même* exerçant sa fonction dans la Préd1 tandis que *que* lie la Préd2 (dans l'ordre linéaire) à la Préd1²³³. La comparaison des phrases (184) et (185) donne ainsi à voir deux emplois différents des mêmes connecteurs d'un point de vue morphologique, mais très différents sur le plan syntaxique.

- (184) (a) c'est lui qui mobilise nos sens *de même que* notre intelligence. (*Frantext* : Perec, 2003)
 (b) c'est lui qui mobilise nos sens *ainsi que* notre intelligence.

- (185) (a) A Nantes, Jean Nouvel a interdit aux magistrats greffiers et personnels d'apporter des meubles personnels susceptibles de polluer son oeuvre, *de même qu'*il a proscrit la pose de rideaux aux fenêtres. (internet).
 (b) A Nantes, Jean Nouvel a interdit aux magistrats greffiers et personnels d'apporter des meubles personnels susceptibles de polluer son oeuvre, *ainsi qu'*il a proscrit la pose de rideaux aux fenêtres.

À la différence des énoncés repris en (184), il y a donc incidence du premier composant du marqueur dans la Préd1 (le comparé) des exemples (185), alors que le *que*, le comparant, est associé quant à lui à la Préd2. Les phrases (185a) et (185b) comportent donc chacune un connecteur secondaire en vertu du trait [FONCT+] du premier composant par rapport à la Préd1. Les termes du marqueur sont non fonctionnels et insécables en revanche dans les énoncés (184a) et (184b). Il s'agit donc de connecteurs primaires.

Il résulte de cette façon d'envisager les connecteurs que plus aucun marqueur lexical n'a de carte d'identité propre : chaque connecteur doit ses traits à la structure grammaticale dans laquelle il est produit. Puisque la forme du connecteur est tributaire de sa fonction, cette forme ne peut donc être révélée qu'en discours.

Bilan

Le terme *marquage* recouvre une acception large en linguistique. Pour notre part, nous en avons volontairement restreint la portée aux domaines des connecteurs (marquage

simple ou à la gauche immédiate d'un auxiliaire verbal) tendent à prouver qu'ils sont des connecteurs secondaires et non des marqueurs de catégorie primaire.

²³³ Cf. la première partie de ce document de synthèse, § « Saisie 4 : 1.C) *De même (que) Préd.* ».

lexical), de l'intonation (marquage prosodique) et de la ponctuation (marquage graphique).

Après avoir discuté la fiabilité des indications apportées par les marqueurs non lexicaux pour l'identification de la nature d'une relation syntaxique entre deux unités phrastiques, nous avons conclu en l'impossibilité de retenir ces données à de telles fins. S'il est vrai que la ponctuation comme l'intonation peuvent l'une et l'autre fournir des indices sur la segmentation (syntaxique) à opérer, les informations qu'elles livrent ne méritent en effet qu'une confiance limitée : la ponctuation en raison de son caractère subjectif ; la prosodie parce qu'elle ne se montre pas toujours suffisamment discriminante. Les marques lexicales sont elles-mêmes discutables : s'il est admis aujourd'hui qu'une conjonction de coordination ne fait pas la coordination ou qu'une conjonction de subordination ne fait pas la subordination, nous avons choisi cependant de ne pas en revenir à la considération d'un ensemble unique, et ô combien hétérogène, de connecteurs, sans distinction entre ses unités. Toutefois, les sous-familles proposées ne procèdent plus de critères édifiés en cloisons par la tradition (c'est-à-dire que les connecteurs ne sont plus classés selon leur caractère subordonnant ou coordonnant), mais de deux autres paramètres que sont (a) l'exercice d'une fonction par le marqueur ou par l'un de ses composants, et (b) sa constitution morphologique.

Repris à nos prédécesseurs, le premier critère prolonge les travaux de Wilmet et de Van Raemdonck et conduit à l'opposition des *connecteurs primaires* (FONCT-) aux *connecteurs secondaires* (FONCT+). La deuxième variable regarde a priori moins la syntaxe que la morphologie bien qu'elle demeure liée à la fonction du connecteur : nous avons vu en effet que selon qu'ils étaient *simples*, *doubles* ou *polynomiaux*, les connecteurs se rangeaient plus facilement du côté des connecteurs primaires ou secondaires étant donné que les propriétés morphologiques restent intimement liées au rôle éventuellement joué par le marqueur (ou par l'une de ses parties) au sein d'un énoncé. En conséquence, aucun connecteur ne peut recevoir selon nous de carte d'identité en langue, excepté éventuellement celle qu'on lui attribue prototypiquement sous le poids de la tradition mais qui ne saurait avoir de valeur dans le cadre d'une analyse syntaxique. La véritable carte d'identité d'un connecteur ne peut ainsi être révélée qu'en discours. C'est ce qui permet d'expliquer pourquoi un connecteur comme *de même que*, par exemple, est tantôt un connecteur simple et primaire (« GDét *de même que* GDét » : FONCT-), tantôt un connecteur secondaire double (« Préd1 *de même que* Préd2 » : FONCT+). La présence ou l'absence du trait *foncteur* dépend étroitement de la *structure syntaxique* dans laquelle intervient le connecteur.

Cette même structure syntaxique se trouve être à l'origine, pour nous, de la production même du connecteur. En effet, nous avons exposé au cours de ce troisième chapitre les motifs qui nous ont poussée à ne plus envisager la réalisation des marqueurs lexicaux autrement que comme une réponse à un conditionnement de la structure syntaxique engendrée. Autrement dit, nous reconnaissons donc à cette dernière le rôle de commander la production effective ou non d'un connecteur de type lexical, dans le respect bien entendu des règles morphosyntaxiques propres à chaque langue.

BILAN GENERAL

Comment achever ce mémoire d'habilitation, sinon en revenant sur le modèle que nous avons essayé de nous approprier au fil de nos années de recherches dans la continuité des théories, parfois antagoniques, de nos prédécesseurs ?

La synthèse de l'ensemble de nos travaux menés depuis 2010 opérée ci-dessus nous a permis • de revenir sur un point précis, à savoir la question de l'article *apport* ou *support* du nom, qui, au regard de nos autres recherches menées depuis lors, requérait une révision pour rendre notre discours scientifique cohérent ; • de répondre à une objection qui nous a été faite par le passé au sujet du continuum d'intégration fonctionnelle (« injustement » verbo-centré) ; • de prolonger la réflexion sur l'analyse de certaines structures corrélatives isomorphes proportionnelles (CIPa), discutée de longue date dans nos travaux mais qui semble avoir enfin trouvé une réponse qui nous satisfasse vraiment ; mais surtout • d'organiser nos idées, de mieux les articuler, de les clarifier aussi pour certaines, et de montrer au final la complémentarité des notions et dynamiques que nous avons discutées. C'est d'ailleurs par la rencontre explicite de ces dernières que nous aimerions terminer ce mémoire d'habilitation, en vue d'exposer les bases du système de syntaxe que nous avons tenté de développer mais qui doit beaucoup aux différents linguistes cités dans les pages qui précèdent ce bilan, en particulier à Wilmet et Van Raemdonck, Martinet, Guillaume, Tesnière et enfin Harris²³⁴.

Ébauche d'un modèle « (ré)conciliant »

Si nous avons choisi de diviser *supra* ce mémoire d'habilitation en trois grandes parties, c'est parce que ces trois sections correspondent, selon nous, à trois niveaux de *complexité* phrastique différents, qui interagissent ensemble mais que nous avons tenu à distinguer pour la clarté de l'exposé. Il s'agit de la *construction* (par l'*incidence externe*), de la linéarisation (au moyen de la *lecture thétiq*ue, bien souvent) et du *marquage* (par les *marqueurs*). Combinées, ces trois sources de complexité ouvrent la porte à la proposition d'une *ébauche* – par définition, non achevée – d'un nouveau modèle de syntaxe structurale, inédit non tant par ses propositions prises isolément que par le croisement que ce modèle entend opérer entre différentes théories syntaxiques, a priori incompatibles pour certaines. Le(s) modèle(s) de l'école de Bruxelles et le fonctionnalisme de Martinet n'ont que peu de points communs par exemple, comme ce dernier courant linguistique n'a que peu à voir avec la psychomécanique du langage, la syntaxe structurale de Tesnière ou le transformationnalisme harrissien. Tesnière considère notamment le verbe comme le *nœud principal* de la phrase structurale, comme Martinet plus tard, alors que Van Raemdonck confère au *sujet* le titre de *noyau de phrase* ; Wilmet adopte quant à lui une position plus centriste à cet égard en faisant de la paire *sujet-verbe* le noyau dur de la prédication. Un deuxième exemple de dissension

²³⁴ La pensée de ces auteurs est retrouvée à des degrés divers cependant dans notre travail : si le modèle que nous défendons ci-dessous emprunte beaucoup aux théories syntaxiques de Wilmet, de Van Raemdonck et de Martinet, il s'appuie de façon moins explicite sur les travaux de Guillaume (qui reconnaissait à l'*incidence* une acception bien différente de celle que nous lui avons octroyée), de Tesnière (intéressant pour nous par les relations de dépendance et par la notion de phrase structurale qu'il a développées) et de Harris (dont on ne saurait nier l'apport quant à la *linéarisation*).

concerne la notion de *choix*, qui est au cœur du fonctionnalisme de Martinet²³⁵ et dont on ne trouve écho ni chez Wilmet, ni chez Van Raemdonck, ni chez Tesnière. Il en va de même pour des notions grammaticales centrales, comme la *détermination* qui ne recouvre pas la même acception chez Martinet, chez Wilmet ou encore chez Van Raemdonck :

La présence d'un monème d'une certaine classe est donc conditionnée par celle d'un monème d'une autre classe.

Nous exprimerons la nature de cette relation en disant que, par exemple, un monème de la classe des temps, comme le « futur », dont l'apparition est conditionnée par la présence d'un monème verbal, comme *passé*, **détermine** ce monème. (Martinet 1979 : 1.13)

Le seul rapport qui se révèle décisif dans l'établissement des classes est celui qui, par opposition à la coordination, est désigné comme la subordination. Comme toutefois ce terme évoque le cas particulier des rapports entre propositions, on préfère en général parler de *détermination*. On dit qu'un monème en détermine un autre lorsque son apparition ou sa présence est sous la dépendance de ce dernier. Pas de déterminant sans déterminé : le déterminant est omissible et marginal ; le déterminé ne l'est pas. (Martinet 1985 : 112, 5.9)

DETERMINATION : affection d'un déterminant à un nom ou à un pronom (Wilmet 2003³ : 673)²³⁶

La détermination est le mécanisme fonctionnel par lequel un apport agit sur son support, soit en réduisant son extension [...], soit en indiquant son extensité [...]. (Van Raemdonck 2011¹ : 412)

Partant, la *détermination* ne rencontre pas même les mêmes limites : associée au domaine syntaxique dans la théorie de Wilmet et dans le prolongement de cette théorie qu'en a donné Van Raemdonck, la détermination œuvre en monématique et en syntaxe chez Martinet (1979 : 1.13 ; 1985 : 112).

La liste des dissemblances est longue et, de ce point de vue, tenter une réconciliation de ces différents modèles peut s'apparenter à un travail sinon titanesque ou ubuesque, du moins de romain ou de bénédictin. À nos yeux, il restait néanmoins possible²³⁷. C'est ainsi à la combinaison réfléchie de modèles de linguistique française (ceux de Wilmet et de Van Raemdonck) et d'un modèle de linguistique générale (celui de Martinet) que nous avons œuvré ces dernières années, travail non achevé encore et qui est de ce fait amené à se poursuivre mais dont on peut, à ce stade, présenter déjà une première esquisse.

Éléments récupérés dans les principaux modèles précédents

Fruit du croisement de pensées issues de la linguistique française et de réflexions menées dans un cadre de linguistique générale, le modèle développé ci-dessous marche dans les pas de la psychomécanique du langage de Guillaume, de la syntaxe de dépendance de Tesnière et des transformations de Harris ; la trace de ces modèles reste cependant discrète dans la mesure où le modèle présenté, s'il a été influencé par ceux-ci, n'a plus grand-chose à voir avec ces trois cadres de linguistique. Notre modèle emprunte

²³⁵ E.g. « Une unité de sens, qu'il s'agisse d'un monème ou d'une fonction, n'a de valeur signifiée que pour autant qu'elle est ressentie par l'auditeur comme résultant d'un choix du locuteur » (Martinet 1985 : 176, §7.8).

²³⁶ Cf. également Wilmet (2007 : 284).

²³⁷ Bien qu'au prix du sacrifice de nombreuses spécificités propres à chacun de ces auteurs.

aujourd'hui beaucoup plus au(x) discours des membres de l'École de Bruxelles (Wilmet, Van Raemdonck) et au fonctionnalisme de Martinet. Avant de passer à la présentation du modèle proprement dite, il nous a donc semblé important de mentionner explicitement les principaux éléments récupérés – dont la liste ne saurait être exhaustive ; que ces auteurs acceptent à cet égard nos excuses –, à la fois par souci d'honnêteté scientifique mais également en guise d'hommage, l'emploi de ces données dans notre modèle étant là pour nous rappeler au quotidien d'où nous venons.

1. ÉLÉMENTS (NON) REPRIS AU MODÈLE BRUXELLOIS

À l'École de Bruxelles, d'abord, nous avons repris beaucoup de la terminologie et des notions érigées chez Wilmet puis chez Van Raemdonck en principes organisationnels, comme la notion d'*extension* par exemple – qui entre en corrélation avec l'*incidence* guillaumienne – et son rapport à l'*extensité*²³⁸. Comme Wilmet, nous avons récupéré le critère de l'extension à des fins de codification des classes grammaticales : en effet, si nous ne suivons pas pleinement l'auteur sur sa façon d'indexer les termes dans la grille de classement des parties du discours, nous reprenons volontiers les paramètres qui conduisent à l'établissement et à la définition des classes nominale, verbale, etc. Cependant, nous ne nous accordons pas non plus avec Wilmet sur le nombre de classes grammaticales identifiées. Nous marchons en cela davantage dans les pas de Van Raemdonck, qui avait déjà proposé de définir les classes grammaticales à l'aide d'autres critères en plus de celui de l'extension : « le type de définition (notionnelle ou catégorielle) des mots, ainsi que le mécanisme prototypique de fonctionnement mis en œuvre par les mots » (Van Raemdonck 2011¹ : 430). Le « nom », par exemple, se voit ainsi défini, en *langue*, comme un mot d'extension directe/immédiate, de définition notionnelle et prototypiquement *noyau* d'un point de vue fonctionnel (*ibid.* : 63). L'« adjectif » est quant à lui un mot d'extension indirecte/médiate, de définition notionnelle et de fonction prototypiquement *déterminant*. Cette dernière précision revêt une importance capitale. Elle met au jour une autre donnée-clé que nous avons reprise aux membres de l'École de Bruxelles : la distinction entre la *détermination* et la *prédication*.

Cette fois encore, l'exploitation de ces deux termes ne se fait pas de la même manière chez l'un comme chez l'autre. Wilmet, d'abord, fait de la *détermination* une fonction de portée restreinte au groupe (pro)nominal (cf. *supra*) ; de la *prédication* une fonction « héberge[ant] (1) le *sujet*, (2) le *prédicat*, (3) l'*apposé*, (4) l'*apposition* » (Wilmet 2013 : 61). Avec la *complétive*, elles forment les trois fonctions nécessaires pour la description syntaxique de n'importe quelle phrase française (Wilmet 2013 : 53). Mais de même que Van Raemdonck abandonnait déjà la fonction de *complémentation*, de même nous n'avons repris pour notre part que deux de ces trois fonctions, celles induites par les mécanismes de la *détermination* et de la *prédication*, que nous définissons dans les grandes lignes de la même façon que Van Raemdonck²³⁹. Pour rappel, ce dernier faisait de la *détermination* « le mécanisme fonctionnel par lequel un apport agit sur son support [qui forme donc un *noyau*], soit en réduisant son extension [...], soit en indiquant son extensité [...]. » (2011¹ : 412) et de la *prédication* « le mécanisme fonctionnel par lequel un apport de sens est mis en relation avec son support [= *noyau*] sans en altérer

²³⁸ Lesquelles, en binôme, vont déterminer l'*extensivité* d'un groupe (nominal).

²³⁹ Cf. Introduction, § « Recherche fondamentale : 2. Modèle syntaxique suivi ».

l'extension » (*ibid.* : 419). À la différence de Van Raemdonck (2011¹), nous avons choisi d'associer ces deux mécanismes fonctionnels aux différentes formes d'exercice de la *subordination*. Ainsi, la relation d'un terme apport à un terme support par détermination traduit pour nous la *subordination* (ou l'*incidence*) de ce terme apport au terme support avec, au passage, réduction sémantique du terme apport (soit du point de vue de son extension, soit de celle de son extensité), quand la prédication désigne le mécanisme de subordination d'un terme apport à un terme support sans atteinte portée au sens du noyau-support.

Les conséquences de cette modification, mineure en apparence, sont au nombre de deux. Premièrement, cette autre conception de la relation de subordination implique l'inexistence d'un troisième mode de liaison que serait la *juxtaposition*, et que défendent pourtant Wilmet et Van Raemdonck. D'après nous, soit il y a une relation d'incidence instaurée entre deux éléments, et un terme B est alors *subordonné* (par détermination ou par prédication) à un terme A ; soit aucune relation d'incidence n'est identifiée entre un terme A et un terme B et, dans le cas où ces termes sont quand même liés syntaxiquement, ils sont unis alors par le procédé de la *coordination*. Cette autre lecture des détermination et prédication implique deuxièmement l'absence de correspondance, en discours, entre l'extension et l'incidence (subordination) d'un terme. Partons d'un exemple comme l'adverbe. En vertu de la corrélation établie chez Van Raemdonck entre le mode d'accès à l'extension d'un terme et le lieu d'apport de sens de ce terme, l'auteur reconnaît la propriété aux adverbes, d'extension *doublement indirecte*, de pouvoir porter sur une relation entre deux termes au lieu de porter directement sur un terme ; c'est un fait déjà observé à de multiples reprises dans ce mémoire d'habilitation.

Il existe des apports qui portent non pas sur un terme, mais *sur une relation entre deux termes*. On parle alors d'*apport à une relation*, caractéristique de la fonction *déterminant de relation* ou de celle de *prédicat second de relation*. C'est la fonction qu'endossent principalement les adverbes (ou GDAdv). (Van Raemdonck 2011¹ : 124)

Pour notre part, le principe même d'une incidence/subordination à une relation plutôt qu'à un terme semble étrange. C'est pourquoi nous avons préféré écarter de notre modèle la possibilité, pour un terme d'extension bimédiate, de porter sur une relation. Pour autant, comme nous le verrons ci-dessous, certaines de nos représentations syntaxiques présentent de tels cas. C'est parce que cette subordination formelle à une relation n'implique par l'extension bimédiate du groupe, mais elle traduit seulement la portée large d'un groupe incident... à un autre groupe. Autrement dit, l'incidence à la relation dans la représentation A ci-dessous n'est pas différente de celle illustrée en B : dans les deux cas, l'on a affaire à la subordination d'un terme/groupe (x) à un autre groupe (y), par opposition à sa subordination à un terme particulier (y'). Si nous avons conservé la formalisation graphique d'une incidence à une relation, donc, c'est dans le seul but d'alléger certaines de nos représentations.

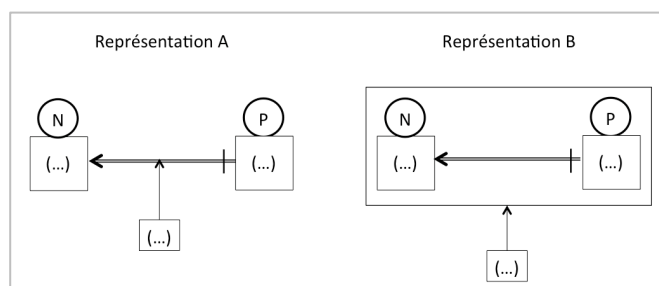


Figure 56 – Représentation de l'incidence d'un terme/groupe à un autre groupe

Cette différence n'a pas empêché la récupération d'autres éléments au modèle de l'École de Bruxelles, et plus précisément au modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck. Nous avons ainsi repris, pour l'essentiel, le principe du sujet comme noyau de phrase notamment, le prédicat étant alors subordonné au sujet ; la définition de la prédication comme, prototypiquement, la somme d'un noyau de phrase et d'un prédicat ; l'énoncé comme alliance d'une phrase et d'une énonciation ; la possible portée d'un groupe sur la composante énonciative d'un énoncé ; etc.

Parmi les éléments que nous n'avons pas souhaité reprendre figurent donc : la définition de la *subordination* ; la considération d'un troisième mode de liaison qu'est la *juxtaposition* ; la classification et la représentation formelle des connecteurs, laquelle donne lieu à un traitement différencié des prépositions et des conjonctions de subordination par exemple ; la considération de relations en attente d'effection et des compléments qui « glissent » ; plus largement, les représentations arborescentes en triangles, trop contraintes. Pour notre part, nous avons souhaité pouvoir bénéficier de formalisations plus libres. C'est en réponse à ce dernier inconvénient notamment que nous avons opté pour la récupération d'autres données, propres cette fois au fonctionnalisme de Martinet.

2. ÉLÉMENTS (NON) REPRIS À MARTINET

Le modèle de linguistique générale développé par Martinet offre en effet plusieurs atouts, parmi lesquels, à notre sens, ces trois-ci :

- l'explicitation du caractère plus ou moins obligatoire de certaines relations syntaxiques, rendu visuellement par un trait perpendiculaire à la relation syntaxique ;

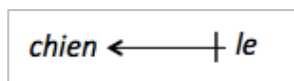


Figure 57 – Marquage d'une relation de détermination obligatoire (Martinet 1979 : 1.19)

- la position des éléments nettement moins contrainte dans les visualisations syntaxiques ;

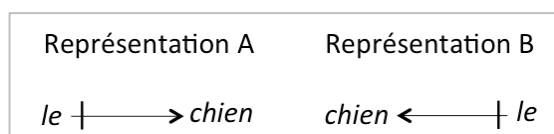


Figure 58 – Place des éléments déterminés moins contrainte dans les visualisations syntaxiques

- et la représentation des « fonctionnels »²⁴⁰ matérialisant certaines connexions syntaxiques, principe que nous avons par ailleurs systématisé après l'avoir étendu à l'ensemble de la classe des connecteurs.

²⁴⁰ Martinet définit les *fonctionnels* comme « des monèmes ou des synthèmes qui marquent la nature particulière d'une détermination. [...] dans la visualisation, ils sont placés, entre parenthèses, au milieu de la flèche qui marque le sens de la détermination » (1979 : 3.57).

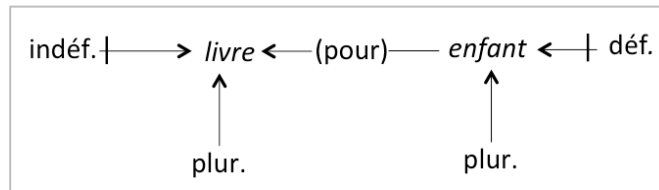


Figure 59 – Formalisation du fonctionnel *pour* (Martinet 1979 : 3.57)

Comme auparavant pour l'École de Bruxelles, il est en parallèle une série d'éléments que nous n'avons pas souhaité reprendre pour le développement de notre modèle. Il s'agit notamment, et à nouveau sans exhaustivité possible, (a) du verbe²⁴¹ comme centre de l'énoncé ; (b) de la notation de l'*apposition*, phénomène qu'il n'y a pas lieu de distinguer d'après Van Raemdonck, d'une autre prédication seconde ;

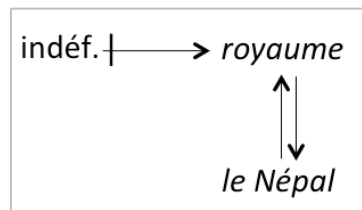


Figure 60 – Apposition chez Martinet (1979 : 1.28)

et (c) de la représentation des *modalités* (au sens de Martinet) sur les schémas de phrase, objet de tensions entre la morphologie et la syntaxe²⁴².

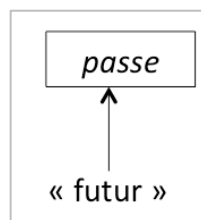


Figure 61 – Détermination du verbe par la modalité « futur » (Martinet 1979 : 1.21)

La *monématique* et la *synthématique* de Martinet invitaient en effet ce dernier à représenter graphiquement les modalités choisies, ce que n'ont jamais fait à l'inverse les acteurs de l'École de Bruxelles. Par facilité, nous avons fait le choix de ne pas inscrire pour le moment les modalités ou les *traits morphologiques* rencontrés dans une phrase sur les schémas syntaxiques. Nous souhaitons cependant conserver cette éventualité car nous voudrions évaluer cet apport dans le cadre d'une étude de linguistique générale. Or, cet examen nécessite au préalable un test d'application du modèle de syntaxe que nous tentons de développer à d'autres langues, si possible pas trop proches du français, afin (1) d'en mesurer la pertinence et (2) d'amender sans doute le modèle pour le rendre plus universel, à tout le moins applicable à beaucoup plus de langues.

(d) Nous n'avons pas davantage œuvré en faveur de la récupération de la notation des fonctions associées aux relations syntaxiques qu'exigeait Martinet comme le rappelle cette visualisation extraite de sa *Grammaire fonctionnelle du français* (1979 : 1.19), où

²⁴¹ Que Martinet appelle « *prédicat* » (1979 : 1.21).

²⁴² Et qui interroge inévitablement les limites de la subordination. C'est là un aspect du travail sur lequel, pour notre part, nous ne nous sommes pas encore arrêtée mais qui mérite cependant que nous l'étudions dans la perspective d'un croisement entre la morphologie et la syntaxe.

« (obj.) » désigne la fonction *objet* et « (spatial) » fait référence au complément circonstanciel/de phrase de lieu.

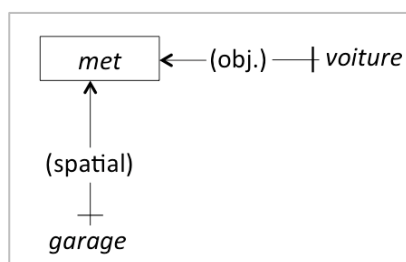


Figure 62 – Expression des fonctions nécessaires dans une visualisation syntaxique (Martinet 1979 : 1.19)

3. NOS APPORTS POUR UN NOUVEAU MODÈLE

Aux éléments repris à Wilmet, Van Raemdonck et Martinet se greffent donc nos apports personnels pour le développement de notre modèle. Ceux-ci ont pour la plupart été expliqués déjà au fil de ce mémoire d’habilitation. Nous les reprenons donc ici sans les expliquer²⁴³ : il s’agit de la subordination redéfinie en termes d’incidence, du continuum d’intégration fonctionnelle à cinq saisies, de la redéfinition de la phase de linéarisation de l’énoncé et, partant, du croisement de la *lecture thétiq*ue avec le système des voix, de la typologie des connecteurs organisée selon un double principe, morphologique et fonctionnel, du continuum relatif au degré d’obligation de réalisation des marqueurs lexicaux – pratique réservée aux seuls compléments/déterminants chez Martinet.

Cette série des principaux apports resterait incomplète sans la mention d’un dernier paramètre qui, s’il est plus récent ([34]) et n’a pas encore fait l’objet d’un développement ample au sein de ce mémoire d’habilitation, est crucial pour les représentations syntaxiques qui vont suivre. Il s’agit de la façon d’envisager les différents compléments en français.

Pour la définition de cet axe essentiel dans notre modèle, nous sommes partie de l’examen critique de la notion de « valence verbale » chère à Tesnière (1959) et de la distinction que l’auteur a posée entre les compléments verbaux qui constituent les *actants*, et les compléments de phrase à l’origine des *circonstants*. Nous avons montré dans [34] que la distinction *actant vs circonstant* peut faire sens en linguistique générale en ce qu’elle facilite éventuellement la compréhension, par la comparaison notamment, du fonctionnement de multiples langues. Cantonnée à la syntaxe française, par contre, la distinction *actant vs circonstant* perd selon nous de son utilité, tant la frontière entre ces deux types d’arguments est poreuse. Pourtant, aujourd’hui encore, la nécessité de séparer les *actants* des *circonstants* est rarement discutée en syntaxe. Cette opposition prend d’ailleurs souvent la forme d’un postulat, que le linguiste intéressé par la problématique de la valence verbale ne saurait refuser :

Quel que soit le cadre choisi pour une étude des fonctions, *on est obligé* de séparer les compléments de temps et de lieu entrant dans la valence ou le module d’un verbe des mêmes compléments couvrant l’ensemble de la phrase. (Feuillet 1980 : 26)

²⁴³ Nous renvoyons le lecteur aux parties 1, 2 et 3 de ce document de synthèse pour les commentaires afférents à ces apports.

Herslund souligne à plusieurs reprises *l'importance* qu'il y a à différencier actants d'un côté et circonstants de l'autre, ce que je pense aussi, *car si on abandonne cette distinction, la notion même de valence devient floue*. (Hobæk Haff 2013 : 189)

Plus généralement, les discussions rassemblées dans [34] sur le complément appelé récemment « *adjet* », nous a permis de voir que cette notion, dont l'essence même reste très discutée à ce jour, n'est pas forcément plus opérante en syntaxe synchronique si l'on souhaite décrire spécifiquement une langue comme le français. Nous avons dès lors posé la question de savoir s'il n'était pas préférable dans ce cas de privilégier la démarche suivante : (1) caractériser simplement les relations syntaxiques selon qu'elles sont obligatoires et facultatives, (2) procéder de même pour le marquage de ces relations syntaxiques et (3) prendre en considération le lieu d'incidence d'un groupe *complément* en contexte sur la base d'un test comme la portée de la négation (*descriptive*). Cette triple action nous a finalement invitée à systématiser le caractère (plus ou moins) obligatoire de toutes les relations syntaxiques comme nous l'avons proposé dans [a] pour les connecteurs, et à rejeter tout néologisme visant à comprendre, précisément et exclusivement, les compléments « essentiels de lieu/temps » de la grammaire scolaire contemporaine, baptisés par certains « *adjet* » (pour la tradition française : Feuillet 1978, 1980, 2006 ; Lazard 1994 ; Rotaexte 1998 ; Christol 1998 ; pour l'École scandinave : Herslund 1994, 2006 ; Herslund & Sørensen 1994 ; Nølke 1994 ; Hobæk Haff 2013) voire « *adstant* » (Lazard 1999). Cette proposition a révélé un intérêt moindre pour la valence verbale à proprement parler que pour les relations qui s'instaurent dans la phrase dans un contexte donné. C'est donc une syntaxe *contextuelle* que nous avons défendue dans [34], moins lexicalisée et/ou sémantisée, avec indication du caractère (plus ou moins) *requis*²⁴⁴ – mais pas *régi*, au sens de Lazard (1999) – des groupes dits *compléments* dans la phrase.

Dans cette optique, *Je suis heureux* et *Je pars à Paris* ont reçu la même analyse syntaxique, à savoir « Noyau de phrase + Prédicat, formé d'un noyau verbal et d'un déterminant du verbe ». Les deux phrases se différencient néanmoins au niveau du marquage relationnel : si l'obligation de ne pas marquer lexicalement la relation du complément du verbe vers le noyau verbal l'emporte dans *Je suis heureux*, le recours à une préposition (*à*, dans ce cas-ci) est dit obligatoire dans le deuxième exemple. De même, les phrases *J'habite Paris* et *J'habite à Paris* ont reçu une analyse syntaxique identique : « Noyau de phrase + Prédicat (noyau verbal + déterminant du verbe) ». Les deux compléments, « *à Paris* » et « *Paris* », diffèrent cependant par leur marquage : la relation est marquée par une préposition dans le cas de « *à Paris* », quand elle ne donne à voir aucun marqueur dans la phrase « *J'habite Paris* ». Partant, c'est l'absence de marqueur qui caractérise le tour *J'habite Paris*. Dans *J'habite à Paris*, par contre, le marquage prépositionnel est contraint ; c'est ce que révèlent notamment les pronominalisations différentes de ces deux déterminants du verbe : *J'habite Paris* > *Je l'habite* ; *J'habite à Paris* > *J'y habite*.

En regard de ces différentes observations, nous avons finalement proposé de remplacer l'opposition sémantico-syntaxique *actant* / *circonstant* par une syntaxe contextuelle des compléments • qui puise son eau dans le caractère plus ou moins obligatoire des compléments/déterminants (cf. le critère [+ *requis*] présenté par Lazard), • qui prene en

²⁴⁴ Le caractère [+ *requis*] d'un groupe est révélé par son impossible suppression, laquelle entraîne autrement ou l'agrammaticalité de la phrase ([+ *requis*] syntaxiquement), ou une modification du sens du verbe ([+ *requis*] sémantiquement) (par exemple : *Il boit* vs *Il boit un verre d'eau*).

considération le lieu d'incidence du complément/déterminant, que révèle notamment le test de la négation, • qui tient compte de la (non-)nécessité de marquer la relation syntaxique par un connecteur. En suivant cette logique, nous avons pu comparer les cartes d'identité des quelques compléments mis en gras dans les énoncés suivants, qui, comme on le voit, transcendent sans problème l'ensemble des compléments verbaux et de phrase, le même principe s'appliquant parfaitement aux déterminants nominaux par exemple (cf. phrase 4) :

- 1) *C'est **agréable**.*
↳ *agréable* : [+ requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [- marqué]].
- 2) *Il parle **à son voisin**.*
↳ *à son voisin* : [- requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [+ marqué]].
- 3) *Nous allons **à Mons** :*
↳ *à Mons* : [+ requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [+ marqué]].
- 4) ***Le petit** chat dort.*
↳ *le* : [+ requis], [incidence au groupe noyau de phrase], [marquage conditionné [- marqué]].
↳ *petit* : [- requis], [incidence au noyau de phrase], [marquage conditionné [- marqué]].
- 5) *(**Pendant**) **La nuit**, tous les chats sont gris.*
↳ *(Pendant) la nuit* : [- requis], [incidence à la prédication], [marquage facultatif [+ marqué]].
- 6) ***Après avoir diné**, il est allé se coucher.*
↳ *Après avoir diné* : [- requis], [incidence à la prédication], [marquage conditionné [+ marqué]].

Ainsi, nous proposons d'identifier comme *compléments* tous les groupes *subordonnés* à un noyau (mot, groupe), peu importe la nature ou le lieu d'incidence du groupe subordonné. La caractérisation d'un complément s'opère alors en trois temps : elle passe d'abord par l'identification du caractère [+ requis] de ce complément, puis par celle de son lieu d'incidence [incidence à (...)] ; elle donne enfin des indications sur le marquage de la relation syntaxique instaurée : [marquage conditionné (négatif ou positif) / facultatif (négatif ou positif)].

Orientations générales du modèle résultant

Plus largement, le modèle de syntaxe que nous proposons aujourd'hui de retenir est un modèle à trois composantes dominantes (révélées par la division de ce mémoire en trois parties), érigé d'après l'œuvre de trois outils-clé que sont l'*incidence*, la *lecture thétiq*ue et les *marqueurs*.

Opérateur syntaxique au service de la *construction* de la phrase, l'*incidence*, d'abord, permet l'instauration de l'essentielle partie des relations grammaticales caractérisant une phrase. Synonyme pour nous du mot *subordination*, elle désigne en quelque sorte les différentes relations de dépendance que l'on peut identifier dans un stemma tesnièreien²⁴⁵ en ce qu'elle est l'instrument de liaison entre des groupes apports et leurs termes supports. Comme l'araignée, l'incidence tisse donc la toile de la phrase : elle mène à la reconnaissance d'un squelette syntaxique, structuré, hiérarchisé, au sein duquel chaque

²⁴⁵ Sauf que, à la différence de Tesnière, le nœud principal d'une prédication se trouve être le sujet (requalifié récemment « noyau de phrase » par Van Raemdonck), et non le verbe.

élément trouve sa place par rapport aux autres. Mais la question de la *construction* de l'énoncé appelle aussi, quoique plus tacitement, la problématique de la composition des sous-structures phrastiques et le degré de (*dé*)*propositionnalisation* de leurs mises en œuvre.

Étroitement associée à la phase de *linéarisation* de l'énoncé, la *lecture théorique* œuvre quant à elle en faveur d'un réagencement formel (et donc syntaxique) et/ou sémantique des informations réunies au sein d'une phrase. Elle permet d'expliquer notamment pourquoi certaines phrases sont acceptées par des locuteurs (natifs) en dépit des problèmes qu'elles posent aux yeux de la norme. Comme elle est le lieu des mouvements syntaxiques par excellence, elle se présente également comme une solution pour la rhématisation d'un groupe prototypiquement thématique, épaulée à cet égard par le phénomène que nous avons appelé l'*inversion théorique*.

Les *marqueurs*, enfin, procèdent de la considération d'une troisième forme de complexité due cette fois au marquage des relations syntaxiques. Si l'incidence les instaure, ces relations syntaxiques nécessitent bien souvent, en tout cas en français, d'être matérialisées par un connecteur lexical. La reconnaissance de cette tierce complexité permet donc d'attirer l'attention sur l'utilité, souvent patente, de marquer les relations syntaxiques, surtout d'un point de vue lexical en ce qui nous concerne.

Les trois grandes opérations rappelées à l'instant n'entendent pas faire du modèle imaginé un modèle *linéaire* « *triphasé* ». Il s'agit plus à notre sens d'un modèle à trois complexités particulières – auxquelles se trouvent donc associés trois outils distincts –, qui interagissent toutes ensemble et dont l'ordre d'intervention prototypique s'avère linéaire croissant, avec possibilité constante de retourner à une étape liminaire. Ainsi, le modèle dont nous esquissons ici les grandes lignes se caractérise finalement plus par une sorte de mouvement de va-et-vient régulier entre les trois opérations (*construction*, *linéarisation*, *marquage*) que comme une suite de trois procédés autarciques. Le refus d'une théorie syntaxique aux étapes d'intervention irréversibles et non récursives est motivé par exemple par l'impossibilité de déterminer qui de la linéarisation ou de la construction précède l'autre dans le cadre de l'antéposition du « *plus* » dans une structure corrélatrice isomorphe. De même, il ne peut échapper à personne le lien certain entre les connecteurs et les relations d'incidence : si le marquage lexical dépend étroitement de la fonction d'un groupe syntaxique, c'est également le marquage lexical qui permet bien souvent d'élucider la fonction dudit groupe...

Ces trois complexités ont donc été différenciées dans le corps de ce mémoire d'habilitation pour les besoins de la présentation, essentiellement. Elles doivent être combinées néanmoins pour une bonne compréhension du modèle, et c'est à cette fin que les visualisations syntaxiques que l'on peut donner des phrases étudiées importent particulièrement à nos yeux : parce qu'elles sont le lieu de réunion des trois opérations (*construction*, *linéarisation*, *marquage*), les visualisations syntaxiques occupent une place de choix dans le modèle théorique que nous proposons.

Bases pour la formalisation graphique

Bien que son acception première fasse référence aujourd'hui à l'« Ensemble de notion[s], d'idées, de concepts abstraits appliqués à un domaine particulier » (TLFi, THEORIE), le mot *théorie*, dérivé du grec « *theôria* », signifie étymologiquement la *contemplation*, la *considération*, le *regard*. En 1380, elle désigne d'ailleurs la « "science qui traite de la contemplation" (Roques t. 2, n°12386) » (CNRTL, THEORIE). Or, c'est précisément le sens que nous avons voulu donner aux visualisations syntaxiques, aboutissements de notre modèle *théorique* : une *vue* sur la phrase analysée.

La formalisation graphique est une étape relativement importante pour nous en ce qu'elle concentre les apports de la construction, de la linéarisation et du marquage. À partir de la série de notions, principes ou concepts repris à nos prédécesseurs (cf. *supra*), nous proposons à notre tour une *schématisation* des phrases dont nous étudions les rapports syntaxiques. Cependant, comme il est complexe de rendre compte de l'ensemble des règles cadrant nos visualisations syntaxiques sans l'aide d'exemples concrets, nous expliquerons les principes élémentaires que nous avons retenus à partir de trois phrases choisies pour leur simplicité,

- a) Il dort.
- b) La souris mange du fromage.
- c) Près de cet arbre, ils ont construit une grande cabane.

que nous allons commenter au fur et à mesure de leur présentation.

• Phrase 1 : « *Il dort.* »

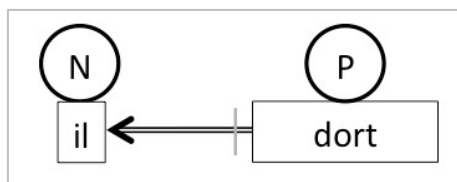


Figure 63 – Visualisation syntaxique de la phrase « *Il dort.* ».

La phrase *Il dort*, pour commencer, donne à voir un noyau de phrase (abrégé « N ») de nature pronominale, « *il* ». À celui-ci est relié un second groupe, de fonction *prédicat* du fait d'être incident au noyau de phrase par une relation de subordination *prédicative* (marquée par une flèche double : « \leftarrow » ; cf. Van Raemdonck 2011¹). Le prédicat se trouve composé dans cet exemple d'un seul élément, à savoir un verbe, qui constitue le noyau du groupe prédicatif (étiqueté « P »).

La relation prédicative mise en évidence dans cette première visualisation syntaxique comporte un trait perpendiculaire (« | ») : ce dernier fait état de la réalisation obligatoire de cette relation syntaxique, la phrase **Il.* étant a priori agrammaticale et irrecevable.

Dans notre modèle, les encadrés n'ont pas de signification réelle lorsqu'ils ne concernent qu'un seul terme. Ils trouvent en revanche du sens lorsqu'ils permettent le regroupement organisé de termes composant un groupe comme c'est le cas dans l'exemple suivant.

• **Phrase 2** : « *La souris mange du fromage.* »

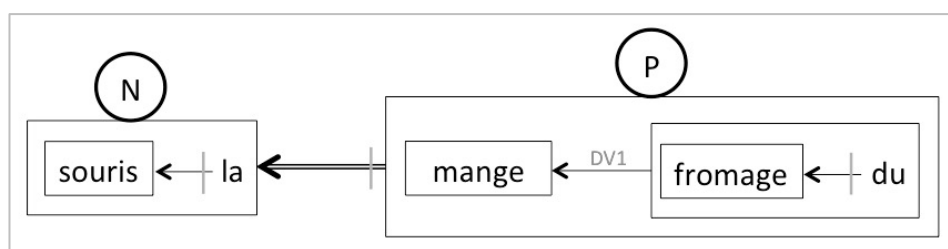


Figure 64 – Visualisation syntaxique de la phrase « *La souris mange du fromage.* ».

Comme dans la phrase 1, cet exemple présente la mise en relation d'un prédicat (P) avec un noyau de phrase (N). Le N est constitué à présent d'un groupe déterminatif nominal (GDN) ayant le substantif pour centre/noyau et l'adjectif-quantifiant *la* pour complément. Ce dernier se voit relié au noyau *souris* par une relation de subordination déterminative (notée par une flèche simple : « → » ; cf Van Raemdonck 2011¹). Cette relation s'avère obligatoire pour la grammaticalité de l'énoncé ; nous l'avons marquée en conséquence d'un nouveau trait perpendiculaire à la relation (« | »), à l'image de ce que nous avons fait pour caractériser la relation prédicative unissant le prédicat P au noyau de phrase N, pareillement obligatoire dans la construction de la phrase considérée²⁴⁶.

Dans ce deuxième exemple, le prédicat compte désormais un complément qui, s'il fallait le nommer, porterait le nom de « déterminant du verbe (numéro 1) » (« DV(1) ») du fait de son lieu d'incidence et de la nature de la relation qui le rattache au noyau verbal. Le groupe *du fromage* est en effet incident au noyau du prédicat (*mange*) ; il est relié à lui au moyen d'une subordination de type déterminatif. Cette relation, à l'inverse des précédentes, n'est pas obligatoire en ce sens que l'énoncé « *la souris mange* » demeure tout à fait acceptable²⁴⁷. Cela n'est pas vrai par contre pour la détermination du nom *fromage* par *du*, dont la réalisation conditionne la grammaticalité même de la phrase. Partant, l'encadrement du groupe « *du fromage* » s'avère cette fois nécessaire, de même que celui du groupe noyau de phrase (N) : dans notre modèle, les encadrés ont pour fonction la délimitation d'un ensemble d'éléments constitutifs d'un groupe syntaxique, lequel groupe exerce une fonction propre à l'échelle de la phrase.

Pour terminer, soulignons qu'il existe, dans ce second exemple, un dénominateur commun à toutes les relations d'incidence représentées : il tient en l'absence de réalisation de tout marqueur lexical. Cette absence (voulue) de connecteurs est représentée sur nos schémas de phrase par une relation continue, tandis que la réalisation (obligatoire ou facultative) d'un connecteur impliquerait la représentation de ce connecteur au milieu de la flèche traduisant la relation syntaxique comme c'est le cas, cette fois encore, dans l'exemple suivant.

²⁴⁶ À titre d'exemple, voici donc la carte d'identité que nous dresserions du complément *la* dans *La souris mange du fromage* : [+ requis], [marquage conditionné : - marqué], [incidence au nom *souris*, noyau du N].

²⁴⁷ Il en ressort, pour ce complément (*du fromage*), la carte d'identité suivante : [- requis], [marquage conditionné : - marqué], [incidence au verbe *mange*, noyau du prédicat P].

• **Phrase 3** : « *Près de cet arbre, ils ont construit une grande cabane.* »

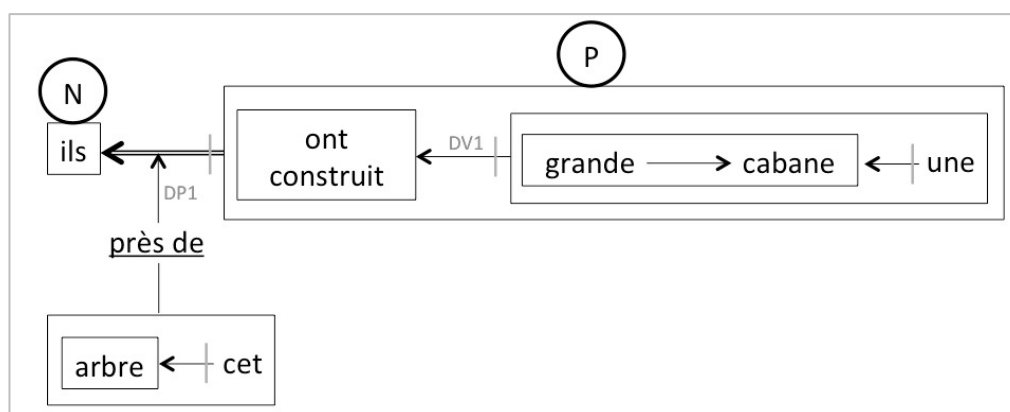


Figure 65 – Visualisation syntaxique de la phrase « *Près de cet arbre, ils ont construit une grande cabane* »

La particularité de ce troisième exemple tient en la présentation d'un complément de phrase, c'est-à-dire, dans notre système, d'un *complément de saisie 4* sur le continuum d'intégration fonctionnelle commenté en partie 1. Déterminant le cadre de l'énoncé, ce complément (*près de cet arbre*) comporte un noyau nominal, *arbre*, obligatoirement déterminé syntaxiquement par un adjectif, ici démonstratif (*cet*). Le groupe est introduit par un connecteur primaire de forme synthématique (*près de*) qui, en tant que connecteur primaire, n'exerce pas de fonction particulière dans la prédication. Il a pour seule vocation d'être ligateur, reliant dans le cas présent le groupe *cet arbre* à l'ensemble de la prédication par *détermination*. Sa présence est rendue obligatoire puisque la grammaticalité de la phrase dépend de sa réalisation. Cette obligation est explicitée dans nos visualisations syntaxiques par le soulignement du connecteur (« *près de* »), notation à laquelle se serait substituée une mise entre parenthèses si le marqueur lexical avait été de réalisation facultative (« (*près de*) »).

Enfin, nous avons montré plus haut²⁴⁸ qu'il y avait selon nous deux façons de noter l'incidence d'un groupe à l'ensemble d'un autre groupe dans notre système. Dans le cas précis du déterminant de phrase (saisie 4)²⁴⁹, le point d'incidence peut ainsi se trouver au niveau de la relation prédicative première (représentation A sur la fig. 69), soit au niveau de l'encadré dessinant les contours de la base prédicationnelle, constituée alors du noyau N et du prédicat P (représentation B sur la fig. 69).

²⁴⁸ Cf. Bilan général, § « Éléments (non) repris au modèle bruxellois ».

²⁴⁹ Sur le continuum d'intégration fonctionnelle ; cf. partie 1, § « Niveaux d'intervention de l'incidence dans la phrase : 4. Synthèse ».

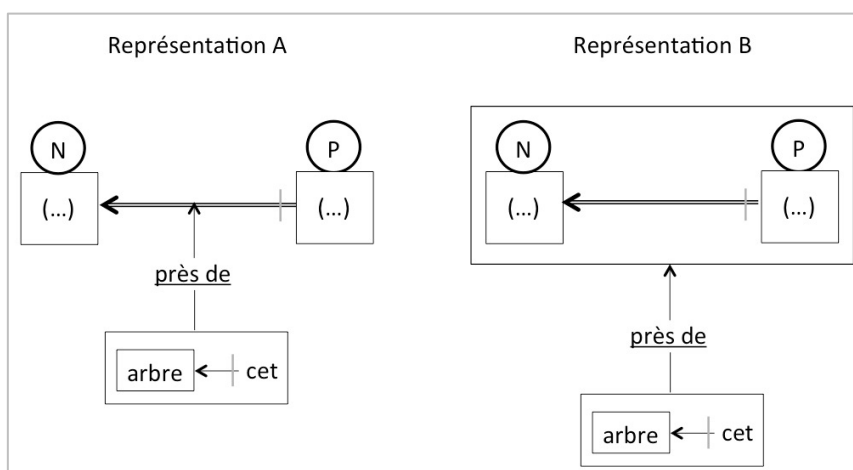


Figure 66 – Comparaison des représentations de l'incidence d'un complément de phrase (de saisie 4 sur le continuum d'intégration fonctionnelle)

1. FORMALISATION DES CONNECTEURS PRIMAIRES ET SECONDAIRES

Le dernier des trois exemples que nous venons de commenter compte un connecteur primaire, que nous avons représenté sur la relation de détermination. De façon générale, il importe surtout de savoir que les **connecteurs primaires**, non foncteurs, sont représentables de différentes façons suivant la place qu'ils occupent sur le gradient de liberté de réalisation du marquage lexical²⁵⁰. C'est un fait que nous avons déjà mentionné en filigrane ci-dessus mais qu'il nous semble important de formaliser au moyen d'exemples :

- (a) Absence de connecteur obligatoire : *Je mange (*prép. : à) une pomme.*
- (b) Présence de connecteur facultative : *(À) la nuit tombée, ils continuent à chanter.*
- (c) Présence de connecteur obligatoire : *Je vais à Paris.*

(a) Lorsque le connecteur est nécessairement absent, la relation est marquée par un trait continu :

x ←———— y

(b) Quand le marqueur lexical est d'apparition facultative, nous inscrivons le connecteur entre parenthèses sur la relation de subordination (déterminative ou prédicative) :

x ←—— (conn) —— y

(c) Enfin, si la présence du connecteur est requise par la construction syntaxique, le marqueur lexical est représenté sur la relation de subordination sans parenthèses et souligné pour insister sur l'obligation de sa réalisation dans le cadre de cette relation syntaxique :

x ←—— conn —— y

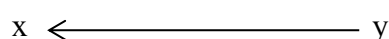
En ce qui concerne les **connecteurs secondaires**, les mêmes conventions ont été adoptées pour la notation ; sauf que, à la différence des primaires, les connecteurs secondaires sont *foncteurs* ([FONCT+]). Ils exercent donc une fonction dans la phrase et

²⁵⁰ Cf. partie 3, § « Degré de liberté de réalisation des marqueurs lexicaux ».

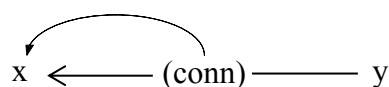
sont à ce titre incidents à un terme de la prédication. C'est la raison pour laquelle nous avons doté les marqueurs lexicaux secondaires d'une relation d'incidence supplémentaire, pratique qui rappelle dès lors le traitement que Martinet réservait aux seuls pronoms relatifs – lesquels font par ailleurs partie de la liste des connecteurs secondaires pour nous. Ainsi,

- (a) Absence de connecteur obligatoire : *Je mange (*conn.adv. : et) une pomme.*
- (b) Présence de connecteur facultative : *(Et) la nuit, ils continuent à chanter.*
- (c) Présence de connecteur obligatoire : *Je vais à Paris, ville que l'on surnomme la Ville Lumière.*

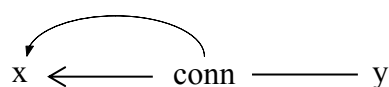
(a) Dans le premier cas de figure, l'absence de connecteur secondaire est transcrite de la même façon que l'absence de connecteur primaire, c'est-à-dire par un trait continu traduisant la seule relation syntaxique entre deux termes :



(b) Un connecteur secondaire dont la présence physique est facultative sera en revanche noté un peu différemment : en vertu de son caractère foncteur, le connecteur, toujours représenté entre parenthèses sur la relation puisque sa représentation est optionnelle, se voit doublé d'une seconde flèche qui traduit une deuxième relation d'incidence. L'on compte dès lors deux relations d'incidence distinctes : celle qui part du terme « y » et qui échoit au terme « x », et celle qui part du connecteur vers l'élément auquel le connecteur secondaire est lui-même incident.



(c) Dernier cas de figure possible : celui d'un connecteur secondaire de présence obligatoire, comme c'est souvent le cas pour les pronoms relatifs en français. En respect des conventions établies jusqu'ici, une telle situation requiert à son tour la tenue de deux relations d'incidence : l'une partant de l'élément « y » vers l'élément « x », l'autre prenant pour origine le connecteur lui-même, souligné en regard de son caractère obligatoire, et trouvant son point d'incidence à l'élément par rapport auquel le connecteur exerce sa fonction propre.



2. FORMALISATION DES COMPLÉMENTS

Les « compléments » appellent à leur tour un commentaire spécifique. Dans la présentation du modèle que nous avons donnée ci-dessus, nous avons fait état de l'abandon délibéré du principe de glissements des compléments que l'on rencontre dans la syntaxe génétique de Van Raemdonck (2011¹). Ainsi, un complément comme « à la mer » dans *Je vais à la mer* se verra « glisser », dans les représentations arborescentes de Van Raemdonck, de la position de déterminant de la relation [Dét.V – NV] à celle de déterminant du verbe (Dét.V) initialement non saturée. Nos visualisations syntaxiques n'appliquent pas ce principe et donnent à voir un complément verbal au même titre que n'importe quel autre déterminant du verbe. Comparons à cet effet les exemples ci-

dessous, repris à la section « 3. *Nos apports pour un nouveau modèle* », qui présentent chacun un déterminant du verbe :

1) *C'est agréable.*

↳ *agréable* : [+ requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [- marqué]].

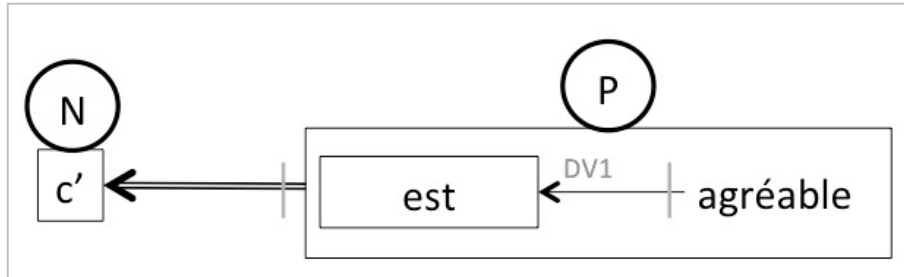


Figure 67 – Visualisation syntaxique de la phrase « *C'est agréable* »

2) *Il parle à son voisin.*

↳ *à son voisin* : [- requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [+ marqué]].

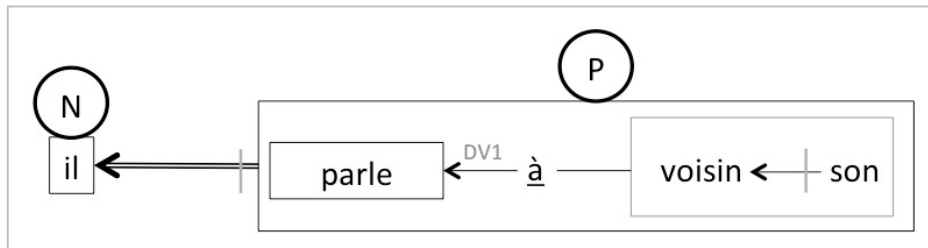


Figure 68 – Visualisation syntaxique de la phrase « *Il parle à son voisin* »

3) *Nous allons à Mons :*

↳ *à Mons* : [+ requis], [incidence au verbe], [marquage conditionné [+ marqué]].

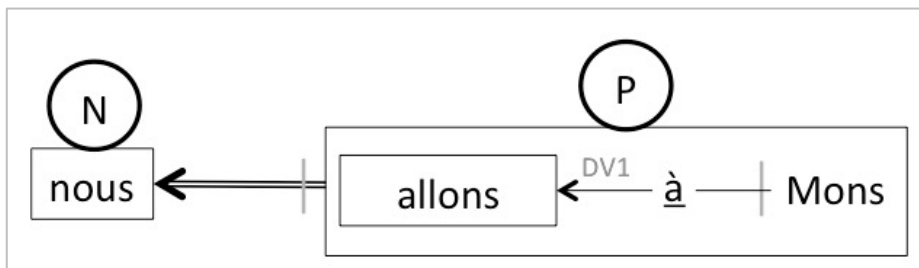


Figure 69 – Visualisation syntaxique de la phrase « *Nous allons à Mons* »

Les trois visualisations syntaxiques ci-dessus comportent toutes un déterminant du *verbe* (DV1) *requis* par ce dernier, verbe qui constitue au passage le point d'incidence de ces trois compléments qui ne diffèrent au final que par un seul trait : celui du marquage. La carte d'identité que nous avons dressée pour les trois déterminants verbaux le signalait déjà. Cette propriété suffit-elle pour marginaliser le premier énoncé par rapport aux deux autres ? Nous ne le pensons pas, et c'est pourquoi nous avons opté pour une représentation identique des trois déterminants du verbe, que seul le *marquage* de la relation d'incidence distingue éventuellement. Les traditionnels attributs comme les compléments d'objet (in)direct ou les plus récents « adjets » sont donc trois compléments fondamentalement identiques, de saisie 2 sur le gradient d'intégration fonctionnelle.

Comme nous l'avons montré dans la première partie de ce mémoire d'habilitation, les déterminants du verbe ne sont pas les seuls compléments de saisie 2 que l'on peut

identifier. À ce niveau, l'on trouve également les multiples déterminants du *noyau de phrase* (N) par exemple, comme le rappelle ce quatrième exemple :

4) **Le petit chat dort.**

- ↳ *le* : [+ requis], [incidence au groupe noyau de phrase], [marquage conditionné [- marqué]].
- ↳ *petit* : [- requis], [incidence au noyau de phrase], [marquage conditionné [- marqué]].

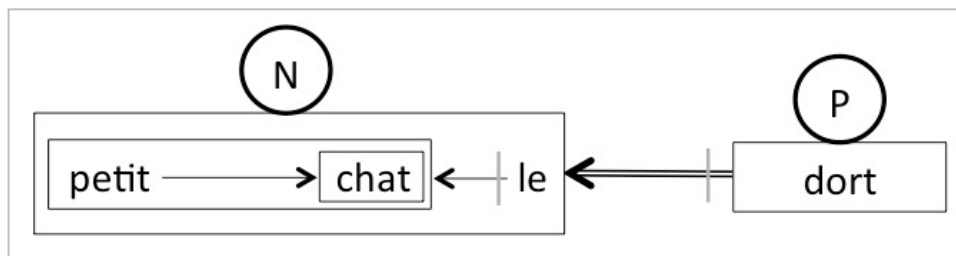


Figure 70 – Visualisation syntaxique de la phrase « Le petit chat dort »

Cet exemple montre également combien l'ordre des déterminations importe au sein d'un groupe (c'est-à-dire d'un *encadré*). Dans la phrase *Le petit chat dort*, « *le* » détermine en effet le groupe « *petit chat* » tandis que « *petit* » détermine seulement le noyau « *chat* ». Les opérations de détermination sont donc organisées, ce qui justifie le rôle et l'importance des encadrés dans notre modèle.

Les deux relations de détermination se différencient en outre, ici, par le trait de la rection : si l'adjectif-quantifiant (*le*) est requis par le nom, tel n'est pas le cas de l'adjectif-caractérisant (*petit*). La relation de subordination déterminative reliant « *le* » au groupe « *petit chat* » est donc pourvue d'un trait vertical transcrivant l'obligation de cette complémentation, à l'inverse de la relation entre « *petit* » et « *chat* », facultative et ressemblant à cet égard à la plupart des *déterminants de phrase/prédication* (« DP »).

À un niveau supérieur, l'on trouve en effet les compléments qui portent sur l'ensemble d'une prédication. Souvent facultatifs lorsqu'ils n'entrent pas dans la composition d'une structure corrélatrice, ces compléments sont caractérisés et notés exactement de la même façon que les déterminants verbaux ou nominaux précédemment. Seul le point d'incidence change : puisque ces compléments déterminent l'ensemble de la prédication, ils portent donc sur la relation prédicative première (fig. 74) ou, mieux, sur l'ensemble « N + P » de la prédication (fig. 75).

5) **(Pendant) La nuit, tous les chats sont gris.**

- ↳ *(Pendant) la nuit* : [- requis], [incidence à la prédication], [marquage facultatif [+ marqué]].

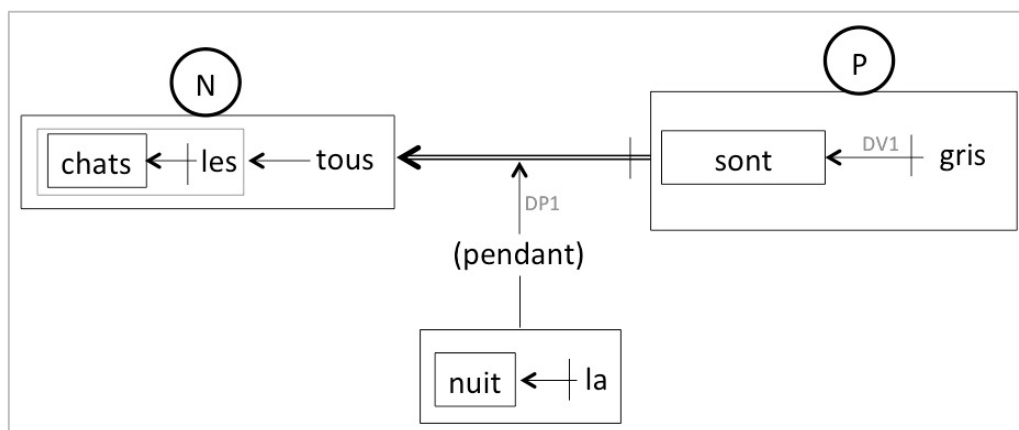


Figure 71 – Visualisation syntaxique A de la phrase « Pendant la nuit, tous les chats sont gris »

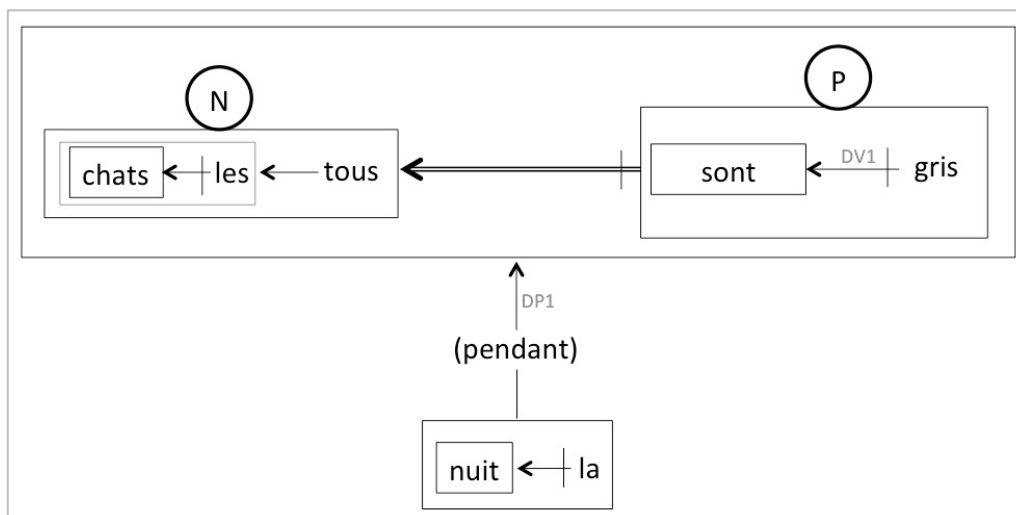


Figure 72 – Visualisation syntaxique B de la phrase « Pendant la nuit, tous les chats sont gris »

Particulièrement touchés par le phénomène de *dépositionnalisation*²⁵¹, les compléments de ce niveau sont sans doute plus souvent concernés que ceux des autres saisies par la nécessité de considérer un « noyau zéro ». Partons de l'analyse de l'exemple suivant pour le comprendre :

6) *Après avoir diné, il est allé se coucher.*

↳ *Après avoir diné* : [- requis], [incidence à la prédication], [marquage conditionné [+ marqué]].

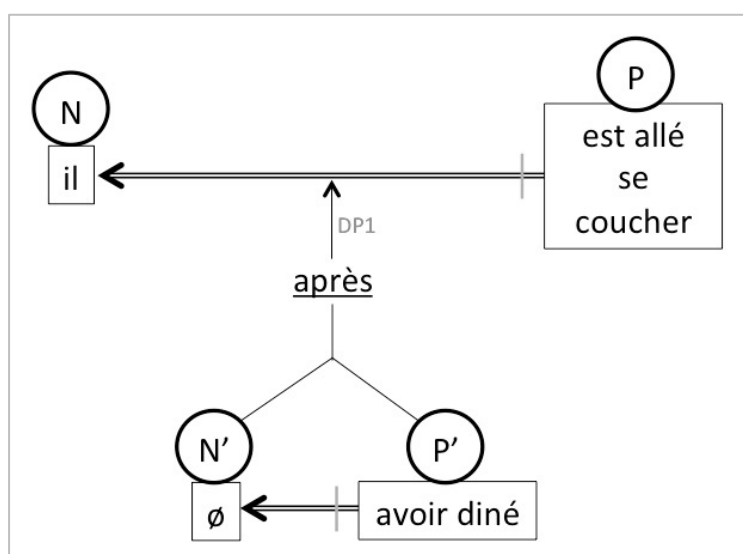


Figure 73 – Visualisation syntaxique de la phrase « Après avoir diné, il est allé se coucher »

Dans cet exemple, en effet, le groupe « avoir diné » constitue un prédicat second (noté « P' ») qui n'a pas de sujet propre exprimé dans la phrase. Comme une incidence prédicative immédiate du groupe « avoir diné » à la relation prédicative première modifierait le sens de l'énoncé (et le rendrait par ailleurs agrammatical), il est nécessaire de prévoir deux relations distinctes : l'une, prédicative, qui relie le prédicat second (P') à un noyau second zéro (« N' » : ∅) ; l'autre qui rattache l'ensemble de la prédication

²⁵¹ Cf. partie 1, § Identification de la relation d'incidence : 2. L'inversion du sujet et du verbe : un critère supplémentaire ?

seconde (N' + P' : « *avoir diné* ») à la prédication première, par le mécanisme cette fois de la détermination. Cette deuxième relation se trouve en outre marquée dans l'exemple analysé : « *après* », connecteur primaire obligatoire, est ainsi inscrit sur cette autre relation syntaxique. Cette possibilité d'insertion d'un noyau zéro n'a cependant rien d'inédit : elle est retrouvée à l'identique dans les travaux des membres de l'École de Bruxelles comme elle est rencontrée sous la plume de Martinet sous l'appellation de « signifiant "zéro" » (1985 : 60, 3.32).

Ces différents compléments présentés, nous n'étiquetterons plus à partir de maintenant les relations « DV1 » ou « DP1 ». Ce choix procède de plusieurs raisons : parce que ces relations sont naturellement rendues visibles et qu'elles alourdissent les schémas de phrase d'une part ; parce qu'elles participent à l'instauration d'une hiérarchie trompeuse entre les compléments d'autre part, en ce qu'elle occulte l'équivalence fonctionnelle d'une grande partie des compléments des premiers échelons du continuum d'intégration fonctionnelle. Or, nous venons de rappeler qu'un déterminant du *noyau du noyau de phrase* est un complément du même ordre qu'un déterminant du noyau verbal, interne au prédicat. Cette égalité se trouve inutilement occultée, à notre sens, par la mention « DV1 ». Comme ce problème ne peut être pallié autrement que par la création de nouvelles étiquettes pour désigner les déterminations internes au noyau de phrase, pratique que nous refusons, nous préférons en effet la suppression *stricto sensu* de toute qualification du type.

Sans avoir passé en revue, ci-dessus, tous les types de compléments que l'on peut rencontrer – lequel inventaire serait sans doute impossible, d'ailleurs –, nous avons tenté de montrer que le terme « *complément* » reçoit chez nous une acception très large puisqu'il finit par désigner tous les rapports de subordination : dès qu'un élément est relié à un autre par une relation de détermination ou de prédication, il y a *complémentation*. Dans cette perspective, tout terme subordonné devient en effet un complément. La différenciation de ces compléments tient essentiellement en la carte d'identité que l'on peut dresser d'eux sur la base des trois critères listés : le caractère (plus ou moins) régi, le point d'incidence et le marquage. L'un des paramètres qui va conduire à la distinction de ces compléments concerne donc, pour le dire autrement, leur stade de réalisation sur le *continuum d'intégration fonctionnelle*.

3. PLACE DES NIVEAUX D'INTÉGRATION FONCTIONNELLE

Comme nous venons de le voir, la problématique des *compléments* excède en effet pour nous les limites des compléments *verbaux* ou *de phrase*. Un complément est finalement retrouvé à l'initiale de toute relation syntaxique, peu importe son niveau de réalisation.

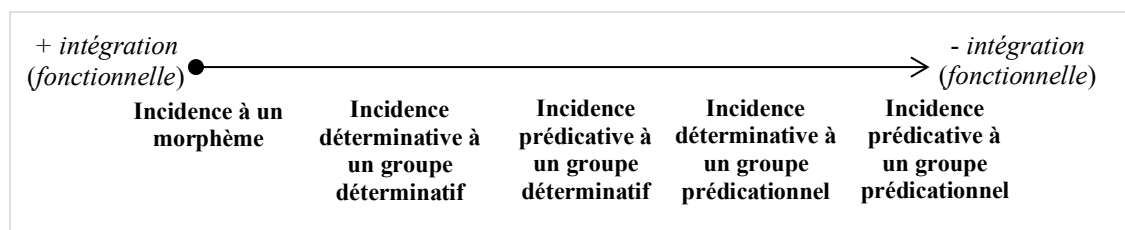


Figure 74 – Rappel du continuum d'intégration fonctionnelle proposé

L'on trouve ainsi des compléments incidents (1) à un morphème (*arc-en-ciel* : *arc* ← *en* – *ciel*), (2) par détermination à un groupe déterminatif (*le* → *chat* ; *le* → *vois*), (3) par prédication à un groupe prédicatif (*il* ↔ *mange* ; *on* ↔ *part*), (4) par détermination à un groupe prédicationnel (*le chat parti* → *les souris dansent*) et (5) par prédication à un groupe prédicationnel (*certes* ↔ *il pleut*). Ces différents stades transparaissent assez bien sur les schémas de phrase, en particulier sur la visualisation syntaxique de cet exemple (pris au hasard) et dont les blocs mis en évidence rappellent directement l'association des pièces du puzzle discutée dans la première partie de ce mémoire²⁵².

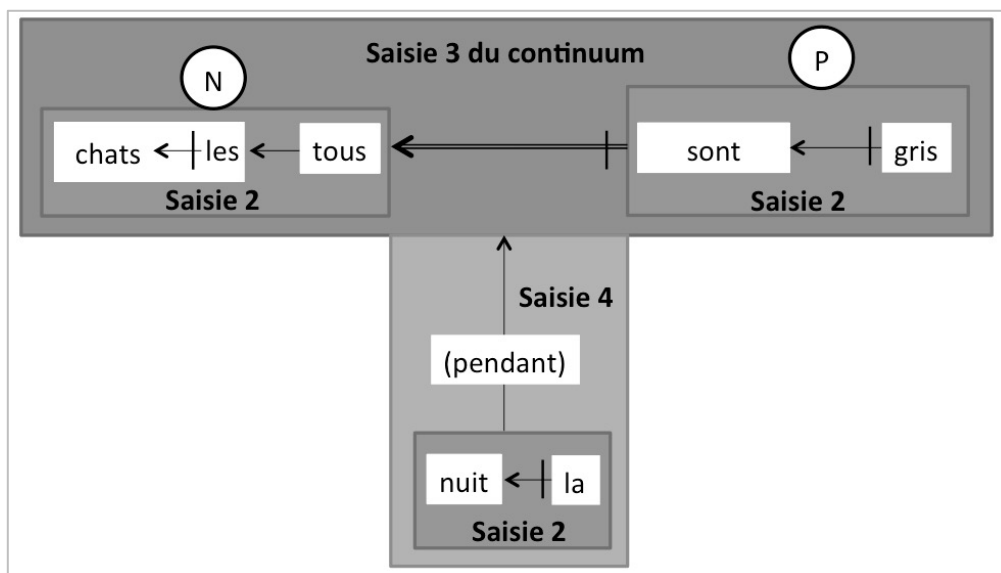


Figure 75 – Visualisation des stades d'intégration fonctionnelle des compléments dans la phrase « Pendant la nuit, tous les chats sont gris »

4. RÔLE DE L'INVERSION THÉTIQUE

Il nous reste enfin à revenir sur l'importance de la linéarisation et de son opérateur-clé, la *lecture thétiq*ue, dans le modèle proposé. Si elle œuvre souvent en sémantique et passe donc inaperçue sur nos schémas de phrase, l'opération de la lecture thétiq

²⁵² Cf. partie 1, § « Niveaux d'intervention de l'incidence dans la phrase : 2. Une intégration fonctionnelle plus centrée sur le sujet ? ».

²⁵³ Cf. partie 2, § « Lecture thétiq

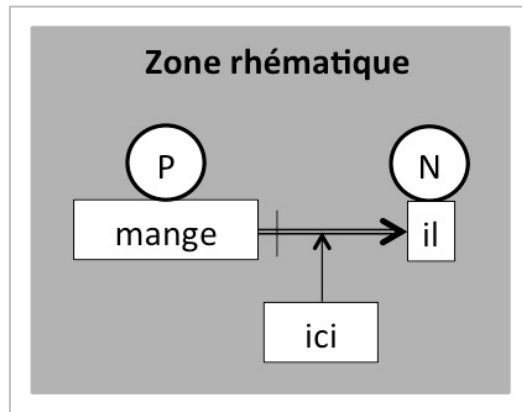


Figure 76 – Visualisation syntaxique de la phrase « Mange-t-il ici ? »

Mais la visualisation syntaxique est amenée bien souvent à être augmentée d'un élément déclenchant l'inversion que d'aucuns appellent le *topique scénique*, à l'image du groupe « sous le Pont Mirabeau » dans le célèbre vers d'Apollinaire, « Sous le Pont Mirabeau coule la Seine ». Pour nous, la fonction et la portée de ce groupe reste à ce jour un sujet de discussion ; c'est une question que nous n'avons pas encore pleinement tranchée bien que l'on tende aujourd'hui à le considérer comme un complément du verbe détaché du prédicat, échappant de ce fait à la zone rhématique et intégrant la zone thématique de l'énoncé.

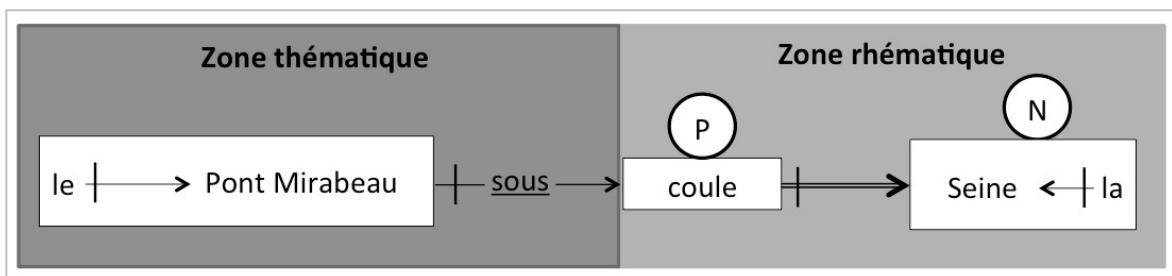


Figure 77 – Visualisation syntaxique du vers « Sous le Pont Mirabeau coule la Seine »

L'hypothèse de cet emplacement et de cette fonction nous est soufflée par le test de la portée de la négation : en l'absence d'inversion (rhématisante) thétiqque, le complément *sous le Pont Mirabeau* se trouve sous la portée de la négation, ce qui en fait un complément du noyau verbal au sein du prédicat. Après l'œuvre de la linéarisation et l'application en particulier de l'inversion thétiqque, le complément finit par échapper à la portée de la négation, du fait de son antéposition dans la prédication. Placé derrière le prédicat, en revanche, le noyau de phrase devient quant à lui atteint par la négation, ce qui laisse à penser que le noyau de phrase a bel et bien intégré la zone rhématique de l'énoncé.

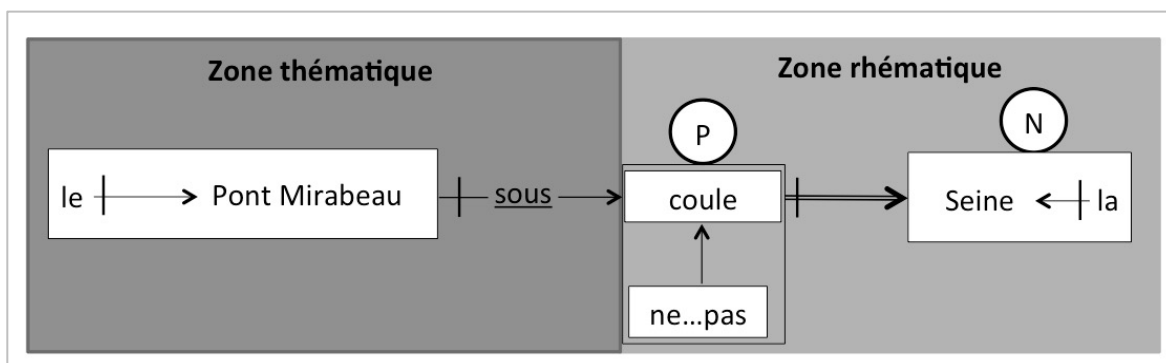


Figure 78 – Visualisation syntaxique de la phrase « *Sous le Pont Mirabeau ne coule pas la Seine* »

En conséquence, nous considérerons – mais peut-être de façon provisoire en l’attente de recherches complémentaires sur cette problématique – le complément *Sous le Pont Mirabeau*, après linéarisation, comme un déterminant du verbe en zone thématique mais gardant sa fonction de *déterminant du verbe*. Plus largement, la particularité des *inversions thétiques* à « *topique scénique* » résiderait alors dans la présentation d’un déterminant verbal en position thématique. C’est ce qui rendrait spéciales ces constructions et qui motiverait au passage la nécessité de considérer une phase de *linéarisation* de la phrase.

Exemples d’analyse de phrase

Nous proposons d’achever cette présentation par la réalisation du schéma de phrases de quelques énoncés authentiques – extraits, ici, de l’incipit du *Bel ami* de Maupassant, roman choisi au hasard – en vue de démontrer l’*opérabilité* du modèle syntaxique que nous venons d’exposer.

Quand la caissière lui eut rendu la monnaie de sa pièce de cent sous, Georges Duroy sortit du restaurant.

Comme il portait beau par nature et par pose d’ancien sous-officier, il cambra sa taille, frisa sa moustache d’un geste militaire et familial, et jeta sur les dîneurs attardés un regard rapide et circulaire, un de ces regards de joli garçon, qui s’étendent comme des coups d’épervier.

Les femmes avaient levé la tête vers lui, trois petites ouvrières, une maîtresse de musique entre deux âges, mal peignée, négligée, coiffée d’un chapeau toujours poussiéreux et vêtue toujours d’une robe de travers, et deux bourgeoises avec leurs maris, habituées de cette gargote à prix fixe.

(G. de Maupassant, *Bel ami*)

• **Phrase 1** : « *Quand la caissière lui eut rendu la monnaie de sa pièce de cent sous, Georges Duroy sortit du restaurant.* »

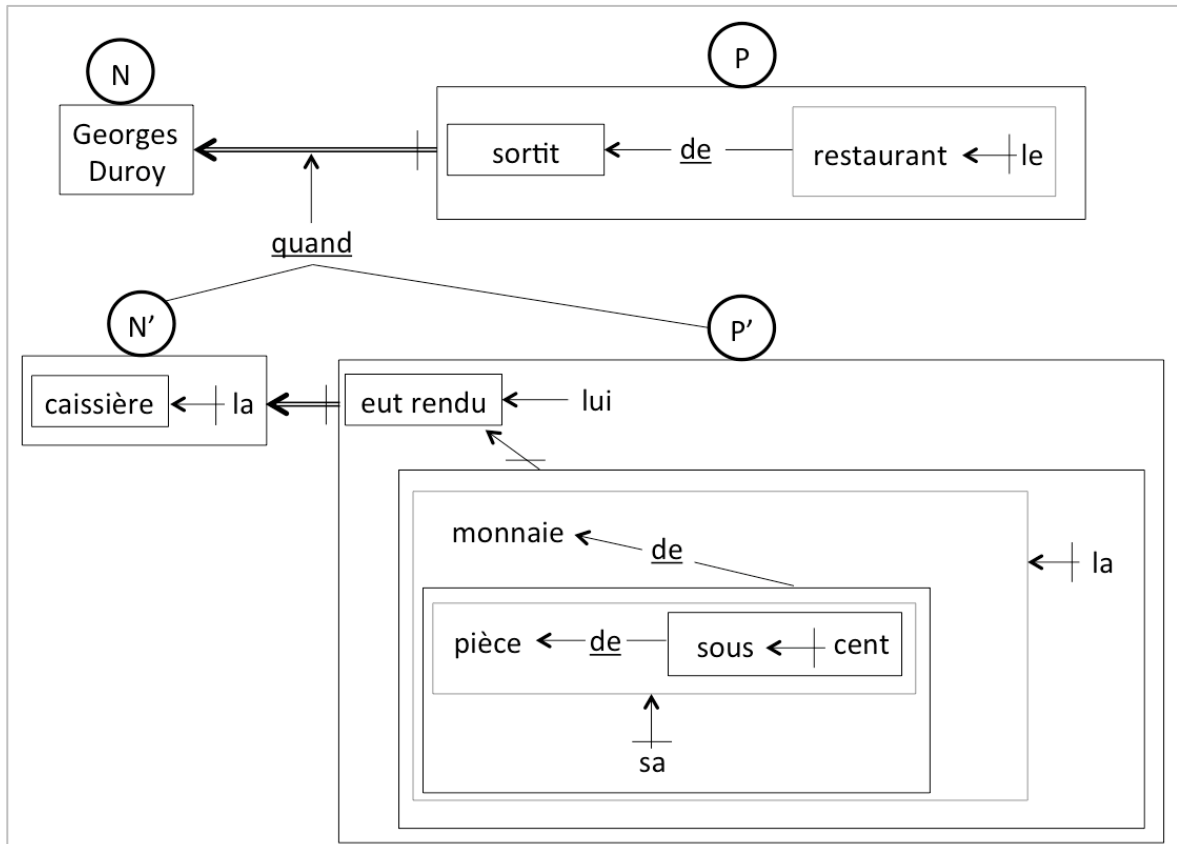


Figure 79 – Visualisation syntaxique de la phrase 1

• **Phrase 2** : « *Comme il portait beau par nature et par pose d'ancien sous-officier, il cambra sa taille, frisa sa moustache d'un geste militaire et familial, et jeta sur les dîneurs attardés un regard rapide et circulaire, un de ces regards de joli garçon, qui s'étendent comme des coups d'épervier.* »

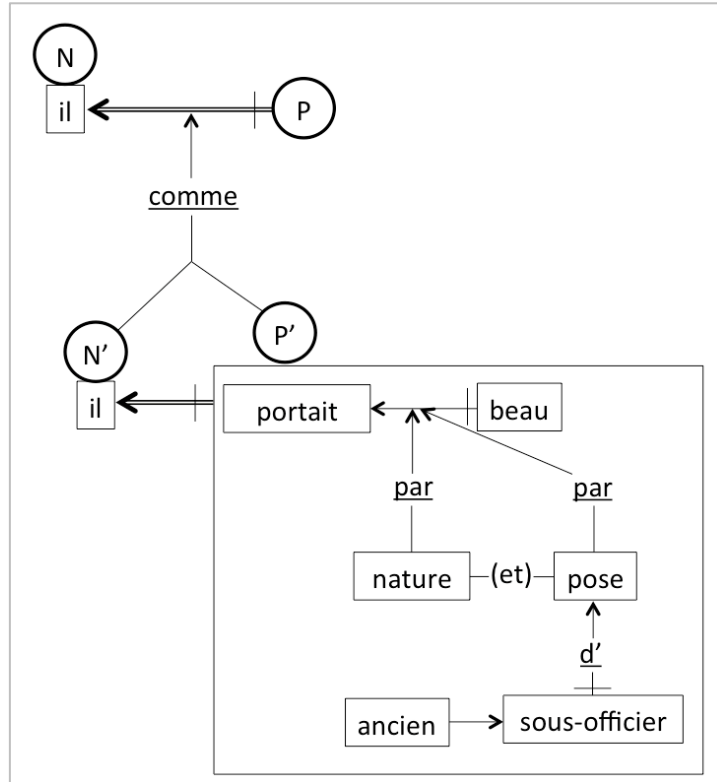


Figure 80 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 1/3)

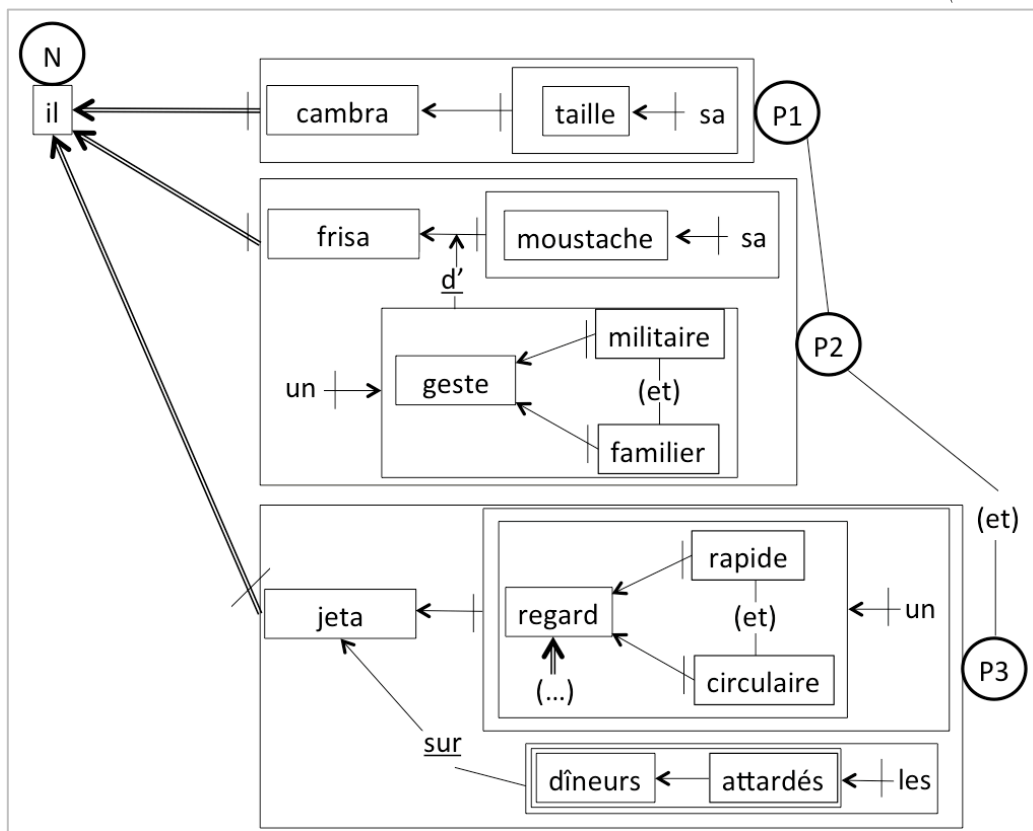


Figure 81 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 2/3)

²⁵⁴ Cette représentation (fig. 84) enfreint les préceptes de l’approche fonctionnaliste de Martinet puisqu’elle présente une coordination non de trois *verbes* mais de trois *groupes prédicatifs* (« P1 – P2 – P3 »).

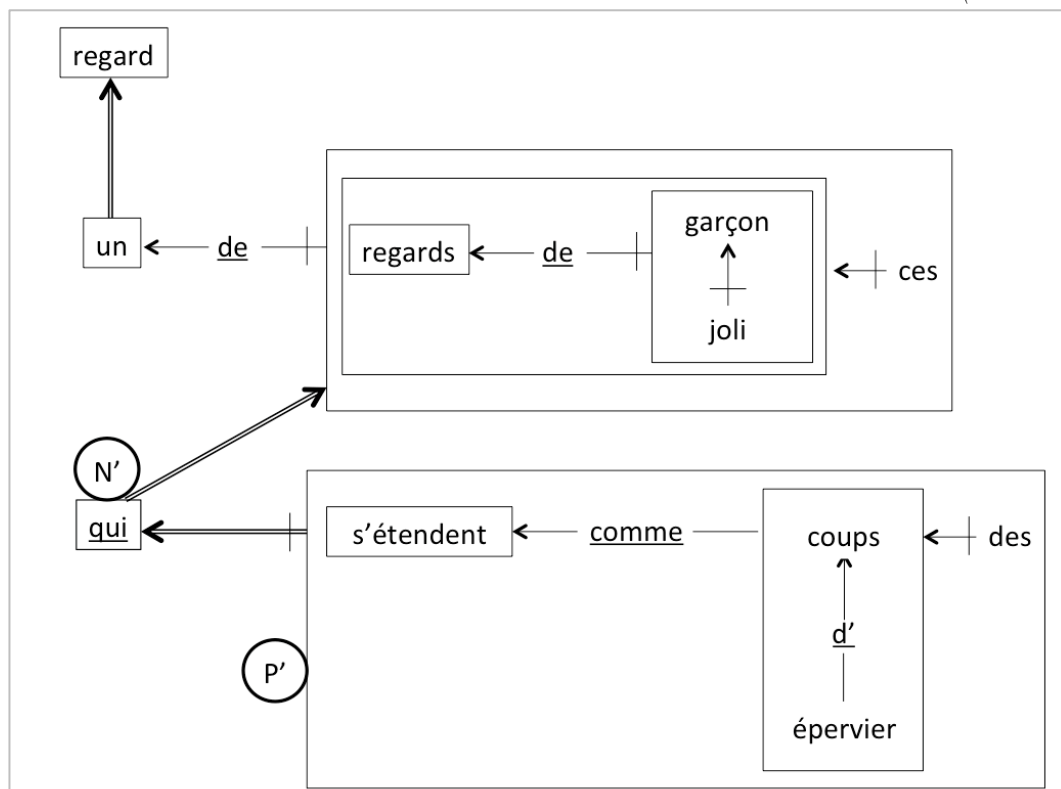


Figure 82 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 3/3)

• **Phrase 3** : « *Les femmes avaient levé la tête vers lui, trois petites ouvrières, une maîtresse de musique entre deux âges, mal peignée, négligée, coiffée d'un chapeau toujours poussiéreux et vêtue toujours d'une robe de travers, et deux bourgeoises avec leurs maris, habituées de cette gargote à prix fixe.* »

²⁵⁵ Dans l'approche de Martinet, la séquence « *un de ces regards qui (...)* » constituerait une phrase indépendante. Elle ferait donc l'objet d'une visualisation autonome, sans lien avec la partie précédente. Elle prendrait dès lors la forme d'une phrase pronominale, c'est-à-dire ayant un pronom (« *un* ») pour noyau/centre.

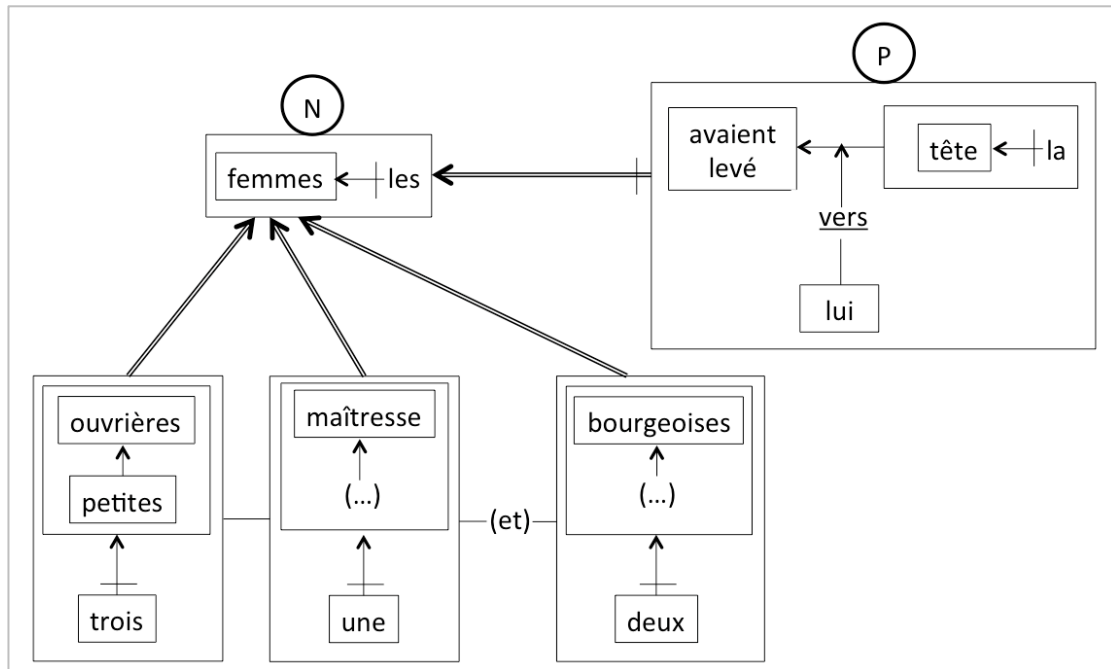


Figure 83 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 1/3)

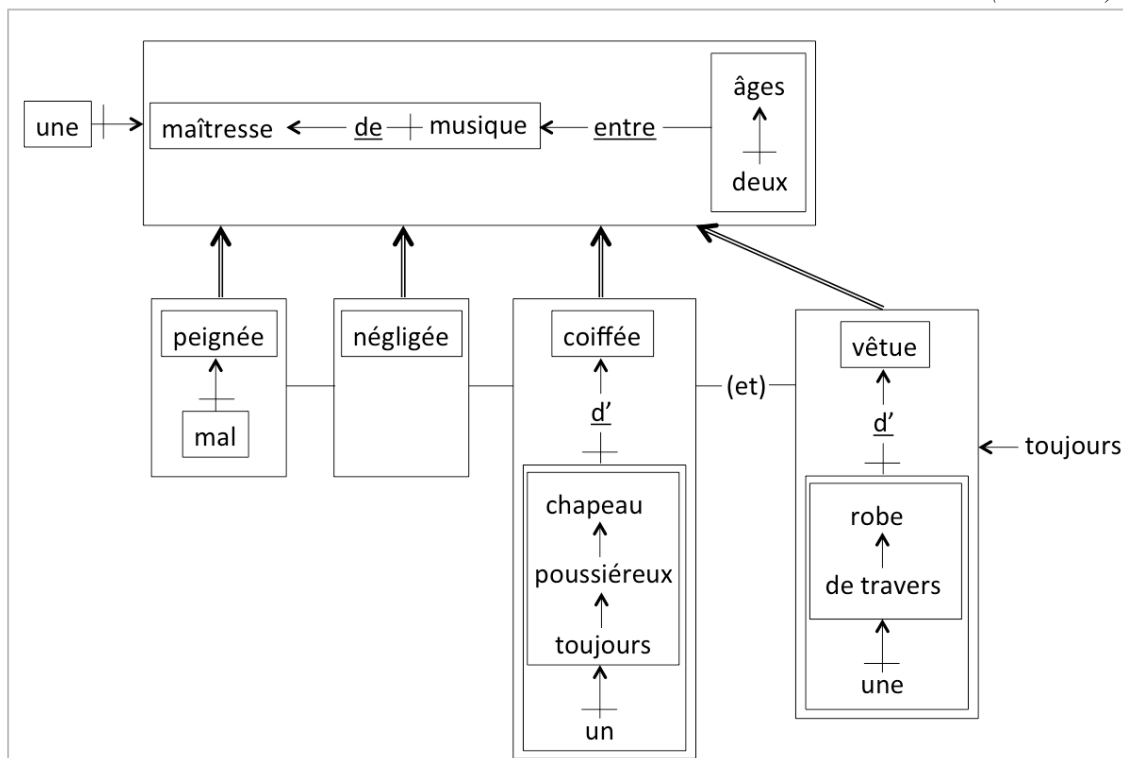


Figure 84 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 2/3)

²⁵⁶ Le modèle de syntaxe génétique de Van Raemdonck impliquerait visuellement une apposition au seul terme « *femmes* » ; dans notre représentation, l'apposition au groupe est permise.

²⁵⁷ Dans cette phrase, les groupes « *mal peignée* », « *négligée* », « *coiffée d'un chapeau toujours poussiéreux* » et « *vêtue toujours d'une robe de travers* » pourraient être incidents à « *maîtresse de musique* » plutôt qu'au groupe « *maîtresse de musique entre deux âges* ». L'analyse dépend de l'interprétation du lecteur. Ces mêmes groupes pourraient d'ailleurs être reliés par détermination à leur support plutôt que par le mécanisme de la prédication. Là encore, c'est affaire d'interprétation, les deux lectures paraissant acceptables.

(Partie 3/3)

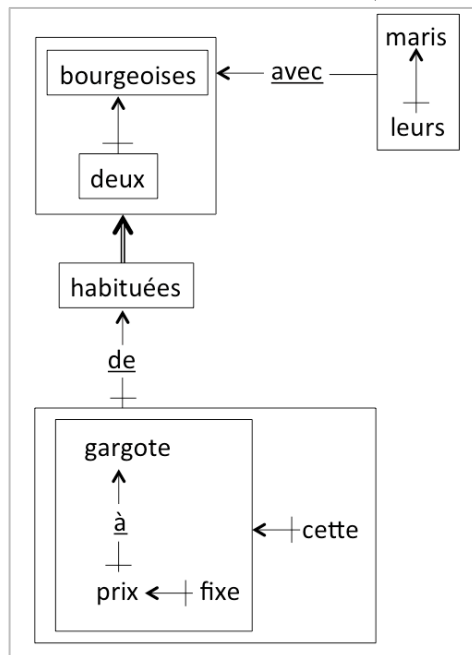


Figure 85 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 3/3)

Conclusion & perspectives générales

Proposer une conclusion à ce travail alors que nous ne sommes qu'au début de notre parcours professionnel relève a priori du paradoxe. Mais d'une certaine manière, ce mémoire d'habilitation ne serait-il pas un « *paradoxe* » en tant que tel ? Dans son acception philosophique originelle, le *paradoxe*, du grec *para-doxa*, signifie littéralement « qui va à l'encontre du sens commun »²⁵⁸. Or, ce sont précisément les points qui nous opposent à d'autres linguistes que nous avons tenté de mettre en évidence dans ce mémoire d'habilitation, en veillant en parallèle à ne jamais négliger les apports scientifiques de nos prédécesseurs.

Dans ce document de synthèse, nous avons en effet souhaité montrer combien nous devons aux linguistes qui nous ont précédée et dans quelle mesure nous marchons aujourd'hui encore dans leurs pas ; mais nous avons aussi tenté de nous situer par rapport à eux, en discutant notamment une série de notions ou d'argumentations précédemment présentées. Ces *disputes* – prises également dans leur sens étymologique²⁵⁹ – ont par la suite donné lieu à l'émergence d'un modèle syntaxique nouveau, peu conventionnel mais propice selon nous au développement de nouvelles analyses syntaxiques et, plus largement, de recherches originales.

À la suite de notre (long) exposé, trois chemins se présentent à nous aujourd'hui, et c'est dans cette triple voie que nous aimerions nous engager au terme de cette habilitation.

²⁵⁸ Acception retrouvée en 1480 encore d'après le *CNRTL* : « "opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise" (*Sottie des copieurs et lardeurs*, 322 ds *Rec. Trepperel, Les Sotties*, p.173) » (*CNRTL* : PARADOXE).

²⁵⁹ Du latin *disputare*, verbe signifiant littéralement *discuter*.

Le premier chemin que nous comptons emprunter est celui que nous connaissons aujourd'hui le mieux pour l'avoir rencontré et même suivi régulièrement depuis notre entrée dans le monde de la recherche scientifique. Il s'agit de la voie descriptive et épistémologique, qui interroge constamment les notions de syntaxe actuelles, autant sur la base de données historiques que synchroniques. Cette première perspective de recherches devrait nous permettre d'affiner davantage le modèle exposé dans ce mémoire d'habilitation, mais de préciser aussi certaines des descriptions proposées. L'analyse des noms composés de deux substantifs ou de deux adjectifs en français est un exemple de question en attente de réponse parmi tant d'autres : comment savoir s'il s'agit de noms composés par coordination ou par subordination ? Comment prouver qu'il subsiste une relation d'incidence entre les deux noms ou les deux adjectifs ? Cette même perspective de recherche devrait faciliter en parallèle la mise à l'écart d'autres éléments de la nomenclature grammaticale, le rasoir d'Occam requérant d'être appliqué encore à bon nombre de métatermes comme, après la *corrélation* ou la *juxtaposition*, l'*apposition*, l'*adjonction* voire l'*énumération*.

La deuxième aventure à mener entend tester la formalisation syntaxique que nous avons proposée. Le modèle ébauché dans les pages précédentes s'appuie pour une large part sur les travaux de nos prédécesseurs que nous avons tenté de (rê)concilier. Forte de notre parcours scientifique et des recherches que nous avons menées au fil de ces huit dernières années, nous sommes aujourd'hui suffisamment armée, nous semble-t-il, pour tester le modèle dont nous venons d'exposer les bases. Depuis le début de notre carrière, nous n'avons en effet cessé de tester les limites de différentes théories syntaxiques, dont celles des membres de l'École de Bruxelles (et en particulier celle de Van Raemdonck) ou le discours de l'approche fonctionnaliste. Il nous paraît désormais temps d'essayer de tester pareillement notre propre modèle, celui que nous avons construit et synthétisé au fil de ce mémoire d'habilitation. Pour ce faire, nous envisageons notamment de le confronter à la syntaxe d'autres langues afin de jauger de sa pertinence dans un cadre de linguistique générale. Ce faisant, nous pensons également reconsidérer la place de la morphologie au sein du système développé : abordée par Martinet par le biais de sa *monématique*, très représentée dans les *visualisations syntaxiques* fonctionnalistes, la morphologie a été relativement laissée de côté dans nos recherches en syntaxe et a fortiori dans nos analyses de phrases. Si nous l'avons approchée dans ce document de synthèse à travers la question de la subordination dans les mots composés, c'est là un pan qui reste à examiner d'une part, à situer dans les formalisations graphiques développées d'autre part.

Fruit pour nous d'une découverte plus récente, le dernier chemin que nous envisageons d'emprunter croise la route de l'enseignement du français et souhaite s'engager plus particulièrement dans la voie de la transposition didactique. Route sinueuse et escarpée, souvent périlleuse, le savoir grammatical enseigné reste désastreux tant ses incohérences sont nombreuses. Savant mélange de traditions grammaticales très différentes, nous aimerions œuvrer pour notre part en faveur d'un discours grammatical scolaire plus juste et plus simple, lequel ne prendrait pas forcément notre modèle pour référence mais bénéficierait en revanche des éventuels apports de ce dernier. Tâche complexe compte tenu du degré d'étanchéité du discours grammatical scolaire actuel... ; mais la *complexité* n'est-elle pas devenue d'une certaine manière notre spécialité ?

BIBLIOGRAPHIE

- [CFPP] <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/>
- [CNRTL] <http://www.cnrtl.fr/etymologie/>
- [Frantext] <http://www.frantext.fr/>
- [TLFi] <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- Abeillé A., 1993, *Les nouvelles syntaxes. Grammaires d'unification et analyse du français*, Paris, Armand Colin.
- Abeillé A., Borsley R., 2006, « La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français », *Faits de Langues*, 28 : 21-33.
- Abeillé A., Borsley R., Espinal M.-T., 2006, "The syntax of Comparative Correlatives in French and Spanish", in S. Müller S. (ed.), *Proceedings of the HPSG 06 Conference*, Stanford, CSLI Publications: 6-26.
- Abney S., 1987, *The English Noun Phrase in its sentential aspects*, thèse de doctorat, MIT.
- Abney S., 1991, "Parsing by chunks", *Principle-based Parsing: computation and psycholinguistics*, 44, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers: 257-278.
- Académie française, 2000, *Dictionnaire de l'Académie française*, 9^e éd., t. 2, Paris, Imprimerie Nationale/Fayard.
- Adler S., 2012, « Du réel dans l'irréel : la formule hypothétique sans *si* et avec *et* », in F. Neveu & al., *Actes du III^e CMLF*, Lyon, juillet 2012, SHS Web of Conferences : 1673-1681 (& en ligne).
- Agnel E., 1991, *Théorie de la phrase nominale et de la phrase à verbe van « être » en hongrois*, thèse de doctorat, Université d'Aix Marseille 1.
- Allaire S., 1982, *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Étude en français moderne*, Thèse présentée à l'Université de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille 3.
- Ancourt W., Denuite C., 1992, *Grammaire pratique. Le français de A à Z*, Liège, Dessain.
- Andersen H.-L., 1995, « Dépendance entre propositions », in H.-L. Andersen & G. Skytte (dir.), *La subordination dans les langues romanes. Études romanes*, 34, Copenhagen, International Publishers Ltd : 42-56.
- Andersen H.-L., 1996, « Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs », in C. Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Niemeyer : 307-315.
- Anscombe J.-C., 1996, « Partitif et localisation temporelle », *Langue française*, 109 : 80-103.
- Anscombe J.-C., Ducrot O., 1977, « Deux *mais* en français ? », *Lingua*, 43 : 23-40.
- Antoine G., 1958, *La coordination en français*, t. 1, Paris, Édition d'Artrey.
- Arnaud P. J. L., 2003, *Les composés timbre-poste*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Arnaud P. J. L., 2009, « Métaphore et métonymie dans les noms composés anglais », in D. Amiot (dir.), *La composition dans une perspective typologique*, Arras, Artois Presse Université : 11-33.
- Arnaud P. J. L., 2010, « *Café mémoire, ingénieur béton*. La néologie compositionnelle du français, morphologie, syntaxe ou calque ? », in M. T. Cabré, O. Domènech, R. Estopà, J. Freixa, M. Lorente (dir.), *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*, Barcelone, Documenta Universitaria : 307-320.

- Arnaud P. J. L., 2017, « *Bateau phare, magasin phare* : composés $[N_1N_2]_N$ et séquences syntaxiques N_1+N_2 à N_2 adjectivé », communication au colloque *Adjectivité*, Université Paris-Sorbonne, 7-9 septembre 2017.
- Arnaud A., Lancelot C., 1660, *Grammaire générale et raisonnée contenant les fondemens de l'art de parler, expliqués d'une manière claire et naturelle* [*Grammaire de Port-Royal*], Paris, P. Le Petit.
- Arrivé M. & al., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- Aubertin G. H., 1861, *Grammaire moderne des écrivains français*, Bruxelles, A. Lacroix.
- Avanzi M., 2007, « Regards croisés sur la notion de macro-syntaxe », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 47 : 39-58.
- Avanzi M., 2012, *L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Avanzi M., Benzitoun C., Glikman J., 2007, « Comment se comprendre sans se méprendre ? L'exemple de trois termes problématiques : période, subordination inverse et parataxe », actes de Coldoc 07 - *Le vocabulaire scientifique et technique en sciences du langage* : 40-60.
- Avanzi M., Johnsen L. A., 2015, « Asyndètes temporelles », *Langages*, 200 : 103-120.
- Ayoub G., 1996, *La question de la phrase nominale en Arabe littéraire : prédicats, figures, catégories*, thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Baccus N., 2002, *Grammaire française*, Paris, Librio.
- Baecker L. de, 1860, *Grammaire comparée des langues de la France. Flamand, allemand, celto-breton, basque, provençal, espagnol, italien, français, comparés au sanscrit*, Paris, C. Blériot.
- Bally C., 1944 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, 2^e éd., Berne, Francke.
- Bally C., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, 4^e éd., Berne, Francke.
- Barceló G. J., Bres J., 2006, *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- Baschung K., 1991, *Grammaires d'unification à traits et contrôle des infinitives en français*, Clermont-Ferrand, ADOSA : 103-163.
- Bauer L., 2001, "Compounding", in M. Haspelmath & al. (eds), *Language Typology and Language Universals*, vol. I, Berlin, Walter de Gruyter : 695-707.
- Beacco J.-C., 2010, *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues*, Paris, Didier.
- Beauzée N., 1767, *Grammaire générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage : pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*, Paris, J. Barbou.
- Béchade H.-D., 1994, *Grammaire française*, Paris, PUF.
- Béguelin M.-J. & al., 2000, *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Béguelin M.-J. & al. (dir.), 2010, *La parataxe*, t. 1-2, Berne, Peter Lang.
- Béguelin M.-J., 2003, « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », in A. Sacarano (dir.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse de l'oral*, actes du colloque international, Florence, 23-24 avril 1999, Rome, Bulzoni Editore : 111-131.
- Béguelin M.-J., 2004, « Coalescences et dégroupages syntaxiques : réflexions sur les conditions pragmatiques et sémantiques des grammaticalisations », in A. Auchlin & al. (dir.), *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, Québec, Editions Nota Bene : 139-150.

- Béguelin M.-J., 2010, « Noyaux prédicatifs juxtaposés », in M.-J. Béguelin & al. (dir.), *La Parataxe. Entre dépendance et intégration*, t. 1, Berne, Peter Lang : 3-33.
- Béguelin M.-J., Corminboeuf G., Johnsen L.A., 2014a, « Réflexions sur le statut de la réanalyse », *Verbum*, XXXVI/1 : 3-16.
- Béguelin M.-J., Corminboeuf G., Johnsen L.A., 2014b, « Réanalyse et changement linguistique : présentation », *Langages*, 196 : 3-11.
- Behr I., 2011, « Étude d'énoncé averbal à un terme : entre grammaire et discours », in F. Lefeuvre & I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys : 239-252.
- Behr I., Lefeuvre F., 2004, « La configuration GN GN : comment reconnaître le(s) prédicat(s) ? », in I. Behr & J. François (dir.), *Les constituants prédicatifs et la diversité des langues. Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. Leuven/Paris, Peeters : 199-219.
- Behr I., Quintin H., 1997, « De la phrase nominale à l'énoncé sans verbe. À propos d'un corpus d'énoncés non verbaux allemands », *Linx*, 9 : 73-79.
- Benveniste E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard.
- Benzitoun C., Sabio F., 2010, « Où finit la phrase ? Où commence le texte ? L'exemple des regroupements de constructions verbales », *Discours*, 7 : en ligne.
- Berrendonner A., 1990, « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique*, 21 : 25-36.
- Berrendonner A., 2002, « Les deux syntaxes », *Verbum*, 24 : 23-36.
- Berrendonner A., 2011, « Unités syntaxiques & unités prosodiques », *Langue française*, 170 : 81-93.
- Bertagna C., Carrier F. (dir.), 2016, *Fleurs d'encre 5^e*, Paris, Hachette.
- Bertagna C., Carrier F., 2011, *Fleurs d'encre 4^e*, Paris, Hachette.
- Berthonneau A.-M., Kleiber G., 2006, « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique*, 53 : 7-65.
- Bertin A. & al. (dir.), 2013, *Subordonnants et subordination : frontières, chevauchements et cas limites*. *Langages*, 190, Paris, Armand Colin.
- Bès G., 1988, « Clitiques et constructions topicalisées dans une grammaire GPSG du français », *Lexique et paraphrase*, [Villeneuve d'Ascq], Presses universitaires de Lille : 55-82.
- Bisetto A., Scalise S., 2005, "The classification of compounds", *Lingue e Linguaggio*, 4/2: 319-332.
- Bishop M.-F., 2008, « Une réforme complexe et polémique : la rénovation du français à l'école élémentaire de 1963 à 1972 », *Le Télémaque*, 34 : 59-72.
- Bishop M.-F., 2010, « La rénovation de la grammaire scolaire, une impossible transposition ? », *Synergies France*, 6 : 19-26.
- Blanche-Benveniste C., 1997, *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Blanche-Benveniste C., 2001, « Grammaticalisation d'un terme de lieu : *quelque part* et *mis à part* », *Recherches Sur le Français Parlé*, 16 : 83-101.
- Blanche-Benveniste C. & al., 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Sela.
- Blanche-Benveniste C. & al., 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Editions.
- Blanche-Benveniste C. & al., 2010, *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven, Peeters.
- Blanchet P., 2012, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité*, 2^e éd. revue, Rennes, PUR.
- Bloch J., 1906-1908, « La phrase nominale en sanskrit », *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 14 : 27-96.

- Blois J., Bar M., 1975, *Notre langue française. Grammaire*, 3^e éd., Bruxelles/Montréal/Paris, Marcel Didier.
- Bloomfield L., 1933, *Language*, New York, Holt.
- Bonhomme M., 2010, « Les avatars de l'asyndète : entre rhétorique, stylistique et grammaire », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (dir.), *La Parataxe : entre dépendance et intégration*, t.1, Berne, Peter Lang : 35-53.
- Booij G., 2005, *The Grammar of Words*, Oxford, Oxford University Press.
- Boone A., Joly A., 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- Bordas É., 2002, « À propos de quelques occurrences de subordination inverse chez Marivaux : Fait de langue ou trait de style ? », *L'Information grammaticale*, 92 : 31-35.
- Borsley R. D., 2004, "An approach to English comparative correlatives", in Müller S. (ed.), *Proceedings of the HPSG*, Katholieke Universiteit Leuven, 2004, Stanford, CSLI Publications : 70-92.
- Bouard B., 2008, « L'émergence de la notion de "complément" est-elle une invention ou une innovation ? », in F. Neveu & al. (dir), *Actes du 1^{er} CMLF*, Paris, ILF : en ligne.
- Bouard B., 2016, « De l'apport de l'histoire dans l'enseignement de la langue. L'exemple des compléments du verbe », *Le français aujourd'hui*, 192 : 15-32.
- Branca-Rosoff S., Fleury S., Lefeuvre F., Pires M., 2012, *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*.
- Braun A., Cabillau J.-F., 2007, *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*, 4^e éd., Waterloo, Wolters Plantyn.
- Bres J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, 40 : 71-86 / en ligne.
- Bres J., 2014, « Dialogisme, médiativité : le jeu dialogique du futur et du conditionnel français dans le marquage d'une source indirecte par ouï-dire et par conjecture », in J.-C. Anscombre & al. (dir.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français. Études synchroniques et diachroniques*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle : 19-34.
- Bresnan J., 2001, *Lexical-Functional Syntax*, Malden (Massachusetts), Blackwell Publishers Inc.
- Bresnan J., Kaplan R., 1982, "Lexical-functional grammar: A formal system for grammatical representation", in J. Bresnan (ed.), *The Mental Representation of Grammatical Relations*, Cambridge, MIT Press : 173-281.
- Bronckart J.-P., 2016, « Que faire de la grammaire et comment en faire ? », *Enseignement/apprentissage de la langue, des textes et des discours. Pratiques*, 169-170 : en ligne (<https://pratiques.revues.org/2959>).
- Bronckart, J.-P., Besson, M.-J., 1988, « Et si la grammaire n'était pas inutile ? », in D. Bain (dir.), *La recherche au service de l'enseignement*, Genève, Centre psychopédagogique du Cycle d'orientation : 73-93.
- Brunot F., 1909, *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est – Ce qu'il devrait être dans l'Enseignement primaire*, Paris, Librairie Armand Colin.
- Brunot F., 1933, *Histoire de la langue française, des origines à 1900*, t. 1 : *De l'époque latine à la Renaissance*, 4^e éd., Paris, Librairie Armand Colin.
- Brunot F., 1936, *La pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*, 3^e éd., Paris, Masson et C^{ie}.
- Bureau C., 1978, *Syntaxe fonctionnelle du français*, Québec, Presses universitaires Laval.
- Buysens E., 1974, « Juxtaposition, parataxe et asyndète », *La linguistique*, 10/2 : 19-24.

- Calvet L'Abbé J., Chompret L'Abbé C., 1920, *Grammaire française. Cours supérieur*, 3^e éd., Paris, J. de Gigord.
- Cappeau P., 1992, *Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- Cappeau P., Lahousse K., 2015, « Le sujet postposé », in *Encyclopédie Grammaticale du Français* : en ligne (<http://encyclogram.fr>).
- Cappeau P., Savelli M.-J., 1995, « Corrélation ne vaut pas comparaison », *Faits de langues*, 5 : 175-182.
- Cappelle B., 2013, « Le liage et la corrélatrice en *the...the...*, construction que plus on l'étudie, plus on se pose des questions », in O. Inkova, P. Hadermann (dir.), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève, Droz : 251-272.
- Carlier A., 2000, « Les articles *du* et *des* en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique », *Revue Romane*, 35 : 177-206.
- Carlson G., 1977, "A unified analysis of the English bare plural", *Linguistics and Philosophy*, vol. 1/3: 413-456.
- Carlson G., 1982, "Generic Terms and Generic Sentences", *Journal of Philosophical Logic*, vol. 11: 145-181.
- Charolles M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Chartrand S. G., 2012, « Quelles finalités pour l'enseignement grammatical à l'école ? Une analyse des points de vue des didacticiens du français depuis 25 ans », *Formation et profession*, 20/3 : 77-88.
- Chartrand S. G., Falardeau É., 2008, « Sens et fonction des concepts de langue, de langage et de littérature dans le Programme de formation de l'école québécoise », *Spirale*, 42 : 153-170.
- Cherdon C., 2005, *Guide de Grammaire française*, 13^e éd., Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- Cherdon C., Wautelet B., 2014, *Bingo !*, Bruxelles, De Boeck.
- Chervel A., 1977, *Histoire de la grammaire scolaire... et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français*, Paris, Payot.
- Chervel A., 2006, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Editions Retz-Nathan.
- Chevalier J.-C., Benveniste C.-B., Arrivé M., Peytard J., 1990, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.
- Chevallard Y., 1985, *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*, Grenoble, La Pensée sauvage.
- Chiss J.-L., 2013, « Terminologie grammaticale et métalangages de la classe de grammaire », in O. Bertrand & I. Schaffner (dir.), *Enseigner la grammaire*, Palaiseau, Éditions de l'École polytechnique : 53-62.
- Chobaux J., Segré M., 1981, *L'Enseignement du français à l'école élémentaire : quelle réforme ?*, Paris, PUF.
- Christol A., 1998, « Marquage oblique des actants », in J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter : 457-524.
- Chuquet J., Roulland D. (dir.), 1992, *Subordination. Subordinations. Travaux linguistiques du Cerlico*, 5, Rennes, PUR.
- Cohen A., 2001, "On the Generic Use of Indefinite Singulars", *Journal of Semantics*, 18: 183- 209.
- Cohen D., 1975, « Phrase nominale et verbalisation en sémitique », in *Mélanges linguistiques offerts à Emile Benveniste*, Paris, Société de Linguistique de Paris : 87-98.

- Cohen D., 1984, *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique : études de syntaxe historique*, Leuven/Paris, Peeters.
- Colombat B., Savelli M. (dir.), 2001, *Métalangage et terminologie linguistique*, Leuven, Peeters.
- Coltier D., Audras I., David J., 2016, « Enseigner la grammaire : contenus linguistiques et enjeux didactiques », *Le français aujourd'hui*, 192 : 3-14.
- Combettes B., 2009, « Quelle(s) description(s) grammaticale(s) pour l'enseignement ? », *Repères*, 39 : 41-56.
- Corblin F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.
- Corblin F., 1989, « Spécifique-générique : un modèle pour les indéfinis », *Modèles linguistiques*, vol. XI : 11-36.
- Corblin F., 1997, « Les indéfinis : variables et quantificateurs », *Langue française*, 116 : 8-32.
- Corblin F., 2006, « Les indéfinis entre quantification et référence », in F. Corblin & al. (dir.), *Indéfini et Prédication*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 39-50.
- Corminboeuf G., 2009, *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Brussels, De Boeck/Duculot.
- Corminboeuf G., 2011, « Diptyques introduits par des énonciations nominales », in F. Lefeuvre & I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys : 81-97.
- Cornish F., 2005, « Une approche pragmatico-discursive des phrases "thétiques" », in F. Lambert, H. Nölke (dir.), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes : 75-84.
- Cotte P. (dir.), 1999, *Langage et linéarité*, Paris, Presses universitaires du Septentrion.
- Creissels D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- Cresti E., 2000, « Critère illocutoire et articulation informative », in M. Bilger (dir.), *Corpus. Méthodologie et applications linguistiques*, Paris, Champion : 350-367.
- Culicover P. W., 1970, "One more can of beer", *Linguistic Inquiry*, 1 : 366-369.
- Culicover P. W., 1972, "OM-Sentences", *Foundations of Language*, 8 : 199-236.
- Culicover P. W., Jackendoff R., 1997, "Semantic Subordination despite Syntactic Coordination", *Linguistic Inquiry*, 28/1 : 195-217.
- Culicover P. W., Jackendoff R., 1999, "The view from the Periphery: The English Comparative Correlative", *Linguistic Inquiry*, 30 : 543-571.
- Culicover P. W., Jackendoff R., 2005, *Simpler Syntax*, Oxford, Oxford University Press.
- Culioli A., 1991, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, t.1, Paris, Ophrys.
- Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel*, t.3, Paris, Ophrys.
- Culioli A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, t.2, Paris, Ophrys.
- Curat H., 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence. Essai de sémantique grammaticale II*, Genève, Droz.
- Daladier A., 1990, « Aspects constructifs des grammaires de Zellig Harris », *Langages*, 99 : 57-84.
- Damamme Gilbert B., 1989, *La série énumérative*, Genève, Droz.
- Damourette J., Pichon É., 1911-1927, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, t. 1, Paris, Éditions d'Artrey.

- Damourette J., Pichon É., 1911-1930, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, t. 3, Paris, Éditions d'Artrey.
- Damourette J., Pichon É., 1968-1987, *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française. compléments : glossaire, table analytique, table des auteurs*, Paris, Éditions d'Artrey.
- Danon-Boileau L., 1989, « La détermination du sujet », *Langages*, 94 : 39-72.
- Darmesteter A., 1874, *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*, Paris, A. Franck.
- De Pietro J.-F., 2010, « L'enseignement grammatical en Suisse francophone : un état des lieux et des questions », *La lettre de l'AirDF*, 45-46 : 7-17.
- De Ram C., Knowles X., Lemaire M., Paré S., 2011, *Mot de passe Français CM2*, Paris, Hachette.
- Declerck R., Reed S., 2001, *Conditionals: a comprehensive empirical analysis*, Berlin/New York, de Gruyter.
- Delatour Y., Jennepin D., Léon-Dufour M., Teyssier B., 2004, *Nouvelle Grammaire du français. Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*, Paris, Hachette FLE.
- Deléchelle G., 1993, « Connecteurs et relations inter-énoncés », in J.-R. Lapaire, W. Rotgé, *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Toulouse, Presses Univ. du Mirail : 173-194.
- Den Dikken M., 2005, "Comparative correlatives comparatively", *Linguistic Inquiry*, 36: 497-532.
- Denéchère A.-C., Hars C., Pinon C.-H., Marchais V., Boilevin J.-C., 2016, *Terre des Lettres 5^e*, Paris, Nathan.
- Denis D., Sancier-Château A., 1994, *Grammaire du français*, Paris, Librairie générale française.
- Depoux P., 2017, *Les redondances prédicatives en français parlé*, Paris, L'Harmattan.
- Destutt de Tracy A.-L.-C.-C., 1803, *Elémens d'idéologie. Grammaire*, Paris, Courcier.
- Deulofeu J., 2001, « La notion de construction corrélatrice en français : typologie et limites », *Recherches sur le français parlé*, 16 : 103-124.
- Deulofeu J., 2003, « L'approche macro-syntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles ? », *Scolia*, 16 : 77-95.
- Deulofeu J., 2011, « Existe-t-il un "impératif averbal" en français ? », in F. Lefevre & I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys : 65-79.
- Di Cristo A. F., 2016, *Les musiques du français parlé. Essai sur l'accentuation, la métrique, le rythme, le phrasé prosodique et l'intonation du français contemporain*, Berlin, Walter de Gruyter.
- Diderot D., d'Alembert J. (dir.), 1765, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. XVII, 1^{re} éd., Nauchâtel, Samuel Faulche & Compagnie : en ligne sur *Gallica*.
- Dobrovie-Sorin C., 1997, « Classes de prédicats, distribution des indéfinis et la distinction thétiq-ue-catégorique », *Le Gré des langues* : 58-97.
- Dobrovie-Sorin C., Beyssade C., 2004, *Définir les indéfinis*, Paris, Editions CNRS.
- Dordan-Crognier I., 2005, *Juxtaposition interphrastique et discontinuité discursive*, thèse de doctorat, Université Paris Descartes.
- Douay C., Roulland D., 1990, *Les mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes 2.
- Dubois J. & al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Dubois J. & al., 2012, *Dictionnaire de linguistique*, nouvelle éd., Paris, Larousse.
- Dubois J., Lagane R., 1973, *Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.

- Dubois J., Lagane R., 1995, *Grammaire*, coll. Larousse, Paris, Bordas.
- Ducrot O. & al., 1980, *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot O., 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications*, 32 : 11-60.
- Ducrot O., 1982, « Note sur l'argumentation et l'acte d'argumenter », *Cahiers de linguistique française*, 5 : 143-163.
- Ducrot O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Les Editions de Minuit.
- Egger É., 1852, *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, 2^e éd., Paris, Auguste Durand.
- Egger É., 1856-1857, *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, 5^e éd., Paris, Auguste Durand.
- Egger É., 1865, *Notions élémentaires de grammaire comparée pour servir à l'étude des trois langues classiques*, 6^e éd., Paris, Auguste Durand.
- Ehrsam J., 2014, « Préface », in O. Bertrand & I. Schaffner (dir.), *Enseigner la grammaire*, Palaiseau, Éditions de l'École polytechnique : 9-13.
- Eluerd R., 2008, *Grammaire descriptive de la langue française*, Paris, Armand Colin.
- Eon du Val S. (dir.), 2016, *Le Livre scolaire 5^e*, lelivrescolaire.fr.
- Epstein R., 1994, "The Development of the Definite Article in French", in W. Pagliuca (ed.), *Perspectives on Grammaticalization*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamins: 63-80.
- Epstein R., 2001, "The definite article, accessibility, and the construction of discourse referents", *Cognitive Linguistics*, vol. XII : 333-378.
- Etienne E., 1895, *Essai de grammaire de l'ancien français : IX^e-XIV^e siècles*, Genève/Paris, Slatkine/Champion.
- Fabb N., 1998, "Compounding", in A. Spencer & A. M. Zwicky (eds), *Handbook of Morphology*, Oxford, Blackwell : 66-83.
- Fabricius-Hansen C., Ramm W., 2008, 'Subordination' Versus 'coordination' in Sentence and Text: A cross-linguistic perspective, Amsterdam, John Benjamins Pub.
- Fauconnier G., 1984, *Espaces mentaux : aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ferrari A. (dir.), 2009, *Sintassi storica e sincronica dell'italiano. Subordinazione, coordinazione, giustapposizione*, Atti del X Congresso della Società Internazionale di Linguistica e Filologia Italiana, Basilea, 30 giugno-3 luglio 2008, Firenze, Cesati.
- Ferrari A., Mandelli M., 2010, « Virgules, et coordination : aspects sémantiques, informationnels et textuels », in M.-J. Béguelin & al. (dir), *La Parataxe. Entre dépendance et intégration*, t.1, Berne, Peter Lang : 269-284.
- Ferrari A., Ricci C., 2011, « Valeur d'emploi, portée, relief. Observations descriptives et explicatives sur la relation entre position et interprétation des connecteurs », in S. Hancil (dir.), *Marqueurs discursifs et subjectivité*, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre : 33-50.
- Feuillard C., 1988, « La relation prédicative en grammaire fonctionnelle », *Travaux de linguistique*, 17 : 33-50.
- Feuillet J., 1978, « Étude fonctionnelle de la phrase », *Cahiers d'allemand*, 13 : 100-120.
- Feuillet J., 1980, « Les fonctions sémantiques profondes », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 75 : 1-37.
- Feuillet J., 2006, *Introduction à la typologie linguistique*, Paris, Honoré Champion.
- Foley W. A., Van Valin R. D., 1984, *Functional syntax and universal grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Forsgren M., 1996, « Subordination syntaxique-subordination sémantico-pragmatique : le cas de l'apposition adnominale », in C. Muller (dir.), *Dépendance et intégration syntaxique. Subordination, coordination, connexion*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag : 173-182.
- Forsgren M., 2000, « Apposition, attribut, épithète : même combat prédicatif ? », *Langue française*, 125 : 30-45.
- Fortis J.-M., 2012, « Chafe et Talmy : deux approches de la linéarisation à l'époque de la sémantique générative », *Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft*, Nodus, 22 : 171-196.
- Foulin J.-N., Chanquoy L., Fayol M., 1989, « Approche en temps réel de la production des connecteurs et de la ponctuation : vers un modèle procédural de la composition écrite », *Langue française*, 81 : 5-20.
- Fournier N., 1997, « La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial », in C. Fuchs (dir.), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-Neuve, Duculot : 97-132.
- Fournier N., Fuchs C., 1998, « Place du sujet nominal et opérations de thématization », *Cahiers de praxématique*, 30 : en ligne.
- Friedemann M.-A., 1997, *Sujets syntaxiques. Positions, inversions et pro*, Berne, Peter Lang.
- Fruyt M., 2005, « La corrélation en latin : définition et description », in P. de Carvalho, F. Lambert (dir.), *Structures parallèles et corrélatives en grec et en latin*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne : 17-44.
- Fuchs C., 2006a, « Locatif spatial initial et position du sujet nominal : pour une approche topologique de la construction de l'énoncé », *Linguisticae Investigationes*, 29 : 61-74.
- Fuchs C., 2006b, « La postposition du sujet nominal : paramètres linguistiques et effets stylistiques », in A. Fontvieille, S. Thonnerieux (dir.), *L'ordre des mots à la lecture des textes*, actes du colloque international de l'Université de Lumière Lyon II (12-14 octobre 2005), Lyon, PUL : 27-44.
- Fuchs C., 2006c, « La place du sujet nominal en français : de la syntaxe à l'énonciation », in F. Hrubaru, A. Velicu (dir.), *Énonciation et Syntaxe*, Cluj, Echinox : 9-25.
- Fuchs C., Le Goffic P., 1992, *Les linguistiques contemporaines - Repères théoriques: Repères théoriques*, Paris, Hachette.
- Furetière A., 1690, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts, ...*, La Haye, A. & R. Leers.
- Furukawa N., 1986, *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, France Tosho.
- Furukawa N., 1998, « Cet objet curieux qu'on "appelle" l'article », in A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (dir.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Louvain-la-Neuve, Duculot : 47-54.
- Furukawa N., 2006, « Énoncés athématiques, point d'ancrage et indéfinis », in F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman L. (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS : 83-96.
- Gaetone D., 2008, « Le prédicat : pour quoi faire ? », *Lidil*, 37 : 45-60.
- Galichet G., 1973, *Grammaire expliquée de la langue française*, 9^e éd., Paris, Armand Colin/Editions Bourrellet.
- Galmiche M., 1985, « Phrases, syntagmes et articles génériques », *Langages*, 79 : 1-39.

- Galmiche M., 1986, « Note sur les noms de masse et le partitif », *Langue française*, 72 : 40-53.
- Garagnon A.-M., Calas F., 2002, *La phrase complexe. De l'analyse logique à l'analyse structurale*, Paris, Hachette.
- Garcia-Debanc C., Paolacci V., Boivin M.-C., 2014, « L'étude de la langue : des curricula aux pratiques observées », *Pratiques*, 49 : 7-32.
- Gardes Tamine J. (dir.), 2015, *Cours de grammaire française*, Paris, Armand Colin.
- Garrette R., 1977, « Parataxe et autres modes de juxtaposition », *Grammatica*, 7 : 3-18.
- Gauvain I., Aubertin P., 2014, « Le rapport à la grammaire et à la didactique de la grammaire de futurs enseignants de français langue première au secondaire : un aperçu », in F. Neveu & al., *Actes du 4^e CMLF, SHS Web of Conferences*, 8, 977-994.
- Gazdar G., Klein E., Pullum G. K., Sag I. A., 1985, *Generalized Phrase Structure Grammar*, Cambridge, Harvard University Press.
- Gécseg Z., 2011, *Être ou ne pas être : prédication averbale et localisation spatio-temporelle en hongrois*, in F. Lefevre & I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys : 31-46.
- Gerdes K., 2002, *Topologie et grammaires formelles de l'allemand*, thèse de doctorat, Université Paris 7 : en ligne.
- Gobbe R., Tordoir M., 1999, *Manuel de grammaire française*, Bruxelles, Éditions Plantyn.
- Gougenheim G., 1938-1939, *Système grammatical de la langue française*, Paris, D'Artrey/Ronteix-D'Artrey.
- Gousseau M.-C., [1997] 2010, *Guide pratique du français d'aujourd'hui : grammaire, orthographe, conjugaison*, 2^e éd., Bagnex/Bruxelles, Sélection Reader's Digest.
- Grevisse M., 1936, *Le Bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, 1^{re} éd., Gembloux, Éditions J. Duculot.
- Grevisse M., 1939, *Le Bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, 2^e éd., Gembloux, Éditions J. Duculot.
- Grevisse M., 1946, *Le Bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, 3^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Librairie P. Geuthner.
- Grevisse M., 1949, *Le Bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, 4^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Librairie P. Geuthner.
- Grevisse M., 1953, *Le Bon usage. Cours de grammaire française et de langage français*, 5^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Librairie P. Geuthner.
- Grevisse M., 1955, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 6^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Librairie P. Geuthner.
- Grevisse M., 1961, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 7^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Librairie P. Geuthner.
- Grevisse M., 1964, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 8^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Hatier.
- Grevisse M., 1968, *Cours d'analyse grammaticale*, 7^e éd., Gembloux, Éditions J. Duculot.
- Grevisse M., 1969-1970, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 9^e éd., Gembloux/Paris, Éditions J. Duculot/Hatier.
- Grevisse M., 1975, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 10^e éd., Gembloux, Éditions J. Duculot.

- Grevisse M., 1980, *Le Bon usage. Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui*, 11^e éd., Gembloux/Paris, Éditions Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 1980, *Nouvelle grammaire française*, Paris/Gembloux, Éditions Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 1986, *Le Bon usage. Grammaire française*, 12^e éd., Gembloux/Paris, Éditions Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 1993, *Le Bon usage. Grammaire française*, 13^e éd., Louvain-la-Neuve/Paris, Éditions Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 2007, *Le Bon usage. Grammaire française*, 14^e éd., Louvain-la-Neuve/Paris, De Boeck-Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 2011, *Le Bon usage. Grammaire française*, 15^e éd., Louvain-la-Neuve/Paris, De Boeck-Duculot.
- Grevisse M., Goosse A., 2016, *Le Bon usage. Grammaire française*, 16^e éd., Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Groupe de Fribourg, 2012, *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.
- Guillaume G., 1919, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- Guillaume G., 1964, *Langage et science du langage*, Paris/Québec, Nizet/Les Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1971, *Leçons de linguistique. 1948-49 B.*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1973a, *Leçons de linguistique. 1948-49 C.*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1973b, *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 1988, *Leçons de linguistique. 1947-48 C.*, Paris/Québec, Klincksieck/Presses de l'Université Laval.
- Guillaume G., 2009, *Leçons de linguistique. 1939-1940*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guiraud C., 1979, « Le verbe est-il centre de phrase ? », *L'Information grammaticale*, 2 : 35-38.
- Hadermann P., Pierrard M., Van Raemdonck D., 2006, « Les marqueurs d'identité : subordonnants, coordonnants ou corrélateurs ? », *Faits de Langues*, 28 : 133-144.
- Hadermann P., Pierrard M., Van Raemdonck D., Wielemans V., 2010, « Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe / hypotaxe et coordination / subordination », in M.-J. Béguelin & al. (dir.), *La parataxe : Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2, Berne, Peter Lang : 219-239.
- Hadermann P., Pierrard M., Roig A., Van Raemdonck D., 2013a, « Les structures corrélatives en *plus...plus* : le point de vue des marqueurs de liaison », in O. Inkova & P. Hadermann (dir.), *La corrélation : aspects syntaxique et sémantique*, Genève, Droz : 235-250.
- Hadermann P., Pierrard M., Van Raemdonck D., 2013b, « La structure comparative à comparant réduit : séquence elliptique ou fragmentaire ? Le cas de *autant que* », in P. Hadermann, M. Pierrard, A. Roig & D. Van Raemdonck (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 17-38.
- Hadermann P., Meinertzhagen L., Pierrard M., Roig A., Van Raemdonck D., 2014, « Pour une (ré)analyse catégorielle et fonctionnelle du *de même* ligateur de prédications : l'exemple de ses emplois (pseudo-)corrélatifs », *Réanalyses, indétermination catégorielle et flou sémantique. Verbum*, XXXVI/1 : 169-187.

- Hansen M. B., 2002, "From aspectuality to discourse marking: the case of French *déjà et encore*", *Belgian Journal of Linguistics*, 16 : 23-51.
- Harlez C. de, 1878, *Grammaire pratique de la langue sanscrite*, Paris, E. Leroux.
- Harris Z., 1968, *Mathematical structures of language*, New York, Wiley.
- Harris Z., 1988, *Language and Information*, New York, Columbia University Press.
- Harris Z., 2007, *La langue et l'information*, trad. de A. H. Ibrahim & C. Martinot, Paris, Cellules de recherches en linguistique.
- Haspelmath M., 2002, *Understanding Morphology*, London, Arnold.
- Hawkins J. A., 1978, *Definiteness and indefiniteness: a study in reference and grammaticality prediction*, London, Croom Helm.
- Hendricks P., 2004, "Both, Either and Neither in coordinate structures", in A. ter Meulen & al. (eds), *The composition of meaning: From lexem to discourse*, Amsterdam, John Benjamins : 115-138.
- Herslund M., 1994, *Valence et relations grammaticales. Mélanges Lucien Tesnière. Linguistica*, 34 : 109-117.
- Herslund M., 2006, « Valence, prédicat, préposition et notion d'adjet », *Modèles linguistiques*, 54 : 15-24.
- Herslund M., Sørensen F., 1994, "A valence based theory of grammatical relations. Function and Expression in Functional Grammar", Berlin/New York, Mouton de Gruyter: 81-95.
- Hewson J., 1991, "Determiners as heads", *Cognitive Linguistics*, vol. II/4: 317-337.
- Heyd S., 2003, *L'interprétation des syntagmes nominaux en des et de en position sujet : généricité, habitualité et incorporation sémantique*, thèse de doctorat, Université de Strasbourg (& en ligne : <http://sophieheyd.free.fr/documents/SHeydthese.pdf>).
- Heyd S., 2006, « Prédication et interprétation générique des syntagmes nominaux en des en position sujet », actes du colloque *Indéfinis et prédications en français*, Paris, 3-5 octobre 2002, in F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne : 279-290.
- Hobæk Haff M., 1987, *Coordonnants et éléments coordonnés*, Oslo/Paris, Solum Forlag/Didier.
- Hobæk Haff M., 2013, « Les fonctions grammaticales en français moderne. Inventaire, critères définitoires et hiérarchie », in A. Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales : Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 185-195.
- Hudelot C., Salazar Orvig A., 2004, « Conduites langagières du jeune enfant », in H. Marcos & al. (dir.), *Apprendre à parler : influence du mode de garde*, Paris, L'Harmattan : 45-78.
- Humbert L., 1883, *Exercices et questionnaire sur la "Nouvelle grammaire française" de M. A. Chassang*, Paris, Garnier Frères.
- Jamrozik E., 2002, « Tra paratassi e ipotassi: i confini del collegamento sintattico », *Studi di Grammatica Italiana*, 21: 125-193.
- Jay D., 2016, *Le français au collège, 6^e-5^e-4^e-3^e*, Paris, Ellipses.
- Joffre M.-D., 2004, « Ita, tam, tantus, talis : entre anaphore et corrélation », in C. Bodelot (dir.), *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, Clermont-Ferrand, PUBP : 131-142.
- Johannessen J. B., 2005, "The syntax of correlative adverbs", *Lingua*, 115 : 419-443.
- Joly A., 1998, « Du "strapontin basculant" au fauteuil d'orchestre : faire et refaire l'article », in A. Englebert & al. (dir.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Louvain-la-Neuve, Duculot : 311-329.

- Joshi A., Levy L. Takahashi M., 1975, "Tree adjunct grammars", *Journal of the Computer and System Sciences*, 10: 136-163.
- Jullien B., 1855, *Thèses de grammaire*, Paris, L. Hachette.
- Juret A. C., 1933, *Système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres, Publication de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.
- Kaiser G. A., Zimmermann M., 2011, "On the decrease in subject-verb inversion in French declaratives", in E. Rincke & T. Kupisch (eds), *The Development of Grammar. Language acquisition and diachronic change*, Amsterdam, John Benjamins Publishing: 355-381.
- Kayne R., Pollock J.-Y., 1978, "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move NP in French", *Linguistic Inquiry*, 9: 595-621.
- Kayne R., Pollock J.-Y., 2001, "New Thoughts on Stylistic Inversion", in A. C. J. Hulk & J.-Y. Pollock (eds), *Subject Inversion in Romance and the Theory of Universal Grammar*, Oxford, OUP: 107-162.
- Kefer M., 1989, *Satzgliedstellung und Satzstruktur im Deutschen*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.
- Kleiber G., 1983, « Article défini, théorie de la localisation et présupposition existentielle », *Langue française*, 57 : 87-105.
- Kleiber G., 1986, « Généricité et implication ou l'histoire d'un couple », *Travaux de linguistique et de littérature*, 24 : 67-83.
- Kleiber G., 1990, *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- Kleiber G., 1992, « De L'énigme du cosmonaute au paradoxe du même nom ou lorsque les articles génériques débarquent sur la lune », *Travaux de Linguistique*, 24 : 35-49.
- Kleiber G., 1998, « Des cerisiers, ça fleurit au printemps : une construction bien énigmatique », in E. Werner & al. (dir.), *Et multum et multa, Festschrift für Peter Wunderli*, Tübingen, Narr : 95-111.
- Kleiber G., 2005, « Comment se "règle" linguistiquement l'exception : petite sémantique des constructions exceptives », *Faits de Langues*, 25 : 39-52.
- Koch P., 1995, « Subordination, intégration syntaxique et "oralité" », *Études romanes*, 34 : 13-42.
- Korzen H., 1988, « Le classement des formes de l'inversion du sujet – dix-sept ans après », in M. Herslund & al. (dir.), *Études romanes de l'Université de Copenhague : Traditions et tendances nouvelles des études romanes au Danemark*, articles publiés à l'occasion du 60^e anniversaire d'Ebbe Spang-Hanssen, Copenhague, Munksgaard : 89-101.
- Krier F., 1975, « Analyse syntaxique de la phrase nominale en maltais », *La linguistique*, 11/2 : 93-116.
- Krifka M. & al., 1995, "Genericity: an introduction", in G. N. Carlson & F. J. Pelletier (dir.), *The Generic Book*, Chicago, Chicago University Press: 1-124.
- Kupferman L., 1994, « Du : un autre indéfini ? », *Faits de langues*, 2/4 : 195-203.
- Kuroda S. Y., 1973, « Le jugement catégorique et le jugement théique. Exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, 30 : 81-110.
- L'Hermitte R., 1978, *La phrase nominale en russe*, Inst. d'études slaves.
- Lafon, R. (1951). Remarques sur la phrase nominale en basque. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XLVII, 106-125.
- Lagane R., 1995, *Difficultés grammaticales*, coll. Larousse, Paris, Bordas.
- Lahousse K., 2003, « La complexité de la notion de topique et l'inversion du sujet nominal », *Travaux de linguistique*, 47 : 111-136.

- Lahousse K., 2011, *Quand passent les cigognes. Le sujet nominal postverbal en français moderne*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- Lambert F., 2001, « Et : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux linguistiques du Cerlico : Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, 14 : 113-134.
- Lambrecht K., 1994, *Information Structure and Sentence Form: Topic, Focus and the Mental Representations of Discourse Referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Lambrecht K., Polinsky M., 1997, "Typological variation in sentence-focus constructions", in K. Singer, R. Eggert & G. Anderson (eds), *Papers from the Panels, 33rd Regional meeting of the Chicago Linguistic Society*, CLS: 189-206.
- Lamiroy B., 1993, « Pourquoi il y a deux passifs », *Langages*, 109 : 53-72.
- Landercy A., Renard R., 1977, *Éléments de phonétique*, Bruxelles, Didier.
- Langacker R. W., 1987, *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol. 1, Stanford, Stanford University Press.
- Langacker R. W., 1991, *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*, vol. 2, Stanford, Stanford University Press : 51-141.
- Langacker R. W., 2008, *Cognitive Grammar: A Basic Introduction*, New-York, Oxford University Press.
- Larcher P., 1992, « De Bally à Ducrot : note sur les concepts de "coordination" et de "subordination sémantique" », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 5 : 29-42.
- Laurens F., 2007, *Analyse et formalisation des types de phrases averbales du français*, mémoire de maîtrise ss la dir. d'Abeillé A., Université Paris Diderot – Paris 7 : en ligne (<http://www.linguist.univ-paris-diderot.fr/~flaurens>).
- Lazard G., 1994, *L'actance*, Paris, PUF.
- Lazard G., 1999, « Pour une terminologie rigoureuse : quelques principes et propositions », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 6 : 111-133.
- Le Bidois G., Le Bidois R., 1935, *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, t. 1, 1^{re} éd., Paris, A. Picard.
- Le Bidois G., Le Bidois R., 1938, *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, t. 2, 1^{re} éd., Paris, A. Picard.
- Le Goffic P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- Leduc-Adine J.-P., Vergnaud J. (dir.), 1980, *La terminologie grammaticale. Langue française*, 47, Larousse, Paris.
- Leeman D., 2002, *La phrase complexe. Les subordinations*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Lefeuve F., 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- Lefeuve, F., Behr, I. (dir.), 2011, *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys.
- Lehmann C., 1988, "Towards a typology of clause linkage", in J. Haiman & al. (eds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam, John Benjamins Publishing: 181-225.
- Lerch E., 1939, "Die Inversion im modernen Französisch", in M. Sechehaye & al. (dir.), *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, Georg : 347-366.
- Lérot J., 1993, *Précis de linguistique générale*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Loiseau A., 1873, *Histoire des progrès de la grammaire en France depuis l'époque de la Renaissance jusqu'à nos jours*, Paris, Ernest Thorin.
- Lombard, A. (1930). *Les constructions nominales dans le français moderne*. Uppsala : Almqvist & Wiksells Boktryckeri A.-B.

- López García A., 1999, « Relaciones paratáticas e hipotáticas », in I. Bosque, V. Demonte (dir.), *Gramática Descriptiva de la Lengua Española*, vol. 1, Madrid, Espasa-Calpe : 3507-3549.
- Marandin J.-M., 2003, « Inversion du sujet et structure de l'information dans les langues romanes », in D. Godard (dir.), *Langues romanes. Problèmes de la phrase simple*, Paris, Éditions du CNRS : 345-392.
- Marchand H., 1969, *The Categories and Types of Present Day English Word Formation*, München, Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- Marchello-Nizia C., 1995, *L'évolution du français*, Paris, Armand Colin.
- Marcotte S., 1997, *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*, Genève, Droz.
- Marillier J.-F., 2010, « Coordination et juxtaposition : comparaison des deux procédés », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (dir.), *La Parataxe : entre dépendance et intégration*, t.1, Berne, Peter Lang : 333-353.
- Martin P., 2009, *Intonation du français*, Paris, Armand Colin.
- Martin P., 2013a, « Coordination et subordination prosodique », in J.-M. Debaisieux (dir.), *Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français*, Paris, Lavoisier : 411-426.
- Martin P., 2013b, « La structure prosodique opère-t-elle avant ou après la syntaxe ? », *TIPA*, 29 : en ligne.
- Martin R., 1983, « De la double "extensité" du partitif », *Langue française*, 57 : 34-42.
- Martin R., 1986, « Les usages génériques de l'article *le* et la pluralité », in J. David, G. Kleiber (dir.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck : 187-202.
- Martinet A., 1960, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin.
- Martinet A., 1979, *Grammaire fonctionnelle du français*, Paris, Didier-Érudition.
- Martinet A., 1985, *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
- Martínez J. A., 2005, *La oración compuesta y compleja*, 4e éd., Madrid, Arco/Libros.
- Maurel J.-R., 1992, « Subordination inverse et neutralisation du relatif », *Travaux linguistiques du Cerlico*, 5 : 72-88.
- Meillet A., 1906-1908, « La phrase nominale en indo-européen », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, 14 : 1-26.
- Meillet A., 1958, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Librairie H. Champion.
- Mel'čuk I., 1988, *Dependency Syntax : Theory and Practice*, State University of New York Press.
- Mel'čuk I., 2001, *Communicative Organization in Natural Language. The Semantic-Communicative Structure of Sentences*, Amsterdam, J. Benjamins.
- Melis G., 2007, « La coordination inter-propositionnelle : un travail énonciatif spécifique », in A. Rousseau & al. (dir.), *La coordination*, Rennes, PUR : 141-150.
- Melis L., 1994, « La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives », *Travaux de linguistique*, 27 : 97-111.
- Mellet S., 2002, « Corpus et recherches linguistiques : introduction », *Corpus*, 1 : en ligne.
- Meyer-Lübke W., Doutrepoint A., Doutrepoint G., 1895, *Grammaire des langues romanes*, Paris, H. Welter.
- Mignon F., 2009, « Histoire du terme corrélation dans la grammaire française », *Langages*, 174 : 13-24.
- Mignon F., 2011, « Le statut prédicatif du marqueur de négation *non* en discours », in F. Lefeuvre, I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaire et discours*, Paris, Ophrys : 151-164.

- Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- Milner J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Éditions du Seuil.
- Ministère de l'Éducation nationale (belge), 1986, *Code de terminologie grammaticale*, Belgique.
- Ministère de l'Éducation nationale (français), 1949, *Nomenclature grammaticale et analyse*, 6 octobre 1949, France.
- Ministère de l'Éducation nationale, 1975, *Nomenclature grammaticale pour l'enseignement du français dans le second degré*, Circulaire n°75-250 du 22 juillet 1975, France.
- Ministère de l'Éducation nationale, 1976, *Circulaire sur la terminologie grammaticale pour l'école élémentaire*, 25 octobre 1976, France.
- Ministère de l'Éducation nationale, 1998 [1997], *Terminologie grammaticale*, Centre National de Documentation Pédagogique, France.
- Ministère de l'Éducation nationale, 2015, *Programmes pour les cycles 2, 3, 4*, Bulletin officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015, France.
- Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, 1910, *Arrêté fixant la nouvelle nomenclature grammaticale*, 25 juillet 1910, France.
- Moeschler J., 1985, *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*, Université de Genève, Hatier-Credif.
- Moignet G., 1959, *Les signes de l'exception dans l'histoire du français*, Genève, Droz.
- Moignet G., 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- Moignet G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- Molinier C., 2009, « Les adverbes d'énonciation : comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161 : 9-22.
- Morel M.-A., 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- Mounin G. (dir.), 2004 [1974], *Dictionnaire de la linguistique*, 4^e éd., Paris, PUF.
- Mouret F., 2005, « La syntaxe des coordinations corrélatives du français », *Langages*, 160 : 67-92.
- Mouret F., 2007, *Grammaire des constructions coordonnées : coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, thèse de doctorat, Université Paris 7 : en ligne.
- Mouret F., 2013, « Sur la notion de "corrélateurs" », in O. Inkova & P. Hadermann (dir.), *Corrélation : aspects syntaxique et sémantique*, Genève, Droz : 217-233.
- Muller C., 1975, « Remarques syntactico-sémantiques sur certains adverbes de temps », *Le français moderne*, 43 : 12-38.
- Muller C., 1984, « L'inversion du sujet clitique en français et la syntaxe du sujet », *Linguisticae Investigationes*, 8/2 : 335-362.
- Muller C., 1996, *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.
- Muller C., 1998, « *Que*, la subordination et l'inversion complexe », in G. Ruffino (dir.), *Atti del XXI Congresso Internazionale di Linguistica e Filologia Romanza*, (Palermo, 18-24 settembre 1995), vol.2 : *Morfologia e sintassi delle lingue romanze*, Niemeyer, Tübingen : 631-643.
- Muller C., 2002, « Inversion finale du sujet ou inversion post-verbale ? », *Cahiers de grammaire*, 27 : 121-145.
- Muller C., 2002, *Les bases de la syntaxe*, 1^{re} éd., Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.

- Muller C., 2006, « Indéfinis vagues, cardinaux et distributivité », in F. Corblin, S. Ferrando, L. Kupferman (dir.), *Indéfini et prédication*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne : 461-476.
- Muller C., 2007, « Les inversions du sujet et la structure de la proposition en français », in L. Begioni & C. Muller (dir.), *Problèmes de sémantique et de syntaxe. Hommage à André Rousseau*, Lille, Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle-Lille 3 : 251-272.
- Muller C., 2008, *Les bases de la syntaxe*, 2^e éd., Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- Muller C., Roulland D. (dir.), 1993, *Subordination. Subordinations. Travaux linguistiques du Cerlico*, 6, Rennes, PUR.
- Neveu F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- Neveu F. (dir.), 2006, *Syntaxe & sémantique : La terminologie linguistique. Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels*, 7, Caen, Presses universitaires de Caen.
- Neveu F., 2016, « Problèmes terminologiques en grammaire française. Présentation », *L'Information grammaticale*, 150 : 3-4.
- Nicol F., 1999, « Le déterminant comme tête de syntagme nominal », *Cycnos*, 16/2 : en ligne.
- Nølke H., 1983, *Les adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, *Revue Romane*, 23, Copenhague, Akademisk Forlag.
- Nølke H., 1994, *La linguistique modulaire : de la forme au sens*, Louvain, Peeters.
- Nølke H., 1996, « Les adverbes paradigmatisants révisés : non sur tout mais surtout sur surtout », *Rask*, 4 : 3-33.
- Nunberg G., 1990, *The Linguistics of Punctuation*, Stanford, Center for the Study of Language and Information.
- Olsen S., 2001, "Copulative Compounds. A Closer Look at the Interface Between Morphology and Syntax", in *Yearbook of Morphology 2000*: 279-320.
- Olsson-Jonasson K., 1986, « L'article indéfini générique et l'interprétation des modaux », in G. Kleiber & J. David (dir.), *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Paris, Klincksieck : 217-226.
- Olsson-Jonasson K., 1986, « L'article indéfini générique et la structure de l'énoncé », *Travaux de linguistique et de littérature*, 24 : 309-345.
- Oppert J., 1859, *Grammaire sanscrite*, Paris/Berlin, Maisonneuve/J. Springer.
- Paillard D., 2004, « Déjà : adverbe ou marqueur discursif ? », communication au colloque *Chronos 6* : www.unige.ch/lettres/latl/chronos/paillard.rtf.
- Pellat J.-C. (dir.), 2009, *Quelle grammaire enseigner ?*, Paris, Hatier.
- Pellat J.-C., Fonvielle S., 2016, *Le Grevisse de l'enseignant*, Paris, Magnard.
- Picone M. D., 1996, *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*, Amsterdam, John Benjamins Publishing.
- Pierrard M., 1994, « Subordination, dépendance, hiérarchisation : la subordination propositionnelle et ses paramètres d'évaluation », *Travaux de linguistique*, 27 : 13-28.
- Pierrard M., 2008, « Que dans les comparatives équatives : une proforme indéfinie ? », *Langue française*, 158 : 69-85.
- Piot M., 2000, « Les conjonctions doubles. Coordination – subordination », *Linguisticae Investigationes*, 23 : 45-76.
- Pires M., 2000, « Leçons de Gram'hair : fonctions de l'apostrophe en onomastique commerciale », *Langage et société*, 91 : 59-86.

- Piron S., 2010a, « La grammaire du français au XX^e siècle. 1^{re} partie », *Correspondance*, 15/4 : en ligne (<http://correspo.ccdmd.qc.ca>).
- Piron S., 2010b, « La grammaire du français au XX^e siècle. 2^e partie », *Correspondance*, 16/1 : en ligne (<http://correspo.ccdmd.qc.ca>).
- Platteau F., 1980, "Definite and Indefinite Generics", in J. Van der Auwera (dir.), *The Semantics of Determiners*, London, Croom Helm: 112-123.
- Polguère A., 1990, *Structuration et mise en jeu procédurale d'un modèle linguistique déclaratif dans un cadre de génération de texte*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Pollard C., Sag I., 1987, *Information-based syntax and semantics*, Stanford, Center for the Study of Language and Information.
- Porée M.-D., 2011, *La Grammaire française pour les Nuls*, Paris, First.
- Pottier B., 1992 [1987], *Théorie et analyse en linguistique*, 2^e éd., Paris, Hachette Supérieur.
- Prévost S., 1999, « Inversion du sujet et cohésion syntaxique à la fin du 16^{ème} siècle », in J. Baudrey & al. (dir.), *Problèmes de cohésion syntaxique de 1550 à 1720*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges : 115-138.
- Prévost S., 2001, *La postposition du sujet en français aux XV^e et XVI^e siècles, analyse sémantico-pragmatique*, Paris, Éditions du CNRS.
- Prévost S., 2003, « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de linguistique*, 47 : 51-77.
- Prévost S., 2011, *Expression et position du sujet pronominal du 12^{ème} au 14^{ème} siècle : une approche quantitative*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches : en ligne.
- Raby V., 2002, « L'analyse de la phrase complexe dans la grammaire générale. Construction des catégories "proposition principale" et "proposition subordonnée", *Histoire Épistémologie Langage*, 24/1 : 93-105.
- Raible W., 1992, *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Heidelberg, Carl Winter.
- Rebuschi G., 2001, « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 96 : 23-60.
- Rebuschi G., 2002, « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, 97 : 37-94.
- Redder A., 2011, « Énoncés averbaux en série – des segments narratifs spécifiques », in F. Lefevre, I. Behr (dir.), *Les énoncés averbaux autonomes entre grammaires et discours*, Paris, Ophrys : 253-267.
- Reighard J., 1991, « Kefer (Michel). Satzgliedstellung und Satzstruktur im Deutschen », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 69/3 : 756-758.
- Remacle L., 1960, *Syntaxe du parler wallon de la Gleize*, t. 3 : *Coordination et subordination – phénomènes divers*, Paris, Les Belles Lettres.
- Renner V., 2006, *Les composés coordinatifs en anglais contemporain*, Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon II.
- Riegel M., 1997(a), « *Tel* adjectif. Grammaire d'une variable de caractérisation », *Langue française*, 116 : 81-99.
- Riegel M., 1997(b), « *Tel* adjectif anaphorique : variable de caractérisation et opérateur d'abstraction », in W. De Mulder & al. (dir.), *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, Amsterdam, Rodopi : 221-240.
- Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., 2004³/2016⁶, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

- Rinke E., Meisel J., 2009, "Subject Inversion in Old French: Syntax and information structure", in G. A. Kaiser, E.-M. Remberger (eds), *Proceedings of the workshop Null-subjects, Expletives, and Locatives in Romance*, Konstanz, Fachbereich Sprachwissenschaft: 93-130.
- Rocq-Migette C., 2007, « Coordination et conjoints dans le cas d'une conjonction ou disjonction obligatoire », in A. Rousseau & al. (dir), *La coordination*, Rennes, PUR : 251-263.
- Rosier L., 2005, « La partition inverse dans à part + quelques N : de la quantification à la qualification », *Scolia* 20 : 275-288.
- Rotaexte K., 1998, « Constructions triactanciennes et datif », in J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin, Mouton de Gruyter : 391-456.
- Rouayrenc C., 2010, *Le français oral. 2 – L'organisation et la réalisation de l'énoncé oral*, Paris, Belin.
- Roulet E. & al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Rousseau A. & al. (dir.), 2007, *La coordination*, Rennes, PUR.
- Rubattel C., 1987, « Actes de langage, semi-actes et typologie des connecteurs pragmatiques », *Linguisticae Investigationes*, 11/2 : 379-404.
- Rubattel C., 1988, « Structure syntaxique et forme logique des unités discursives monologiques », *Cahiers de linguistique française*, 9 : 7-25.
- Sabatini F., 2004, *L'ipotassi 'paratattizzata'*, in *Generi, architetture e forme testuali*, Atti del VII convegno della Società internazionale di linguistica e filologia italiana Roma, 1-5 ottobre 2002, P. D'Achille (dir.), Firenze, Cesati : 61-71.
- Sasse H.-J., 1987, "The thematic/categorial distinction revisited", *Linguistics*, 25 : 511-580.
- Sauzet P., 1996, « Ordre des mots, ordre dans les mots », *Langue française*, 111 : 10-37.
- Savelli M.-J., 1993, *Contribution à l'analyse macro-syntaxique. Les constructions "siamoises" du type : "Plus v1... plus v2"*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- Schneuwly B., 1991, « Différence entre les processus de production de trois genres : du dialogue entre énonciateurs au texte écrit », *Repères : recherches en didactique du français langue maternelle*, 3 : 45-65.
- Sekali M., 2012, « Coordination et sens relationnel : formes schématiques, paramètres et instructions de cible », *Corela*, 10 : en ligne.
- Sengler A., 1883, *Grammaire française historique contenant, outre les règles, l'histoire abrégée des langues, l'historique des différentes parties*, Lille/Paris, Lefort.
- Sicard R.-A., 1799, *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française*, Paris, Bourloton/Deterville.
- Silvestre de Sacy A.-I., 1799, *Principes de grammaire générale, mis à la portée des enfants, et propres à servir d'introduction à l'étude de toutes les langues*, Paris, A. A. Lottin/J. J. Fuchs.
- Simard C., Chartrand S., 2012, *Grammaire de base*, Bruxelles, De Boeck Éducation.
- Simard C., Dufays J.-L., Garcia-Debanco C., Dolz J., 2010, *Didactique du français langue première*, Bruxelles, De Boeck Supérieur.
- Smessaert H. & al., 2005, "Degrees of clause integration. From endotactic to exotactic subordination in Dutch", *Linguistics*, 43/3: 471-529.
- Spang-Hanssen E., 1971, « Le classement des formes de l'inversion du sujet en français moderne », *Revue Romane*, 6 : 63-73.
- Spencer A., 1991, *Morphological Theory*, Oxford, Blackwell.
- Sportiche D., 1998, "Subject clitics in French and Romance Complex inversion and clitic doubling", in D. Sportiche (ed.), *Partitions and Atoms of Clause Structure:*

- Subjects, agreement, case and clitics*, London, Routledge Leading Linguists: 308-341.
- Stage L., 2009, « Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives », *Hermès*, 43 : 251-294.
- Stefanini J., 1980, « À propos de la notion d'incidence en psychomécanique », *Travaux de linguistique et de littérature*, 18 : 43-51.
- Stoye H., 2014, *Les connecteurs contenant des prépositions en français : Profils sémantiques et pragmatiques en synchronie et diachronie*, Berlin/Boston, de Gruyter.
- Swart H. de, 1994, « Indéfini et généricité », *Faits de langues*, 4 : 139-146.
- Swiggers P., 2006, « Terminologie et terminographie linguistiques : problèmes de définition et de calibrage », *Syntaxe et sémantique*, 7 : 13-28.
- Tahara I., 2007, « L'adverbe *déjà* : ses divers usages et son processus interprétatif », *Cahiers Chronos*, 18 : 177-194.
- Tanguy N., 2010, « Focalisation averbale vs focalisation verbale en français parlé. Le cas des constructions binaires », *Discours*, 6 : en ligne (<http://discours.revues.org/7726>).
- Tassard M.-F., 1996, « La coordination dans le discours scientifique en astronomie : problèmes de traduction », actes du 17^e colloque du GERAS, *ASP*, 11-14 : 161-179 & en ligne (<https://asp.revues.org/3477>).
- Taylor H. L., 2004, "Interclausal (co)dependency: the case of the comparative correlative", *Michigan Linguistic Society Annual Meeting*: en ligne (www.ling.umd.edu/~htaylor).
- Tesnière L., 1965 [1959], *Éléments de syntaxe structurale*, 2^e éd., Paris, Klincksieck.
- Thiébault D., 1771, *Précis de la grammaire générale de M. de Beauzée, avec quelques observations critiques sur la doctrine de l'auteur*.
- Tisset C., 2010, *Enseigner la langue française à l'école*, nouvelle édition, Paris, Hachette Éducation.
- Togoby K., 1971, « Le mécanisme de l'inversion du sujet », *Revue Romane*, 6 : 253-258.
- Tomassone R., 2002, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave Éditions.
- Van Drival L'abbé E., 1858, *Grammaire comparée des langues bibliques*, 2^e partie, Paris, Jacques Lecoffre et C^{ie}.
- Van Eys W. J., 1879, *Grammaire comparée des dialectes basques*, Paris, Maisonneuve et C^{ie}.
- Van Langendonck W., 1980, "On a Narrow Conception of Genericness", *Linguistics*, 18 : 1085-1094.
- Van Raemdonck D., 1996, *L'adverbe français : nature et fonctions*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.
- Van Raemdonck D., 1998, « Sous mon arbre, volait un esthète », in A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (dir.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Bruxelles, De Boeck : 235-252.
- Van Raemdonck D., 2002, « L'analyse syntaxique à l'épreuve du sens : le cas des adverbiaux paradigmatiques », in D. Lagorgette & al. (dir.), *Représentations du sens linguistique*, Munich, Lincom Europa : 423-436.
- Van Raemdonck D., 2009, « "Je pense donc... je dis." Pour une syntaxe des (pré-)dicteurs », *Linx*, 61 : en ligne (<http://linx.revues.org/1330>).
- Van Raemdonck D., 2010, « La rection verbale à l'aune de l'incidence : l'incidence autour et alentour du verbe », *Travaux de linguistique*, 60 : 45-64.

- Van Raemdonck D., 2011, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Van Raemdonck D., 2012, « Le sens grammatical. Élaboration d'un référentiel à l'usage des enseignants », *Langue française*, 176 : 85-100.
- Van Raemdonck D., 2016, *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, 2^e éd. revue et augmentée, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- Van Valin R. D., 2005, *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Van Valin R. D., LaPolla R. J., 1997, *Syntax. Structure, meaning and function*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vargas C., 2009, « Peut-on inventer une grammaire pour la réussite scolaire ? », *Repères*, 39 : 17-39.
- Vargas C., Grossmann F. (dir.), 1996, *La grammaire à l'école. Pourquoi en faire ? Pour quoi en faire ? Repères*, 14.
- Vassant A., 1993, « Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume », *Le français moderne*, 61/2 : 140-157.
- Vassant A., 1998, « De la théorie de l'incidence, encore », in A. Englebert & al. (dir.), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire, Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire*, Bruxelles, De Boeck/Duculot : 355-368.
- Vassant A., 2005, « Dire quelque chose de quelque chose ou de quelqu'un » et la théorie de l'incidence de Gustave Guillaume », *Langue française*, 147 : 40-67.
- Verjans T., 2013, *La subordination*, Paris, Armand Colin.
- Vet C., 2011, « L'aspect grammatical et les adverbes aspectuels *déjà* et (*pas*) *encore* ? », in D. Amiot & al. (dir.), *Ars grammatica*, Berne, Peter Lang : 355-369.
- Vincenot C., 1990, « La coordination au crible des deux axes du langage », *L'Information grammaticale*, 46 : 37-40.
- Vivès R., 1990, « Les composés nominaux par juxtaposition », *Langue française*, 87 : 98-103.
- Vogeleer S., Tasmowski L., 2005, « Les N, un N et des N en lecture générique », *Travaux de Linguistique*, 50/1 : 53-78.
- Wagner R.-L., Pinchon J., 1962, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- Willems D., 1999, « Pour une terminologie grammaticale européenne. Défense et illustration », *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 31 : 129-142.
- Wilmet M., 1978, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor.
- Wilmet M., 1985, « *A kiwi abounds in this area* : Note sur l'article "indéfini générique" », in G. Debusscher, J.-P. Van Noppen (dir.), *Communiquer et traduire : hommages à Jean Dierickx*, Bruxelles, Éd. de l'Université Libre de Bruxelles : 219-226.
- Wilmet M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- Wilmet M., 1988, « Contre la généricité », *Lingua*, 75 : 231-250.
- Wilmet M., 1992, « *L'énigme du cosmonaute* : suite et non fin », *Travaux de Linguistique*, 24 : 51-56.
- Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, 1^e éd., Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.
- Wilmet M., 1998, *Grammaire critique du français*, 2^e éd., Paris/Louvain-la-Neuve, Hachette/Duculot.
- Wilmet M., 2003, *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Wilmet M., 2006, « Pitié pour l'incidence », *L'Information grammaticale*, 110 : 49-54.

- Wilmet M., 2007, *Grammaire rénovée du français*, Bruxelles, De Boeck.
- Wilmet M., 2008, *Grammaire critique du français*, 4^e éd., Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Wilmet M., 2010, *Grammaire critique du français*, 5^e éd., Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Wilmet M., 2011, « Au carrefour de la prédication et de la détermination », *Langue française*, 171 : 27-41.
- Wilmet M., 2013, « Extension, incidence et fonctions », in A. Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 45-62.
- Wilmet M., 2015, *Il y a grammaire et grammaire*, Bruxelles, Académie royale de Belgique.
- Wilmet M., 2018, « À propos du complément circonstanciel : de la sémantique à la syntaxe », in C. Vaguer (dir.), *Quand les formes prennent sens: grammaire, prépositions, constructions, système. Hommages à Danielle Leeman*, Limoges, Lambert Lucas.
- Wilmet M., à paraître, « Une procédure méthodique d'accord du participe passé ».
- Wind M. de, 1995, *Inversion in French*, thèse de doctorat, Université de Groningue.
- Zribi-Hertz A., 2008, « La syntaxe de l'article défini : de la structure à l'interprétation », in D. Van Raemdonck (dir.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXI^e siècle*, Actes de colloque *Modèles syntaxiques* (2003), Bruxelles, PIE Peter Lang : 63-84.

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 – Synthèse des réponses obtenues relativement à la question de l'utilité de chercher à identifier le COI.....	13
Tableau 2 – Synthèse des grilles de classement des connecteurs développées par Wilmet puis Van Raemdonck	25
Tableau 3 – Typologie à deux entrées selon Tomassone (2002).....	32
Tableau 4 – Typologie à deux entrées-mères selon Pellat & alii (2009).....	32
Tableau 5 – Croisement du paramètre du type d'incidence de l'élément subordonné avec le paramètre de sa portée	59
Tableau 6 – Synthèse des marqueurs ouvrant la Préd2 lorsque à <i>peine</i> (temporel) est attesté dans la Préd1	112
Tableau 7 – Place de l'inversion du sujet dans le système des voix en français contemporain.....	145
Tableau 8 – Synthèse des connecteurs possibles pour les liaisons séquentielles en français	160
Tableau 9 – Grille des connecteurs mise en place par Wilmet (2007 : 130).....	164
Tableau 10 – Synthèse des grilles de classement des connecteurs développées par Wilmet puis Van Raemdonck	165
Tableau 11 – Grille des connecteurs que nous avons retenue après amendements.....	166
Tableau 12 – Nouvelle grille d'analyse résultant du croisement des typologies fonctionnelle et formelle.....	169

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Réponse apportée par un élève de CM2	13
Figure 2 – Réponse apportée par un élève de CM2	13
Figure 3 – Réponse apportée par un élève de 3e.....	13
Figure 4 – Réponse apportée par un élève de 3e.....	13
Figure 5 – Proposition d'explication de ce qu'est une « voix ».....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 – Exercice d'initiation aux voix active et passive proposé initialement.....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 – Exercice d'initiation trouvé dans la version publiée du manuel (2016).....	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 – Modélisation de la phrase « <i>Un enfant le sait déjà</i> » selon Van Raemdonck (2011).....	19
Figure 9 – Modélisation du GDN « <i>Louis et Jean</i> » selon Van Raemdonck (2011).....	20
Figure 10 – Formalisation de la phrase « <i>Paul ne mange ni viande ni poisson</i> »	25
Figure 11 – Modélisation du groupe « <i>de ma mère</i> » selon le modèle de Van Raemdonck (2011, 2016).....	26
Figure 12 – Représentation et organisation des différents types d'incidence selon Guillaume (2009 : 229).....	42
Figure 13 – Représentation des relations incidentielles et non incidentielle	45
Figure 14 – Première version du continuum d'intégration fonctionnelle.....	53
Figure 15 – Bases du continuum d'intégration fonctionnelle.....	54
Figure 16 – Représentation arborescente de la phrase « <i>Maintenant, Pierre le voit</i> ».....	54
Figure 17 – Représentation arborescente des phrases « <i>Pierre entend qu'il pleut / la pluie tomber / la pluie</i> »	55
Figure 18 – Représentation arborescente de la phrase « <i>Petit Paul est curieux</i> ».....	56

Figure 19 – Représentation arborescente de la phrase « <i>Il apprend le français à l'école</i> » d'après le modèle de Van Raemdonck.....	59
Figure 20 – Glissement du complément « <i>à Paris</i> » en position de déterminant du verbe	60
Figure 21 – Représentation arborescente de la phrase « <i>Pierre habite un appartement à Paris</i> » d'après le modèle de Van Raemdonck.....	60
Figure 22 – Représentation arborescente de la phrase « <i>Pierre donne une pomme à Marc</i> » d'après le modèle de Van Raemdonck.....	61
Figure 23 – Formalisation plus personnelle de la phrase « <i>Pierre donne une pomme à Marc</i> »	62
Figure 24 – Nouveau continuum d'intégration fonctionnelle.....	63
Figure 25 – Taxinomie des noms composés des suites « NN » proposée par Arnaud (2010).....	66
Figure 26 – Typologie de Bisetto & Scalise (2005 : 326).....	67
Figure 27 – Modélisation de la portée de <i>déjà</i> dans la phrase <i>Il est déjà parti</i>	74
Figure 28 – Modélisation de la portée de <i>déjà</i> dans la phrase <i>Il le reprend déjà</i>	75
Figure 29 – Modélisation de la portée de <i>déjà</i> dans la phrase <i>Il est déjà tard</i>	75
Figure 30 – Exemple de lieux d'incidence des connecteurs corrélatifs paradigmatiques <i>ni</i>	79
Figure 31 – Visualisation de prédications impliquées en position de phrase (<i>Tel père ; tel fils</i>).....	81
Figure 32 – Modélisation syntaxique de la phrase « <i>Pierre dort</i> »	82
Figure 33 – Visualisation syntaxique de la prédication « <i>autant il n'est pas pensable [...]</i> ».....	86
Figure 34 – Visualisation syntaxique de la prédication « <i>plus tu n'es pas là [...]</i> ».....	86
Figure 35 – Visualisation syntaxique de la prédication « <i>déjà ils innovent dans la vente [...]</i> »	87
Figure 36 – Visualisation syntaxique de la prédication « <i>mis à part les chambres, le reste était sympa</i> »	90
Figure 37 – Le groupe « <i>mis à part les chambres</i> » est un GP2	90
Figure 38 – Le groupe « <i>mis à part les chambres</i> » est un GDPPrép	91
Figure 39 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « <i>tel père tel fils</i> » (corpus OD).....	96
Figure 40 – Double représentation syntaxique de la structure corrélatrice « <i>Tel père tel fils</i> ».....	97
Figure 41 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « <i>du fric et je disparaiss</i> » (corpus OD)	101
Figure 42 – Spectrogramme de l'énoncé « <i>pas de bras pas de chocolat</i> » obtenu via Praat	103
Figure 43 – Tracé mélodique de l'énoncé « <i>plus elle est populaire plus le t-shirt a de la valeur</i> » (OD : <i>iCarly</i> , 9 nov. 2012).....	108
Figure 44 – Familles obtenues au terme du classement des occurrences en <i>à peine</i> temporel livrées par Frantext (1980-2000).....	111
Figure 45 – Analyse sous Praat de l'énoncé « <i>mais à peine fut-elle près de la vieille que celle-ci la repoussa avec une grimace</i> » (O. Mirbeau, <i>Le journal d'une femme de chambre</i>).....	113
Figure 46 – Analyse sous Praat de l'énoncé « <i>à peine était-il de retour à Madrid et déjà le bruit courait que, pris dans la tourmente boursière, il avait tout perdu</i> » (J.-C. Rogliano, <i>Les mille et une vies de Théodore de Corse</i> , 2009).....	113
Figure 47 – Analyse sous Praat de l'énoncé « <i>à peine la toile se lève, voilà que trois coups se prolongent, interminablement</i> » (J. Gracq, <i>En lisant, en écrivant</i> , 1980).....	113
Figure 48 – Grille de Van Raemdonck (2011) pour l'identification du type d'apport à une relation	116
Figure 49 – Tracé mélodique sous Praat de l'énoncé « <i>autant j'habiterais pas l'quinzième autant j'habiterais l'quatorzième</i> » (CFPP : [07-05]).....	120
Figure 50 – Représentation arborescente de la prédication « <i>plus leur gloire sera grande</i> ».....	130
Figure 51 – Représentation arborescente de la prédication « <i>plus grande sera leur gloire</i> ».....	130
Figure 52 – Généricité rendue respectivement par les articles <i>le, les</i> et <i>un</i>	135
Figure 53 – Généricité rendue par l'article <i>des</i>	138
Figure 54 – Généricité rendue par l'article <i>du</i>	140

Figure 55 – Analyse sous <i>Praat</i> de l'énoncé : [le français n'est pas un don] [le français se travaille] + [on ne naît pas bon en français] [on le devient] (<i>CFPP</i> 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7 ^e).....	157
Figure 56 – Analyse sous <i>Praat</i> de l'énoncé : [le français n'est pas un don] [le français se travaille] (<i>CFPP</i> 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7 ^e).....	158
Figure 57 – Analyse sous <i>Praat</i> de l'énoncé : [on ne naît pas bon en français] [on le devient] (<i>CFPP</i> 2000 : [07-04] Raphael_Lariviere_H_23_7 ^e).....	158
Figure 58 – Continuum établi en fonction du caractère plus ou moins obligatoire du marqueur lexical.....	162
Figure 59 – Représentation de l'incidence d'un terme/groupe à un autre groupe	175
Figure 60 – Marquage d'une relation de détermination obligatoire (Martinet 1979 : 1.19).....	176
Figure 61 – Place des éléments déterminés moins contrainte dans les visualisations syntaxiques	176
Figure 62 – Formalisation du fonctionnel <i>pour</i> (Martinet 1979 : 3.57)	177
Figure 63 – Apposition chez Martinet (1979 : 1.28).....	177
Figure 64 – Détermination du verbe par la modalité « futur » (Martinet 1979 : 1.21).....	177
Figure 65 – Expression des fonctions nécessaires dans une visualisation syntaxique (Martinet 1979 : 1.19)	178
Figure 66 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Il dort</i> ».....	182
Figure 67 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>La souris mange du fromage</i> ».....	183
Figure 68 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Près de cet arbre, ils ont construit une grande cabane</i> »	184
Figure 69 – Comparaison des représentations de l'incidence d'un complément de phrase (de saisie 4 sur le continuum d'intégration fonctionnelle).....	185
Figure 70 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>C'est agréable</i> ».....	187
Figure 71 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Il parle à son voisin</i> ».....	187
Figure 72 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Nous allons à Mons</i> ».....	187
Figure 73 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Le petit chat dort</i> ».....	188
Figure 74 – Visualisation syntaxique A de la phrase « <i>Pendant la nuit, tous les chats sont gris</i> »	188
Figure 75 – Visualisation syntaxique B de la phrase « <i>Pendant la nuit, tous les chats sont gris</i> »	189
Figure 76 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Après avoir diné, il est allé se coucher</i> »	189
Figure 77 – Rappel du continuum d'intégration fonctionnelle proposé.....	190
Figure 78 – Visualisation des stades d'intégration fonctionnelle des compléments dans la phrase « <i>Pendant la nuit, tous les chats sont gris</i> ».....	191
Figure 79 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Mange-t-il ici ?</i> ».....	192
Figure 80 – Visualisation syntaxique du vers « <i>Sous le Pont Mirabeau coule la Seine</i> ».....	192
Figure 81 – Visualisation syntaxique de la phrase « <i>Sous le Pont Mirabeau ne coule pas la Seine</i> ».....	193
Figure 82 – Visualisation syntaxique de la phrase 1	194
Figure 83 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 1/3).....	195
Figure 84 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 2/3).....	195
Figure 85 – Visualisation syntaxique de la phrase 2 (partie 3/3).....	196
Figure 86 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 1/3).....	197
Figure 87 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 2/3).....	197
Figure 88 – Visualisation syntaxique de la phrase 3 (partie 3/3).....	198

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
PARCOURS.....	4
1. <i>Regard pluriel sur la langue</i>	4
2. <i>"Les voyages forment la jeunesse"</i>	5
RECHERCHE & ENSEIGNEMENT.....	6
1. <i>Apories du discours grammatical enseigné</i>	7
2. <i>En quête de sens, enquête sur le sens</i>	10
RECHERCHE FONDAMENTALE.....	15
1. <i>L'épreuve des choix</i>	15
2. <i>Modèle syntaxique suivi</i>	17
3. <i>Mise à l'épreuve du modèle</i>	20
A) <i>Méthodologie mise en œuvre de façon récurrente</i>	21
B) <i>Limites du modèle</i>	24
C) <i>Vers une révision des outils pour le modèle</i>	28
1^{RE} PARTIE. CONSTRUCTION DE LA PHRASE PAR L'INCIDENCE EXTERNE.....	31
INCIDENCE & SUBORDINATION.....	31
1. <i>De la subordination à l'incidence</i>	32
A) <i>La subordination en linguistique</i>	32
B) <i>La subordination en syntaxe</i>	36
2. <i>De l'incidence à la subordination</i>	40
A) <i>De l'incidence guillaumienne</i>	40
B) <i>... à l'incidence fonctionnelle, ou la « subordination »</i>	43
IDENTIFICATION DE LA RELATION D'INCIDENCE.....	46
1. <i>Quels tests privilégier ?</i>	48
2. <i>L'inversion du sujet et du verbe : un critère supplémentaire ?</i>	51
NIVEAUX D'INTERVENTION DE L'INCIDENCE DANS LA PHRASE.....	52
1. <i>Niveaux d'intégration</i>	53
2. <i>Une intégration fonctionnelle plus centrée sur le sujet ?</i>	56
3. <i>Faible intérêt de différencier l'incidence médiata et bimédiata dans le cadre des fonctions syntaxiques</i>	58
4. <i>Synthèse</i>	62
SAISIE 1 : INCIDENCE À UN MORPHÈME.....	63
1. <i>Incidence dans les noms composés</i>	64
2. <i>Problématique peu récente</i>	69
SAISIE 2 : INCIDENCE DÉTERMINATIVE À UN GROUPE DÉTERMINATIF.....	70
1. <i>Incidence entre les nom et article</i>	71
2. <i>Incidence de l'adverbe</i>	73
A) <i>Adverbe temporel déjà</i>	73
B) <i>Adverbes corrélatifs paradigmatiques</i>	76
SAISIE 3 : INCIDENCE PRÉDICATIVE À UN GROUPE DÉTERMINATIF.....	80
1. <i>Incidence prédicative dans une prédication impliquée</i>	81
2. <i>Incidence prédicative dans une prédication expliquée</i>	82
SAISIE 4 : INCIDENCE DÉTERMINATIVE À UN GROUPE PRÉDICATIONNEL.....	84
1. <i>Incidence déterminative d'un groupe déterminatif à la prédication</i>	85
A) <i>Autant/plus Préd.</i>	85

B) <i>Déjà</i> Préd.....	86
C) <i>De même (que)</i> Préd.....	87
2. Incidence déterminative d'un groupe prédicatif second à la prédication.....	89
3. Incidence déterminative d'une prédication à une autre prédication.....	93
A) Du GP1' formé d'une prédication impliquée au GP1' constitué d'une prédication expliquée incomplète.....	95
i) <i>Tel</i> N1, <i>tel</i> N2.....	96
ii) <i>Un</i> N, (<i>et</i>) Préd2.....	98
iii) <i>Autant/plus/pas/beaucoup</i> de N1, <i>autant/plus/pas/beaucoup</i> de N2.....	102
B) Le GP1' est une prédication expliquée complète.....	106
i) <i>Plus</i> Préd1, <i>plus</i> Préd2.....	107
ii) <i>À peine</i> Préd1, (<i>que/ø/et</i>) Préd2.....	110
4. Incidence déterminative à un groupe prédicationnel avec apport sémantique à l'énonciation.....	114
A) Information sur le <i>qui</i>	115
B) Information sur le <i>quand</i>	117
C) Information sur le <i>comment</i>	118
SAISIE 5 : INCIDENCE PRÉDICATIVE À UN GROUPE PRÉDICATIONNEL.....	122
BILAN : SYSTÉMATISATION DES NIVEAUX DE LIAISON.....	123
2^E PARTIE. LINÉARISATION DE L'ÉNONCÉ : LA LECTURE THÉTIQUE.....	127
« LINÉARISATION ».....	127
LINÉARISATION & LECTURE THÉTIQUE.....	132
LECTURE THÉTIQUE & SÉMANTIQUE.....	133
1. <i>Généricité des GDN sujets ouverts par les articles le, les, un</i>	134
2. <i>Généricité des GDN sujets ouverts par les articles des et du</i>	136
A) « <i>Des N</i> » générique sujet : suffisance de la lecture thétiq.....	138
B) « <i>Du N</i> » générique sujet : insuffisance de la lecture thétiq.....	139
3. <i>Poids de la lecture thétiq</i>	140
LECTURE THÉTIQUE & SYNTAXE.....	141
1. <i>Inversion hypothétique</i>	141
2. <i>Inversion thétiq</i>	142
3. <i>Réalisation asynchrone des deux types d'inversion</i>	145
BILAN.....	146
3^E PARTIE. MARQUAGE DES RELATIONS SYNTAXIQUES.....	147
FIABILITÉ DU MARQUAGE LEXICAL.....	148
1. <i>Juxtaposition et adverbes de liaison</i>	148
2. <i>Rapport des conjonctions aux modes de la coordination et de la subordination</i>	150
FIABILITÉ DU MARQUAGE NON LEXICAL.....	152
1. <i>Marquage par la ponctuation</i>	152
2. <i>Marquage par la prosodie</i>	155
COMMUTATION (IM)POSSIBLE DES MARQUES GRAPHIQUES ET LEXICALES.....	159
DEGRÉ DE LIBERTÉ DE RÉALISATION DES MARQUEURS LEXICAUX.....	161
GRILLES ORGANISANT LES CONNECTEURS.....	163
1. <i>Typologie 1 : indexation fonctionnelle</i>	163
2. <i>Typologie 2 : indexation formelle</i>	167
3. <i>Croisement des deux typologies</i>	169
BILAN.....	170
BILAN GÉNÉRAL.....	172

ÉBAUCHE D'UN MODÈLE « (RÉ)CONCILIANT »	172
ÉLÉMENTS RÉCUPÉRÉS DANS LES PRINCIPAUX MODÈLES PRÉCÉDENTS	173
1. <i>Éléments (non) repris au modèle bruxellois</i>	174
2. <i>Éléments (non) repris à Martinet</i>	176
3. <i>Nos apports pour un nouveau modèle</i>	178
ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU MODÈLE RÉSULTANT	180
BASES POUR LA FORMALISATION GRAPHIQUE	182
1. <i>Formalisation des connecteurs primaires et secondaires</i>	185
2. <i>Formalisation des compléments</i>	186
3. <i>Place des niveaux d'intégration fonctionnelle</i>	190
4. <i>Rôle de l'inversion thétiq</i> ue	191
EXEMPLES D'ANALYSE DE PHRASE	193
CONCLUSION & PERSPECTIVES GÉNÉRALES	198
BIBLIOGRAPHIE	200
TABLE DES TABLEAUX	222
TABLE DES FIGURES	222
TABLE DES MATIÈRES	226
ANNEXE : LISTE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES	230
1. PUBLICATIONS	230
A. <i>Ouvrages publiés à titre de seule auteure</i>	230
B. <i>Ouvrages (co-)dirigés</i>	230
C. <i>Présentations d'ouvrages (co-)dirigés</i>	231
D. <i>Parties d'ouvrages collectifs</i>	231
E. <i>Articles dans des revues scientifiques internationales avec comité de lecture</i>	232
F. <i>Communications publiées lors de congrès ou colloques internationaux (après évaluation par un comité scientifique)</i>	233
G. <i>Autres articles scientifiques</i>	234
H. <i>Manuels scolaires</i>	234
I. <i>Articles de vulgarisation, tribunes,</i>	234
J. <i>Méthode d'autoformation à la grammaire en ligne</i>	234
2. CONFÉRENCES & COMMUNICATIONS	234
A. <i>Participations à des colloques internationaux (hors publications listées supra)</i>	234
B. <i>Invitations comme conférencière, hors congrès et colloques</i>	235
3. CO-ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES	237

ANNEXE : LISTE DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

1. Publications

A. OUVRAGES PUBLIÉS À TITRE DE SEULE AUTEURE

- [a] **Sous presse** : *La juxtaposition. Histoire et (dé)construction d'une complexité*, Paris, Classiques Garnier.
- [1] **2015** : *La corrélation en français. Étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier.
- [2] **2011** : *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, publié avec le concours du Fonds de la Recherche Scientifique-FNRS, Bruxelles, P.I.E.-Peter Lang.

B. OUVRAGES (CO-)DIRIGÉS

- [b] **(en préparation)** : Neveu Franck, Roig Audrey, Doualan Gaëlle (dir.), *L'Adjectivité*, Berlin, Mouton De Gruyter.
- [c] **(en préparation)** : Neveu Franck, Roig Audrey, Doualan Gaëlle, *Le fonctionnement adjectival. Travaux de linguistique*, Bruxelles, De Boeck.
- [d] **Sous presse** : Roig Audrey, Schnedecker Catherine (dir.), *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, Paris, Classiques Garnier.
- [3] **2017** : Roig Audrey (dir.), *L'inversion (pro)nominale du sujet*, *Verbum*, XXXIX/2.
- [4] **2017** : Neveu Franck, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), *Détachement, corrélation. Travaux de linguistique*, 74, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- [5] **2017** : Lachet Caroline, Meneses-Lerin Luis, Roig Audrey (dir.), *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- [6] **2015** : Damar Marie-Eve, Meinertzhagen Lionel, Rosier Laurence, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), *L'exception (revue et corrigée)*, *Pratiques*, 167-168 : en ligne (<http://pratiques.revues.org/2603>).
- [7] **2015** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), *Les liaisons de prédications : lorsque la marque s'estompe*. *Langages*, 200, Paris, Armand Colin.
- [8] **2014** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), *Les liaisons de prédications. Langue française*, 182, Paris, Armand Colin.
- [9] **2013** : Hadermann Pascale, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.

C. PRÉSENTATIONS D'OUVRAGES (CO-)DIRIGÉS

- [e] **Sous presse** : Roig Audrey, Schnedecker Catherine (dir.), « Introduction », in A. Roig & C. Schnedecker (dir.), *La connexion corrélatrice. De la phrase au discours*, Paris, Classiques Garnier.
- [10] **2017** : Roig Audrey, « L'inversion (pro)nominale du sujet : un indice syntaxique ? », *Verbum*, XXXIX/2, p. 3-17.
- [11] **2017** : Franck Neveu, Roig Audrey, Dan Van Raemdonck, « Introduction », *Travaux de linguistique : Détachement, corrélation*, 74, p. 7-24.
- [12] **2017** : Lachet Caroline, Meneses-Lerín Luis, Roig Audrey, « Introduction », in Lachet C. & al., *Contraintes linguistiques. À propos de la complémentation nominale*, Bruxelles, PIE Peter Lang, p. 9-16.
- [13] **2015** : Damar Marie-Eve, Meinertzhagen Lionel, Rosier Laurence, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « L'exception », *Pratiques*, 167-168 : en ligne (<http://pratiques.revues.org/2609>).
- [14] **2015** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Présentation », *Langages. Les liaisons de prédications : lorsque la marque s'estompe*, 200, p. 5-14.
- [15] **2014** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Les liaisons de prédications : présentation », *Langue française*, 182, p. 3-10.
- [16] **2013** : Hadermann Pascale, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Introduction », in Hadermann P. & al. (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, p. 9-13.

D. PARTIES D'OUVRAGES COLLECTIFS

- [f] **Sous presse** : Roig Audrey, « Définis-moi la subordination, la coordination et la juxtaposition », in J. Goes & al. (dir.), *La phrase, carrefour linguistique et didactique*, Arras, Presses de l'Université d'Artois.
- [17] **2017** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Une minute de plus, et Michel était parti, une construction coordonnée ? Ça dépend vraiment du point de vue », in P. Hadermann & al. (dir.), *ComplexitéS*, Bruxelles, PIE Peter Lang, p. 53-84.
- [18] **2016** : Roig Audrey, « Pour *autant*, la corrélation reste complexe. Analyse des structures corrélatives isomorphes en *autant* et de leurs marqueurs, et comparaison avec la structure *plus...plus* », in Galatanu O., Cozma A.-M., Bellachhab A., (dir.), *Représentations du sens linguistique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, p. 161-178.
- [19] **2016** : Roig Audrey, « *Ni...ni* : des corrélatifs déterminant », in Gautier A. & al. (dir.), *DéterminationS*, Bruxelles, PIE Peter Lang, p. 47-68.
- [20] **2015** : Calabrese Laura, Roig Audrey, « Le tsunami ? Quel tsunami ? Analyse du phénomène de référenciation des désignants d'événements dans la presse par le prisme de la linguistique cognitive », in Boisseau M., Hamm A. (dir.),

Saillance. La saillance en langue et en discours, vol. 2, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté, p. 103-117.

- [21] **2014** : Roig Audrey, « Au commencement se trouve parfois le verbe : l'inversion du sujet et du verbe en français », in Roubaud M.-N., Sautot J.-P. (dir.), *Le verbe en friche*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, p. 131-158.
- [22] **2013** : Hadermann Pascale, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « La structure corrélatrice isomorphe *plus...plus*. Le point de vue des marqueurs de liaisons », in Inkova O., Hadermann P., *La corrélation. Aspects sémantiques et syntaxiques*, Genève, Droz, p. 235-250.
- [23] **2013** : Roig Audrey, « "Autant de têtes, autant de tableaux différents peut-être" : une structure corrélatrice isomorphe proportionnelle averbale ? », in Hadermann P., Pierrard M., Roig A., Van Raemdonck D. (dir.), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, Bruxelles, PIE - Peter Lang, p. 39-64.
- [24] **2013** : Roig Audrey, Rosier Laurence, « *Rien de nouveau... mis à part plusieurs pensées futiles* ou les formes exceptives et/ou exclusives : syntaxe, énonciation, partition », in Dufays L., Gournay L. (dir.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, p. 227-244.

E. ARTICLES DANS DES REVUES SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES AVEC COMITÉ DE LECTURE

- [25] **2017** : Roig Audrey, « La corrélation à l'oral », *Langue française*, 196, p. 75-100.
- [26] **2016** : Roig Audrey, « La juxtaposition...juxtaposée », *L'Information grammaticale*, 150, p. 14-21.
- [27] **2015** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *À peine avaient-ils introduit une inversion dans leur énoncé que la subordination s'imposa* : subordination inverse et inversion subordonnante ? », *Langages. Les liaisons de prédications : lorsque la marque s'estompe*, 200, p. 31-54.
- [28] **2014** : Calabrese Laura, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « L'attirail de la titraile. Morphosyntaxe des désignants d'évènement dans les titres de presse », *Neophilologica*, 26, p. 154-169.
- [29] **2014** : Hadermann Pascale, Meinertzhagen Lionel, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Pour une (ré)analyse catégorielle et fonctionnelle du *de même* ligateur de prédications : l'exemple de ses emplois (pseudo-)corrélatifs », *Verbum : Réanalyses, indétermination catégorielle et flou sémantique*, XXXVI, p. 169-187.
- [30] **2014** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *Insubordinons-nous !* Lecture critique de la subordination », *Langue française*, 182, p. 11-25.
- [31] **2013** : Roig Audrey, « *Des N et du N* sujets : des généricités toujours refusées ? », *Travaux de linguistique*, 67, p. 61-89.

- [32] **2011** : Damar Marie-Eve, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Faire l'article en FLE », *Anale Universității "Ștefan cel Mare". Seria Filologie. A. Lingvistică*, 2010/2, p. 79-90.
- [33] **2010** : Roig Audrey, « L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation », *Travaux de linguistique*, 61, p. 115-133.

F. COMMUNICATIONS PUBLIÉES LORS DE CONGRÈS OU COLLOQUES INTERNATIONAUX (APRÈS ÉVALUATION PAR UN COMITÉ SCIENTIFIQUE)

- [34] **2018** : Roig Audrey, « *Nous allons à Mons. Du régime à l'adjet* », Actes du 6^e Congrès mondial de linguistique française, Université de Mons, Belgique, 9-13 juillet 2018, *Web of Conferences*.
- [35] **2018** : Deschelle Emilie, Roig Audrey, « *Cachez cette réforme que je ne saurais voir. Le cas des compléments du verbe* », Actes du 6^e Congrès mondial de linguistique française, Université de Mons, Belgique, 9-13 juillet 2018, *Web of Conferences*.
- [36] **2018** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *Déjà* », in A. Aleksandrova, C. Benninger, A. Theissen, F. Marsac, J.-P. Meyer (dir.), *Consécutivité et simultanéité en Linguistique, Langues et Parole – 2. Syntaxe, Sémantique*, Paris, L'Harmattan, coll. *Dixit Grammatica*, p. 179-198.
- [37] **2016** : Roig Audrey, « Retour sur la prédication averbale des corrélatives du type "Une dernière conf^e (et) je suis en vacances" », Actes du 5^e Congrès mondial de linguistique française, Université François Rabelais de Tours, France, 4-8 juillet 2016, *Web of Conferences*, 19 p. (version en ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20162714009>).
- [38] **2014** : Roig Audrey, « Quel mode de liaison dans les corrélatives isomorphes *plus...plus* et *autant...autant* ? », Actes du 4^e Congrès mondial de linguistique française, Université libre de Berlin, Allemagne, 19-23 juillet 2014, *SHS Web of Conferences*, p. 2533-2549 (version en ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801053>)
- [39] **2012** : Roig Audrey, « À la recherche du lien entre les constructions averbales du type *Autant de têtes, autant d'avis* et les structures corrélatives isomorphes proportionnelles verbales », Actes du 3^e Congrès mondial de linguistique française, Université Lumière Lyon 2, France, 4-7 juillet 2012, *SHS Web of Conferences*, p. 2415-2432 (version en ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20120100036>).
- [40] **2010** : Damar Marie-Eve, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « Outil d'autoformation à la grammaire française en ligne pour étudiants allophones », Actes électroniques du VII^e Colloque des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement, Nancy, 6-7-8 décembre 2010, 8 p.

G. AUTRES ARTICLES SCIENTIFIQUES

- [41] **2017** : Roig Audrey, « La corrélation en français vernaculaire », fiche de synthèse réalisée dans le cadre du projet FRACOV, en ligne (<http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>).

H. MANUELS SCOLAIRES

- [42] **2016** : Bertagna C. & al., *Fleurs d'encre français*, cycle 4 / 3^e. Livre de l'élève, Paris, Hachette Education.
- [43] **2016** : Bertagna C. & al., *Fleurs d'encre français*, cycle 4 / 3^e. Livre du professeur, Paris, Hachette Education.

I. ARTICLES DE VULGARISATION, TRIBUNES,...

- [44] **2017** : Deschelle Emilie, Lachet Caroline, Roig Audrey, « Non, la grammaire simplifiée n'est pas "négociable" », *Télérama*, 12 janvier 2017, en ligne : <http://www.telerama.fr/idees/non-la-grammaire-simplifiee-n-est-pas-negociable,152605.php>.

J. MÉTHODE D'AUTOFORMATION À LA GRAMMAIRE EN LIGNE

- [45] **2010** : Damar Marie-Eve, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, *Méthode d'autoformation à la grammaire en FLE : fiches de grammaire et exercices ; dictionnaire grammatical, lexical et fonctionnel*, Université virtuelle de l'ULB.

2. Conférences & communications

A. PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES INTERNATIONAUX (HORS PUBLICATIONS LISTÉES SUPRA)

- [46] **23-24-25 novembre 2016** : Roig Audrey, « Si la terminologie grammaticale à l'école en France (m')était comptée », colloque international *Les tendances actuelles dans les discours de référence sur la langue française*, Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique.
- [47] **23-24-25 novembre 2016** : Deschelle Emilie, Lachet Caroline, Roig Audrey, « Pour peu, j'en aurais (presque) perdu ma syntaxe. La syntaxe de l'oral dans les programmes scolaires en France », colloque international *Les tendances actuelles dans les discours de référence sur la langue française*, Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique.
- [48] **8-9-10 juin 2016** : Deschelle Emilie, Roig Audrey, « Observer (l'inutile) pour (mieux) former. Le cas des compléments du verbe », Symposium & colloque

OPEEN & REFORM : Observation des pratiques éducatives, de la recherche et de la formation, Nantes, France.

- [49] **2-3 juin 2016** : Roig Audrey, « "Putain de béton, un mètre de plus et il me cassait la tronche." Des lourdes contraintes pesant sur la Préd1 nominale des corrélatives en [(GN), et...] », colloque international *Contraintes linguistiques, linguistique contrainte*, Université Paris Descartes, France.
- [50] **22-23 mai 2015** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *Un appel manqué, (et) c'est le drame : deux prédications autonomes ou une co-prédication incidente ?* », colloque international *La coprédication*, Université de Nice, France.
- [51] **5-6-7 février 2015** : Roig Audrey, « Secrets d'histoire du système corrélatif isomorphe syntagmatisant », colloque international *Diachro VII*, Université Paris Sorbonne Nouvelle (Paris 3), France.
- [52] **19-22 juin 2013** : Roig Audrey, « Soit connecteur primaire, soit connecteur secondaire. Analyse morphosyntaxique des marqueurs corrélatifs *soit...soit* », colloque international *Si j'aurais su, j'aurais pas venu. Linguistique des formes exclues : descriptions, genres, épistémologie*, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [53] **17-18 janvier 2013** : Roig Audrey, « Les structures corrélatives isomorphes proportionnelles verbales et averbales : étude morphosyntaxique », Journées d'étude *La prédication : notion inutile ou indispensable ?*, Université Lumière Lyon 2 et ENS Lyon, France.
- [54] **19-22 septembre 2012** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *Panem et circenses. L'arène culinaire, de la convivialité à l'exclusion* », colloque international *Le manger et le dire*, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [55] **6-7-8 juin 2012** : Roig Audrey, « Entre la coordination et la subordination, l'Eldorado de la corrélation », colloque international *Les classifications en linguistique : problèmes, méthodologie, enjeux*, Université de Strasbourg, France.
- [56] **24-25-26 novembre 2010** : Roig Audrey, « Existe-t-il une lecture universelle pour les SN du N en position syntaxique de sujet ? Comparaison avec les SN des N en pareille situation », IX^e *Congrès International de Linguistique française*, Madrid, Espagne.
- [57] **16-17-18 février 2010** : Roig Audrey, « La grammaire française enseignée aux allophones et aux francophones : en marche, ou en marge du discours scientifique ? L'exemple de l'article », colloque *Grammaire en francophonie : Curricula, manuels, pratiques d'enseignement observées, formation des enseignants*, Université de Toulouse II Le Mirail, France.

B. INVITATIONS COMME CONFÉRENCIÈRE, HORS CONGRÈS ET COLLOQUES

- [58] **15 septembre 2016** : Roig Audrey, « Il faut cultiver... nos modes de liaison syntaxiques », conférencière invitée dans le cadre du *Séminaire de recherche*

- (invitation de Buata Malela), Centre universitaire de Mayotte à Dombéni, France (DOM).
- [59] **23 mars 2016** : Roig Audrey, « La corrélation et les cinq corpus », conférencière invitée dans le cadre du séminaire de recherche *Recherches linguistiques et corpus* (invitation de Franck Neveu), Université Paris Sorbonne, France.
- [60] **25 mars 2015** : Roig Audrey, « Un article, et plein de problèmes qui resurgissent », Rencontre CLUB – Gramm-R, Vrije Universiteit Brussel, Belgique.
- [61] **5 décembre 2014** : Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *Insubordinons-nous* ou la subordination, de la grammaire à la grammaire, en passant par la linguistique applicable », Séminaire du laboratoire *Education, Discours, Apprentissage* (EDA), Université Paris Descartes, France.
- [62] **12 mars 2014** : Roig Audrey, « *Tu me fais tourner la tête* : la subordination inverse », Rencontre CLUB – Gramm-R, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [63] **27 mars 2013** : Roig Audrey, « La corrélation est morte. Vive la corrélation ! Lorsque *plus...plus* invite la corrélation à renaître de ses cendres », Rencontre CLUB – Gramm-R, Vrije Universiteit Brussel, Belgique.
- [64] **6 mars 2013** : Roig Audrey, « De Mondrian à Pollock : l'art du classement des modes de liaisons de prédictions à l'épreuve des corrélatives isomorphes », conférencière invitée dans le cadre du séminaire de recherche *Veille scientifique et travaux en cours*, Université de Neuchâtel, Suisse.
- [65] **6 mars 2013** : Roig Audrey, « Couvrez ces structures corrélatives qu'on ne saurait classer », conférencière invitée dans le cadre du cours *Le français parlé. Transcription, édition et analyse*, Université de Neuchâtel, Suisse.
- [66] **24 octobre 2012** : Hadermann Pascale, Meinertzhagen Lionel, Pierrard Michel, Roig Audrey, Van Raemdonck Dan, « *De même que* : parcours des différents emplois du "de même que" ligateur », Rencontre CLUB – Gramm-R, Vrije Universiteit Brussel, Belgique.
- [67] **30 novembre 2011** : Roig Audrey, Rosier Laurence, « "Mais que met à part mis à part ?" : retour sur les constructions exceptives », Rencontre CLUB – Gramm-R, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [68] **27 avril 2011** : Roig Audrey, « "Au plus c'est simple, au moins c'est évident" : étude morphosyntaxique et sémantique de quelques corrélatives isomorphes », Rencontre CLUB – Gramm-R, Vrije Universiteit Brussel, Belgique.
- [69] **24 avril 2010** : Roig Audrey, « Constituer un corpus en linguistique théorique : pourquoi et comment ? Illustration par les structures corrélatives isomorphes », Journée des doctorants de l'ED3, Université de Liège, Belgique.
- [70] **10 février 2010** : Roig Audrey, « L'article : apport ou support du nom ? », Rencontre CLUB – Gramm-R, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [71] **29 janvier 2010** : Roig Audrey, « Dispositif d'auto-formation à la grammaire pour allophones sur l'université virtuelle », *1^{re} Journée Scientifique du Pôle Hainuyer*, Université de Mons, Belgique.

- [72] **28 janvier 2010** : Damar Marie-Eve, Roig Audrey, « Dispositif d'auto-formation à la grammaire pour allophones sur l'université virtuelle », Journée d'étude CIDLV : *Les TICE et l'enseignement des langues*, Université libre de Bruxelles, Belgique.

3. Co-organisation d'évènements scientifiques

- [73] **13-14 septembre 2018** : Lachet Caroline & Roig Audrey, colloque international *Le prédicat. Enjeux linguistiques et didactiques*, Université Paris Descartes, France.
- [74] **6 juin 2018** : Deschelle Emilie, Lachet Caroline, Leroy-Collombel Marie, Lewi Olivia, Longhi Blandine, Roig Audrey, journée d'études *Construire le savoir grammatical en manipulant la langue. Comment donner du sens à (et le goût de) la grammaire ?*, Université Paris Descartes & ESPE de Paris, France.
- [75] **7-8-9 septembre 2017** : Neveu Franck, Roig Audrey & Doualan Gaëlle, colloque international *L'Adjectivité*, Université Paris-Sorbonne, France.
- [76] **28 octobre 2016** : Roig Audrey & Schnedecker Catherine, colloque international *La connexion (plus ou moins) corrélatrice*, Université de Strasbourg, France.
- [77] **2-3 juin 2016** : Lachet Caroline, Meneses-Lerín Luis & Roig Audrey, colloque international *Contraintes linguistiques, linguistique contrainte. À propos de la complémentation nominale*, Université Paris Descartes, France.
- [78] **25 mai 2016** : Neveu Franck, Roig Audrey & Van Raemdonck Dan, colloque international « *Ceci n'est pas...* ». *La linguistique des pseudos*, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [79] **10 juin 2015** : Neveu Franck, Roig Audrey & Van Raemdonck Dan, journée d'étude internationale *Détachement, et corrélation*, Université Paris Sorbonne, France.
- [80] **14 mai 2014** : Roig Audrey & Van Raemdonck Dan, colloque international *Les liaisons de prédictions « non marquées »*, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [81] **19-22 juin 2013** : Damar Marie-Eve, Meinertzhagen Lionel, Roig Audrey, Rosier Laurence & Van Raemdonck Dan, colloque international « *Si j'aurais su, j'aurais pas venu* ». *Linguistique des formes exclues : descriptions, genres, épistémologie*, Université libre de Bruxelles, Belgique.
- [82] **30-31 mai 2011** : Hadermann Pascale, Pierrard Michel, Roig Audrey & Van Raemdonck Dan, journées d'étude internationales, *Les séquences fragmentaires en français*, Fondation Universitaire, Bruxelles, Belgique.